



COLLECTION RÉVOLTES LOGIQUES

N°1

LE FEU DE LA RÉVOLTE

Annamaria Rivera

Le feu de la révolte

Torches humaines du Maghreb à l'Europe

Traduit de l'italien par Rosa Llorens

Édité par Fausto Giudice

**Éditions workshop19 – The Glocal Workshop/ L'Atelier Glocal
Tunis-Blois**

Annamaria Rivera

Le feu de la révolte

Torches humaines du Maghreb à l'Europe

ISBN 978-9938-862-34-8

Mots-clé

Auto-immolations, Mohammed Bouazizi, Révolution tunisienne, Algérie, Maroc, Vietnam, Tchécoslovaquie, USA, Suicides de protestation, Tunisie, Révoltes logiques, Durkheim, Halbwachs, Insurrections populaires, Forteresse Europe, Harragas, Israël, France, Italie

Photo de couverture

Auto-immolation de Moshe Silman à Tel Aviv le 14 juillet 2012 pour protester contre la politique économique et fiscale du gouvernement Netanyahu qui l'avait ruiné. Source : AP

L'original de cet ouvrage est paru sous le titre [*Il fuoco della rivolta, Torce umane dal Maghreb all'Europa*](#) aux éditions Dedalo à Bari en octobre 2012

© Éditions workshop19, Tunis & The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal, Blois, décembre 2021

<https://www.facebook.com/glocalworkshop>

contact@glocalworkshop.com

Remerciements

*à Dino Angelini, René Gallissot, Fausto Giudice,
et à la mémoire de Djamel Guerid, pour avoir accepté
de lire le manuscrit et pour leurs précieuses
suggestions.*

*à Gianfranco Laccone, mon mari, pour avoir
patiemment écouté pendant des mois et des mois les
histoires d'auto-immolation sans céder à la tentation
du suicide, réfutant ainsi la thèse de l'effet de
contagion.*

Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment
sérieux : c'est le suicide.

Albert Camus, *Le mythe de Sisyphe*, 1942

[...] le nombre des suicides peut être considéré
comme une sorte d'indication thermométrique qui
nous renseigne sur l'état des mœurs, sur la
température morale d'un groupe.

Maurice Halbwachs, *Les causes du suicide*, 1930

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos à l'édition française	5
Prologue	11
Chapitre I	
Torches humaines et révolution tunisienne	
Bouazizi : l'événement et le mythe	29
Suicide public et révolte : un lien structurel	36
Histoires semblables, dénouements différents : la force des dynamiques sociales	44
Martyrs et héros : rhétorique et réalité	57
De la révolte individuelle à l'insurrection collective	64
Auto-immolations et transition	72
Chapitre II	
Au-delà de la Tunisie : l'extension du phénomène, les raisons sociales et culturelles	
« Cette violence est synonyme de rejet, de révolte, de contestation »	84
L'auto-immolation comme <i>fait social total</i>	92
S'anéantir dans les flammes au Maroc et en Algérie	100
L'héritage de la culture du martyr	114
« Je préfère l'enfer de Dieu à l'enfer que m'infligent les hommes »	126
Chapitre III	
Des bonzes aux <i>morts-vivants</i>	
Les modèles « classiques » : Thích Quảng Đức et Jan Palach	135
Banalisation du <i>tremendum</i> ?	145
« Vous ne pouvez pas nous tuer : nous sommes déjà morts »	153
Chapitre IV	
Du Maghreb à l'Europe : migrations réelles et symboliques	
Feu et eau : deux façons de brûler le présent	163
Une insurrection ne suffit pas à ébranler les frontières	173
Les flammes des « martyrs » lèchent l'Europe	184
Quelques histoires italiennes exemplaires	201
Bref épilogue	211
Bibliographie	213

Avant-propos à l'édition française

Lorsque, en 2012, ce livre fut publié, malheureusement seulement en italien (à l'exception de la partie concernant l'Algérie, traduite en français et hébergée par le quotidien algérien *La Nation*, grâce au regretté Djamel Guérid), il n'y avait pas d'autres études ou recherches – et encore moins de caractère comparatif –, ni de rapports ou statistiques sur le phénomène de l'auto-immolation. En particulier, il n'y en avait pas sur la période et la zone auxquelles je m'intéresse : avant tout la Tunisie, en second lieu le Maroc et l'Algérie, enfin, plus marginalement, l'Italie, la France, Israël et la Grèce.

On pensait sans doute que la nouvelle vague de suicides par le feu – non pas, certes, inaugurée, mais du moins favorisée par celui de Mohamed Bouazizi, « l'étincelle de la révolution » - serait éphémère. Il n'en a pas été ainsi, comme je l'avais pressenti dès 2011, de sorte que je m'imposai l'effort d'enquêter sur un sujet ardu et angoissant, et jusque-là quelque peu étranger à mes compétences anthropologiques personnelles.

C'est surtout le cas de la Tunisie qui montre de façon éclatante à quel point la première prévision était erronée. Dans le pays qui a été l'épicentre du « printemps arabe », on assiste encore aujourd'hui à une progression ininterrompue de suicides, y compris des suicides par le feu – modalité aux aspects en même temps sacrificiels et protestataires, ainsi que d'une grande richesse symbolique.

L'année 2015 a été jusqu'ici la pire, d'après le ministère de la Santé, qui a finalement, en février de cette année-là, constitué un *Comité technique de lutte contre le suicide* (dans le même temps, sont aussi

apparues des associations visant à combattre un phénomène si menaçant).

Cette année-là, il y eut 365 cas de suicides, un par jour, desquels au moins 15 % étaient des suicides par auto-immolation. Cette dernière forme de suicide a augmenté au point de figurer à la deuxième place après la pendaison, de sorte que l'année suivante, 2016, a connu le rythme terrifiant d'un suicide par le feu tous les trois jours.

Aujourd'hui encore, tandis que j'écris, prédomine la tendance à « mettre en scène » son auto-sacrifice, en l'accomplissant dans des lieux publics, souvent devant le siège d'institutions considérées comme responsables de sa situation, qu'il s'agisse de chômage, manque de logement, revenu infime, pauvreté absolue, mais aussi d'abus de pouvoir commis par un fonctionnaire, ou de l'indifférence totale des pouvoirs publics face aux luttes et revendications. Ceci confirme la valeur politique, du moins protestataire, et en outre d'une grande richesse symbolique, d'une grande partie des auto-immolations, mais aussi, secondairement, d'autres formes de suicide : par exemple, le 20 octobre 2016, à Kasserine, trente-six jeunes chômeurs en lutte mirent en scène un suicide collectif, en absorbant une grande quantité de somnifères.

En Tunisie, les suicides (en particulier les suicides par le feu) sont toujours de plus en plus nombreux, la plupart du temps dans des secteurs pauvres et délaissés du pays, mais pas uniquement : dans les gouvernorats de Gafsa, Kairouan, Le Kef, Sidi Bouzid – théâtre du suicide par le feu accompli par « l'étincelle de la révolution » - mais aussi dans celui de Bizerte ; pour ne pas parler de celui de Kasserine qui, en outre, détient le triste record des suicides de mineurs. C'est là, en effet, que, au cours du seul mois de mars 2017, cinq garçons de moins de quinze ans, dont un enfant d'à peine huit ans, se sont ôté la vie. Par la suite, le 7 juillet 2017, une jeune fille de quinze ans

d'El Hamma, dans le gouvernorat de Gabès, s'est immolée par le feu parce qu'elle n'avait pas réussi le concours pour l'accès à un *collège pilote*. Ce dernier cas montre à quel point l'auto-immolation s'est répandue et banalisée, de sorte qu'elle ne se présente pas toujours comme un acte conscient de protestation politique, de revendication extrême de sa dignité, de désespoir « crié » en public.

Que tout cela continue à se produire, c'est, parmi d'autres signes, une des nombreuses preuves de l'échec de la « transition », et finalement de la trahison à l'égard du soulèvement populaire qui contraignit le dictateur à la fuite. Certes, il y a bien eu quelques avancées. Entre autres, la nouvelle Constitution : entrée en vigueur en 2014, elle constitue, malgré de graves lacunes et imperfections, - fruit du compromis avec le parti islamiste Ennahdha – un progrès, au moins sur le plan de la garantie formelle des droits individuels et des libertés fondamentales.

En revanche, les profondes disparités régionales, les déjà graves problèmes économiques et sociaux, en particulier le chômage et l'augmentation du coût de la vie, se sont intensifiés du fait de l'inertie et de l'impéritie des gouvernements qui se sont jusqu'ici succédé – à quoi il faut ajouter la fuite des entrepreneurs et capitaux étrangers. Pour ne pas parler des assassinats politiques, sous la forme de l'exécution préméditée, et accomplie par des hommes de main, de Choukri Belaïd (6 février 2013) et Mohamed Brahmi (25 juillet de la même année), deux figures importantes du Front Populaire ; ajoutons enfin, surtout pour l'année 2015, la série d'attentats sanglants portant la signature jihadiste.

Rappelons en outre que, tout de suite après la chute du régime benaliste, le Fonds Monétaire International, les puissances du G8, la Banque Mondiale, ainsi que les États du Golfe, ont, en échange de prêts considérables, imposé à la Tunisie des libéralisations et une

large ouverture aux marchés. Particulièrement néfastes ont été les « réformes » structurelles imposées par le FMI : le Plan d'ajustement structurel, qui comprenait l'augmentation de taxes et impôts, le blocage des salaires, la révision de la protection sociale ; le gel de la Caisse de Compensation, qui stabilisait les prix des produits de base, enfin la dévaluation drastique du dinar.

Sur le plan aussi des appareils judiciaire et répressif, les changements sont plutôt modestes. Il suffit de considérer les nombreux procès pour délits d'opinion, qui se soldent parfois par des condamnations assez lourdes ; pour ne pas parler de la violence et de l'arbitraire des forces de police dans la répression des manifestations et surtout des révoltes spontanées – ces dernières étant une donnée endémique et irréductible du paysage social tunisien.

Toutefois, la Tunisie reste le seul pays dans lequel le « printemps arabe » ne soit pas devenu un sombre hiver. En effet, malgré les dérives autoritaires, en particulier du gouvernement actuel et des institutions mentionnées, ce pays se distingue par sa réactivité démocratique, son sens de la participation citoyenne, son activisme social et politique.

En ce qui concerne le Maroc, c'est surtout à partir de 2016, en particulier à partir du mois d'avril, que les auto-immolations se sont multipliées, jusqu'à atteindre un rythme hebdomadaire. Dans ce pays aussi, cette façon si atroce de s'ôter la vie ou de tenter de le faire est devenue un moyen, de plus en plus spectaculaire, de contester des actes, comportements, décisions de pouvoirs publics, en particulier administratifs. La spécificité marocaine réside dans le fait que le suicide par le feu, naguère pratique principalement masculine, est en voie de féminisation. Et si, tout d'abord, elle concernait surtout des jeunes, elle tend aujourd'hui à se répandre dans d'autres classes d'âge.

Exemplaire, et pas seulement parce qu'accomplie en public par une femme, est l'auto-immolation, à l'issue fatale, qui s'est accomplie à Kénitra, le 9 avril 2016 : de la même façon que Bouazizi, Fatiha, une femme de quarante-deux ans vendeuse ambulante de pâtisseries faites à la maison, n'a pas supporté l'humiliation infligée par des policiers locaux qui lui avaient confisqué sa marchandise (d'une valeur d'à peine trois euros), après l'avoir maltraitée et giflée. Pendant que les flammes enveloppaient son corps, un des policiers filmait cette scène effroyable avec un portable.

Pour ce qui est de l'Algérie, où les suicides par le feu semblaient nettement en baisse, ils connaissent, dans les années les plus récentes, une nouvelle augmentation dans les régions les plus diverses du pays. Il suffit de mentionner le fait qu'en un seul jour, le 26 octobre 2017, quatre jeunes, de trois provinces (wilayat) différentes se sont auto-immolés. Parmi eux, une étudiante de dix-neuf ans de Guelma, qui a mis en scène son auto-immolation devant le siège du pôle universitaire « Soudani Boudjemâa » de la même wilaya, avant de succomber quelques jours plus tard.

Même si les proportions du phénomène ne sont pas comparables avec celles de ces trois pays maghrébins, en particulier de la Tunisie, la France et l'Italie ont vu aussi des cas de suicides ou de tentatives de suicides par le feu dans les années qui ont suivi 2012. Quand on dépouille les faits divers tirés des journaux, on se rend compte qu'en Italie, pays qui a pourtant un taux de suicide relativement bas, au moins dix personnes se sont ôtées la vie dans les flammes, ou ont tenté de le faire, au cours de l'année 2017. Une donnée à souligner, c'est que, parmi elles, dix étaient des femmes.

Certes, parmi ces cas, tous ne peuvent pas être classés comme suicides ou tentatives de suicides de protestation. C'est en tout cas très net pour celui qui a pour protagoniste et victime une femme de

46 ans qui, le 27 juin 2017, à Turin, s'est aspergée de liquide inflammable et y a mis le feu devant les guichets d'un bureau de l'INPS (Institut National de Prévoyance Sociale) : victime d'un licenciement à effet immédiat cinq mois auparavant, elle n'avait pas encore réussi à obtenir l'allocation-chômage. Bien que très gravement brûlée, elle réussira à survivre, mais pas à obtenir cette allocation.

En ce qui concerne l'année 2018, un cas récent a un caractère maximal d'exemplarité. Le 6 juin, Mimmo Mignano, ancien ouvrier de FIAT à Pomigliano d'Arco, syndiqué, très actif, avec une forte conscience politique, s'enchaîne et menace de se sacrifier devant la maison de Luigi Di Maio, ministre et vice-président du Conseil des ministres du gouvernement Ligue-Cinq Étoiles. La tentative d'auto-immolation, contrecarrée à un stade précoce, est une étape dramatique dans la longue bataille, y compris juridique, qu'il mène toujours avec quatre collègues, pour revendiquer le droit d'être réintégré dans l'usine. En fait, mis à la *cassa integrazione* (assurance de chômage partiel ou technique) comme d'autres collègues, les cinq ont ensuite été licenciés en 2014 pour avoir exposé en signe de protestation, devant les portes de l'usine, un mannequin pendu représentant le PDG de l'entreprise. Et ce, en souvenir de trois de leurs collègues, qui sont morts par suicide après de longues années de *cassa integrazione* à zéro heure (chômage total).

En guise de conclusion : le but de cette préface à l'édition française est seulement de mettre à jour – même de façon synthétique et nécessairement incomplète – l'essai publié en 2012. Quant à l'analyse et aux tentatives d'explication du sens des auto-immolations, dont les différents contextes sont restitués, et en premier lieu le contexte tunisien, elles étaient largement présentes dans l'édition italienne et apparaissent toujours, me semble-t-il, comme vraisemblables et fondées.

Prologue

Dans l'introduction à l'ouvrage *Les causes du suicide*, Maurice Halbwachs (1930 : 15) écrivait qu'une recherche sur le suicide se limitant à la description des coutumes, des croyances, des manières d'être et d'agir dans une certaine région, sans s'appuyer sur des données quantitatives sur le phénomène suicidaire, reste imprécise et ne conduit qu'à des conclusions incertaines.

En ce qui concerne, toutefois, notre sujet de recherche principal, il n'existe pas de statistiques ou d'études épidémiologiques à échelle nationale ; et l'ensemble de cas sur lequel nous fondons notre description et nos fragments d'analyse est en majeure partie tiré des faits divers, et, pour une petite partie, des quelques faits dont nous avons une connaissance directe pour en avoir interrogé les témoins. Quant au rappel méthodologique de Halbwachs, il faut dire avant tout que nous ne parlerons pas ici du phénomène suicidaire en général, mais de cette forme particulière qu'est *l'auto-immolation publique*, démonstrative ou de protestation, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, en particulier dans la Tunisie d'avant et d'après la Révolution du 14 janvier¹, mais aussi dans d'autres pays du Maghreb

¹ La définition du caractère du processus qui va de l'insurrection populaire qui a provoqué la chute du régime du président de la République Zine el Abidine Ben Ali à la phase actuelle dite de transition est controversée, et demanderait une longue discussion, qu'il n'est pas possible d'aborder ici. En Tunisie, certains des protagonistes mêmes de l'insurrection continuent à utiliser le terme de révolution, tandis que d'autres se demandent s'il ne s'est pas plutôt agi d'un soulèvement populaire plus puissant et étendu que d'autres. De fait, une révolution au sens propre implique la création d'institutions d'autogouvernement et, en tout cas, le démantèlement des structures et institutions oligarchiques et autoritaires. Bien qu'avec la fin du régime de Ben Ali se soient produites de nombreuses ruptures – depuis les premières élections démocratiques jusqu'à une participation politique et une prise de parole inédites –, non seulement les vieilles

traversés par des révoltes sociales et des mouvements de protestation, de même qu'en Israël et dans quelques pays européens frappés par les effets de la crise financière et économique.

Notre base empirique n'est pas non plus une recherche de terrain à proprement parler, comme cela conviendrait à une anthropologue, même si, pour compenser ce manque, il y a une connaissance générale de la société tunisienne acquise sur place. En réalité, il n'y a ni "terrain" ni "observation participante", à notre avis, qui puisse éclairer un tel "objet", si l'on n'a pas d'abord recueilli patiemment, comme nous l'avons fait, un large ensemble de faits qui serve avant tout à montrer l'importance de ce phénomène social en Tunisie et dans d'autres pays du Maghreb², et à le faire sans amoindrir leur dimension individuelle.

S'occuper d'un sujet aussi épineux, aussi peu exploité, aussi dénué de données statistiques et d'autres bases empiriques est un choix téméraire qui conduit à adopter une approche et un style non conventionnels. C'est pourquoi ce travail est hybride et hétérodoxe, même dans sa forme et sa structure. Par exemple, il pourrait sembler hors sujet de consacrer deux paragraphes au phénomène de masse de l'émigration "clandestine" en provenance des pays du Maghreb et en particulier de Tunisie, si la *harga* (ou *harqa*)³ n'était pas une autre

organisations et relations sociales perdurent, mais il n'y a même pas eu une réforme substantielle des appareils répressif et judiciaire.

2 Ici et ailleurs nous voulons parler du Maghreb au sens strict, c'est-à-dire la zone qui comprend le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

3 *Harga* (ou *harqa*) est le substantif qui, venant du verbe de l'arabe classique *harrāqa* (« brûler »), désigne l'acte et le phénomène de l'émigration dite clandestine. Pour l'étymologie et le sens des termes associés – *harrāq/harrāga* ou, sous la forme en usage dans les pays du Maghreb, *harrag/harraga* -, voir la p. 139. Nous utiliserons désormais, le plus souvent, *harrag/harraga*, qui est un compromis entre la translittération conforme

façon, symétrique de l'auto-immolation, de "brûler" un présent intolérable et fermé au futur (Alaa, 2012).

Et à propos de style : le choix de dissimuler la voix de l'autrice derrière la première personne du pluriel - ce qui produit habituellement un effet d'impersonnalisation ou d'affirmation de sa prétendue autorité - a pour but d'atténuer le risque d'un excès d'implication émotionnelle dans une question qui est même le seul problème philosophique vraiment sérieux, pour paraphraser Albert Camus (1942). Inversement, nous n'avons en aucune façon dissimulé notre point de vue politique au sens large et notre expérience en tant qu'activiste et anthropologue engagée qui ont guidé ces fragments d'analyse ; nous n'en avons pas moins cherché, dans le même temps, à procéder avec la plus grande rigueur possible, malgré les limitations imposées par le manque de sources statistiques et de recherches d'autres auteurs.

Pour désigner la mort volontaire, publique, de dénonciation et de protestation par le feu, nous avons jusqu'ici utilisé le terme d'auto-immolation, désormais habituel dans la littérature scientifique et même dans le lexique journalistique francophone et anglophone (mais pas en italien). Il convient en passant de rappeler qu'"immolation"- qui vient de l'étymon latin *mola* (qui a pour origine *molere*, "broyer") - se réfère à l'usage des prêtres de consacrer les victimes, avant de les tuer, en posant sur leur tête la *mola salsa*, composée d'épeautre grillé et broyé, mélangé avec du sel. "Immolation" est donc synonyme de sacrifice sanglant : cela signifie littéralement l'acte de sacrifier un être vivant - humain ou non humain - en l'honneur ou en faveur d'un esprit ou d'une divinité.

aux normes scientifiques internationales et *harrag/harraga*, habituellement utilisés par des journalistes et blogueurs, mais aussi par des chercheurs maghrébins.

Il est significatif que l'on ait adopté ce terme - et non, par exemple, "autocrémation" -, pour désigner le suicide par le feu et *seulement* cette modalité de mort volontaire. Cela veut dire que, délibérément ou non, l'acte de se transformer en torche humaine a été compris comme l'auto-*sacrifice* par antonomase de qui s'est *consacré* à une cause : sacrifice paradoxal puisque le martyr est en même temps prêtre et victime sacrificielle (Girard, 1972). Tout aussi important est le fait que, tandis que l'acte de se donner la mort par le feu a une histoire assez ancienne - dans certains pays asiatiques, il est pratiqué dans des milieux bouddhistes au moins depuis le V^e siècle (Benn, 2007) -, en Occident, le mot "auto-immolation" ne commence à s'utiliser pour désigner la mort volontaire dans les flammes qu'à partir des années 60 du XX^e siècle, dans le cadre de la vague de suicides de protestation ou explicitement politiques contre la guerre du Viêt-Nam, puis contre l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie, c'est-à-dire les deux cycles les plus importants, ou du moins les plus connus, de suicides publics par le feu et *pour une cause*, sur lesquels nous nous arrêterons au troisième chapitre.

En revanche, nous ne nous arrêterons pas, pour des raisons qui concernent l'économie du discours, sur les vagues d'auto-immolation qui, surtout à partir de 2010, traversent l'Inde et le Tibet, et qui mériteraient pourtant une esquisse d'analyse, au moins de type comparatif.

Malgré le manque de statistiques, la série actuelle de torches humaines, en particulier en Tunisie - mais aussi dans d'autres pays du Maghreb et du Machrek, et plus généralement du Sud globalisé - se présente comme un fait d'une dimension considérable, et, en tout cas, si significatif socialement et symboliquement qu'il aurait suffi d'un petit nombre de torches humaines pour nous pousser à chercher à le comprendre et l'analyser. Exhiber en public son corps dévoré par

les flammes, pour témoigner, revendiquer, protester, dénoncer, ce n'est pas là chose qui puisse être simplement inventoriée comme une manière parmi d'autres pour les êtres humains de se donner la mort. Ce n'est pas seulement un choix tragique, ce n'est pas seulement le geste qui accomplit, au fond, une certaine transfiguration héroïque d'une personne du commun. C'est aussi un acte riche de dimensions et de significations sociales, psychologiques, politiques, symboliques, parfois même religieuses ou en tout cas propres à laisser entrevoir une conception transcendante de la vie et de la mort. Bref, c'est un *fait social total*, c'est-à-dire un de ces événements, pratiques, institutions déterminants de la réalité humaine qui impliquent la pluralité et l'ensemble des expressions du social au sens large. La formule, dont on a abusé mais qui est toujours efficace, remonte, comme on le sait, au sociologue et anthropologue Marcel Mauss (1923-1924). Il faut rappeler que Mauss est aussi l'auteur, avec Henri Hubert, de *l'Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* (1899), qui se trouve à l'arrière-plan de notre réflexion : l'auto-immolation, de fait, a un aspect sacrificiel qui ne concerne pas seulement l'étymologie du mot.

Si, en plus, comme dans le cas de la Tunisie, les auto-immolations publiques, à partir de la plus célèbre et symbolique, celle de Mohamed Bouazizi, surviennent dans le cadre d'un soulèvement social et politique qui conduit à la chute d'un régime despotique ou dictatorial, et se poursuivent dans le contexte de la transition, il est encore plus justifié de vouloir en rechercher les significations, les circonstances, les raisons. Si, surtout, comme nous le montrerons mieux plus loin, il semble qu'il n'y ait pas de discontinuité entre la révolte spontanée et l'auto-immolation, de sorte que la seconde apparaît même *comme une des formes du conflit social*, on comprend bien pourquoi on peut

vouloir chercher à découvrir, suivant un paradigme indiciaire⁴ - pour utiliser encore une formule conventionnelle -, ce qui "brûle" réellement dans la société, quelle force de destruction peut bien agir pour pousser un certain nombre d'êtres humains à choisir de se faire dévorer par les flammes.

Outre le lien entre révolte spontanée et suicide public, un autre des thèmes explicites qui reviennent dans beaucoup des nombreuses histoires d'auto-immolation que nous avons recueillies, a à voir avec le sujet de la *dignité*. Ce thème, qui unit presque des faits survenus dans les contextes les plus différents - du Maghreb à l'Europe et à Israël -, nous fait penser que ce qui pousse vers le mode de suicide le plus spectaculaire, ce sont souvent les blessures infligées à la dignité personnelle, la frustration et le ressentiment qui en découlent, et, donc, l'intention de défier le pouvoir, représenté, selon les cas, par des autorités de niveau supérieur ou modeste.

En affrontant l'entreprise d'analyser un tel "objet", nous avons fait référence aux deux œuvres sociologiques les plus classiques sur le suicide, celles d'Emile Durkheim (1897) et de Maurice Halbwachs (1930), pour en accueillir au moins deux des idées fondamentales : celles de la production sociale des suicides, et des courants suicidogènes, toujours actuelles, nous semble-t-il, au-delà de quelque excès d'objectivisme sociologique, sinon de déterminisme, qui caractérise surtout le premier auteur. Toutefois, nous avons cherché à les articuler avec le principe de la singularité de chaque acte suicidaire, qui renvoie toujours à la personnalité et à la biographie de chacun/e, et, donc, à sa façon particulière de vivre la souffrance sociale et psychologique.

4 C'est la formule mise en circulation par Carlo Ginzburg dans un ouvrage de 1979.

À propos de Durkheim, il y a aujourd'hui des sociologues qui considèrent sa théorie presque totalement dépassée, impropre à comprendre le phénomène de la mort volontaire telle qu'elle se manifeste à notre époque (Barbagli, 2010). Il ne fait pas de doute que certains des présupposés théoriques et des conclusions du grand maître de la sociologie apparaissent aujourd'hui comme des limites, qui découlent soit d'une raison évidente, à savoir qu'il analyse le suicide tel qu'il se présente à la fin du XIX^e siècle, soit de sa conception de la société comme un fait moral qui précède les individus, et de l'idée évolutionniste du passage unilinéaire de sociétés simples et homogènes à des sociétés complexes et différenciées. Reste néanmoins, à distance de plus d'un siècle, son extraordinaire leçon sur le suicide comme fait "éminemment social". Inversement, il est des théories récentes incapables de tenir une seule année face à l'épreuve de la réalité. Par exemple, ceux qui soutiennent que la mort volontaire, surtout si elle est publique et de protestation, serait étrangère aux "sociétés islamiques"⁵, si ce n'est sous la forme de l'attentat suicide, et que l'auto-immolation serait une coutume typique, sinon exclusive, des "sociétés asiatiques", ont reçu un démenti éclatant du fait de la révolution tunisienne, inaugurée par le suicide par le feu d'un marchand ambulant pauvre, une des nombreuses torches humaines qui ponctuent le paysage des pays maghrébins et d'autres à majorité musulmane.

Pour essayer de comprendre le phénomène des auto-immolations en Tunisie et dans d'autres pays du Maghreb, on ne peut que procéder par approximation, et, ce, pas seulement à cause de l'absence, déjà

⁵ En Italie, c'est une expression courante, probablement empruntée à l'anglais, utilisée non seulement par des profanes et des journalistes, mais même par des chercheurs, pour désigner, de façon incorrecte, des pays et sociétés à majorité musulmane.

évoquée, d'une solide base empirique. Le décrire, tenter de le déchiffrer et de l'analyser pour un public de lecteurs, c'est - et aurait de toute façon été - discourir au bord de l'abîme, aux limites de ce qu'on connaît et de ce qui est connaissable. En fait, bien que ce soit la façon la plus spectaculaire, donc la plus publique, de dénoncer, protester et se révolter aux dépens de sa vie, le choix de se donner la mort de la manière la plus douloureuse et horrible laisse une large marge irréductible à l'analyse. Dans ce cas, accepter l'opacité partielle de l'"objet" sur lequel on prétend enquêter est un acte d'humilité et de respect.

On pourrait avancer une hypothèse : si ce phénomène nous paraît si dramatique et en augmentation, ne serait-ce pas seulement parce que, aujourd'hui, les médias en parlent (même avec les graves carences que nous signalons plus loin) ? C'est l'argument qu'invoquent habituellement ceux qui, au Maghreb comme en Europe, tendent à atténuer ou à nier l'émergence sociale de ce type de suicides. Comme nous l'avons écrit ailleurs à propos du rôle des médias dans la construction du racisme (Rivera, 2009), il est vrai qu'ils ont l'habitude de procéder, pour d'autres sujets également, selon un schéma constant : une première information-modèle considérée comme frappante, c'est-à-dire capable d'émouvoir l'opinion publique dans la mesure où on la suppose liée à des angoisses sociales, est utilisée pour construire un *genre*, grâce à la sélection d'événements susceptibles de configurer une série homogène, donc thématizable comme *phénomène* ou *fait émergent*.

Mais il est tout aussi vrai que le genre médiatique des suicides démonstratifs, de protestation, à motivation politique ou socio-économique manifeste, peut être minimisé ou censuré ou bien peut disparaître inopinément, après avoir été construit et proposé au

public, si les pouvoirs du moment décident qu'il est inopportun d'en parler : pour éviter d'alarmer les citoyens, de donner une image négative de son pays et de ses gouvernants, de favoriser des processus imitatifs, et même, en ce qui concerne les pays du Maghreb, de laisser se diffuser l'information sur les révoltes qui éclatent habituellement après une auto-immolation publique.

C'est ce qui se produit probablement aujourd'hui, surtout en Tunisie. L'épisode le plus récent ayant reçu un certain écho médiatique est celui du 11 mai 2012, survenu sur le marché de Moncef Bey à Tunis, dont nous parlons au troisième paragraphe du troisième chapitre. Il est vraisemblable que les désordres qui ont suivi cette auto-immolation et l'implication supposée du ministère de l'Intérieur dans l'incendie qui a, quelques jours après, détruit une grande partie du marché, ont suggéré aux autorités, et donc aux médias, de mettre une sourdine à ce genre d'informations. Depuis lors et jusqu'au 24 août, alors que nous mettons un point final à notre manuscrit, il y a sur la toile quelques traces de trois épisodes. Le premier remonte au 15 juin : ce soir-là, dans une localité du district de Jammel dans le gouvernorat de Monastir, un jeune homme tente de s'immoler et est sauvé in extremis par des agents de police⁶. Aucun autre détail, pas même le nom, ne nous est restitué par l'unique source. Le deuxième épisode est survenu le 27 juillet 2012 à Ben Gardane, localité du Sud, à la frontière avec la Libye : un jeune encore, resté anonyme, s'enflamme et meurt avant d'arriver à l'hôpital. Selon la sèche information donnée en ligne par un seul site, qui la reprend de Facebook, il s'est agi d'un geste de désespoir et de protestation : le

⁶ *Monastir : un citoyen sauvé d'une tentative d'immolation*, Tuniscope, 16/6/2012 : <http://tuniscope.com/index.php/article/14162/actualites/bien-etre/monastir-immolation-160513>

suicidé, qui souffrait d'une grave maladie, n'avait pas de ressources pour s'assurer les soins médicaux qui lui étaient indispensables⁷. Le troisième épisode, que nous rapportons au deuxième paragraphe du quatrième chapitre, a comme protagoniste un énième jeune au chômage, cette fois originaire d'une commune rurale du gouvernorat de Mahdia. Il faut noter que ce jeune, lui aussi resté anonyme, s'immole, avec une issue fatale, le 15 août 2012, pendant le Ramadan et quelques jours seulement avant la fête de l'Aïd el-fitr, qui conclut solennellement le mois de jeûne. Preuve que le désespoir social est bien plus fort que les règles et traditions religieuses.

Malgré la manipulation ou la censure des médias, une torche humaine est une torche humaine. On peut l'ignorer ou l'occulter, comme l'ont souvent fait dans le passé les médias tunisiens au service du régime. On peut l'amoinrir, comme le font encore certains médias, conventionnels ou non. On peut, inversement, mettre l'accent sur l'information et extrapoler sur les détails, les circonstances, les raisons. Mais on ne peut pas inventer de toutes pièces un corps qui brûle sur la scène publique.

De ces corps qui brûlent le désespoir, la mort sociale et le sentiment d'impuissance, *singuliers* malgré le caractère sériel qu'a pris ce phénomène dans les pays du Maghreb, et de leurs subjectivités respectives, encore assez puissantes malgré tout pour choisir la façon la plus publique et atroce de se donner la mort, nous ne connaissons que les détails que nous rapporte la rubrique des faits divers.

⁷ Tunisie. Un homme s'est immolé par le feu à Ben Gardane, Kapitalis, 27/7/2012 : <http://www.kapitalis.com/proximite/53-societe/11033-tunisie-un-homme-sest-immole-par-le-feu-a-ben-gardane.html>

Toutefois, en parler à travers un ensemble de cas recueillis en dépouillant les journaux et les sites informatiques n'est pas seulement un choix obligé, dans l'absence d'autres sources, et dans la mesure où il s'est avéré assez pénible d'interroger les survivants, et les proches de ceux qui ont réussi dans leur entreprise de mourir dans les flammes. C'est aussi la tentative de soustraire ces singularités à l'oubli et à un anonymat paradoxal, pour leur restituer, quand c'est possible, sinon la biographie, du moins le nom, les circonstances et les motifs manifestes de leur geste extrême.

Afin d'accomplir ce projet, nous avons choisi de courir le risque de l'anecdotique, en intégrant dans le texte les cas individuels d'auto-immolation, pour en faire découler les fragments d'analyse que nous proposons. Traiter ce sujet nous a en outre permis de raconter "par le biais" l'insurrection tunisienne, la fin du régime benaliste et la transition, à travers les torches humaines qui en ponctuent le parcours : feux qui ont allumé et généralisé l'insurrection populaire, mais aussi signaux lumineux qui indiquent les côtés obscurs du chemin post-révolution. C'est un choix qui, peut-être, nous évitera la tentation d'idéaliser ou d'idéologiser un événement qui a été à coup sûr un tournant radical, pour employer un autre terme conventionnel, mais dont l'issue est assez incertaine et le parcours ardu et tortueux, comme c'est le cas de toutes les transitions. Comme l'écrivait lucidement, il y a de longues années, Victor Serge dans ses mémoires (1951/2008 : 141), réfléchissant sur la révolution soviétique :

Une révolution ne peut être considérée comme un bloc que de loin ; vécue, elle peut être comparée à un torrent qui entraîne violemment avec lui, mélangés, le meilleur et le pire et emporte forcément avec lui de véritables courants de contre-révolution. Elle est amenée à recueillir

les vieilles armes du vieux régime, et ces armes sont à double tranchant.

Ce n'est pas seulement du fait d'une suggestion due à la familiarité avec le symbolique que nous proposons le parallèle suivant : en Tunisie, la révolution et la contre-révolution se manifestent toutes deux par un acte suicidaire. Si le processus qui mène à l'effondrement du régime despotique -selon certains, dictatorial au sens propre⁸ - s'accélère après l'auto-immolation publique de Mohamed Bouazizi, qui sera par la suite choisi comme événement inaugural, la contre-révolution, qui n'a jamais cessé de menacer la transition, se manifeste dans toute sa gravité en coïncidence avec le suicide d'un blogueur, Karim Alimi, une des voix de l'opposition au régime benaliste et de la Révolution du 14 janvier. Alimi se suicide dans la nuit du 15 au 16

8 Selon certains auteurs et autrices, en particulier Béatrice Hibou (2006), ce qui explique la durée du régime de Ben Ali et sa solidité relative, ce sont surtout ses politiques économiques et l'État-providence, qui avaient produit, de façon diffuse, une acceptation ou obéissance volontaire au régime. Ce serait là le résultat, non pas d'un contrôle total, absolu et structuré de la part du pouvoir central, mais bien d'un système complexe de relations, y compris interpersonnelles, d'accords et de dépendances réciproques entre acteurs multiples. En effet, le régime avait réussi, à travers les organisations et associations nationales et locales les plus variées, les comités de quartier et les structures d'assistance sociale, à impliquer et à encadrer les individus, et en même temps à les surveiller. Hibou nie donc qu'on puisse parler de dictature. En revanche, à notre avis, sa théorie n'invalide pas du tout la thèse de ceux, dont l'autrice, qui soutiennent que le régime benaliste constituait un pouvoir dictatorial, elle la renforce plutôt. En fait, au moins pour les aspects analysés par Hibou, le benalisme ressemble aux régimes mussolinien et hitlérien, qui avaient justement obtenu le consensus d'une bonne partie des populations grâce à des politiques sociales complexes et cohérentes, à l'implication des individus dans des associations de toutes sortes et pour tous les âges, à la garantie d'un certain bien-être matériel pour les classes moyennes (Rivera, 2011a).

juin 2012. Selon des témoins, il était angoissé par le destin de la transition⁹.

Son acte, qui, étrangement, n'aura qu'un écho assez faible dans le monde des cyberactivistes tunisiens, survient au sommet d'une vague de désordres, violences de rue, assauts à des sièges d'institutions officielles, syndicales, politiques, exécutés par des bandes de salafistes jihadistes et de délinquants de droit commun, les uns financés par l'Arabie Saoudite, les autres à la solde, dit-on, de personnages de l'ancien régime. Ce nouveau cycle de violences, qui rend encore plus sombre l'ombre lugubre qui s'étend sur la transition tunisienne, s'inaugure avec la destruction de certaines œuvres d'art exposées au Palais El Abdellia, à La Marsa, près de Tunis, et que les salafistes avaient condamnées comme sacrilèges. Au lieu de stigmatiser cette action illégale et violente et d'en dénoncer les auteurs, les ministres de l'Intérieur et des Affaires religieuses, appartenant tous deux à Ennahdha¹⁰ - le parti islamiste, dit modéré, qui domine la coalition à trois, avec le CPR et Ettakatol¹¹, du gouvernement provisoire conduit par Hamadi Jebali - confirment l'accusation de blasphème (Ben Achour-Abdelkéfi, 2012). Même le ministre de la Culture, l'indépendant et laïque Mehdi Mabrouk, sociologue des migrations, s'empresse d'ordonner la fermeture de

9 Tunisie - Suicide de l'activiste Karim Alimi, Business News, 17/6/2012
<http://www.businessnews.com.tn/article,520,31754,1>

10 Autre translittération : Al-Nahdha.

11 Le CPR (Congrès pour la République), auquel appartient le président de la République de la transition, Moncef Marzouki, et Ettakatol, dit aussi *Forum démocratique pour le travail et les libertés*, se définissent tous deux comme des partis laïques et de centre-gauche.

l'exposition et du Palais et de dénoncer les artistes et les organisateurs, invoquant lui aussi le délit de blasphème¹². L'incident est utilisé par le gouvernement pour effectuer un tour de vis supplémentaire et relancer la propagande contre les ennemis de l'islam et les « extrémistes de droite et de gauche »¹³.

Le 1er août 2012, le parti islamiste présente à l'Assemblée Nationale constituante, où il a la majorité, un projet de loi visant à criminaliser et punir d'une peine de prison de jusqu'à deux ans toute espèce d'offense – de la profanation à la dérision – dirigée contre les symboles, les dogmes, les interdits, les choses et les personnages sacrés, en premier lieu de l'islam, mais aussi des autres religions abrahamiques : Dieu et Mahomet, tous les prophètes et les livres sacrés, les mosquées, les églises, les synagogues...¹⁴.

Si ce texte était approuvé, bien que liberticide et contraire au droit international¹⁵, il ne ferait que sanctionner et légitimer une pratique actuellement suivie. Rappelons qu'en 2012, deux jeunes de Mahdia,

12 H. BEN NACEUR, Tunisie : Ali Laarayedh accuse des extrémistes, des groupes de criminels et des partisans de l'ancien régime d'être derrière les actes de violence des derniers jours, *Tunisie Numérique*, 13/6/ 2012, <https://bit.ly/2w9U9yS>

13 H. BEN NACEUR, Tunisie : Les trois présidences dénoncent l'atteinte au sacré et accusent des groupes extrémistes de menacer les libertés, *Tunisie Numérique*, 13/6/2012, <https://bit.ly/2BLFXRX>

14 *Tunisie : un projet de loi islamiste pour punir l'atteinte au sacré*, *Le Monde.fr*, 1/8/2012, <https://lemde.fr/2o8xXRI>

15 Voir à ce propos le communiqué du 14 août 2012 signé par les associations FIDH (Fédération Internationale des ligues des droits de l'homme, LDTH (Ligue tunisienne des droits de l'homme), CNLT (Conseil national pour les libertés en Tunisie) et ATFD (Association tunisienne des femmes démocrates) : <http://www.fidh.org/Tunisie-Des-libertes-fondamentales>

Jabeur Mejri et Ghazi Béji, ont été condamnés en première et deuxième instance -respectivement le 28 mars et le 25 juin – à sept ans et demi de prison et à une amende de 1 200 dinars [400€] pour avoir posté sur leurs pages Facebook des textes et images considérés comme blasphématoires. Quelques jours après la condamnation en première instance des deux jeunes, Adnan Mancer, porte-parole officiel du Président de la République, le laïque Moncef Marzouki, opposant historique au régime benaliste et défenseur actif des droits de l'homme, s'était empressé d'approuver la condamnation dans une interview à *l'Associated Press*¹⁶. Béji, condamné par contumace pour les mêmes accusations que Mejri - trouble à l'ordre public et atteinte à la morale – avait réussi à se soustraire par la fuite à la détention préventive. C'est le premier réfugié à s'être enfui de la Tunisie post-révolution, qui a obtenu l'asile politique en Roumanie.

Ce qui s'est produit le 13 juillet 2012 est encore plus propre à représenter symboliquement la contre-révolution, ou du moins la confiscation du soulèvement populaire. À la suite d'un banal différend avec un fonctionnaire du tribunal de Sidi Bouzid, où elle s'était rendue pour signer des documents, Manoubia Bouazizi, mère de Mohamed, l' « étincelle de la révolution », est poursuivie et incarcérée dans la prison de Gafsa sur ordre d'un procureur adjoint de la République¹⁷. Elle est libérée une semaine plus tard, mais après avoir été condamnée à quatre mois de prison avec sursis pour outrage à agent

16 B. BEN BOUAZZA, Tunisia chief backs conviction for Islam insult, Associated Press, 6/4/2012, in: <http://www.guardian.co.uk/world/feedarticle/10183165>. Voir aussi : B.C. LOTFI, Tunisie : 7 ans de prison pour les caricatures du Prophète, 7/6/2012 <https://bit.ly/2wf1ehl>

17 La mère de Mohamed Bouazizi, en détention préventive, TAP-Tunisie, 13 /7/ 2012 : <https://bit.ly/2MAcmQw>

de l'État et trouble à l'ordre public¹⁸. Si elle n'était pas absolument réelle, cette cruelle et paradoxale démythification du « Martyr » de la Révolution du 14 janvier pourrait être l'incipit d'une fiction littéraire sur le destin malheureux des insurrections populaires. En outre, le fait qu'aujourd'hui encore on puisse subir la détention préventive pour de telles accusations révèle à quel point les normes et surtout les structures profondes des relations de classe, de statut et de pouvoir dans la Tunisie de la transition ont peu changé (Ben Mabrouk, 2012).

En réalité, aucune réforme démocratique authentique n'a été réalisée au cours des gouvernements provisoires qui se sont succédé jusqu'aux élections pour l'Assemblée Nationale constituante, le 23 octobre 2011, qui étaient les premières élections libres depuis 1956, date de l'Indépendance.

Aujourd'hui encore, le gouvernement de transition constitué à la suite des élections, qui ont vu la victoire écrasante d'Ennahdha, qui y est hégémonique, n'arrive pas à prouver sa volonté de se libérer de l'héritage de l'ancien régime. En même temps, le parti islamiste avance des propositions pour la nouvelle constitution qui visent à réduire à néant les conquêtes remontant au réformisme de Bourguiba, surtout dans le domaine de la laïcité et de l'égalité entre les genres, sanctionnée par le Code du statut personnel, le plus avancé du monde arabe¹⁹. Et ce, malgré le rôle important qu'ont joué

18 Y. BELKHIRIA, Tunisie : Manoubia Bouazizi condamnée à quatre mois de prison avec sursis, Tunisie Numérique, 20 /7/ 2012 : <https://bit.ly/2Myp2Hx>

19 Rappelons que le Code, promulgué un an après l'Indépendance, abolissait la polygamie, la répudiation, le mariage forcé, légalisait le divorce, réduisait la dot à 1 dinar symbolique et accordait aux femmes le droit de vote – bien avant la Suisse, où il ne sera introduit au niveau fédéral qu'en 1971, et le Portugal, qui attendra encore trois ans. Par la suite, en 1973, les Tunisiennes obtiendront aussi la dépénalisation définitive de l'avortement.

tant de femmes tunisiennes au cours du soulèvement populaire et qu'elles jouent toujours dans la phase de transition : l'activisme social et politique, qui, malgré tout, marque encore cette phase, voit la contribution décisive de la participation féminine.

Il faut ajouter que, jusqu'ici, les appareils répressif et judiciaire n'ont pas été épurés, pas même des éléments les plus compromis dans la répression des opposants. Rappelons en passant que sous Ben Ali, le pléthorique appareil de sécurité – constitué non seulement par la police et les services de renseignement, mais aussi par la garde présidentielle et par un nombre indéfini de milices paramilitaires – avait réussi à infiltrer tous les milieux, même à l'étranger, exerçant un contrôle capillaire et créant un climat de terreur diffuse (Ben Sedrine, Mestiri, 2011). Ajoutons à cela que l'ex-parti unique, le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique) est encore bien implanté non seulement dans les appareils de sécurité mais aussi dans les réseaux médiatiques et les systèmes financiers.

En conséquence de tout cela, les pratiques de répression violente des manifestations – comme nous avons pu le constater directement – sont encore habituelles, de même que les arrestations illégales, la détention dans des prisons secrètes, et même le viol et la torture, qui peut aller jusqu'à la mort, des personnes arrêtées et incarcérées. La liberté d'expression, de manifestation et de la presse n'est que de façade, avec quelques exceptions secondaires. Les inégalités sociales et les déséquilibres régionaux deviennent de plus en plus aigus. La misère, la précarité et le chômage continuent à frapper, et plus lourdement, une bonne partie de la population. En outre, on n'a même pas mis en discussion le système qui caractérisait la politique économique et sociale de l'ancien régime, ultra-libéral et en même temps protectionniste : un protectionnisme *sui generis*, au bénéfice

des pratiques de corruption, d'appropriation et de rapine suivies par l'insatiable clan benaliste.

En conclusion, il nous semble que le phénomène des auto-immolations, en apparence marginal et secondaire, révèle beaucoup des maux, des ambivalences et des contradictions de la société tunisienne, mais aussi d'autres sociétés du Maghreb, du Machrek, du Sud globalisé, de l'Europe elle-même, chacune avec son histoire particulière, mais toutes frappées sinon dévastées par les effets du néolibéralisme et de la crise du capitalisme en putréfaction, bien évidents non seulement sur le plan économique et social, mais aussi sur celui des relations entre le pouvoir, les institutions et les citoyens. C'est pourquoi, tout en consacrant une grande partie de la description et de l'analyse au contexte tunisien, nous proposons quelques comparaisons avec le Maroc et l'Algérie, avec la France et l'Italie, en réservant quelques passages à la Grèce et à Israël. De fait, il semble que les flammes des « martyrs » tunisiens aient commencé à lécher la rive septentrionale de la Méditerranée, parvenant à effleurer même son extrémité orientale.

Chapitre I

Torches humaines et révolution tunisienne

Bouazizi : l'événement et le mythe

Tout événement historique important, surtout s'il génère un bouleversement politique et/ou inaugure un changement de phase radical, prend une dimension symbolique et produit un appareil mythologique. La Révolution dite du 14 janvier n'échappe pas à cette tendance: comme on sait, elle a fait de Mohamed Bouazizi son symbole central, mythe fondateur et icône de la révolution, au point qu'il s'est vu attribuer, *post mortem*, le Prix Sakharov pour la liberté de pensée; il jouit d'une telle gloire que le Centre de traumatologie et des grands brûlés de l'hôpital de Ben Arous, où il est mort, de même que des rues et des places – en Tunisie, à Paris, dans d'autres pays – ont été rebaptisés à son nom²⁰. Son visage doux et souriant, affiché pendant de nombreux mois dans chaque coin, chaque lieu, à chaque occasion publique, semble presque le renversement symbolique de la règle qui obligeait à exposer la trogne du despote dans chaque lieu public ou ouvert au public.

20 La place parisienne qui a pris le nom de Bouazizi est située dans le XIV^{ème} arrondissement. Sur la plaque de marbre, on lit : « En hommage au peuple tunisien et à sa révolution du 14 janvier 2011 ». Il est assez paradoxal que les auto-immolations publiques et de protestation qui surviennent en France, classées parmi les faits divers, ne méritent en général que quelques lignes et la censure du nom du/de la suicidé/e.

Comme il est arrivé bien avant, par exemple pour l'image de Che Guevara – et ce n'est pas un hasard que, dans la Tunisie de la transition, celle-ci ait longtemps accompagné celle de Bouazizi, parfois avec le portrait de Bob Marley–, l'effigie du « martyr » par antonomase a aussi subi le traitement réservé à presque tous ceux qui sont mythifiés en tant que héros fondateurs : déclinée comme symbole vivant et mobilisateur pour devenir marchandise, objet de consommation, marque commerciale et même personnage de jeux vidéo. En 2012, on en a commercialisé un qui invite les joueurs, entre autres, à reconstruire « exactement » la charrette du légendaire marchand ambulant de fruits et légumes²¹.

De fait, la banalisation, jusqu'à la marchandisation, des symboles de l'insurrection populaire, a commencé dès les semaines qui ont suivi le renversement du régime. Par exemple, *La Gazelle*, la revue sur papier glacé de Tunisair distribuée gratuitement dans les avions, consacrait son titre et la photo de couverture du numéro du premier trimestre 2011 à la *Révolution du jasmin*, ainsi nommée à l'usage des touristes. À l'intérieur, un article exaltait la Révolution du 14 janvier comme si c'était justement une des nombreuses attractions touristiques du pays.

C'est un des nombreux indices, et pas le plus important, qui montrent comment le soulèvement populaire a vite été rabaissé, négligé, oublié, en faveur d'une narration assagie et attrayante qui parle de la convergence entre blogueurs, rappers, intellectuels, étudiants, professions libérales, expressions diverses de la « société civile », pour se libérer du tyran et revendiquer liberté et démocratie. En réalité, l'insurrection en Tunisie, comme dans d'autres pays du

21 Ce jeu vidéo, intitulé *La révolution tunisienne*, a été produit par Digital-Mania, une jeune entreprise tunisienne, et officiellement lancé le 6 février 2012.

Maghreb et du Machrek, a aussi été une protestation et une rébellion contre l'appauvrissement croissant : ce n'est pas une simple coïncidence si les prix des produits alimentaires se sont envolés juste dans la période où se propageaient les révoltes de ce qu'on a appelé le printemps arabe. Comme nous le verrons plus loin, la chronologie des événements, à partir du suicide de Bouazizi, montre sans aucune ambiguïté que la Révolution du 14 janvier est sortie de l'indignation collective localisée au cœur des régions les plus pauvres et délaissées, caractérisées par une tendance endémique à la révolte collective spontanée, parfois violente, souvent privée de stratégie et de direction politique, et même syndicale (Rollinde, 1999). Si la chronologie ne suffisait pas, un simple coup d'œil à la géographie politique et économique de la Tunisie permettrait de constater que la carte des disparités socio-économiques est parfaitement superposable à celle des mouvements de lutte des années récentes, jusqu'à aujourd'hui (Allal, 2011). En définitive, la révolte est née en tant qu'insurrection des « déchets de la société » : les désespérés, les exclus, les abandonnés, les morts-vivants, les survivants des traversées mortelles de la Méditerranée, ceux qui n'ont reçu comme seule forme d'attention de la part de l'État que le mépris, la répression, la prison et la torture (Jamoussi, 2012).

L'histoire de l'« étincelle de la révolution », comme on désigne souvent Bouazizi, est archiconnue, surtout dans sa version romancée. Nous allons la reprendre ici dans les termes les plus sobres possibles, en rapportant seulement les données certaines ou dignes de foi.

Tarek Ben Taïeb Bouazizi, dit Mohamed, naît le 29 mars 1984 dans la *cite*²² Nour El Gharbi, dans la périphérie ouest de Sidi Bouzid, chef-

22 Ici et ailleurs, nous utilisons, sans le traduire, le terme français de *cité* , utilisé aussi dans les textes journalistiques et la littérature francophone en Tunisie et dans d'autres pays du

lieu du gouvernorat du même nom, qui constitue une région rurale particulièrement déprimée, avec des taux élevés de chômage, de pauvreté²³, d'analphabétisme et d'émigration (Bouamoud, 2011). Le père, Taïeb, ouvrier intérimaire, meurt prématurément, laissant trois orphelins : Salem, Leïla et Mohamed, qui, à l'époque, n'a que trois ans. Manoubia, la mère, qui travaille de façon intermittente comme ouvrière agricole, se remarie bientôt avec le frère du défunt, maçon à la journée, dont elle aura quatre autres enfants. Comme souvent dans la Tunisie pauvre et marginalisée, Mohamed contribue aussi, dès son enfance, et tout en faisant ses études, au maigre revenu familial, par de petits travaux occasionnels. Il cherche en même temps à poursuivre ses études, qu'il interrompra cependant avant d'avoir obtenu son diplôme dans un lycée privé. Il se résout finalement à travailler comme vendeur illégal de fruits et légumes. On dit, et c'est probable, qu'il était soumis, comme presque tous les petits vendeurs informels, à des vexations et des rackets quotidiens de la part de la police municipale. Le jour fatal du 17 décembre 2010, il est dans la rue avec sa charrette, comme tous les matins, quand la police municipale l'arrête, lui dresse un procès-verbal pour des infractions et lui confisque sa balance. Il s'ensuit une altercation et un échange d'insultes. Selon certaines sources, Bouazizi se rend, pour protester, à la mairie, puis au siège du gouvernorat, mais on l'ignore. Dédaigné par les autorités après avoir été humilié en public, et,

Maghreb, pour désigner une banlieue [*sobborgo*] populaire, en général densément peuplée, à la périphérie d'une vaste agglomération urbaine [...], caractérisée par une faible intégration sociale, un taux de chômage supérieur à la moyenne, des formes d'économie parallèle, des phénomènes de violence urbaine, mais aussi la présence d'une vie communautaire et de réseaux de solidarité.

23 Selon l'économiste Abel Rahmane El Lagha, 75% des pauvres résident dans les zones rurales, où le taux de pauvreté atteint 41 pour cent (cité in : Farhat, 2012).

surtout, par *une* agente auxiliaire, Fayda Hamdi, blessé donc – nous pouvons l'imaginer – dans son honneur masculin aussi, il s'asperge peu après d'essence et y met le feu, juste devant l'édifice du gouvernorat. Il mourra le 4 janvier 2011, après dix-huit jours d'agonie. Au moins six mille personnes, émues et furieuses, participeront aux funérailles.

La nouvelle de cette auto-immolation se propage immédiatement et provoque aussitôt des mouvements de protestation qui s'étendent bientôt de Sidi Bouzid aux localités voisines : Meknassi, Regueb, Souk Jedid, Menzel Bouzayane... Malgré cela, la presse du régime et autres médias officiels laissent bien passer trois jours avant de donner la nouvelle du suicide fatal et des révoltes qui l'ont suivi.

Par exemple, *La Presse de Tunisie*, le plus ancien des quotidiens en langue française (il fut fondé en 1936), en rend compte pour la première fois *quatre jours après*, le 21 décembre 2010 (dans l'édition papier comme dans l'édition en ligne), mais seulement pour rapporter les « précisions d'une source officielle à propos des rumeurs infondées propagées par certaines factions sur l'incident [...] de Sidi Bouzid ». Le communiqué de la source officielle anonyme précise que « la personne en question a refusé de se conformer aux règlements indiqués plus haut », auxquels l'avaient rappelée les agents municipaux. Et il dénonce « les tentatives pour instrumentaliser cet incident isolé et l'exploiter pour des desseins politiques malsains [...], mettant en doute les succès obtenus dans le développement de la région »²⁴.

24 Incident survenu à Sidi Bouzid. Précision d'une source officielle, *La Presse de Tunisie*, 21 décembre 2010, p.7:

http://www.lapresse.tn/images/upload_files/la_une_pdf/310.pdf ; édition en ligne : <http://www.lapresse.tn/20122010/19167/precisions-dune-source-officielle.html>

Cette attitude servile ne concerne pas uniquement ce quotidien, résolument au service du régime. En fait, le 27 décembre, alors que désormais les révoltes et leur répression sanglante s'étendent, L'Association tunisienne des directeurs de journaux exprime, elle aussi dans un communiqué officiel, « son indignation » devant « la déformation délibérée des faits » pratiquée « par certains médias étrangers », en particulier *Al Jazira* (Weslati, 2011: 83).

Tandis que cette information est rapportée pour la première fois par *La Presse*, indirectement et pour le compte de la « source officielle », elle a déjà été divulguée au niveau international grâce aux réseaux sociaux électroniques. En fait, la séquence bouleversante, enregistrée par quelqu'un sur un téléphone portable, qui montre les moments agités suivant immédiatement l'auto-immolation – une petite foule qui accourt à l'aide, tandis que les uns crient, d'autres pleurent, et que les flammes qui ont brûlé le pauvre corps sont encore allumées – sera postée plus tard sur un groupe Facebook. Mais, l'après-midi de ce 17 décembre, Ali Bouazizi, cousin de Mohamed, avait déjà chargé, toujours sur Facebook, la vidéo de la première manifestation de protestation devant le gouvernorat, sur le lieu même où Mohamed s'était livré aux flammes. Cette deuxième vidéo est aussitôt reprise par *Al Jazira* et envoyée sur les ondes, ce même 17 décembre, dans l'édition de la nuit, habituellement consacrée au Maghreb, accompagnée d'un commentaire qui, entre autres, présente Bouazizi comme un jeune diplômé chômeur.

Ainsi son histoire fera-t-elle en peu de temps le tour du monde, diffusée sous cette forme amplifiée et romancée. De fait, tout de suite après le suicide, elle avait été enrichie de quelques détails essentiels, inventés de toutes pièces, sans doute par un ou plusieurs

syndicalistes locaux²⁵ : ce qui n'est pas particulièrement scandaleux, si l'on considère que tout récit héroïque contient quelque chose d'arbitraire ou d'infondé, utile pour construire le mythe, frapper l'imagination populaire, encourager l'empathie, pousser à la participation ou à la révolte. En bref, Bouazizi est présenté comme un jeune diplômé universitaire au chômage, comme mentionné ci-dessus, persécuté par la police municipale et finalement amené au point d'exaspération par la gifle qu'il aurait reçue de l'auxiliaire pendant la dispute.

L'invention et la propagation de ce dernier détail, sur lequel de nombreux psychologues, sociologues et autres chercheurs se sont penchés, aura des conséquences très graves pour Fayda Hamdi. Sous la pression de Ben Ali, soucieux d'apaiser la colère du peuple en désignant un bouc émissaire, elle est en effet arrêtée et détenue à la prison de Gafsa, sans mandat et non à l'initiative du ministère public, comme l'exige la loi. Elle protestera par une grève de la faim d'un mois pour obtenir le droit d'être jugée par un tribunal. Finalement jugée, elle sera libérée après quatre mois de détention, en vertu du non-lieu décrété par la cour.

Ce ne doit pas être une coïncidence si une femme de 46 ans, célibataire et sans enfant, et donc peut-être considérée comme irrégulière dans son propre environnement, a été choisie d'abord

25 C'est ce qu'a raconté Lamine al-Bouazizi, syndicaliste et anthropologue de Sidi Bouzid, au journaliste Christophe Ayad (2011) : « En effet, tout a été inventé moins d'une heure après sa mort. On a dit que c'était un diplômé au chômage pour frapper le public, alors qu'il avait seulement le niveau du Bac et qu'il travaillait comme marchand de fruits et légumes. Pour émouvoir ceux qui ne sont pas scolarisés, on a inventé la gifle de Fayda Hamdi. C'est une chose qui, dans une région rurale et traditionaliste, choque les gens [...] ». En réalité, comme on le saura par la suite, Mohamed Bouazizi n'avait même pas réussi à obtenir le bac.

comme bouc émissaire, puis comme emblème du sadisme répressif de l'ancien régime. En fait, pendant sa grève de la faim, des manifestations ont eu lieu à Sidi Bouzid et Menzel Bouzayane, dans le même gouvernorat, pour demander sa libération. Pour de bonnes raisons : finalement, comme l'a écrit Christophe Ayad (2011), journaliste de *Libération*, c'est elle la véritable héroïne, c'est grâce à cette gifle, imaginaire mais fatale, qu'a éclaté l'insurrection. C'est à elle – conclut ironiquement le journaliste– qu'il faudrait élever une statue.

Suicide public et révolte : un lien structurel

Bouazizi n'avait pas été le premier et il ne serait pas le dernier à recourir à cette forme extrême de protestation, en Tunisie et dans d'autres pays du Maghreb traversés par des révoltes populaires. Parmi tant de cas semblables, il y en a un qui est survenu en 2008, au cours du mouvement de lutte pour le travail, contre la précarité et la corruption – remarquable par son importance, son ampleur et sa radicalité – dans le secteur du bassin minier de Gafsa, dans le Sud-Ouest tunisien, berceau de la lutte anticolonialiste et vieux bastion syndical. Depuis plus de vingt ans, la région est frappée par un taux de chômage double de la moyenne nationale, causé entre autres par la « rationalisation » des mines de phosphate, à la mode néolibérale, projetée et financée par la Banque Mondiale²⁶. Les grèves et les manifestations se prolongèrent de janvier à juin de cette année-là, malgré la très dure répression qui entraîna plusieurs morts, deux

²⁶ Grâce à la modernisation de ses installations, au recours à l'exploitation à ciel ouvert et à l'adoption de normes néolibérales, la CPG, la Compagnie des Phosphates de Gafsa, a supprimé 75 % de ses effectifs et doublé sa production au cours des 25 dernières années. Sur ce sujet et plus généralement sur le mouvement de contestation dans le bassin minier, voir notamment : Seddik et Gantin, 2008 ; Del Grande, 2009 ; Chouikha et Geisser, 2010.

cents personnes arrêtées et torturées, de nombreux procès expéditifs avec de lourdes peines de prison et la mise en état de siège de la région, qui fut pendant quelque temps isolée du reste du pays ²⁷.

Le 6 mai 2008, pendant une des nombreuses manifestations de protestation, un groupe de jeunes chômeurs occupa la centrale électrique de Tabeddid et coupa le courant destiné aux installations de production des phosphates. Un fonctionnaire de la préfecture, appuyé par les forces de l'ordre, ayant enjoint aux jeunes de partir, Hicham Ben Jeddou El Alaymi saisit entre ses mains les barres de la haute tension et mit la police au défi de la réactiver. Quelqu'un le fit. Quelques secondes après, il gisait à terre, carbonisé (Del Grande, 200)²⁸.

Ainsi donc, avant et après le suicide de Bouazizi, d'autres hommes et femmes, jeunes et vieux·eilles, se sont donné la mort ou ont tenté de le faire en recourant au feu ou à d'autres moyens, pour exprimer publiquement leur désespoir et leur refus de l'injustice et pour

27. Ce mouvement, né à l'initiative de jeunes , chômeurs, ouvriers, syndicalistes, revendiquait le droit au travail et protestait contre la corruption et les méthodes délictueuses de recrutement de la main-d'œuvre pratiquées par la CPG. Il finit par impliquer aussi des étudiants, des employés, des enseignants, des petits commerçants, des veuves de mineurs, et les catégories sociales les plus diverses, bref, la population tout entière. À Redeyef, au cours de la première semaine de juin 2008, les raids policiers provoquèrent des victimes : un jeune, Haytham Smadah, finit dans le coma du fait des coups de matraque reçus ; Nabil Chagra fut mortellement heurté par une voiture de la police ; un autre manifestant, Hafnaoui Maghzaoui, fut tué et d'autres blessés par les tirs des forces de l'ordre. L'un d'eux, Abdelkhaleq Aamidi, mourut trois mois plus tard (SEDDIK et GANTIN, 2008 ; DEL GRANDE, 2009).

28 On peut trouver un récit des faits de Redeyef sur le site de l'anthropologue Alain Bertho, de l'Université Paris VIII, qui est consacré à l'« Anthropologie du présent » : <http://berthoalain.wordpress.com/2008/06/07/gafsa-avril-2008>

revendiquer respect et dignité. Ils appartiennent en majorité à des classes populaires, voire aux couches les plus déshéritées de la société, ce qui infirme l'hypothèse de Durkheim (1897) selon laquelle « la misère protège » du suicide, mais confirme sa déduction, reprise par Halbwachs (1930), que les morts volontaires augmentent en période de crise et récession économique, et diminuent en période d'expansion.

Rapportons à présent quelques exemples, qui concernent seulement, *grosso modo*, les trois premières semaines qui ont suivi le sacrifice du héros-martyr, marquées soit par une succession quotidienne d'actes suicidaires, surtout par les flammes, soit par des manifestations de protestation, des heurts avec la police, des arrestations massives, des manifestants tués et blessés. Ces faits montrent de façon éclatante que ceux qui s'ôtent la vie en public ou tentent de le faire sont en général acteurs ou protagonistes du mouvement de révolte. Comme un témoin le confirme à Olivier Piot (2011a), « l'auto-immolation est devenue le symbole de la révolte »²⁹. C'est là le trait spécifique de ce phénomène, surtout en Tunisie, mais aussi dans d'autres pays, du Maghreb et au-delà.

Le 22 décembre 2010, à Sidi Bouzid encore, et cinq jours à peine après l'auto-immolation la plus célèbre, un jeune de 24 ans, Houcine Neji, grimpe sur un pylône de haute tension et se suicide en touchant les câbles électriques, au cri de « À bas la misère et le chômage ! »³⁰. Le même jour, tandis que la révolte et les heurts avec la police et les milices s'étendent de Sidi Bouzid à Meknassi, Regueb, Souk Jedid, Menzel Bouzayane et d'autres localités, un jeune encore, Hussein Ben

²⁹ Voir aussi, d'Olivier Piot, 2011b.

³⁰ C'est ce qu'aurait raconté Ali Zari, dirigeant syndical de la région.

El Falah El Fahli, se suicide de la même façon et meurt électrocuté (Cherni, 2011 : 195)³¹. Le 28 décembre 2010, un jeune diplômé chômeur, Aymen Aroussi, se livre aux flammes devant le siège de la municipalité de Sidi Ali Ben Aoun, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (F. K., 2010).

Quelques jours plus tard, toujours à Sidi Bouzid, c'est une mère avec ses trois enfants qui tente de se suicider par électrocution. Selon l'information basée sur le témoignage de Slimane Roussi, enseignant et syndicaliste, rapportée le 5 janvier 2011 par l'agence de presse française AFP et reprise par plusieurs quotidiens, la femme et les trois enfants auraient menacé de se suicider pour inciter les institutions à trouver une solution à leur situation sociale désespérée³².

Toujours le 5 janvier 2011, à L'Ariana, près de Tunis, Ayoub Hamdi, un étudiant de dix-sept ans, s'asperge d'essence et y met le feu dans la cour de son lycée, peut-être parce qu'il était accusé par le proviseur d'avoir organisé une grève des étudiants contre le régime. Il mourra à l'hôpital le lendemain (Dunglas, 2011). Le 6 janvier 2011, à Regueb, petite ville à 37 kilomètres de Sidi Bouzid, un jeune chômeur de 26 ans, Hamed Slimi, grimpe sur un pylône de haute tension et menace de s'ôter la vie. Le même jour, à Metlaoui, dans le secteur du bassin minier de Gafsa, Mosbah El Jawhari, lui aussi jeune chômeur, se livre aux flammes : il ne survivra que quelques heures (Piot, 2011a). Le 7 janvier 2011, un chômeur de 36 ans, Hosni Ben Mohamed Klii, qui

³¹Pour cet épisode, Cherni (2011) est la seule source. Nous n'en avons trouvé aucune autre mention.

³² *Tunisie : nouvelle menace et tentative de suicide*, « Le Monde.fr » et AFP, 6 janvier 2011: http://www.lemonde.fr/international/article/2011/01/05/tunisie-nouvelle-menace-et-tentative-de-suicide_1461536_3210.html

s'était immolé à Kasserine, meurt à l'hôpital de Ben Arous (Weslati, 2011 : 90). La nouvelle de sa mort provoque des émeutes et des heurts avec la police dans toute la région³³. Le 8 janvier 2011, un marchand ambulant, Moncef Ben K., père de famille de cinquante ans, se livre aux flammes sur le marché de Sidi Bouzid³⁴. Le 9 janvier 2011, Allaa Hidouri, un diplômé de 23 ans au chômage, se suicide par électrocution sur une ligne à haute tension. Le jeune homme, originaire d'El Omrane, localité près de Sidi Bouzid, avait été blessé le 24 décembre 2010 au cours des heurts violents entre deux mille manifestants et la police, survenus à Menzel Bouzayane, localité située à 60 kilomètres du même Sidi Bouzid³⁵, et qui avaient fait au moins un mort et de nombreux blessés³⁶.

Pour donner une idée de l'escalade des suicides publics de protestation, on peut ajouter une autre information utile, qui concerne des cas survenus non seulement dans la période qui va du suicide de Bouazizi à la fuite de Ben Ali, mais aussi au cours du mois

33 Pour un récit des émeutes, on peut voir : *Les quatre jours de Kasserine*, « Le Temps », 11 janvier 2011 : http://www.letemps.com.tn/article.php?ID_art=51940&titre=Les-quatre-jours-de-Kasserine

34 I. MANDRAUD, Tunisie : un deuxième homme s'immole par le feu à Sidi Bouzid, « Le Monde.fr », 9 janvier 2011 : http://www.Lemonde.fr/afrique/article/2011/01/08/tunisie-un-deuxieme-homme-s-immole-par-le-feu-a-sidi-bouzid_1463013_3212.html

35 Pour se rendre compte du caractère imposant de la manifestation, il faut penser que Menzel Bouzayane compte 5 595 habitants.

36 On peut trouver des informations plus détaillées sur cet épisode sur le site, déjà cité, d'Alain Bertho : <http://berthoalain.com/2010/12/25/emeute-meurtrière-a-menzel-bouzaiane-24-decembre-2010>

suivant. Le 22 février 2011, le quotidien en ligne *Tunisie Numérique* publie la liste de ceux qui, après s'être livrés aux flammes, avaient été hospitalisés, du 29 décembre 2010 au 19 février 2011, dans le Centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous cité plus haut³⁷. La liste rapportée par le journal et tirée d'un communiqué officiel du Centre comprend dix-huit personnes de tous âges, de dix-sept (il y en a cinq, deux desquelles succomberont à leurs brûlures) à soixante-six ans. Cette liste ne coïncide pas, sauf dans un cas – celui de l'étudiant Ayoub Hamdi – avec les noms et les épisodes que nous avons cités précédemment, qui, par ailleurs, ne sont pas les seuls rapportés par les médias. Nous supposons donc que la liste établie par cette seule structure hospitalière doit être ajoutée au long catalogue des auto-immolations de cette période, qui, à son tour, ne constitue qu'une partie des suicides et des parasuicides de protestation. Presque un an après, comme nous le verrons, le médecin-chef de cette même institution fournira à un journaliste des chiffres alarmants, bien que provisoires, sur le nombre des auto-immolations dans les premiers mois de 2011.

Un des aspects les plus remarquables de cette série d'actes suicidaires - qu'on peut pour une grande partie définir comme démonstratifs ou de protestation - qui ont aussi ponctué presque quotidiennement la phase turbulente qui a conduit à la chute du régime, c'est qu'ils sont mêlés aux mouvements populaires et à la très dure répression policière, se multipliant surtout dans le secteur du gouvernorat de Sidi Bouzid, d'où est partie l'insurrection, et

37 Liste nominative des victimes des tentatives de suicide par immolation après le décès de Bouazizi, *Tunisie Numérique*, 22/2/2011 : <http://www.tunisienumerique.com/tunisie-liste-nominative-des-victimes-de-tentatives-de-suicide-par-le-feu-apres-le-deces-de-bouazizi/8211>

touchant d'autres localités et gouvernorats impliqués dans les émeutes. Ce fait semblerait rendre caduque une des thèses de Halbwachs qui, dans le sillage de Durkheim, soutenait que, dans des périodes de grande effervescence sociale comme les révolutions, le taux de suicides tend à baisser.

Comme on sait, l'œuvre de Durkheim de 1897 est le premier travail proprement sociologique – étayé aussi par des données statistiques et épidémiologiques – sur la mort volontaire, qu'il considère avant tout comme *un fait éminemment social*, comme on l'a dit, même s'il en analyse les divers aspects culturels et psychologiques. Trente-trois ans plus tard, Halbwachs reprend sa méthode et son style, réaffirmant que la mort volontaire, tout en étant un acte subjectif aux motifs multiples et complexes, non réductible à une seule cause ni à un seul facteur déclenchant, est *toujours* un fait social, même quand le suicidé a manifesté des troubles psychiques. Mais, tandis que Durkheim expliquait le suicide avant tout par l'affaiblissement des valeurs et des croyances collectives propres à chaque société, Halbwachs met l'accent de façon plus décidée sur la morphologie sociale et place le principe d'explication dans le concept de *genre de vie*, dont valeurs et croyances collectives sont seulement un des aspects. Bien que cette notion soit, nous semble-t-il, insuffisante pour rendre compte des relations sociales et des rapports de classe et de pouvoir dans une aire sociale définie, c'est du moins une avancée par rapport au modèle proposé par Durkheim.

Pour en revenir à la Tunisie, c'est assez souvent que, non seulement au cours du soulèvement populaire qui a conduit à la fuite de Ben Ali et de son clan, mais même aujourd'hui, dans la phase dite de transition, on voit s'allumer des torches humaines. Dans le cadre du phénomène actuel de progression des actes de suicide en général – actes sinon rares, dans le monde arabo-musulman, du moins occultés

jusqu'à des temps récents –, on est frappé par le rythme auquel se succèdent les suicides de protestation, surtout sous la forme de l'auto-immolation, ici comme dans d'autres pays du Maghreb, du Machrek, et même de l'Afrique subsaharienne.

Comme dans le cas de Bouazizi et de bien d'autres, parfois les suicides provoquent, même dans la Tunisie d'après la révolution, des explosions de colère collective et les émeutes qui s'ensuivent. Mais tout aussi souvent, ils surviennent, sous forme de menace, de tentative ou d'acte à l'issue fatale, au cours de protestations de rue, de manifestations, de grèves, de sit-in, encore aujourd'hui assez habituels. Ainsi donc, entre le suicide public et la révolte spontanée – et vice versa –, il semble y avoir un lien ou une dialectique réciproque, si bien qu'on peut dire que le suicide est *un acte singulier mais de valeur collective*. Le cas d'Alaa Hidouri (p. 27) le démontre de la façon la plus emblématique : le 24 décembre 2010, il participe aux émeutes et heurts avec la police, dans lesquels il est blessé ; quinze jours après, il se suicide.

En résumé, tout ceci nous met face à une tendance qui pourrait sembler surprenante : l'acte suicidaire, accompli en public, par désespoir ou protestation, n'est pas une expression implicite, alternative, ou un succédané de la révolte et du conflit social, mais il semble appartenir au même cycle historique, sinon à la même catégorie phénoménale. Jean Baudrillard l'avait déjà pressenti. Dans *L'échange symbolique et la mort* (1976/1990 : 196), il écrivait que ce n'était pas seulement les pratiques d'anéantissement de soi qui étaient suicidaires, mais bien « toutes les pratiques politiques [...] dont l'objectif est de faire émerger la répression, "la nature répressive du système", non comme une conséquence secondaire, mais comme immédiateté de la mort : c'est le jeu de la mort qui démasque la fonction de mort du système lui-même ».

En Tunisie, donc, le suicide n'est pas tellement ou pas seulement « l'étincelle » qui allume l'insurrection, le fait symbolique qui inaugure un nouveau cycle, le geste sacrificiel qui fonde le passage à une nouvelle phase, mais il semble plutôt être expression et partie intégrante d'un cycle historique de crise économique, sociale, politique, peut-être aussi identitaire, donc de turbulence sociale et politique, probablement associée à un stress collectif, à l'anomie et la désagrégation sociale.

Ce ne serait pas la première fois que cela se produit. Comme le rappelait Durkheim (1897 : 215), en France, à la veille de la Révolution, « le trouble dont était travaillée la société par suite de la décomposition de l'ancien système social se traduit par une brusque poussée de suicides ». On pourrait soutenir, par analogie, que ce qu'on appelle la Révolution du 14 janvier – précédée, accompagnée et suivie sans interruption d'actes de suicide publics – n'est pas autre chose que la phase initiale d'une gestation laborieuse, d'un long processus de transition qui enfantera peut-être une transformation d'importance historique.

Histoires semblables, dénouements différents : la force des dynamiques sociales

Si l'on considère la phénoménologie des suicides par le feu, en particulier des suicides démonstratifs ou de protestation, on doit admettre avec Michael Biggs (2005) que leur effet est de très loin supérieur à toute autre contribution individuelle à une cause politique ou à un mouvement social. Ce qui est arrivé en Tunisie n'est donc pas en soi surprenant. Toutefois, pour saisir complètement la résonance émotionnelle, médiatique et politique particulière de l'acte

de Bouazizi, assez large et profonde pour déclencher l'insurrection populaire et finalement contraindre à la fuite le despote et son clan, il convient de comparer son cas avec un autre, analogue, survenu à Monastir neuf mois et demi plus tôt.

Abdesslam Trimech, 31 ans, père de deux petites filles, qui a un kiosque-bazar dans lequel il vend des marchandises de toutes sortes, réclame plusieurs fois aux autorités municipales une licence qui, bien qu'exigée par elles, lui est systématiquement déniée. Le refus, non motivé et apparemment incompréhensible, s'explique peut-être par le favoritisme et la corruption diffus dans tous les replis de la société et des institutions. Harcelé par les contrôles de la police municipale, humilié par les agents qui répondent sur un ton moqueur à ses menaces répétées d'immolation, exaspéré enfin par une situation absurde et sans issue, le 3 mars 2010, il s'asperge d'essence et entre au siège de la municipalité. Ayant reçu, même dans cette situation, un énième refus méprisant, il sort de sa poche un briquet et allume le feu³⁸.

Le 11 mars 2010, une foule immense et furieuse participe à ses funérailles ; des centaines de personnes organisent une protestation très dure devant les sièges de la municipalité et du gouvernorat. Quelques jours après l'auto-immolation de Trimech et avant sa mort, survenue dans le même centre hospitalier où, le 4 janvier 2011, devait expirer Bouazizi, avait été créée une page Facebook qui lui était consacrée. Mais ni celle-ci, ni les manifestations de protestation à Monastir ne suffiront pour susciter l'émotion autour de son sacrifice et enflammer la colère populaire dans le reste du pays. Cela démontre

38 On trouve un récit détaillé de cette histoire, basé sur les témoignages des proches de Trimech, dans WESLATI, 2011 : 42-43.

que le rôle de ce qu'on appelle les réseaux sociaux, bien qu'important, ne doit pas être surévalué ou idéalisé.

Il est vrai que, pendant les années de gestation de l'insurrection qui devait renverser le régime - ponctuées d'actions de protestation sporadiques et violentes, mais aussi de grèves et mobilisations de longue haleine -, un espace public virtuel et informel avait commencé à s'esquisser. Il s'était ensuite, aussitôt après la fuite de Ben Ali, clairement dessiné, favorisant l'émergence d'acteurs politiques inédits : les cyberactivistes.

Pensons au réseau au nom provocateur de *Takriz* [« *ras-le-cul* » en tunisien. *NdlT*], créé en 1998 – à une époque où il n'y avait ni Facebook, ni Twitter, ni abondance de réseaux sociaux -, né d'abord en tant que *mailing list* anonyme, et finalement comme site internet (Sciolto, 2012). *Takriz* fut pendant quelques années une des rares voix dissidentes, le premier site ouèbe à être frappé durant le benalisme, mais aussi le premier à être censuré après la Révolution du 14 janvier (Ben Cheik, 2012). Pendant la dictature, la chasse et la répression du régime contre les cyberactivistes furent impitoyables. Il suffit d'évoquer l'histoire tragique d'Ettounsi, c'est-à-dire Zouhair Yahyaoui, fondateur du site Tunezine (Marsaud, 2002), condamné à deux ans de prison d'un régime sévère et mort d'un infarctus trois ans plus tard des suites des conditions inhumaines de sa détention.

Il est indéniable que le soulèvement populaire déclenché par le suicide de Bouazizi s'est aussi propagé grâce aux nouveaux médias, qui se sont substitués aux médias conventionnels soumis à censure par le régime : le téléphone portable – dont l'usage s'est généralisé, au cours de la dernière décennie, à presque toute la population tunisienne – de même qu'internet, les blogs et surtout Facebook et Twitter ont permis de diffuser les informations, d'organiser et convoquer des rendez-vous de masse, de transmettre le sens, même

émotionnel, de la mobilisation collective (Arnsäter, 2012). Néanmoins, aujourd'hui, une fois l'effervescence post-révolutionnaire retombée, les mêmes réseaux sociaux semblent refléter le climat de déception et de reflux, même relatif et absolument pas définitif, qu'on respire dans le pays.

Toutefois, certains blogueurs continuent à être mal vus par le pouvoir : certains d'entre eux - tout comme des journalistes, intellectuels/les, artistes, féministes... - sont souvent l'objet de l'attention des forces répressives, comme dans le cas de Zakarya Bouguerra, plusieurs fois agressé, arrêté, malmené par la police³⁹. Les rappers dissidents ont eu et ont encore le même sort. Pour prendre un exemple parmi d'autres, mais qui présente un aspect paradoxal, le 25 janvier 2012, le rappeur de 27 ans Anis Mrabti, alias Volcanis le Roi, est arrêté à El Mourouj, dans la banlieue de Tunis, sous l'accusation de détention de stupéfiants. Il est assez vraisemblable que sa « faute » réelle soit d'avoir composé et chanté la chanson *Shay Ma Tbadde*, c'est-à-dire « Rien n'a changé »⁴⁰. Son arrestation prouve que, dans la Tunisie de la transition, bien peu de choses ont changé, du moins en ce qui concerne la négation des libertés individuelles, surtout la liberté d'expression.

Cela dit, aucun média ne peut remplacer ou compenser la force des logiques et des dynamiques sociales, même s'il peut l'accroître. Nous

39 M. KHADHRAOUI, *Le blogueur et activiste Zakarya Bouguerra encore une fois agressé par la police*, « Nawaat », 2 février 2012 :

<http://nawaat.org/portail/2012/02/02/le-blogueur-et-activiste-zakarya-bouguerra-encore-une-fois-agresse-par-la-police/>

40 A. GHRIB, *Controversial Tunisian Rapper Arrested in Unclear Circumstances*, « Tunisialive », 27 janvier 2012 : <http://tunisialive.net/2012/01/27/controversial-tunisian-rapper-arrested-in-unclear-circumstances>

savons que tout phénomène historique de masse est favorisé par la technologie disponible dans la phase considérée, mais nous ne pouvons pas pour autant réduire les raisons de la Révolution française à la diffusion de l'information imprimée ou le mouvement de mai 68 à l'utilisation des tourne-disques et des transistors. Il convient de faire cette mise au point pour ne pas céder à une rhétorique assez en vogue. Ainsi, c'est justement l'accent mis sur le rôle des nouveaux médias, des blogueurs, de la génération Twitter qui peut contribuer à expliquer l'intérêt, certes éphémère, pour le « printemps arabe » de la part du public occidental, qui doit s'être senti rassuré par la « narrative » qui le présentait comme un produit de *nos* médias, et comme parlant donc notre langue. En réalité, si, comme on l'a dit, il n'y avait pas eu la révolte des jeunes de la Tunisie « profonde », surgie d'un désespoir social assez fort pour se changer en audace, il n'y aurait eu aucune insurrection capable de renverser le régime.

Pour reprendre la comparaison entre l'histoire de Bouazizi et celle de Trimech, il est remarquable que deux auto-immolations publiques tout à fait semblables, accomplies pour des raisons et dans des circonstances analogues par deux personnes qui faisaient le même genre de travail, modeste et informel, et qui avaient le même adversaire – la police municipale – aient débouché sur des résultats aussi différents. Pour comprendre pourquoi cela s'est passé ainsi, il n'y a pas lieu de recourir au schéma de la conspiration, à des théories du complot, comme lorsqu'on soutient que ce serait là la preuve du bras long de l'Oncle Sam.

Le soutien de la Présidence des USA au soulèvement populaire est indéniable : le 14 janvier 2011, Barack Obama salue « le courage et la dignité du peuple tunisien », condamnant « le recours à la violence » contre des citoyens pacifiques. Mais cela n'accrédite absolument pas la thèse complotiste selon laquelle les USA auraient

non seulement appuyé ouvertement l'insurrection populaire, mais auraient même manœuvré secrètement pour l'encourager, et dirigé le cours des événements ultérieurs, du refus de l'armée de tirer sur la foule à Tunis à la fuite du despote, jusqu'à la création du gouvernement provisoire de Mohamed Ghannouchi et au-delà. Il convient de se garder des schémas qui attribuent seulement à la puissance et à la volonté des médias, comme on l'a dit, ou de l'« impérialisme », ce qui a été en définitive déterminé par l'exaspération, l'initiative, la subjectivité populaires.

Certes, celles-ci se sont manifestées dans le cadre historique, favorable à l'insurrection, constitué par l'involution extrême du régime benaliste qui, déchiré par la guerre intestine entre les différents clans mafieux qui en étaient une partie constitutive, dévoré de l'intérieur par sa propre arrogance, sa corruption, sa pulsion totalitaire, commençait à irriter l'allié US lui-même. Quant aux autres ministères occidentaux, on ne peut pas dire qu'ils aient salué avec un grand enthousiasme l'annonce du cinquième mandat présidentiel du despote – à l'exception de la France : le 11 janvier, tandis que l'insurrection s'étend, la ministre des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie se déclare prête à aider le régime benaliste dans sa répression par l'envoi de grenades lacrymogènes et autres matériels anti-émeute.

Pour en revenir à Trimech, la raison principale pour laquelle, selon Slah Weslati (2011 : 44), son sacrifice n'a pas suscité les mêmes réactions populaires que celui de Bouazizi, serait qu'à cette époque, l'appareil de sécurité du régime, constitué par les plus diverses forces de police et par les milices du RCD, le parti-État, était encore solide et fonctionnait bien. Il aurait donc été mobilisé tout de suite après l'acte suicidaire de Trimech et massivement déployé le jour de ses funérailles.

D'autres, parmi lesquels l'économiste Slim Dali (2011), ont soutenu que la raison pour laquelle deux auto-immolations de protestation très semblables ont donné lieu à des résultats si divers serait constituée par la différence entre les deux contextes économiques et sociaux respectifs, qui renvoie à la dramatique disparité régionale caractéristique de la Tunisie. De fait, si la région à laquelle appartient Monastir – ville natale de Habib Bourguiba – est relativement prospère et développée, celle de Sidi Bouzid, essentiellement agricole, est pauvre et sous-développée, comme tout le Centre-Ouest.

Il faut rappeler que le secteur qui comprend les gouvernorats de Sidi Bouzid, Gafsa, Kébili, Gabès et Siliana détenait déjà auparavant le record du chômage des jeunes ayant un niveau moyen-élevé de formation scolaire : selon les données de 2005 de la Banque Mondiale, le taux approchait les 50 %. Si on considère uniquement le gouvernorat de Sidi Bouzid, là, selon certaines sources, le taux de pauvreté est proche de 30 % et le manque de transports et de bâtiments scolaires est tel qu'il entraîne, avec d'autres facteurs, un taux d'analphabétisme extrêmement élevé : selon l'UNESCO, 69,5 % de la population est constitué d'analphabètes de fait (Bouamoud, 2011).

Mais cette explication non plus n'est pas suffisante. Elle n'éclaire pas, par exemple, le fait que le suicide de protestation survenu à Gafsa le 6 mai 2008, dans un contexte marqué par des problèmes et tensions sociales aussi intenses que la force et la radicalité du mouvement de lutte de cette région, n'ait pas acquis une puissance symbolique et une capacité de généralisation de la révolte au pays tout entier comparables à celles qu'a eu le sacrifice de Bouazizi. Certes, dans ce cas, plus que dans d'autres, toute possibilité d'informer et de témoigner sur la répression sanglante des forces de l'ordre fut

réprimée : on avait brouillé Youtube et Dailymotion pour empêcher la diffusion des vidéos sur les violences policières ; journalistes et émetteurs de télévision qui soutenaient la lutte furent arrêtés ou disparurent. Et pourtant, la sévérité de la censure et la dureté de la répression ne suffisent pas à elles seules à expliquer pourquoi ce mouvement, pourtant radical et de masse, a finalement échoué.

Si on veut comparer, de façon plus pertinente, des événements analogues survenus dans un même espace de temps, on peut considérer l'exemple suivant, resté lui aussi presque ignoré, privé de l'écho et de la capacité de mobilisation que devait avoir, à peine vingt-huit jours plus tard, le suicide de Bouazizi. Le 19 novembre 2010, un chômeur, Chamseddine El Hani, se livre aux flammes par protestation à Metlaoui et meurt à l'hôpital le soir même⁴¹. Toutes les demandes de travail qu'il avait présentées avaient été rejetées et toutes ses tentatives d'émigration illégale avaient échoué.

Or, dans ce cas, on ne peut certainement pas soutenir que la nette différence, pour ce qui est de l'émotion publique, par rapport au suicide de l'« étincelle de la révolution », s'explique par l'état de l'appareil de sécurité et de répression du régime : il ne pouvait pas, en moins d'un mois, changer radicalement. On ne peut pas non plus dire que Metlaoui, qui appartient au gouvernorat de Gafsa, soit exempt de graves problèmes sociaux. La pauvreté, le sous-développement, le chômage sont en tout semblables à ceux du gouvernorat de Sidi Bouzid - à une seule différence près : Metlaoui appartient à l'aire du bassin minier de Gafsa, tombée dans un état de

41 L. BEN MHENNI, Sidi Bouzid brûle !, *A Tunisian girl*, 19/12/2010: <http://atunisiangirl.blogspot.it/2010/12/sidi-bouzid-brule.html>

grave décadence à cause de la restructuration du secteur de l'extraction des phosphates.

La situation de la population de Metlaoui, comme d'autres localités du bassin minier, est si dramatique, le taux de chômage si élevé, si aigu le sentiment de déception et de frustration collectives que, de février à juin 2011, donc après la fuite de Ben Ali et en pleine phase de transition, la région sera le théâtre de dures protestations pour le droit au travail et de heurts avec la police qui, le 25 février, tire, tuant un manifestant et en blessant un autre. Ces désordres, mêlés aux violences entre groupes de population rivaux, feront au total vingt morts et au moins cent cinquante blessés. Ce qui avait mis le feu aux poudres, c'était des rumeurs incontrôlées selon lesquelles la CPG aurait favorisé l'embauche des membres d'un certain lignage local au détriment des autres lignages. De nombreux indices induisent à soupçonner que ce phénomène prolongé de violence intestine porte la marque des sbires de l'ancien régime et qu'un certain nombre de victimes au moins doit être attribué à leurs provocations, peut-être en commun avec des franges des forces de l'ordre. Parmi ces indices, se trouve le fait qu'un fort pourcentage de la centaine de personnes arrêtées pour violences et actes de vandalisme était constitué de membres du parti, alors dissous, de Ben Ali.

Pour en revenir à l'auto-immolation de Chamseddine El Hani, il faut considérer que, tout comme celle d'Abdesselem Trimech, elle n'a reçu aucune couverture médiatique, si l'on exclut les quelques informations et images postées sur le net. C'est peut-être une des nombreuses raisons qui peuvent expliquer pourquoi leurs suicides, bien qu'aussi spectaculaires et choquants que celui de Bouazizi, sont passés presque inaperçus. Si elle était présentée comme la seule, une telle explication accrédirait le schéma complotiste dont nous avons parlé : *Al Jazira* ne serait, soutiennent certains, que la voix des USA,

filtrée à travers le Qatar. Il est indéniable que certaines télévisions par satellite étrangères – non seulement *Al Jazira*, mais aussi *Al Arabiya*, *Al Hurra*, *France24* – en « couvrant » en temps réel toutes les phases de l'insurrection, l'ont implicitement soutenue et ont contribué à discréditer un régime depuis longtemps déjà en phase de décomposition. Mais, comme nous l'avons dit, cela n'exclut pas que l'initiative populaire, la force et l'extension du mouvement de protestation aient joué le rôle principal.

Le contexte social spécifique dans lequel est survenue l'auto-immolation de Bouazizi, et d'où a jailli l'étincelle qui a allumé l'incendie, mériterait aussi d'être examiné en détail, par une analyse de toutes les forces en présence à ce moment précis. Les effets ultimes d'une auto-immolation dépendent en fait de la spécificité du contexte donné, puisque l'acte suicidaire public n'est qu'un des éléments d'une dialectique complexe entre celui qui s'immole, ceux qui revendiquent, protestent ou se révoltent, leurs soutiens potentiels, leurs adversaires et les alliés de ces derniers, y compris au niveau international.

Par exemple, à Sidi Bouzid et dans les autres localités de ce gouvernorat, il faut relever le rôle important joué avant tout par les comités de diplômés au chômage, dont l'embryon s'était déjà constitué à l'époque du soulèvement populaire dans le secteur du bassin minier de Gafsa. En outre, il ne faut pas sous-évaluer le rôle joué par l'UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail), l'historique centrale syndicale, grâce à ses dirigeants, militants et structures *locaux*, qui ont rapidement offert aux révoltes spontanées des bases d'organisation ainsi qu'un soutien et une légitimation politiques.

On ne peut pas porter le même jugement sur les dirigeants et les structures nationaux du syndicat qui, au cours de l'histoire de la Tunisie indépendante, a joué des rôles de « double pouvoir » et de

contre-pouvoir, agissant, selon les périodes et les circonstances, comme une sorte d'appendice du pouvoir central ou comme pouvoir autonome, concurrent ou résolument en opposition avec le parti-État. Dans tous les cas, même dans les phases où elle a été intégrée au processus de normalisation disciplinaire – qui, surtout sous Ben Ali, a investi à peu près toutes les expressions organisées de la société et de la politique (Hibou, 2006) –, l'UGTT a toujours eu une base indocile et difficile à contrôler.

Cette fois, après une vingtaine de jours d'attente prudente et perplexe, dirigeants et structures nationaux se sont finalement décidés à appuyer le mouvement populaire, grâce aux pressions exercées par leur base et aussi par quelques comités d'avocats, qui s'étaient rapidement mobilisés. Ils ont ainsi contribué à son extension au niveau national et à l'implication des catégories sociales les plus diverses : des diplômés chômeurs aux étudiants, des enseignants aux avocats, des artistes aux médecins. Mais il est certain que la centrale syndicale elle-même, quoique devenue, à partir d'un certain moment, partie prenante au mouvement, ne prévoyait ni n'avait comme objectif la chute du régime.

D'autre part, il semble que même pour les insurgés – et en premier lieu les jeunes prolétaires et sous-prolétaires de la Tunisie « profonde » et des quartiers populaires les plus marginalisés –, ce n'était pas le but de la révolte. Les slogans les plus repris au cours des premières manifestations évoquaient des thèmes généraux comme le travail, la liberté et la dignité. Plus tard, alors que la répression devient très dure, d'autres slogans s'ajoutent à ceux-ci, contre la police, les hommes de main et les diverses milices armées au service du régime. De fait, à partir du 18 décembre 2010, à mesure que la révolte de Sidi Bouzid se généralise, comme nous l'avons dit, à d'autres localités du gouvernorat, avant de toucher même, le 27

décembre, la capitale et de s'étendre dans d'autres régions, la répression et les heurts violents avec la police s'intensifient. L'escalade répressive entraîne de nombreuses arrestations, de nombreux blessés et un certain nombre de victimes : en un seul jour, le 9 janvier 2011, à Thala, Kasserine et Regueb, au moins quatorze manifestants, vingt-trois selon des sources non officielles, sont tués.

C'est surtout sur le thème de la révolte contre les forces de la répression qu'on insiste dans de nombreux témoignages des jeunes prolétaires qui ont participé aux insurrections, non seulement en Tunisie, mais aussi en Égypte et dans d'autres pays impliqués dans ce qu'on appelle le printemps arabe. Le témoignage qui suit offre un modèle de cette tendance :

Nous, ici, on n'a pas manifesté pour un pays libre ou pour le départ de Ben Ali. Dans les quartiers, on s'est révolté contre la police. Cette police qui nous a opprimés, pendant des années, police qui nous a malmenés, violentés, humiliés. Les intellectuels défilaient avenue Bourguiba pour défendre des symboles. Nous, on s'est juste battus pour notre dignité⁴².

L'aversion envers les forces de l'ordre, profonde et largement partagée, a même favorisé la participation au soulèvement populaire de nombreux jeunes supporters de certains clubs de foot, qui ont mis à la disposition du mouvement leur expérience dans la défense contre les attaques répressives. C'est l'un des aspects qui nous permettent

42 Ce fragment est tiré de l'interview de Hichem Krir, un jeune de la cité El Khadra, dans la banlieue de Tunis, recueillie et publiée par « Patrick », le 3 juillet 2011, dans un blog (<http://www.sixmoisapres.com/?p=166>) sous le titre *Dans les cités : « Le sang des Tunisiens, ce n'est que de l'eau »*.

de dégager des analogies entre la phase spontanée de l'insurrection tunisienne et les soulèvements, les *riots*, les *émeutes*⁴³ qui se déclenchent périodiquement dans les périphéries des grandes villes « métisses » d'Occident, surtout en Europe.

Le rapprochement ne porte pas seulement sur la commune exaspération à l'égard de la police, habituée à traiter la *racaille*⁴⁴ comme des poux à écraser. On pourrait aussi repérer une certaine analogie entre le mot d'ordre de la *dignité*, dans le cadre des insurrections « arabes », et la revendication de *respect*, dans celui des révoltes des métropoles européennes. Les unes et les autres peuvent aussi être considérées, dans le sillage d'Alex Honneth (1992), comme des *luttés pour la reconnaissance*, avant tout celle du statut d'êtres humains. Les unes et les autres, bien que se manifestant sous des formes spontanées, enragées, désorganisées, contiennent toujours, même si ce n'est qu'en germe, une signification politique, comme l'a démontré l'issue de l'insurrection tunisienne.

Quel que soit son résultat, l'insurrection a été une extraordinaire expérience formatrice pour un grand nombre de Tunisiens, des jeunes surtout : l'expérience d'un soulèvement indépendant des structures des partis, la plupart du temps sans violence, sinon réactive, de la part des manifestants, sans revendications nationalistes ou religieuses, sans rhétoriques anti-occidentales. Quelle que soit l'issue de la transition, la plus grande partie de la

43 Nous utilisons ce terme dans le sens précisé par René GALLISSOT (2000 : 170), qui le distingue de « révolte » : l'*émeute* est une révolte locale, « ponctuelle dans le temps et dans l'espace » et en général destinée à l'échec, suivant un jugement rétrospectif. Sur le même sujet, voir aussi GALLISSOT, 1999.

44 C'est le terme qui fut utilisé en 2005 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, pour désigner les jeunes révoltés des cités françaises.

population, pourtant tenue en cage, pendant quarante ans, réprimée, privée de tout espace de démocratie, a su s'autoorganiser et a ainsi défié collectivement le régime et son puissant appareil répressif, elle s'est emparée de la parole et de l'espace publics confisqués pour réclamer justice et dignité, respect et liberté. En moins d'un mois, elle a contraint à la fuite Ben Ali et les siens, payant sa rébellion d'au moins trois cents victimes. Plus encore : aussitôt après la chute du despote, elle a constitué partout des groupes d'auto-défense contre les provocations et les violences des miliciens et de la police secrète du vieux régime, et, plus tard, des comités locaux pour la défense de la révolution. En conclusion, elle a vécu une expérience de démocratie participative.

La spontanéité et le caractère pratiquement acéphale du mouvement de masse qui a eu raison du régime benaliste ont certes été sa force, mais aujourd'hui ils apparaissent aussi comme sa faiblesse : dans un contexte où même l'opposition laïque, du reste mal organisée, a longtemps partagé pour l'essentiel le nationalisme à la fois « réformiste » et néolibéral – oxymore qui constituait la rhétorique du pouvoir –, c'est le parti islamiste qui, à la première épreuve des urnes, l'a finalement emporté, fort de son organisation solide et ramifiée, de sa réputation méritée d'ardent opposant du benalisme, sans compter, à ce qu'on dit, les considérables ressources assurées par l'Émirat du Qatar

Martyrs et héros : rhétorique et réalité

Du fait d'un ensemble de circonstances, ceux qui se sont immolés par protestation se sont trouvés placés à des échelons différents sur l'échelle hiérarchique de la chance, ou plutôt de l'histoire. Mais ceci

vaut aussi pour les victimes de la répression contre le soulèvement populaire. En effet, au niveau le plus bas, il y a ceux qui, touchés par des balles de la police, ont eu le « malheur » de survivre.

Ils ont longtemps été abandonnés à leur destin de sans voix et privés d'une assistance sanitaire propre à guérir les séquelles de leurs blessures, au point d'y succomber (Achouri, 2012). Le 27 août 2011, Hassouna Ben Amor, un jeune originaire d'Aïn Draham mais vivant à Tunis, meurt après plus de sept mois de souffrances à l'hôpital régional de Jendouba, « dans des conditions sanitaires déplorables » (Winston Smith, 2011). Il avait été touché par trois balles le 15 janvier 2011, le jour après la fuite de Ben Ali. Plus tard, le 2 février 2012, Mohamed Ben Romdhane, père de trois jeunes enfants, subit le même sort : il succombe à des blessures, graves et mal soignées⁴⁵, dues à des projectiles. D'autres en réchappent seulement parce que des philanthropes interviennent pour les aider. Une histoire parmi beaucoup d'autres semblables est celle de Wael Karrafi, un jeune blessé par la police le 9 janvier 2011, au cours des heurts survenus dans la cité d'Ezzouhour, banlieue de Kasserine qui a été une des places fortes de l'insurrection. Du fait des séquelles de ses blessures par balle, Karrafi a eu une jambe amputée. Ce n'est que grâce à un bienfaiteur, un entrepreneur d'origine tunisienne résidant en Autriche, qu'il pourra obtenir d'une structure sanitaire de Vienne une prothèse adaptée à son état et suivre une thérapie de rééducation (Winston Smith, 2012)⁴⁶.

45 E. K. MOEZ, Mohamed Ben Romdhane, blessé, mort pour la Révolution, Mag 14, 2 /3/2012 : <http://mag14.com/actuel/35-societe/389-mohamed-ben-romdhane-blesse-mort-pour-la-revolution.html>

46 En revanche, le gouvernement provisoire de Hamadi Jebali ne lésine pas quand il s'agit de rémunérer les députés ou d'indemniser des victimes de la répression bien plus

Le 17 avril 2012, la presse rapporte que deux « blessés de la révolution », exaspérés, auraient cherché à s'immoler⁴⁷. Le 31 mai 2012, un autre blessé, Hassan Saïdi, qui revendiquait le droit d'être soigné, est arrêté par les forces de l'ordre, conduit dans une caserne de la police, frappé, peut-être torturé. Une fois relâché, il ne supporte pas cette dernière humiliation et s'ôte la vie⁴⁸.

Cette deuxième histoire prouve de la façon la plus limpide que, dans le contexte tunisien, mais aussi ailleurs, le suicide n'est pas nécessairement une issue à l'incapacité de donner un nom approprié à sa situation et son désespoir, en en discernant les raisons sociales et politiques ; ce n'est pas toujours une façon de se rendre à l'inéluctabilité de son destin personnel et social. C'est souvent au contraire une façon de prendre acte du fait que, en dépit de la désobéissance individuelle et de la révolte collective, le poids du

illustres. Il a en effet destiné la somme exorbitante de 750 millions de dinars (correspondant à l'époque en gros à 375 millions d'euros) aux ex-détenus politiques pour les nombreuses années passées en prison. Et quelques jours après, toujours en mai 2012, il a décidé de porter à 4 200 dinars le salaire des députés, somme à laquelle s'ajoutent des avantages divers. Partis et mouvements de gauche se sont déclarés opposés à l'attribution de telles sommes dans une période de crise économique aussi grave. Pour la première mesure, voir *Tunisie Numérique*, 10 /5/ 2012 , <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-les-prisonniers-politiques-de-la-gauche-refusent-detre-indemnisés/123429>, Mag14, 22/5/2012 : http://www.mag14.com/national/40-politique/614-tunisie_4200-dinars-de-salaire-pour-les-elus-de-la-revolution.html

47 Deux blessés de la révolution ont essayé de s'immoler par le feu, *News of Tunisia*, 17/4/2012 : <http://www.newsoftunisia.com/generalites/duux-blesses-de-la-revolution-ont-essayé-de-simmoler-par-le-feu/>

48 Tunisie : Suicide d'un blessé de la révolution, *News of Tunisia*, 31/5/2012 : <http://www.newsoftunisia.com/generalites/societe/tunisie-suicide-dun-blesse-de-la-revolution/>

pouvoir, dans les conditions historiques données, est si écrasant qu'il faut se soustraire à sa force destructrice par la mort volontaire, de façon à sauver au moins sa dignité.

Il arrive souvent que, dès qu'ils essaient de protester en public, les « blessés de la révolution » soient brutalement repoussés par la même police qui les a réduits à cet état. C'est arrivé le 3 avril 2012, quand les forces de l'ordre ont attaqué – par des jets de grenades dites lacrymogènes, en réalité asphyxiantes⁴⁹, les blessés, certains graves, et les proches des « martyrs », qui essayaient de pénétrer dans le Ministère des Droits de l'homme. Quel paradoxe que, pour défendre le siège de ce ministère, la police bafoue le *droit* de protester de personnes à qui a été refusé le *droit* à une assistance sanitaire digne ! Cela montre que, sur le plan de l'usage instrumental et propagandiste du thème des droits de l'homme, il n'y a pas une bien grande différence avec le style du régime benaliste.

Il est encore plus paradoxal que l'un des blessés, Abdelkader Aloui, 27 ans, tellement mal en point qu'il devait utiliser des béquilles, se soit cousu la bouche pour protester contre la violation de droits fondamentaux⁵⁰. Sept autres blessés imiteront cet acte le 11 mai

49 «Lacrymogène» est une épithète impropre : comme nous avons pu le constater directement et le rapporter, les fumigènes habituellement utilisés aujourd'hui encore par la police tunisienne sont les célèbres CSI (ou CTS), produits par une entreprise US, Combined Systems Inc, dont le siège est à Jamestown, en Pennsylvanie. Du fait que le gaz qu'ils contiennent peut avoir des conséquences létales, comme le démontrent les cas de quelques Palestinien-nes tué.es de cette façon par l'armée israélienne, leur usage est interdit par des conventions internationales.

50 Après Mohamed Abbou, un blessé de la Révolution se coud la bouche, Mag14, 4/4/2012 : <http://mag14.com/actuel/35-societe/479-apres-mohamed-abbou-un-blessé-de-la-revolution-se-coud-la-bouche.html>

2012 devant le siège de l'Assemblée constituante, en guise de protestation contre le silence et la lenteur des autorités à l'égard de leurs revendications⁵¹. Plus tard, le 9 juin 2012, pendant l'énième sit-in de protestation au même endroit, quatre d'entre eux, nœud coulant au cou, menacent de se pendre⁵².

Quinze mois après la chute du régime, le long conflit des « blessés de la révolution » – rendu encore plus embrouillé, selon les paroles du ministre de la Santé publique, par la présence sur les listes d'un millier de « faux blessés » (El Kahlaoui, 2012), en réalité favorisée par la corruption de l'administration⁵³ – semblait se diriger vers une solution. Le 20 avril 2012, la presse tunisienne avait en effet rapporté que la commission nationale qui s'occupait de cette question avait finalement analysé les dossiers de 1 180 blessés et établi que seuls 150 d'entre eux avaient besoin d'aide et de traitements sanitaires : qui avait subi une amputation ou de graves traumatismes faciaux ou crâniens, qui était devenu paraplégique, qui avait besoin d'interventions chirurgicales complexes... Le rapport de la commission

51 *Sept blessés de la Révolution se cousent la bouche*, « Mag14 », 11 mai 2012 : <http://mag14.com/actuel/35-societe/592-tunisie-sept-blesses-de-la-revolution-se-cousent-la-bouche.html>

52 H. BEN NACEUR, *Tunisie : Les blessés de la Révolution menacent de se pendre devant le siège de la Constituante*, « Tunisie Numérique », 9 juin 2012 : <http://www.tunisienumerique.com/tunisie-les-blesses-de-la-revolution-mencent-de-se-pendre-devant-le-siege-de-la-constituante/128947>

53 *Tunisie : corruption de l'administration et blessés de la Révolution*, « Mag14 », 2 mai 2012 : <http://www.mag14.com/actuel/35-societe/566-tunisie-corruption-de-ladministration-et-blesses-de-la-revolution.html>

précisait que les paraplégiques recevraient un fauteuil roulant et qu'on accorderait à tous une carte sanitaire.

Si nous nous sommes arrêtés sur ces détails, en apparence répétitifs, c'est qu'à travers leur froideur bureaucratique, ils laissent voir à quel point les institutions considèrent encore comme naturel et normal que les chômeurs et tous ceux qui exercent une activité informelle – c'est-à-dire la majorité des travailleurs, surtout jeunes – soient privés de l'assistance sanitaire gratuite et de toute autre forme de protection sociale. Ce dernier élément n'est nullement étranger à l'ensemble de facteurs qui ont fait éclater le soulèvement populaire qui a renversé le régime.

Cette affaire met en lumière, entre autres choses, le contraste profond entre la rhétorique officielle – en réalité de plus en plus faible – sur les martyrs et les héros de la révolution, et l'indifférence ou le mépris dont semblent faire l'objet les blessés et les proches des victimes (Meftah, 2012a). Néanmoins, on continuera peut-être encore à appeler martyrs quelques torches humaines éteintes pour toujours et les victimes tombées au cours de l'insurrection ; on continuera à les honorer dans une certaine mesure, chacun en fonction du niveau que le hasard lui a assigné dans la hiérarchie du « martyr ». Cependant, si ce bien individuel et collectif qu'est la dignité ne devient pas réalité, les moins connus d'entre eux seront vite livrés à l'oubli, les plus célèbres transformés en icônes-marchandises, objets de consommation, marques commerciales du nouveau régime - tant qu'il en aura besoin : maintenant déjà, pendant que nous écrivons, on peut repérer de nombreux indices du déclin de la figure même de Bouazizi dans l'iconographie et dans les rhétoriques officielles. En fait l'image de la mère de l' « étincelle de la révolution » emprisonnée par la volonté d'un procureur adjoint – profanateur de mythes, méprisant et arrogant –, plus qu'un indice,

semble être une pierre tombale refermée sur le personnages du martyr-héros par excellence.

On constate un certain redimensionnement de Bouazizi même au niveau des consciences et des comportements de la partie la plus active de la société – même à Sidi Bouzid et dans d'autres localités où le tribut payé pour l'insurrection a été le plus lourd –, mais, dans ce cas, il semble que ce soit plutôt une réaction contre l'exaltation rhétorique et la fétichisation de sa figure. En outre, la disparition de son image de nombreux lieux publics ou ouverts au public apparaît comme un signe, sinon de restauration, du moins de redimensionnement de l'hégémonie des raisons de la révolution – qui, certes, sont encore bien vivantes dans de nombreux secteurs de ce que les Tunisiens appellent, de façon quelque peu impropre et emphatique, « société civile ».

Il suffit, à cet égard, de citer un exemple. Jusqu'en septembre 2011 au moins, une importante librairie de Tunis, au milieu de l'Avenue Habib Bourguiba, montrait à l'intérieur, outre l'effigie de Bouazizi, deux portraits de Che Guevara et une caricature de Ben Ali avec svastika, moustache et attitude à la Hitler. Sur le présentoir le plus central et visible, il y avait les livres et les posters sur la Révolution du 14 janvier et sur les méfaits du régime benaliste. On y trouvait par exemple, bien en évidence, outre des publications récentes sur la révolution, les ouvrages d'enquête et d'analyse sur la dictature publiés en leur temps par la maison d'édition française La Découverte⁵⁴. Six mois après, les portraits et la caricature avaient

54 En particulier, la réédition d'un livre qui fut publié pour la première fois en 1999, *Notre ami Ben Ali : l'envers du miracle tunisien*, des journalistes Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi. A l'époque, cet ouvrage disparut en peu de jours du marché des pays francophones : les services consulaires tunisiens avaient reçu l'ordre d'en acheter le plus grand nombre possible d'exemplaires. Un autre ouvrage, bien en vue, était celui de

disparu. Il y avait bien encore un présentoir avec les livres sur la révolution et sur la transition, mais il avait été déplacé, à un endroit plus marginal et moins visible.

De la révolte individuelle à l'insurrection collective

Dans l'ouvrage déjà cité, Baudrillard écrivait que le suicide, surtout quand il est commis dans les prisons, est devenu « la forme même de la subversion », un acte « de *soustraction* à la mort institutionnelle et de rétorsion contre le système qui l'impose ». Et il ajoutait qu'en réalité tous les suicides, même en dehors des prisons, sont politiques, puisqu'ils ouvrent une brèche, pour infinitésimale qu'elle soit, dans la « rationalité » du système. Puisque « tout individu est une parcelle de capital », on ne lui accorde pas le droit de se détruire lui-même. « C'est contre cette orthodoxie de la valeur que le suicidé se rebelle, détruisant la parcelle de capital dont il dispose » (1976/1990 : 195).

A propos de l'« étincelle de la révolution » et d'autres torches humaines, on discute encore sur la valeur politique, au moins implicite et objective, de leur sacrifice. Il est probable que Bouazizi, Trimech, El Hani et les autres ne savaient pas qu'ils accomplissaient un acte politique, ni n'étaient conscients du fait que, par leur suicide, ils allaient détruire la « parcelle de capital » dont ils disposaient. Cependant, il est vraisemblable que leur geste extrême, accompli en

Nicolas BEAU et Catherine GRACIET, *La régente de Carthage. Main basse sur la Tunisie*, publié en 2009, toujours par les soins de La Découverte. Leïla Trabelsi avait présenté un recours devant le tribunal civil de Paris pour en demander la saisie. Mal lui en prit : elle fut en fait condamnée à verser une somme considérable à la maison d'édition.

public et devant des symboles du pouvoir, ait été un acte conscient pour le moins de révolte sinon de protestation, visant intentionnellement à se soustraire à la *mort sociale*, à se venger, à briser le silence, à attirer l'attention, à défier les autorités, peut-être même à choquer et solliciter une réponse émotionnelle de la part de leurs homologues et/ou, plus généralement, de l'opinion publique.

Très certainement, dans ces cas comme dans d'autres, ce qui pousse à l'exécution d'un geste aussi atroce, c'est aussi le désespoir, une douleur psychologique intolérable – le *psychache*, pour utiliser un terme inventé par le père de la *suicidology*, Edwin S. Shneidman (1993) – c'est-à-dire le stade où il n'est plus possible de bloquer les tensions intérieures autodestructrices : l'humiliation, l'échec, la frustration, la défaite « brûlent » de façon si intolérable qu'elles poussent le suicidaire à détruire par le feu ces sentiments en se brûlant soi-même. On pourrait faire l'hypothèse que le choix de cette façon cruelle de mettre fin à sa vie soit aussi lié à la terreur inconsciente de devoir abandonner sa dépouille à la décomposition. Ce n'est pas une hypothèse extravagante : l'ethnographie nous apprend que de nombreuses pratiques, dans les contextes les plus éloignés et hétérogènes, servent, entre autres choses, à apaiser et transcender l'horreur et l'angoisse de la décomposition du cadavre qui, dans certaines cultures, est même considérée comme contagieuse.

Toutefois, derrière le suicide, tout suicide, il y a, non seulement découragement et humiliation, mais aussi le désir de punir celui qu'on juge responsable de sa situation malheureuse. Dans ce sens et dans certains cas, c'est un acte de vengeance sinon un substitut à l'homicide, un détournement vers soi-même de la profonde agressivité qu'on nourrit envers autrui. C'est une vengeance dans le sens étymologique du terme, un *vim-dicere*, c'est-à-dire une façon de

parler au moyen d'un *passage à l'acte* violent, un *acting out*⁵⁵, qui peut être déclenché par un événement qui réactive le conflit intérieur latent, lié aux humiliations subies, aux agressions permanentes contre sa dignité et éventuellement contre celle de la collectivité ou du groupe social auquel on appartient. Bien évidemment, derrière un tel *passage à l'acte*, il y a aussi la tentative de communiquer, de « se faire écouter » et de mettre violemment en question un ordre relationnel et/ou social ressenti et vécu comme injuste ou destructeur, et de ce fait insupportable.

Le suicide qui a pour motif et intention principaux la vengeance a été longuement pratiqué, dans des sociétés assez différentes dans le temps et l'espace, par les catégories les plus faibles de la société, surtout les femmes. Dans ces cas-là, la personne subordonnée et impuissante dans la vie fait de sa mort une arme puissante pour dénoncer les responsables de son humiliation ou oppression propres comme de son groupe, et jette sur eux discrédit et déshonneur. Comme l'écrit Marzio Barbagli (2010: 382), contestant - dans ce cas à juste titre - la théorie de Durkheim sur le suicide « altruiste » en tant que caractéristique de situations où l'individu est entièrement subordonné à la collectivité, les suicides « à finalités revendicatives et agressives [...] ont toujours constitué un acte de désobéissance, de rébellion, de protestation, de défi [...]. Ils ont toujours été l'acte puissant d'un impuissant, l'acte de force d'un faible, l'acte d'espérance d'un désespéré ».

Dans une *Remarque sur la révolte*, publiée pour la première fois en 1945, Albert Camus (2012) imagine un hypothétique fonctionnaire

55 En psychanalyse, on entend par passage à l'acte ou acting out une tentative de décharge de sa tension émotionnelle, obtenue au moyen d'une réaction à la situation actuelle, comme si celle-ci était le facteur déclenchant du conflit intérieur.

« qui a reçu des ordres pendant toute sa vie » et qui « juge soudain inacceptable un nouveau commandement ». Ce qu'il écrit à propos de la subite prise de conscience qui conduit quelqu'un à trouver inacceptable ce qu'il avait jusque-là toléré, pourrait s'étendre à de nombreux Bouazizi opprimés et humiliés qui, un jour, soudain, comme le fonctionnaire camusien, perdent patience, décident qu'ils ne peuvent plus supporter tout ce qu'ils ont précédemment accepté, et se révoltent, sacrifiant leur vie d'une façon aussi tragique que publique et spectaculaire.

L'individu, commente Camus :

prend conscience, en même temps, d'un « tout » encore assez obscur et d'un « rien » qui signifie exactement la possibilité de sacrifice de l'homme à ce tout. L'homme révolté veut être tout – c'est-à-dire cette valeur dont il a tout à coup pris conscience et dont il veut qu'elle soit reconnue et saluée dans sa personne – ou rien, c'est-à-dire être déchu par la force qui le domine. À la limite, il acceptera de mourir [...]. Il met sur la balance la mort et ce qu'il appellera, par exemple, sa liberté (2012) : 95).

« Contrairement à l'opinion courante, ajoute Camus, et bien qu'elle naisse de ce que l'homme a de plus strictement individuel », la révolte :

met en cause le concept même d'individu. Si, en effet, l'individu, dans des cas extrêmes, accepte de mourir, et meurt dans le mouvement de sa révolte, il démontre par là qu'il se sacrifie au bénéfice d'une vérité qui outrepassa son destin individuel, qui va au-delà de son existence individuelle. S'il préfère l'éventualité de la mort à la négation de cette partie de l'homme qu'il défend, c'est parce qu'il estime celle-ci plus générale que lui-même (ibidem).

Nous avons reproduit cette magnifique citation parce que nous pensons qu'elle peut s'adapter à ce dont nous parlons, à condition d'avancer une hypothèse : la part de l'homme que Bouazizi et tant d'autres qui – avant et après la révolution, et à l'heure encore où nous écrivons – ont voulu, veulent préserver comme un bien individuel et collectif, c'est la dignité, comme on l'a dit. Même un changement de régime ne la garantit pas, sinon dans les temps longs pendant lesquels mûrit un projet collectif d'égalité, respect et justice sociale. Mais un tel projet ne jaillit pas forcément d'un renversement politique. C'est pourquoi, en Tunisie comme dans d'autres pays du Maghreb et du Machreq, des torches humaines continuent à s'allumer presque chaque jour.

Commentant l'auto-immolation de Bouazizi et sa force symbolique, le psychanalyste Fethi Benslama (2011b)⁵⁶ a écrit qu'il y a un « angle mort », un repli caché de la société tunisienne, à partir duquel, *soudain* [en français dans le texte NdT], s'est déclenchée la révolution. Il ajoute qu'il faut attribuer à la notion de *déclenchement* [en français dans le texte] une valeur autonome, au-delà de toute conception mécaniciste qui parlerait d'accumulation et de rupture. Il y a un *soudain*, un moment inattendu et imprévu, soutient-il, qui transforme la subordination, peut-être apparente, en insubordination ouverte et généralisée. Si ceci s'est produit, c'est parce que l'acte de Bouazizi a manifesté dramatiquement un sentiment profond partagé par de nombreux Tunisiens et Tunisiennes, qui peut se résumer par un mot-clé : *qahr*, qui peut se traduire par « sentiment d'impuissance absolue ». Le petit marchand ambulant de Sidi Bouzid, comme tous ceux qui l'ont précédé ou suivi, a alors préféré *s'anéantir*, montrer en

56 De BENSLAMA voir aussi : 2011a et 2011c.

public et mettre *en scène* son anéantissement, plutôt que de continuer à vivre comme un *néant*.

Il nous semble que cette analyse en mode psychanalytique, assez suggestive, serait à compléter par la remarque que ce *déclenchement* qui se produit *soudain* s'est répété bien d'autres fois dans l'histoire tunisienne, même dans celle des dernières années. Mais, comme nous l'avons vu, dans certains cas, le suicide de protestation n'a produit aucun mouvement de soulèvement collectif, dans d'autres cas seulement des révoltes circonscrites, bien que radicales. D'autre part, il y avait très longtemps que les classes populaires souffraient d'une situation de pauvreté et de marginalisation sociale et que la plus grande partie de la population subissait le joug et la terreur d'un régime despotique, corrompu et mafieux. L'insurrection qui a entraîné la fuite de Ben Ali et de son clan a donc été le fruit d'un processus dialectique au cours duquel l'*accumulation* (contrairement à ce que pense Benslama) de grandes et petites injustices a atteint le seuil critique qui rend l'explosion presque inévitable.

Ce processus n'a rien à voir avec une causalité mécanique, selon laquelle des causes données produisent nécessairement des effets déterminés. Ce qui transforme rapidement le cours des choses, c'est toujours un événement impondérable, un acte subjectif qui, dans d'autres circonstances, serait resté insignifiant, banal ou répétitif – comme l'était au fond le suicide de Bouazizi, un parmi d'autres, au-delà du mythe. Mais pour que cet événement ou cet acte agissent en tant que catalyseurs d'une série de révoltes spontanées, pour que celles-ci se généralisent et deviennent un soulèvement populaire, pour que ce dernier conduise au renversement d'un régime, divers éléments sont nécessaires : un moment historique propice, la convergence de nombreuses circonstances favorables (parmi lesquelles le rôle des médias), et surtout le fait qu'on ait atteint ce

seuil critique qui fait que ce qu'on avait jusqu'alors toléré apparaît *soudain* comme intolérable, comme pour le fonctionnaire de la *Remarque sur la révolte* de Camus.

Ce n'est qu'ainsi qu'on pourrait vraiment comprendre pourquoi le sacrifice de Bouazizi a non seulement ému et bouleversé, mais aussi suscité identification et empathie chez un grand nombre de jeunes déshérités, tout d'abord dans la région de Sidi Bouzid, puis, progressivement, dans presque tout le pays. Ces sentiments individuels se sont ensuite transformés en rage, protestation, revendications collectives. D'un acte individuel de désespoir, on est passé au soulèvement populaire. Celui-ci s'est d'abord propagé aux secteurs les plus pauvres et marginalisés du pays, pour atteindre ensuite les régions de la côte orientale, entraînant aussi les classes moyennes et la capitale.

En résumé, on peut tirer de cette affaire une leçon fondamentale, celle que j'ai évoquée plus haut : il faut nécessairement un acte subjectif pour que, *dans des conditions données* – fruit elles-mêmes d'un processus d'accumulation –, le sentiment individuel et collectif d'oppression, de désespoir et d'impuissance donne lieu à une insurrection ou une révolution. Comme le même Benslama (ibidem) l'exprime de façon synthétique :

C'est le renversement du narcissisme du qahr par un pauvre paysan d'une région laissée pour compte qui a fourni à tous les Tunisiens le symbole (le langage en acte) qui a déclenché un processus de subjectivation collective faisant fond, certes, sur des conditions socio-économiques qui préexistaient ; conditions qui seraient restées un état et non un procès irrépressible par lequel des femmes et des

*hommes retournent subitement leur impuissance en puissance de refus*⁵⁷.

Que les suicides de protestation dans la Tunisie de Ben Ali aient été – chacun avec sa spécificité, chacun en fonction de telle ou telle biographie singulière – une réaction contre le sentiment du *qahr*, déterminé par ou attribué à des pouvoirs extérieurs, est non seulement probable, mais repose sur une base objective : ce qui réduisait à l’impuissance quasi totale les Tunisiens et les Tunisiennes, surtout ceux des classes populaires, c’était le système de pouvoir, relevant d’une dictature arrogante, arbitraire, prédatrice, qui leur rappelait tous les jours, à tout moment, qu’ils n’étaient et ne pouvaient rien contre qui était et pouvait tout.

Le fait que cette chaîne tragique n’ait pas été brisée par la chute du régime en dit long sur la réalisation manquée, du moins jusqu’à maintenant, de nombreux idéaux et promesses de la révolution. Que le sentiment d’impuissance et d’humiliation, individuel et collectif en même temps, continue à pousser vers l’automutilation extrême est l’indice d’un mal profond que les sursauts de révolte, toujours récurrents et même quotidiens, ne réussissent pas à calmer. À partir du moment où on abandonne la rue sans que personne en ait recueilli le cri, on revient à un sentiment renouvelé d’humiliation et de néant, d’aphonie et d’insignifiance sociale.

57 En français dans le texte.

Auto-immolations et transition

D'après l'une des explications les plus conventionnelles, la vague d'auto-immolations qui parcourt aujourd'hui les pays du Maghreb serait à attribuer à l'effet-contagion qui a suivi l'acte de Bouazizi. En réalité, on peut supposer, en suivant Durkheim, que, dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de simple « contagion » : à quelques exceptions près, observe le grand sociologue, ce n'est pas l'imitation en elle-même qui provoque l'augmentation des taux de suicide, mais l'état moral d'un groupe social (1897, Livre I : 116). Certes, il ne nie pas catégoriquement le rôle de la « propagation imitative »⁵⁸, mais il exclut que ce soit un facteur susceptible de modifier sensiblement le taux annuel des suicides dans un pays donné.

Si le suicide de Bouazizi a eu un écho assez fort pour allumer l'insurrection et être « imité », c'est avant tout parce qu'il a sollicité des sentiments collectifs profonds et en partie latents : nous précisons *en partie*, puisque, comme nous l'avons vu, ce type de sentiments s'était déjà manifesté précédemment sous la forme même de la mort volontaire accomplie en public. On pourrait dire tout au plus que ce qui rend reproductible l'auto-immolation, c'est le désespoir social et le sentiment d'impuissance partagés, conjugués – comme nous le verrons plus loin – à cette culture, tout aussi partagée, intériorisée depuis l'école primaire, qui exalte le sacrifice suprême pour une cause (la libération du joug colonial, l'indépendance, la défense de la Patrie) et la figure du martyr.

58 C'est une des expressions utilisées par Durkheim (1897, Livre I : 96).

Selon une source digne de foi, les six premiers mois de 2011 ont vu en Tunisie jusqu'à 107 cas de tentatives d'auto-immolation, effectuées la plupart du temps par des hommes jeunes, célibataires, ayant une instruction limitée, résidant dans des secteurs ruraux pauvres, chômeurs et avec de maigres chances de trouver du travail, déçus, en outre, par la révolution. Ce sont les informations rapportées par Wyre Davies, envoyé de la BBC, qui avait, en janvier 2012, interviewé Amen Allah Messadi, actuel médecin-chef de ce Centre de traumatologie et des grands brûlés de l'hôpital de Ben Arous, que nous avons plusieurs fois cité.

Le directeur ajoutait que, selon des statistiques élaborées mais non encore publiées, l'année entière 2011 a vu un nombre de tentatives d'auto-immolations *cinq fois supérieur* à celles de l'année précédente. De notre côté, nous pouvons calculer que cette progression serait même neuf fois supérieure⁵⁹, si la donnée des 107 suicides dans les six premiers mois de 2011 était multipliée par deux et comparée avec les données concernant la période de quatre ans qui va du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 1995 : cette période a fait l'objet d'une des rares études épidémiologiques sur les suicides et parasuicides par le feu, coordonnée par le même docteur Messadi et publiée en 1998 (sur laquelle nous nous arrêterons plus loin). En l'absence de statistiques sûres, il s'agit seulement d'un calcul estimé, qui sert cependant à indiquer une tendance.

59 Ce résultat s'obtient en divisant par quatre le chiffre (97) relatif aux cas d'auto-immolation de la période de quatre années qui va du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 1995 et en multipliant par deux le nombre (107) de cas enregistrés au premier semestre 2011. Bien évidemment, ce calcul, purement hypothétique, sert seulement à indiquer une tendance. De fait, nous ne disposons pas de données certaines en ce qui concerne le deuxième semestre 2011, mais nous pouvons supposer, à partir des informations apportées par les faits divers que la progression ne s'est nullement interrompue.

En revanche, nous ignorons totalement le nombre de ceux qui, dans la même période, ont tenté de se donner la mort, en public aussi et par protestation, mais selon d'autres modalités, et le pourcentage de décès les concernant. Nous pouvons cependant supposer, à partir les informations données dans les faits divers, que ces autres modalités contribuent à accroître de façon significative la progression des suicides et des parasuicides démonstratifs ou de protestation. Pour rapporter un seul cas, à Kasserine, le 16 septembre 2011, cinq diplômés au chômage, qui luttait avec d'autres pour obtenir un poste d'enseignant, tentent de se pendre devant le siège de la Commission nationale pour l'éducation (Ben Ghazi, 2011 ; Bradley, 2011).

Pour l'année 2012, les faits divers rapportent des cas fréquents de tentatives de suicide par le feu ou par d'autres moyens, parfois avec une issue mortelle, la plupart du temps accomplies dans des circonstances qui renvoient à un même schéma. Les actes suicidaires surviennent, en grande partie, au cours d'une action de protestation, individuelle ou collective, pour revendiquer le droit au travail, à un logement social, à un secours économique, à l'assistance sanitaire, à la réparation d'une injustice. Ils s'accomplissent en public, devant les sièges de municipalités, gouvernorats ou autres institutions officielles. Il n'est pas rare, surtout depuis la mise en place du gouvernement de Hamadi Jebali, qu'ils s'effectuent à l'occasion de la visite de tel ou tel ministre, auquel on avait vainement demandé d'être reçu. Nous en rapportons quelques exemples, sélectionnés parmi un large ensemble de faits.

À Gafsa, le 5 janvier 2012, au cours de la visite officielle de trois ministres (des Affaires sociales, de l'Industrie et du Travail), Ammar Gharsala, 48 ans, père de trois enfants, qui participait depuis quelques semaines à un sit-in de protestation avec d'autres

chômeurs, s'asperge d'essence et y met le feu devant le siège du gouvernorat. Il avait demandé en vain une audience aux ministres, qui étaient là en mission justement pour rassurer la population sur l'intention du gouvernement de résoudre les graves problèmes dont souffre cette région, avec les agitations sociales qui en découlent. Inutile de dire que le suicide déclenche une révolte avec jets de pierres, réprimée par la police à coups de matraque et avec jets de grenades asphyxiantes⁶⁰.

Autre exemple : le 16 janvier 2012, dans une commune du gouvernorat de l'Ariana, quinze marchands ambulants, qui avaient été deux jours plus tôt éloignés par les forces de l'ordre, s'arrosent d'essence pendant un sit-in de protestation et menacent de se brûler vifs⁶¹.

Le 24 février 2012 à Mdhilla, dans le secteur du bassin minier de Gafsa, un jeune homme de 29 ans, Haroun Hosni, se livre aux flammes dans la rue et meurt quelques heures après. Bien qu'ignorée par tous les organes d'information à la seule exception d'un blog, son histoire est vraiment exemplaire puisqu'elle recouvre l'histoire récente des révoltes populaires et de leurs défaites jusqu'à aujourd'hui. En

60 Tunisie. *Un jeudi très agité à Gafsa*, « Kapitalis », 6 janvier 2012 : <http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/7702-tunisie-un-jeudi-tres-agite-a-gafsa.html>. Voir aussi : G.G. Moke, Tunisie : *Immolation par le feu* : Ammar Gharsalla dans un état critique, « WordPress » et AFP, 6 janvier 2012 : <http://guy-lainmoke.wordpress.com/2012/01/06/tunisie-immolation-par-le-feu-ammar-gharsalla-dans-un-etat-critique/>

61 W. SDIRI, Ariana : 15 marchands ambulants menacent de s'immoler par le feu devant la municipalité, « Tunisie Numérique », 16 janvier 2012 : <http://www.tunisienumerique.com/ariana-15-marchands-ambulants-menacent-de-simmoler-par-le-feu-devant-la-municipalite/96608>

effet, Hosni avait participé au mouvement de lutte de 2008 et avait été victime de la répression qui avait finalement brisé net cette insurrection. Emprisonné, torturé, remis en liberté conditionnelle alors qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même, il n'avait, après la chute du régime, reçu aucune indemnisation ou reconnaissance. Au chômage, avec une mère malade d'un cancer dû à la pollution (c'est une zone qui a un taux élevé de tumeurs malignes et de leucémies), il avait essayé en vain de se faire embaucher par la Compagnie des Phosphates de Gafsa, constatant, comme on le raconte dans le blog évoqué, que rien n'a changé en fait de corruption, favoritisme et injustice sociale. Le 24 février, il est convoqué par la police suite à une altercation avec des militants de la section locale d'Ennahdha. C'est la classique goutte qui fait déborder le vase : il s'immole peu après⁶².

Le 19 avril 2012, c'est Jannet Rhimi, de la cité d'El Kabaria, qui s'immole. C'est la mère de Wissem, un des 250 jeunes migrants partis des côtes tunisiennes vers Lampedusa en mars et en mai 2011, dont on ignore jusqu'à présent le sort. Elle est admise dans l'établissement habituel de Ben Arous, et, avec elle, son mari, brûlé lui-même en tentant de la sauver. Tout de suite après, deux autres mères accomplissent le même geste, elles aussi pour protester contre les autorités italiennes et tunisiennes : après plus d'un an et malgré les pressions et les protestations des proches, organisées avec le soutien des sociétés civiles tunisienne et italienne, les autorités concernées n'avaient toujours pas donné de réponse claire sur le sort des

62 Révolution de la dignité, vous dites !, blog « Athéna, la protectrice de la Tunisie », 29 février 2012
<http://athenapallas.canalblog.com/archives/2012/02/29/23641478.html>. Sur ce cas, nous n'avons pas pu confronter ces données avec d'autres sources.

disparus (Ambrogi, 2012)⁶³. A Rome, M.R., elle-même mère d'un des disparus, membre de la délégation des proches venue en Italie pour faire pression sur les autorités italiennes et consulaires, menace de se livrer aux flammes pendant un sit-in devant le siège de l'ambassade tunisienne, qui venait de refuser de les recevoir. Quand nous lui demandons, immédiatement après, pourquoi une telle idée lui est venue à l'esprit, elle nous répond que se brûler est la seule façon d'impressionner et de se faire écouter.

Fin avril 2012, une délégation d'environ cinquante personnes venant de la région du bassin minier de Gafsa campe depuis plusieurs jours devant le siège du Ministère du Travail, à Tunis. Elles dénoncent les procédures arbitraires en vertu desquelles 263 d'entre elles, bien qu'ayant réussi le concours pour être recrutées par la CPG, ont été effacées de la liste des personnes à employer. Le 30 avril, après une semaine de grève de la faim, deux d'entre elles tentent de se suicider. Interviewé à l'hôpital par une journaliste, Khémaïès Saad, un père de famille de 38 ans, qui en est à sa troisième tentative, assure qu'il recommencera si le gouvernement ne se décide pas à les traiter comme des citoyens à part entière (Meftah, 2012b).

Enfin, le soir du 1^{er} mai 2012, à Jebeniana, dans le gouvernorat de Sfax, Ali Soudani, un maçon au chômage de 22 ans, se livre aux flammes ; ayant installé une tente avec ses compagnons, il protestait depuis de nombreux jours devant le siège de la délégation du

63 Sur cette affaire, voir SEDDIK, 2012. Un ample dossier et une revue de presse mise à jour se trouvent dans la section *D'une rive à l'autre : des vies qui comptent* du blog *leventicinqueundici* : http://leventicinqueundici.noblogs.org/?page_id=354

gouvernorat. Comme toujours, après la tentative de suicide, des désordres éclatent dans la petite ville⁶⁴.

Ce dernier épisode présente, par rapport à d'autres, un aspect encore plus choquant. En effet, dans la nuit du 4 mai, la police fait irruption dans le service de l'hôpital de Sfax où Soudani avait été admis, et arrête son frère Mohamed après l'avoir insulté et malmené⁶⁵. Pour saisir la gravité de la chose, il faut penser que Mohamed Soudani est un militant du PCOT (Parti communiste des ouvriers tunisiens⁶⁶), poursuivi par le régime de Ben Ali entre 2007 et 2009, années pendant lesquelles il était étudiant et activiste de l'UGET (Union générale des étudiants tunisiens). Selon un rapport d'Amnesty International⁶⁷, Mohamed, après avoir été expulsé de l'Université pour son opposition active au régime, fut plusieurs fois menacé,

64 W. SDIRI, Vidéo-Tunisie : Les habitants de Jebeniana protestent après qu'un jeune s'est immolé par le feu, « Tunisie Numérique », 2 mai 2012 : <http://www.tunisienumerique.com/tunisie-les-habitants-de-jebeniana-protestent-apres-qu%E2%80%99un-jeune-s%E2%80%99est-immole-par-le-feu/121840>

65 Tunisie : Mohamed Soudani, militant du POCT, arrêté par la police, « Mag14 », 6 mai 2012 : <http://mag14.com/actuel/35-societe/579-tunisie-mohamed-soudani-militant-du-poct-arrete-par-la-police.html>

66 Le 10 juillet 2012, le PCOT a été rebaptisé Parti des Travailleurs (en arabe : *Hizb El Amal*). Son secrétaire général, Hama Hammami, a motivé ce choix par l'argument que l'adjectif « communiste » aurait des connotations négatives qui peuvent compromettre le développement du parti. Voir M. EL KAHLAOUI, *Pourquoi le POCT devient le Parti des Travailleurs*, « Mag14 », 10 juillet 2012 : <http://www.mag14.com/national/40-politique/742-tunisie-pourquoi-le-poct-devient-le-parti-des-travailleurs.html>

67 AMNESTY INTERNATIONAL, *Un militant étudiant détenu en Tunisie risque la torture*, 3 novembre 2009 : <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/student-activist-held-tunisia-risk-torture-20091103>

arrêté, torturé. En particulier, indique le rapport, en octobre 2009, pendant que se déroulaient les élections-farce (présidentielle et législatives), il fut appréhendé par les forces de sécurité, détenu illégalement et torturé dans les prisons secrètes du ministère de l'Intérieur - et cela seulement pour avoir accordé une entrevue à deux journalistes français.

Notre brève sélection d'épisodes concernant l'après-révolution ne serait pas assez représentative si nous n'ajoutions pas que l'année 2012, en Tunisie, avait été inaugurée, assez symboliquement, par une énième torche humaine. Justement à Sidi Bouzid, sur le coup de minuit, un jeune homme de 25 ans se livre aux flammes « pour entrer dans l'histoire » en tant que premier martyr de 2012. Il est tragiquement paradoxal que nous ne connaissions même pas son nom. La puissance de l'acte – cette fois clairement de type imitatif – et sa force symbolique ont été en fait totalement étouffées par les médias de toute espèce et tendance qui, dans le meilleur des cas, ont relégué le fait dans une note de quelques lignes⁶⁸ : c'est si inexplicable qu'on pourrait douter de l'authenticité de l'information. Ce qui est sûr, c'est qu'on peut dire que cette histoire confirme le pouvoir performatif des médias : parfois, c'est eux qui « font » la réalité. Même un suicide accompli selon un mode communicationnel, spectaculaire, symbolique par excellence peut n'avoir aucun écho

68 C'est ainsi que le rapporte, par exemple, le site d'information quotidienne *Tunisie Numérique*, pourtant parmi les moins conformistes, qui le reprend lui-même d'une radio, Shems.fm. « À minuit, cette nouvelle année, un jeune de 25 ans s'est immolé par le feu à Sidi Bouzid. Il prétendait entrer dans l'histoire en tant que premier martyr de 2012. Il a été admis à l'hôpital régional de Sidi Bouzid. Son état est considéré comme critique » : <http://www.tunisienumerique.com/sidi-bouzid-un-jeune-homme-simmole-par-le-feu/93282>. Aucun journal, bulletin d'informations, site ou blog n'ira au-delà de cette brève.

médiatique, et donc passer inaperçu. Les sans voix qui avaient pris la parole au risque ou au prix de de leur vie et de la façon la plus dramatique possible sont ainsi de nouveau réduits au silence et restitués, dans leur mort aussi, à leur destin d'insignifiance sociale.

Il est remarquable, comme on l'a dit, que des villes comme Sidi Bouzid, Regueb, Kasserine, Thala, etc., c'est-à-dire celles qui ont payé à l'insurrection le tribut de sang et de répression le plus lourd, soient encore les plus frappées par le phénomène des suicides par les flammes. Et ce n'est pas seulement parce que c'est là que, comme dans les zones urbaines les plus déshéritées, persistent ou même se sont aggravées les lourdes situations sociales qui ont poussé tant de jeunes, mais pas seulement des jeunes, à participer tout de suite et en masse à l'insurrection. Une autre raison, peut-être plus profonde, réside dans la conscience que leur sacrifice n'a servi à rien ou du moins ne les a pas soustraits à leur destin de chômage, précarité, misère, et surtout d'insignifiance sociale : « On ne peut plus attendre que nos rêves se réalisent. Il faut bien avoir de quoi manger. J'ai l'impression que mon sang a coulé pour rien, que le sang des Tunisiens n'est que de l'eau »⁶⁹, ajoute le jeune d'El Khadra cité plus haut (voir note 42).

Toutefois, les quartiers déshérités, les villes et les régions les plus pauvres et abandonnées, s'ils sont prédominants, ne sont pas les seuls à connaître des cas d'auto-immolation. Citons à ce propos quelques exemples. Le 8 novembre 2011, à Tunis, un ouvrier typographe du quotidien *La Presse*, se livre aux flammes dans le siège du journal. Il semble que, assigné d'office à une autre tâche, il

69 En français dans le texte [NdT]

avait demandé une entrevue au directeur, qui la lui aurait refusée⁷⁰. Le 2 janvier 2012, toujours à Tunis, Avenue de Paris, c'est-à-dire en plein centre, un chauffeur de taxi, chassé du logement que, selon les autorités, il occupait indûment, s'immole, et est transporté à l'hôpital dans un état très grave⁷¹. Le 3 avril 2012, le délégué de la région d'Al Mida, contraint à la démission, menace, après une longue grève de la faim, de se livrer aux flammes pour protester contre l'indifférence des autorités⁷².

Ces exemples nous permettent de dire que retard économique et marginalisation, pauvreté et chômage, infériorité et impuissance sociales sont les facteurs prépondérants, mais non exclusifs, qui expliquent ce phénomène. Les Tunisiens, et plus généralement les citoyens de pays à majorité musulmane, qui s'immolent par protestation ou qui tentent de le faire sont pour la plupart, mais pas tous, misérables, médiocrement instruits, chômeurs, marginalisés ou peu intégrés dans leur famille ou leur milieu social. Dans certains cas, comme pour les diplômés au chômage, ils ont un niveau d'instruction supérieur et peuvent appartenir à des familles pas particulièrement pauvres ni déstructurées.

70 W.SDIRI, *Ouverture d'une enquête suite à la tentative de suicide d'un technicien de La Presse*, « Tunisie Numérique », 8 novembre 2011 :

<http://www.tunisienumerique.com/ouverture-dune-enquete-suite-a-la-tentative-de-suicide-de-technicien-de-la-presse/85244>

71 W.SDIRI, *Avenue de Paris, Tunis : Un homme s'immole par le feu*, « Tunisie Numérique », 2 janvier 2012: <http://www.tunisienumerique.com/avenue-de-paris-tunis-un-homme-simmole-par-le-feu/93348>

72 Nabeul : *le délégué d'Al-Mida menace de se suicider par immolation*, « News of Tunisia », 3 avril 2012 <https://bit.ly/32nuvtx>

Ce que soutient Roberto Gritti (2005) à propos du terrorisme suicide pourrait s'étendre aux suicides de protestation. Ce qui agit comme incitation au sacrifice de soi, écrit-il, peut être aussi la *privation relative* (un concept proposé en son temps par Donald W. Winnicott, bien que dans un tout autre cadre, celui de la psychologie de l'âge évolutif). Ce sont parfois les individus scolarisés, affirme Gritti, qui éprouvent une frustration croissante face à leur vie et à leurs chances potentielles, qui leur semblent moins attrayantes par rapport aux espérances qu'ils avaient précédemment nourries. Le thème de la frustration est aussi mis au premier plan dans une étude algérienne, de caractère socio-psychologique, sur les suicides à Oran (Mouatassef-Mimouni, 2008). Selon les auteurs, la globalisation a créé une situation paradoxale, en suscitant le désir de satisfaire des « besoins » consuméristes croissants, mais en réduisant en même temps de façon drastique les moyens de les satisfaire. Ce fait, conjugué avec l'affaiblissement des liens sociaux et des relations inter-individuelles, contribuerait lui-même à créer de l'anomie, à rompre ou en tout cas perturber les équilibres individuels et collectifs.

Pour toutes ces raisons, on ne peut pas dire qu'il existe une seule biographie ou personnalité-type, un seul profil social pour ceux/celles qui s'immolent, même si l'ensemble des cas nous restitue sans aucun doute quelques typologies dominantes. Tout au plus, la pluralité des biographies et des figures sociales qui caractérise ce phénomène – certes avec une nette prévalence des personnes en situation de pauvreté, chômage, précarité, marginalité, frustration sociale – révèle encore plus la profondeur et l'extension du malaise de la société tunisienne, même après la Révolution du 14 janvier. Malgré le renversement du régime benaliste, des secteurs importants de la population, surtout mais pas exclusivement jeunes, continuent à être et/ou à se sentir exclus sur le plan économique et social comme sur le plan politique, ignorés par les autorités publiques, condamnés à

l'insignifiance sociale, et donc à l'insignifiance de leur être et de leur parole. Quand on n'a pas d'interlocuteurs publics pour se plaindre d'un tort subi et revendiquer une réparation, la mort volontaire publique devient, paradoxalement, la seule façon de « prendre la parole » et l'imposer publiquement.

Chapitre II

Au-delà de la Tunisie : l'extension du phénomène, les raisons sociales et culturelles

« Cette violence est synonyme de rejet, de révolte, de contestation »

Pour saisir l'importance du phénomène des suicides par le feu dans le contexte tunisien, il suffit de le comparer avec celui qui dans les années récentes a été le plus médiatisé : la série d'auto-immolations de protestation contre la politique chinoise au Tibet où, en un an, de février 2011 à février 2012, 26 personnes, en grande partie des religieuses et des moines bouddhistes, se sont livrées aux flammes⁷³. En Tunisie, en six mois seulement, ce sont, comme nous l'avons rapporté, 107 personnes au moins qui se sont transformées en torches humaines. Même en tenant compte du nombre d'habitants – un peu moins de dix millions d'habitants en Tunisie, environ trois millions au Tibet, compris comme région autonome de la République

73 Voir l'agence ANSA du 20 février 2011 : « Un moine bouddhiste de 18 ans s'est livré aux flammes et est mort dans le Sud-Ouest de la Chine, lors de la dernière auto-immolation de protestation contre la politique chinoise au Tibet [...]. Il s'agit de la 26^{ème} auto-immolation d'un moine tibétain depuis l'année dernière en Chine ». Selon certaines sources, au 20 avril 2012, les auto-immolations, pas toutes mortelles, s'élèveraient à 34. Voir : *Tibet, deux autres moines se livrent aux flammes contre la répression de Pékin, la Repubblica.it*, 20 avril 2012 : http://www.repubblica.it/esteri/2012/04/20/news/tibet_altri_due_monaci_si_danno_fuoco-33615185/?ref=HREC2-9

populaire chinoise – le pourcentage tunisien serait nettement supérieur.

Certes, les auto-immolations tibétaines ont une valeur et une intentionnalité explicitement politiques ; donc, en ce sens, elles ne sont pas comparables avec les tunisiennes. Toutefois, ceci n'explique pas complètement pourquoi c'est plutôt à ces dernières que les médias internationaux ont réservé le plus d'attention. Encore moins justifiable – quoique, dans ce cas, explicable – est le fait que les organes d'information tunisiens officiels, encore assez conformistes et en outre de qualité médiocre, ne consacrent d'ordinaire à ces épisodes que quelque sèche notice, même s'ils ne les censurent plus comme au temps du régime benaliste. Il est rare qu'ils effectuent des enquêtes et des reportages ou s'interrogent sur les raisons sociales du phénomène ; parfois, ils invitent à le commenter des chercheurs qui, à peu d'exceptions près, reprennent le plus souvent des lieux communs. Cette tendance est encore plus évidente si on la compare avec le comportement des médias au Maroc et surtout en Algérie : là, bien que le suicide constitue un tabou, surtout pour les institutions officielles, ces enquêtes et reportages, de même que quelques études de bonne tenue, ne manquent pas, même si ce n'est qu'à une échelle locale.

D'un côté, l'indifférence à l'égard de ce problème social de la part des médias tunisiens et encore plus des institutions doit être le reflet persistant de la tendance du régime de Ben Ali à occulter un phénomène gênant ou à en attribuer les causes à des troubles de type psychologique ou psychiatrique, comme le font tous les systèmes totalitaires ; c'est un fait embarrassant et *potentiellement subversif* puisqu'il démentait (et dément) de la façon la plus dramatique la légende du miracle tunisien. Il est aussi subversif dans un sens plus radical, mis en lumière, dans son style provocateur

habituel, par le déjà cité Baudrillard : l'autodestruction, « c'est la seule arme absolue, et sa simple menace collective peut faire s'effondrer le pouvoir ». Ce n'est que face à ce chantage symbolique, ajoute-t-il, que « le pouvoir se désunit : puisqu'il vit de ma mort lente, je lui oppose ma mort violente. Et c'est parce que nous vivons de mort lente que nous rêvons de mort violente. Ce rêve même est insupportable au pouvoir » (1976: 73).

En guise de commentaire à la citation de Baudrillard, il convient d'ajouter que la potentielle « arme absolue » (sur le plan du symbolique et de l'imaginaire) qu'est le suicide, surtout s'il est public et de protestation, a besoin, pour devenir efficace, d'un contexte historique favorable. Dans la situation historique actuelle, en Tunisie et dans d'autres pays du Maghreb, l'« arme absolue » n'est finalement, la plupart du temps, qu'une flambée destinée à s'éteindre aussitôt ou à produire d'autres flambées éphémères, qui alimentent elles-mêmes la spirale suicide-révolte-suicide, jusqu'ici sans solution sociale et politique.

Nous disions que, d'un côté, la négligence, ou la sous-évaluation du problème des auto-immolations et des suicides en général, est un reflet du régime benaliste. Mais, d'un autre côté, elle est symétrique de l'actuel manque d'intérêt, partout, sur le sujet de la mort volontaire dans les flammes. Certes, vers la fin des années soixante, à la suite de la chaîne d'auto-immolations au Viêt-Nam et en Tchécoslovaquie, le suicide par le feu devient, dans le monde occidental, l'objet d'études universitaires, qui sont surtout le fait de psychologues, de psychiatres et de médecins (Biggs, 2005 : 4). Bien moindre est la contribution des chercheurs en sciences sociales, qui pourraient pourtant utiliser aussi bien l'ample littérature sur les formes collectives de protestation que la sociologie la plus classique sur le suicide, de Durkheim à Halbwachs.

L'indifférence des institutions, et donc l'inexistence de statistiques nationales, le peu d'intérêt des chercheurs, et donc le manque d'analyses d'envergure, favorisent les banalités et les simplifications. Parmi bien d'autres, il y a l'idée habituelle selon laquelle la mort volontaire, en général, et en particulier dans les flammes, serait pour la Tunisie et les autres pays maghrébins, *une nouveauté assez récente*, qui irait contre la culture arabo-musulmane et, en particulier, celle des classes subalternes. Cette idée reçue s'accompagne d'ordinaire du lieu commun, repris même par des chercheurs, selon lequel l'auto-immolation, typique – ce qui n'est pas douteux – de sociétés influencées par les traditions hindouistes et bouddhistes, serait en revanche totalement étrangère aux sociétés à majorité musulmane, l'attentat suicide, lui plutôt, ayant « des affinités avec l'Islam » (Biggs, 2005 : 51).

Pour réfuter ce préjugé, il suffit de citer, parmi tant d'autres, le cas du Pakistan : le 1^{er} octobre 1978, après le coup d'État du général Zia-ul-Haq et l'arrestation de Zulfiqar Ali Bhutto (qui sera exécuté l'année suivante), au cours des émeutes qui s'ensuivirent, quelques militants du PPP (Pakistan People's Party), le parti du Premier Ministre déposé, s'immolèrent publiquement, à Lahore, Faisalabad et Gujranwala, pour demander sa libération. Parvez Yaqub mourut à la suite de ses brûlures, suivi de cinq autres personnes. Il y eut aussi une femme, Begum Naseem, qui tenta de s'immoler : elle fut sauvée par des témoins (Haroon, 2010).

Essayant d'établir le moment où ce phénomène est apparu en Tunisie, et son extension, nous avons mis beaucoup de soin à chercher des preuves, mais nous n'avons trouvé que des traces, des indices et quelques articles dus à des médecins, dont l'un déjà cité. Ils démentent la vulgate, nous mettant face à une réalité qui va même

au-delà de notre intuition : le suicide et l'auto-immolation sont des *coutumes* bien enracinées dans la société tunisienne.

Comme on peut bien penser, ces deux articles, fruit chacun d'une étude épidémiologique, ne traitent pas le thème spécifique de l'auto-immolation *démonstrative ou de protestation* et, en outre, ils analysent les actes suicidaires en se limitant à des contextes locaux. Néanmoins, en l'absence de statistiques et d'études à l'échelle nationale, aussi bien que de recherches sociologiques ou anthropologiques, ils s'avèrent d'une certaine utilité : ils nous disent en effet que le suicide et l'auto-immolation constituent, depuis plusieurs années déjà, un phénomène en hausse.

L'un des deux articles, signé par Anis Chetoui et publié en 2007, se base sur un échantillon constitué par tous ceux qui, après avoir tenté de s'ôter la vie, furent pris en charge, entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2004, par les urgences de l'hôpital régional de Kébili, chef-lieu d'une région d'oasis dans le désert, qui compte à peine 150 000 habitants⁷⁴. Le médecin constate que le nombre des tentatives de suicide tend à augmenter : en 2002, ce service d'urgences s'était occupé de 12 cas, qui s'élevèrent à 21 en 2003 et 25 en 2004. Selon lui, cette tendance est conforme à la progression constante à l'échelle nationale.

74 Pour bien apprécier le travail de Chetoui, il faut penser à la situation de l'hôpital dans lequel il travaille (ou travaillait). Un article (BEN MANSOUR, 2011) le décrit ainsi : « L'hôpital régional ne compte que six médecins pour une moyenne de vingt-quatre dans d'autres gouvernorats, même abandonnés, comme Kasserine et Jendouba. Le pire, c'est que, dans cette région, qui compte 150 000 habitants, il n'y a plus de gynécologues, de pédiatres ni d'anesthésistes depuis le 14 janvier, date du départ des médecins coopérants chinois qui suppléaient à ce manque. Les médecins que nous avons rencontrés à l'hôpital lancent un véritable cri d'alarme, car ils sont à la limite de leurs capacités de résistance ».

Publié neuf ans auparavant, l'autre article (Messadi et alii, 1998), que nous avons déjà mentionné rapidement, est plus détaillé et rigoureux, et s'avère plus intéressant du fait qu'il traite exclusivement de cas d'auto-immolation.

Il est lui aussi le fruit d'une étude épidémiologique, réalisée par une équipe de l'Unité grands brûlés de l'Hôpital Aziza Othmana de Tunis et portant sur 94 cas, c'est-à-dire tous les brûlés des suites de tentatives de suicides par le feu, admis dans ce service entre le 1^{er} janvier 1992 et le 31 décembre 1995. Alors déjà – écrivaient les auteurs, se disant « frappés par la gravité et la violence de ce phénomène » – l'auto-immolation avait pris des proportions considérables. Dans cette période de quatre ans, parmi les 650 patients hospitalisés pour brûlures graves, les cas de suicides par le feu s'élevaient à 15,1 %, se plaçant ainsi à la troisième place après les accidents domestiques (57,6%) et les accidents de travail (24,4%). Parmi ceux qui s'étaient immolés, 27 % seulement avaient été soignés précédemment pour des problèmes psychiatriques. Parmi les brûlés pour tentative de suicide, prédominaient nettement : la composante féminine (63 % de femmes); la tranche d'âge entre 15 et 29 ans (60%) ; la provenance des secteurs les plus pauvres de la banlieue de Tunis (surtout de quartiers comme Ettadhamen et Ibn Khaldoun), suivis par les régions du Nord-Ouest ; l'appartenance à des milieux ruraux ou en tout cas à des classes subalternes. Les personnes sans travail, en particulier, comptaient pour 60,2 %, suivies par 19 % d'ouvriers journaliers. 63 % d'entre eux moururent, alors que la mortalité moyenne des brûlés par accident admis dans cet hôpital dans la même période avait été de 31 %.

Les auteurs observaient, entre autres, que le pourcentage tunisien de 15,1 % de brûlés des suites d'une tentative d'auto-immolation – « à la manière des bonzes », écrivaient-ils, c'est-à-dire en s'aspergeant

de liquide inflammable, à cette époque le plus souvent de l'essence – était alors assez proche des chiffres indiens ; dans les pays occidentaux, en revanche, c'était à cette époque un phénomène assez rare. Et ils concluaient avec pertinence :

Le suicide par le feu véhicule une extraordinaire violence et cette violence est à l'évidence une réponse à une autre violence [...]. Ces adultes jeunes sont sans profession ou ouvriers non qualifiés, ayant des conditions de vie difficiles. Cette violence est synonyme de refus, de révolte, de contestation⁷⁵.

Il faut penser que cette étude ne prenait nécessairement en compte que les tentatives de suicide par le feu, et tous, pas seulement ceux qui avaient une finalité déclarée de protestation ou un caractère explicite de révolte. Les actes suicidaires accomplis selon d'autres méthodes devaient être à ce moment aussi ou peut-être plus nombreux.

En conclusion, même en l'absence de statistiques, études et recherches au niveau national, les traces, les indices, le petit nombre d'études partielles font penser qu'en Tunisie, le phénomène, certes pas tout récent, s'est accru, comme nous l'avons dit, de façon considérable. À propos de traces et indices, dans un livre d'interviews publié en 2011, mais vraisemblablement écrit, pour beaucoup de ses parties, un an au moins auparavant, le médecin et Président de transition de la République tunisienne, Moncef Marzouki (2011 : 55-56), rapportait qu'à Douz seulement, commune d'à peine 25 000 habitants, aux portes du Sahara, « on a enregistré récemment vingt suicides ». Selon lui, ce phénomène, totalement inconnu en Tunisie jusqu'aux années 1970, était à mettre en rapport avec la peur, le

⁷⁵ En français dans le texte (NdIT).

stress, le climat de violence sociale, alimentés par la dictature et la crise économique.

Encore une trace, concernant cette fois les auto-immolations de protestation : Slah Weslati (2011 : 41-42), ex-journaliste et spécialiste dans le domaine de l'information et de la communication, évoque un Bouazizi « d'il y a presque vingt ans ». Il parle, sans toutefois citer sa source, d'un jeune commerçant ambulant de Kairouan qui se serait à l'époque immolé dans des circonstances parfaitement analogues, après s'être querellé avec un agent municipal qui avait confisqué sa balance. L'affaire, ajoute Weslati, avait été connue et avait frappé l'opinion publique, mais avait été rapidement classée sur ordre « venu d'en haut ». Bref, on peut supposer que la pratique du suicide par le feu, décrite en Tunisie depuis au moins le début des années 90 du XX^{ème} siècle, alors qu'elle avait déjà pris des proportions importantes, doit être apparue entre la fin des années 70 et le début des années 80.

Et pourtant, comme on l'a dit, on trouve encore établi le dogme de l'apparition toute récente des auto-immolations et de leur caractère étranger à la culture arabo-musulmane, qui s'accompagne souvent de l'assertion selon laquelle il s'agirait d'un phénomène typiquement ou exclusivement masculin. Il suffirait, pour réfuter ces deux idées, de jeter un coup d'œil aux résultats de l'étude de 1998 dirigée par Messadi qui relève, entre autres, un taux de tentatives d'auto-immolations accomplies par des femmes absolument prépondérant.

Si on considère ensuite d'autres pays à majorité musulmane, on trouve qu'en Égypte, par exemple, il y a toujours eu des femmes de secteurs ruraux pauvres ou de quartiers urbains déshérités qui s'immolent pour protester contre des maris violents, des pères despotiques ou des fiancés imposés par les familles. Sans parler de l'Afghanistan, où l'auto-immolation féminine est fréquente surtout

dans la province de Hérat : il s'agit le plus souvent de femmes de moins de vingt ans, pauvres, analphabètes, soumises à des violences domestiques, contraintes à des mariages précoces et non voulus, et qui se soustraient de cette façon à leur intolérable situation.

En Iran, selon une étude épidémiologique publiée en 2005 (Dastgiri, Kalankesh, Pourafkari, 2005)⁷⁶, l'auto-immolation était alors la deuxième cause de mort parmi les suicides mortels (la première était la pendaison) et était en nette progression. Dans le Kurdistan irakien aussi, on trouve de nombreux cas d'auto-immolations féminines, provoquées ou suscitées par des pressions, des chantages et des violences sexistes – ces dernières sont souvent gardées secrètes par crainte de rétorsions de la part des conjoints et d'autres hommes de la famille (Lattimer, 2007). Malgré cela, le rapport officiel du gouvernement irakien enregistre pour l'année 2011 jusqu'à quatre mille cas de violence de genre grave ou gravissime, dont 720 classés sous la rubrique de « torture systématique ». La progression des suicides ou tentatives de suicide dans les flammes est parallèle à ce phénomène : selon des sources de la police, on serait passé de 39 cas en 1991 à 441 au moins en 2010⁷⁷.

L'auto-immolation comme *fait social total*

Dans cette tentative pour résoudre l'énigme des auto-immolations de protestation en Tunisie et dans d'autres pays à majorité musulmane,

76 L'étude, réalisée par des spécialistes des domaines de la médecine, de la santé publique et de la psychiatrie, dans le cadre d'institutions universitaires, analyse 90 cas de tentatives de suicide par auto-immolation, effectuées entre 1998 et 2003 dans le Nord-Ouest de l'Iran. 75 % des personnes concernées moururent au cours des deux premières semaines.

77 Voir: *Why so many Iraqi Kurdish women kill themselves?*, « Ekurd Daily », august 3, 2011 : <http://ekurd.net/mismas/articles/misc2011/11/state5599.htm>

nous pouvons encore essayer de la soumettre à l'épreuve des œuvres les plus classiques, celles, déjà mentionnées, de Durkheim et Halbwachs. Même si l'analyse de Durkheim ne traite pas de l'auto-immolation – sa catégorisation n'est pas principalement morphologique, mais surtout étiologique –, certains cas tunisiens pourraient entrer dans la catégories des suicides qu'il définit comme altruistes, c'est-à-dire accomplis pour des motifs et des intentions religieux, sociaux, politiques, bref, qui vont au-delà des motifs personnels; à condition d'admettre que, contrairement à ce que pensait le grand sociologue, ce genre de suicides ne présuppose pas nécessairement la subordination totale de l'individu à la société ou au groupe auquel il appartient.

Outre cette catégorie, il en identifie deux autres : les suicides de type égoïste, effet de la désorientation morale des individus du fait de la désagrégation de la collectivité ; les suicides de type fataliste⁷⁸, typiques de sociétés réglementées à l'excès ; et ceux de type anémique, c'est-à-dire liés à la crise et au malaise qui frappe la société dans son ensemble, en particulier à la suite de la perte ou de l'affaiblissement du cadre de référence normatif et des liens collectifs.

En résumé, pour schématiser au maximum la théorie de Durkheim, selon lui, les variations des taux de suicides dépendent de deux données : l'intégration et la réglementation sociale. À une société ou un groupe d'un niveau élevé d'intégration – dans lequel les individus partagent des valeurs et une conscience collective – correspondent les suicides de type altruiste ; un niveau faible entraîne, au contraire, les suicides de type égoïste ; un niveau modéré implique un taux

78 Il en parle, par exemple, dans la note 147 de la page 125 du livre II, en évoquant le « caractère inéluctable et inflexible » d'une règle sur laquelle l'individu pense qu'il ne peut rien.

modéré de suicides. Quant à la deuxième variable, un excès de réglementation sociale favorise des tendances suicidaires de type fataliste ; à un niveau faible correspondent les suicides de type anémique ; un niveau modéré produit un taux modéré de suicides. Comme la société moderne est caractérisée par l'individualisme et l'affaiblissement des liens communautaires, par la crise des impératifs moraux et normatifs, il prévoyait une augmentation des suicides égoïstes et anémiques, et une réduction progressive des suicides altruistes et fatalistes.

À l'épreuve de la réalité d'aujourd'hui, sa prévision se révèle quelque peu erronée. Toutefois, si l'on admet que l'anomie peut être aussi l'effet d'une crise de transition, donc du conflit entre les principes, valeurs et styles de vie qui apparaissent désormais obsolètes, et ceux, nouveaux, qui ont pénétré la société à travers les processus de globalisation, cette notion pourrait nous servir à comprendre un des *multiples* facteurs qui sont à la base des auto-immolations en Tunisie.

Ainsi donc, une des principales thèses de Durkheim (1897, Livre II: 69), selon laquelle le taux de suicides varie en proportion inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu, pourrait nous servir, dans une certaine mesure et avec beaucoup de prudence, à éclairer le contexte tunisien et maghrébin en général : certes, avec les variations dues au fait que les conduites suicidaires sont multiples et singulières autant que les personnalités et les biographies de chacun, la mort volontaire, surtout par auto-immolation, si elle est bien sûr un cri de protestation ou une arme de lutte, révèle aussi un certain degré de désagrégation et de malaise sociaux. Ceux-ci ont été aggravés par le fait qu'en Tunisie la politique – entendue comme libre association et organisation des citoyens pour atteindre des objectifs communs, revendiquant et faisant pression sur les institutions –, a été expropriée pendant de nombreuses années

par les deux régimes autoritaires. C'est pourquoi, aujourd'hui encore balbutiante malgré l'activisme ardent très présent, elle a encore du mal à recueillir ce cri, à unifier et organiser le conflit social sous des formes rationnelles. Dans certains cas, les mêmes personnes qui se suicident ou tentent de le faire semblent victimes de cette expropriation et de l'intériorisation d'une vision du destin social, aussi bien personnel que commun aux gens dans la même situation, pénétrée d'un certain fatalisme.

En fait, on a l'impression que des facteurs altruistes, fatalistes et anomiques s'additionnent chez beaucoup des individus aspirant au suicide⁷⁹. Et c'est même cette pluralité de motifs qui rend le phénomène des auto-immolations si remarquable. De toute façon, qu'il s'agisse, pour reprendre Halbwachs, d'une perte de prestige social, de pauvreté, déshonneur, déclassé, sentiment d'isolement ou d'abandon, derrière chaque suicide, il y a un verdict sur la société dont le suicidaire se fait le porte-voix. C'est ainsi que, comme il l'écrit dans une formule lapidaire, « le nombre des suicides peut être considéré comme une sorte d'indication thermométrique qui nous renseigne sur l'état des mœurs, sur la température morale d'un groupe »⁸⁰ (Halbwachs 1930 : 15).

Dans la ligne de l'objectivisme sociologique de Durkheim et de sa thèse fondamentale – le suicide comme fait social –, Halbwachs réaffirme que la mort volontaire renvoie à une insuffisance d'adaptation de l'individu à la société. On pourrait commenter cette idée en disant qu'en réalité le suicide révèle souvent un *défaut*

79 Durkheim lui-même (1897, Livre II : 138) parle de « types mixtes » de suicide: « égo-anomique », « anomique-altruiste » et « égo-altruiste ».

80 En français dans le texte (NdIT).

d'adéquation de la société aux besoins, exigences et aspirations des individus. Il souligne, en outre, que ce qui est déterminant, ce n'est pas un seul facteur en particulier, mais bien l'ensemble de facteurs qui constituent ce qu'il appelle, comme nous l'avons dit, « genre de vie ». Cette catégorie comprend non seulement les coutumes, les croyances, la famille, la confession religieuse, les manières d'être et d'agir, mais aussi les milieux sociaux au sens le plus général : par exemple, le contexte urbain ou rural et l'appartenance à telle ou telle classe sociale, ainsi que les caractéristiques démographiques, comme la densité de la population dans un secteur donné.

À partir des statistiques analysées, Halbwachs arrive à la conclusion (comme, avant lui, Durkheim) que le suicide à son époque était plus répandu en ville qu'à la campagne ; plus fréquent dans les classes cultivées et aisées ; plus récurrent chez les hommes que chez les femmes ; plus chez les célibataires que chez les personnes mariées ; plus dans les couples sans enfants que dans les couples avec enfants (op. cit.: 173).

En outre, comme nous l'avons rapidement signalé plus haut, lui aussi, comme Durkheim⁸¹, soutient que, dans les périodes de crise comme les guerres, ou d'effervescence sociale et politique, comme les révolutions, le taux des morts volontaires tend à baisser : l'exaltation collective, écrit-il, fait que les individus pensent moins à eux-mêmes et se passionnent pour des intérêts qui dépassent leur personne (op. cit.: 176). En revanche, écrit-il, un phénomène opposé s'observe dans des phases de crise économique survenues après une période de

81 Ainsi, DURKHEIM (1897, Livre II: 68) avait écrit : « C'est que les grandes commotions sociales comme les grandes guerres populaires avivent les sentiments collectifs, stimulent l'esprit de parti comme le patriotisme, la foi politique comme la foi nationale et, concentrant les activités vers un même but, déterminent, au moins pour un temps, une intégration plus forte de la société » (en français dans le texte, NdIT).

prospérité. C'est que non seulement la crise économique détermine un état de désorganisation et de déséquilibre, mais aussi que le chômage, le manque de moyens, l'impossibilité de satisfaire ses besoins multiplient les occasions de dégoût, d'humiliation, de déception et de souffrance (*ibidem*).

Assurément, le problème des suicides publics en Tunisie peut être éclairé par les thèses générales des deux maîtres de la sociologie. Toutefois, il semble diverger de certaines de leurs conclusions ou prévisions, lorsqu'elles sont tirées de l'observation et des données empiriques évidemment relatives à des contextes historiques et sociaux définis et bien circonscrits : la France et l'Europe, respectivement vers la fin du XIXème siècle, et dans les années 30 du XXème, c'est-à-dire – et ce n'est pas fortuit – tout de suite après la première Grande Dépression (1873-1895) et pendant la seconde.

L'ensemble des cas rapportés par les médias tunisiens et les informations directement recueillies auprès de témoins dessinent un tableau bien différent: on ne peut certainement pas dire que les auto-immolations et, en général, les suicides de protestation en Tunisie soient plus répandus dans les villes qu'à la campagne, parmi les classes cultivées et aisées que parmi les personnes incultes et déshéritées, ni que, parmi ceux qui se suicident, même par le feu, les gens mariés avec enfants soient absents.

D'autre part, le fait que la Révolution du 14 janvier ait été précédée, allumée, accompagnée, au cours de son développement, par une chaîne d'auto-immolations, c'est-à-dire par une sorte de *régularité de l'anormal dans une phase anormale*, semble démentir, comme on l'a dit, la thèse de Durkheim et d'Halbwachs selon laquelle les périodes d'effervescence révolutionnaire enregistreraient toujours une nette baisse des suicides. À moins qu'on ne suppose que la phase turbulente qui a conduit à la chute du régime benaliste n'était, au

fond, rien de plus qu'un soulèvement populaire plus puissant et étendu, parmi bien d'autres qui ont scandé l'histoire de la Tunisie indépendante; il faudrait de même supposer que la crise financière et économique qui a débuté en 2008, avec ses corollaires de renchérissement des produits de première nécessité, de chômage, d'appauvrissement général, de marginalisation et exclusion sociales, soit l'élément central du panorama social tunisien, encore plus que le changement de régime politique.

Tout cela nous renforce dans la conviction que le phénomène des auto-immolations en Tunisie et dans d'autres pays du Maghreb est avant tout un fait social. Certes, tous les suicides le sont. Mais, surtout dans le contexte tunisien, l'*acte social* de l'auto-immolation, lié à la situation historique de crise du pays, se dessine comme un *fait social total*, dans le sens où il met en jeu, comme nous l'avons déjà dit, des dimensions multiples de la société. Si on l'examinait à fond, avec l'aide de données empiriques, hélas jusqu'ici souvent absentes, il pourrait nous en apprendre beaucoup sur l'état, les tendances, les mouvements de fond de certaines sociétés maghrébines et surtout de la transition tunisienne.

Nous pourrions peut-être nous hasarder à définir au moyen de la métaphore de la *cyclothymie sociale* la période qui va de la longue gestation de l'insurrection à son explosion, jusqu'à la transition actuelle. En d'autres termes, nous pourrions faire l'hypothèse qu'elle se caractérise par l'alternance de phases d'euphorie et d'effervescence collectives et de phases dépressives. Et cependant, comme on l'a dit, ni dans l'une ni dans l'autre, les suicides et surtout les auto-immolations ne sont absents. Il est donc possible que la cyclothymie sociale – pour la définir métaphoriquement, en nous gardant bien de pathologiser un fait historique et social – se manifeste sous la forme de ce que les spécialistes de la psyché

définissent comme « épisode mixte », c'est-à-dire cet état psychologique qui présente un parfait mélange de symptômes d'excitation et de symptômes dépressifs. Ce n'est pas un hasard – et ce n'est pas là une métaphore – si les spécialistes ont découvert que la plus grande partie des tentatives de suicide surviennent pendant les phases « mixtes » plutôt que dans le cadre d'un épisode dépressif.

Probablement, la spécificité tunisienne, qui la fait diverger du schéma de Durkheim-Halbwachs quant au rapport avec l'effervescence révolutionnaire, est aussi due à une réalité : l'insurrection populaire, le renversement du régime et la transition sont survenus au cœur d'une crise économique et d'une certaine désagrégation sociale. Reflet de la crise européenne et mondiale, mais aggravée par des facteurs endogènes, parmi lesquels la corruption généralisée et la politique de rapine menée par le clan de Ben Ali, la crise économique tunisienne a certainement accéléré l'insurrection populaire et donc la chute du régime, mais en même temps elle a elle-même été exacerbée par les événements de la révolution.

En effet, aussitôt après la fuite de Ben Ali, l'effondrement du tourisme, secteur économique décisif, la crise des investissements étrangers et la stagnation des activités productrices, la fuite d'entrepreneurs et d'investisseurs, enfin la guerre civile en Libye et l'intervention de l'OTAN – et donc le blocage des échanges et des trafics transfrontaliers, outre le retour au pays des travailleurs émigrés – ont accentué davantage encore les facteurs de malaise économique et social. Ajoutons à cela que les gouvernements de transition successifs n'ont pas su, pour des raisons tant objectives que subjectives, mettre à la première place de leur agenda politique la résolution des graves problèmes économiques et sociaux qui frappent surtout les régions non côtières.

La permanence ou l'aggravation de la précarité, du chômage, de la pauvreté des populations de ces régions et des quartiers populaires urbains doit avoir contribué à la déception collective à l'égard des développements de la révolution et exacerbé le sentiment d'abandon et de découragement. Celui-ci, à son tour, a succédé ou s'est superposé à l'effervescence, à l'euphorie, au sentiment de liberté qui avaient surtout caractérisé les premiers mois après la chute du régime. Si cette thèse est fondée, les auto-immolations de protestation sont aussi l'issue tragique de ce processus.

S'anéantir dans les flammes au Maroc et en Algérie

Comme nous l'avons déjà évoqué, d'autres pays du Sud globalisé ont connu ces dernières années une augmentation des auto-immolations. Si nous nous arrêtons maintenant sur le Maroc et l'Algérie, nous constatons qu'eux aussi vivent une situation d'instabilité politique et de grave malaise social ; eux aussi ont été traversés, surtout depuis janvier 2011, par des protestations et des révoltes populaires, souvent violentes et durement réprimées par la police.

En Algérie – où, selon le rapport de 2010 de la Banque Mondiale, trois jeunes diplômés de moins de trente ans sur quatre sont au chômage –, les émeutes, les heurts, les incendies de mairies, de bureaux de poste, de commissariats ont commencé dans les premiers jours de janvier 2011 et se sont prolongés jusqu'en juin. Ce qui a déclenché l'émeute, dite « de l'huile et du sucre », a été avant tout l'augmentation vertigineuse des denrées de première nécessité, causée par la fluctuation des prix sur le marché mondial et par des événements économiques négatifs concernant des pays exportateurs. La répression des émeutes a fait cinq morts et au moins huit cents blessés.

C'est dans ce cadre qu'on enregistre les pics les plus élevés de suicides ou tentatives de suicides par le feu, qui reproduisent souvent les motivations et les schémas qui sont habituels en Tunisie : l'auto-immolation est souvent un acte de révolte contre une offense, une vexation, un refus, une humiliation ou une agression de la part d'un pouvoir constitué ou d'une autorité ; bien des fois, c'est l'issue extrême d'une action de protestation, individuelle ou collective, pour revendiquer des droits fondamentaux, dénoncer une injustice subie, faire pression sur les institutions.

S'il est indubitable qu'au Maroc et en Algérie aussi, les auto-immolations s'intensifient au cours des premiers mois de 2011, elles ne constituent pas non plus un phénomène inédit dans ces deux pays. Si nous examinons maintenant le contexte du Maroc, nous trouvons comme indice de l'ancienneté des auto-immolations quelques épisodes, bien antérieurs à celui de Bouazizi, qui ont réussi à faire événement. Le 4 avril 2001, un homme essaie de s'immoler devant le siège du conseil municipal de Saïdia, protestant contre le fait d'avoir été laissé sans salaire par l'entreprise pour laquelle il travaillait. Le 15 décembre 2005, une vingtaine de diplômés de l'enseignement supérieur au chômage, qui protestaient dans le quartier administratif de Rabat s'aspergent d'essence, prêts à y mettre le feu. Quatre d'entre eux mènent à bien leur tentative: ils sont sauvés *in extremis* par les agents de police et transportés à l'hôpital, deux d'entre eux dans un état grave, un autre en fin de vie (Selhami, 2005). Le 28 novembre 2007, un diplômé chômeur se livre aux flammes à Rabat, devant le Parlement. Le même acte, sur le même lieu, est accompli le 1^{er} juin 2010 par trois autres diplômés chômeurs⁸². Du point de

82 Sur les raisons qui peuvent expliquer l'importance du phénomène au Maroc, voir AREFI, 2012.

vue quantitatif, il suffit de dire que, selon une étude, en un an – du 21 janvier 2011 au 21 janvier 2012 –, une centaine de personnes, en grande partie des jeunes au chômage, se seraient immolées, vingt d’entre elles avec une issue fatale (Mansour, 2012).

En 2011, tandis que surgit et s’étend le mouvement de protestation marocain qui demande liberté, démocratie, égalité sociale, fin de la corruption – sans pour autant contester explicitement la forme monarchique –, entre le 21 janvier et le 21 février, au moins huit personnes s’immolent, certaines avec une issue fatale. Dans le même laps de temps, au cours d’une lutte longue et obstinée de la part de plus de deux mille diplômés chômeurs, dont un certain nombre avait un niveau de formation allant jusqu’au doctorat, plusieurs d’entre eux menacent de se brûler vifs. Il est bien significatif qu’ils se soient définis comme « des kamikazes de la guerre contre le chômage » (Allaoui, 2011), ce qui confirme que le modèle de l’attentat suicide n’est pas étranger à la vague d’auto-immolations dans les pays du Maghreb.

Il faut citer un autre cas significatif non seulement par son issue mortelle, mais surtout parce que c’est une jeune mère célibataire dans une situation sociale désespérée qui s’est immolée. Le 21 février 2011, Fadwa Laroui, vingt-cinq ans, mère de deux jeunes enfants, se livre aux flammes par protestation devant la mairie de Souk Sebt, dans la région Tadla-Azilal. Le taudis dans lequel elle habitait avec ses parents avait été détruit sur ordre des autorités. Malgré cela, elle avait été exclue *a priori* de la liste des demandeurs de logement social : celui-ci est refusé par la loi à toutes les mères non mariées (les autorités des pays à majorité musulmane ne reconnaissent pas, pour

la plupart, comme légitimes les enfants nés en dehors du mariage)⁸³. Fadwa mourra dans un hôpital de Casablanca deux jours plus tard (Newcomb, 2011).

Nous trouvons aussi au Maroc la typologie habituelle des petits vendeurs de rue victimes d'abus de la part de représentants des institutions : le 9 août 2011, meurt, dans le même hôpital de Casablanca, un jeune de vingt-sept ans, Hamid El Kanouni, qui s'était livré aux flammes à Berkane, dans le Nord-Est du pays, à l'intérieur d'un commissariat de police, pour protester contre l'interdiction de vendre du pain sans licence⁸⁴.

La longue série des torches humaines ne s'est nullement interrompue avec la fin de l'année 2011. Un des cas les plus représentatifs s'est produit le 18 janvier 2012 à Rabat. Cent-soixante jeunes diplômés chômeurs, à qui on avait, six mois auparavant, promis des contrats de travail dans la fonction publique, protestaient depuis deux semaines par un sit-in permanent sur la terrasse du bâtiment du Ministère de l'Éducation. Tout à coup, les forces de sécurité interviennent à coups de matraque contre quelques-uns d'entre eux, descendus pour recevoir la nourriture et les boissons que des gens soutenant cette action apportent quotidiennement pour les restaurer. À ce moment, trois jeunes s'aspergent soudain d'essence et y mettent le feu : l'un d'eux, Abdelwahab Zeidoun, titulaire d'un master en

83 En 2004 a été approuvée, au Maroc, une loi sur le statut personnel qui décourage la polygamie et garantit aux femmes, entre autres droits, la liberté de choix concernant le mariage et le divorce. Bien qu'avancée, cette loi n' a cependant pas touché au vieux tabou des enfants nés hors mariage.

84 *Muere el joven marroquí que se quemó a lo bonze para protestar*, elPeriodico.com, 10 août 2011 : <https://www.elperiodico.com/es/internacional/20110809/muere-joven-marroqui-quemo-bonzo-para-protestar-1111373>

documentation de l'Université de Fez, succombera à ses brûlures six jours plus tard⁸⁵.

Encore un exemple : le 12 janvier 2012, à Benguérir, dans la région du Maroc qui a le taux de pauvreté absolue le plus élevé, quelque soixante-dix chômeurs menacent, après avoir essayé toute sorte de protestations, de se suicider par le feu si l'OCP, l'ancien Office Chérifien des Phosphates, ne les embauche pas. Pour toute réponse, la police intervient et arrête sept personnes, considérées comme les instigatrices du mouvement de protestation⁸⁶.

Concluons le catalogue marocain par quelques épisodes parmi bien d'autres. Le 18 avril 2012, à Casablanca, Hamid El Barraha, maçon au chômage de vingt-sept ans, se livre aux flammes dans les jardins du siège de la Ligue Arabe. Il est transporté à l'hôpital en fin de vie.⁸⁷ Le 9 juillet 2012, à Oued Zem, un homme de 47 ans, père de trois enfants, vendeur ambulant de fruits et légumes, s'immole en plein centre, non loin du lieu où se déroule un important festival culturel. Le malheureux voulait protester contre le fait que les autorités municipales avaient repoussé sa demande d'un emplacement dans le

85 Sur le site électronique de *Al Arabiya*, en complément de la nouvelle de la mort de Zeidoun (*Moroccan dies of wounds after self-immolation*, 24 janvier 2012), on peut trouver l'impressionnante séquence de trente secondes entre l'intervention brutale des forces de sécurité et, en conséquence, le geste soudain des trois jeunes de s'embraser.

86 Maroc : *Soixante-dix chômeurs menacent de se suicider*, "20minutes" (Reuters), 20 janvier 2012 :

<https://www.20minutes.fr/monde/863950-20120120-maroc-soixante-dix-chomeurs-menacent-suicider>

87 *Le jeune ouvrier qui s'est immolé mercredi soir est entre la vie et la mort*, Solidarité Maroc, 21 avril 2012 : <http://solidmar.blogspot.it/2012/04/lejeune-ouvrier-qui-sest-immole.html>

nouveau marché de la ville. Gravement brûlé, il est transporté à l'hôpital de Casablanca dans un état désespéré⁸⁸.

Voici comment un lecteur commente, de façon lapidaire, l'immolation de Hamid El Barraah sur « Demain », quotidien marocain en ligne⁸⁹ :

Au Maroc, il est préférable de mourir brûlé que de mourir soumis. Telle est la devise de nos jeunes durant ces temps de crise. Avant, la devise était « Il est préférable de mourir noyé dans la Méditerranée que de vivre au Maroc ». C'était le temps de l'immigration clandestine. Il paraît que la mort guette tout le temps nos citoyens⁹⁰.

Tout aussi incisif, un autre commentaire en signale les causes sociales :

Une croissance démographique galopante, une croissance économique qui tourne au ralenti, un gaspillage des ressources par les responsables prédateurs, une omniprésence de l'injustice, le fossé entre les riches et les pauvres [qui] se creuse davantage, la liberté d'expression [qui] est bannie et la matraque comme nourriture de base⁹¹.

88 Immolation par le feu à Oued Zem, « Bladi.net », 11 juillet 2012 : <http://www.bladi.net/immolation-feu-oued-zem.html>

89 Immolations : Encore du boulot pour l'hôpital Ibn Rochd, Demain on-line, 21 avril 2012 (dans l'article, le nom de la victime est inexact) : <http://www.demainonline.com/2012/04/21/immolations-encore-du-boulot-pour-lhopital-ibn-rochd-2/>

90 En français dans le texte.

91 En français dans le texte.

Les choses sont encore pires en Algérie, où les auto-immolations s'insèrent dans le cadre – tout hypothétique, puisqu'il n'existe pas non plus pour ce pays de statistiques fiables – d'une constante augmentation des suicides en général, même chez des enfants et des adolescents, ce qui est l'indice de la gravité de la crise de la société algérienne, due, entre autres, à l'échec du projet d'importer un modèle de développement industrialiste de type européen et au profond dualisme – ville/campagne, Nord/Sud, modernité/tradition – qui caractérise le pays (Guerid, 2007). Il y a déjà quelques années, des rapports et des articles scientifiques (Boudarène, 2007)⁹² relevaient que le taux de suicides en Algérie continuait à augmenter progressivement, au point qu'il s'était alors aligné du moins sur des pays de l'Europe du Sud (qui connaissent des pourcentages plus modestes que ceux du Nord de l'Europe)

En passant, il convient de signaler, à la suite de Badra Moutassem-Mimouni (2008 : 46)⁹³, que, dans des sociétés où se marier et procréer est encore considéré dans une certaine mesure comme un devoir moral et une obligation religieuse, où les rapports sexuels hors mariage sont encore mal vus, sans plus être ouvertement condamnés (dans ce domaine, il y a une divergence sensible entre les normes traditionnelles et les conduites personnelles effectives), le fait de ne pas pouvoir former une famille produit un profond sentiment de frustration: en Tunisie comme en Algérie, l'âge du premier mariage

92 Voir aussi, du psychiatre algérien Mahmoud BOUDARENE, l'article de 2012.

93 L'ouvrage dirigé par Badra MOUTASSEM-MIMOUNI (2008), que nous avons déjà cité, est un des rares exemples de travail scientifique (limité toutefois à la ville d'Oran). Selon cette étude, à laquelle ont contribué Fatima Zohra Sebaa, Mostefa Mimouni et Bentamra Djaoui, on aurait enregistré à Oran 295 tentatives de suicide en 2001, environ 400 en 2002, 508 en 2003, 629 en 2005, dont trente avec une issue mortelle. En 2006, c'est 660 personnes, dont 394 femmes, qui auraient tenté de se suicider.

se situe désormais au-delà de trente ans. Quand, par contre, on est père de famille ou que, bien que jeune, on est le seul soutien de sa famille d'origine, on a le devoir moral de veiller à sa subsistance ; si on ne peut plus le faire, on perd le respect de soi et le sens de son rôle.

Ce qui, outre les facteurs socio-économiques et politiques communs aux autres pays du Maghreb, explique la progression du phénomène suicidaire en Algérie, c'est le traumatisme collectif résultant de toutes les années de terrorisme, qui doit avoir rendu plus fragiles individus et groupes sociaux (op. cit. : 12). Rappelons que l'Algérie vit dans un état d'urgence permanent et prolongé, qui fut instauré en 1992, après que l'armée, appuyée par la France et ses alliés occidentaux, fut intervenue pour annuler le processus électoral qui annonçait le succès du FIS (Front Islamique du Salut).

Ici aussi la longue série actuelle d'auto-immolations a des précédents. La première que rapportent les chroniques de faits divers, mais pas la toute première, est celle de Djamel Taleb, un entrepreneur de quarante ans, résidant à Djelfa, qui, le 18 mai 2004, s'introduit dans la Maison de la Presse Tahar-Djaout, à Alger, et se livre aux flammes devant quelques journalistes pour protester contre la confiscation de ses biens (Benfodil, 2012a). Il meurt quelques jours plus tard. En octobre 2009, à Chlef, un père de famille de vingt-cinq ans, voulant protester contre la démolition de son logement par les autorités municipales, s'asperge d'essence devant le siège de l'APC (l'Assemblée populaire communale), puis en verse sur sa femme et sa fille de trois ans et cherche à s'embraser et les embraser. On arrête son geste avant qu'il soit trop tard (Lassal, 2011). Plus tard, le 10 octobre 2010, à Aïn Kermès, dans la province de Tiaret, T.N., une veuve avec trois enfants, écartée de la liste des bénéficiaires d'un logement social, s'asperge d'essence et tente d'y mettre le feu dans

le siège de l'APC. Elle est sauvée par un agent de la Protection civile (Laacher, 2011).

Mais le pic de ce phénomène s'enregistre aussi en Algérie en 2011, à partir des premiers jours (Bouzidi, 2012). En janvier de cette année, *en une seule semaine*, il n'y eut pas moins de vingt-cinq personnes qui se transformèrent en torches humaines⁹⁴ ; et cela se produisit, comme on l'a dit, dans le contexte des émeutes contre l'augmentation des prix.

Par exemple, le 15 janvier 2011, à Boukhadra, Mohsen Bouterfif, un diplômé chômeur de trente-sept ans, père de deux jeunes enfants, s'immole lui aussi devant le siège de l'APC, où il s'était rendu la veille pour réclamer un emploi et un toit. Il meurt neuf jours plus tard. Selon quelques témoignages, Bouterfif faisait partie d'un groupe d'une vingtaine de personnes qui protestaient contre le refus, par le président de l'assemblée communale, de les recevoir. Ce dernier sera contraint à la démission après une enquête du wali (le gouverneur). En effet, il avait non seulement géré de façon arbitraire le programme pour l'insertion professionnelle des diplômés chômeurs, mais, après avoir refusé de recevoir la délégation, il s'était même permis de défier Bouterfif en lui disant : « Si tu as du courage, fais comme Bouazizi: fais-toi brûler ! »⁹⁵.

Pour citer un deuxième cas, le 30 janvier 2011, à Oulad Fayet, près d'Alger, Lakhdar Malki, âgé de quarante ans, père de trois filles,

94 Le site *L'injustice en Algérie* rassemble un catalogue impressionnant de cas : <http://hogra.centerblog.net/rub-L-INJUSTICE-en-ALGERIE-8.html>

95 M. BENSLIMANE, *Décès de Mohcin Bouterfif par immolation : Le maire de Boukhadra pyromane ?*, DNA-Dernières nouvelles d'Algérie, 26 janvier 2011 : <http://www.dna-algerie.com/interieure/decès-de-mohcin-bouterfif-par-immolation-le-maire-boukhadra-pyromane-2>

essaie de s'immoler sur son lieu de travail – une banque publique où il travaille comme veilleur de nuit, toujours contractuel après dix-huit ans de service – avec sa fille Maria, onze ans, gravement handicapée et de ce fait condamnée à un fauteuil roulant. Malki met en scène la double tentative de suicide public en s'enveloppant, sa fille et lui, dans le drapeau national. On arrête son geste avant que l'irréparable soit commis (Benfodil, 2012a). Il racontera ensuite aux journalistes qu'il était désespéré, qu'il avait écrit à toutes les autorités, y compris le Premier Ministre, pour obtenir un logement décent: il habite avec ses filles et sa femme enceinte dans un taudis qu'il partage avec sept frères et un nombre indéfini de rats; il gagne un salaire misérable, insuffisant non seulement pour assurer à Maria les soins nécessaires, mais même pour survivre⁹⁶. Six mois après, il tentera de nouveau de se tuer en public, devant la *daira* (sous-préfecture) de Zéralda (Benfodil, 2012b).

Parmi les traits spécifiques de la variante algérienne, deux sont particulièrement frappants : certains, ayant réchappé à une tentative d'auto-immolation, menacent ou tentent de nouveau de se suicider en public ; parfois, ce sont des parents avec leurs enfants qui se brûlent vifs ou menacent de le faire, comme dans les deux épisodes cités. On peut y ajouter le cas d'une femme résidant à Biskra, mère de six enfants et en situation d'extrême pauvreté, qui, le 20 mai 2011, s'asperge d'essence après en avoir versé aussi sur ses enfants (Benfodil, 2012a).

Tout comme en Tunisie et au Maroc, ce ne sont pas seulement des personnes pauvres, marginalisées, illettrées, qui accomplissent ces actes désespérés. Par exemple, à Ouargla, le 14 novembre 2011,

96 « Voilà pourquoi je voulais m'immoler par le feu avec ma fille Maria », Le Temps d'Algérie , 30 janvier 2011, <http://www.djazairiess.com/fr/letemps/52382>

Abdallah Kebâïli⁹⁷, diplômé en droit, aspirant avocat, après avoir participé à de nombreuses manifestations de chômeurs, se livre aux flammes par protestation (il mourra une semaine après) dans la cour de la Direction pour l'emploi⁹⁸.

L'année suivante a vu aussi une longue suite de torches humaines. Rapportons seulement quelques cas emblématiques. Le 29 janvier 2012 voit s'immoler, à Oued Tolba, quartier populaire de Tiaret, le vendeur ambulancier illégal Hicham Gacem, 22 ans, orphelin de père, appartenant à une famille très pauvre. Il mourra trois jours plus tard. Le jeune homme avait eu une vive altercation avec un agent qui, lui aussi, après avoir essayé de l'éloigner brutalement, l'avait défié : « Brûle-toi si tu es un homme ! » (Bouzidi, 2012). Avant et après ses obsèques, auxquelles participe une foule immense, éclatent à Tiaret de violents désordres et heurts avec les forces de l'ordre ; à Oued Tolba, ils se prolongent jusqu'au soir⁹⁹. À l'occasion de ce énième cas, *El Watan* consacre l'éditorial de l'édition du 29 janvier 2012 aux victimes de la *hogra*, « de l'arrogance et du mépris [...] des responsables qui osent parfois comme réponse aux doléances de ces désespérés rien moins que de leur suggérer avec cynisme de suivre l'exemple de Bouazizi »¹⁰⁰ (Bekkat, 2012).

97 Ou bien: Abdallah Qbaïlli, selon une autre translittération.

98 Pour une reconstruction de son histoire, voir : *Ouargla: Abdallah voulait juste un emploi*, *El Watan*, 25 novembre 2011 : <http://lequotidienalgerie.org/2011/11/25/ouargla-abdallah-voulait-juste-un-emploi/>

99 A. RABAH, *Tiaret : heurts après l'enterrement du jeune Hicham*, *Sersou info*, 31 janvier 2012 : <http://sougueur2demain.unblog.fr/2012/01/31/emouvantes-obseques-du-jeune-qui-s%>

100 En français dans le texte.

Le 29 avril 2012, c'est un autre jeune, Hamza Rachak, de vingt-cinq ans, qui s'immole en public et meurt deux jours après ; il aidait l'un des sept frères dans la gestion d'une petite boutique de fortune, sous une tente, dans le quartier Village Moussa de Jijel. Le jeune homme s'était aspergé d'essence et immolé devant des centaines de personnes, après que les agents municipaux lui eurent enjoint de démanteler sa tente. Dans ce cas aussi, le suicide provoque une émeute, avec barricades, incendies, jets de pierres, heurts violents avec la police¹⁰¹.

Le 16 juillet 2012, à se transformer en torche humaine c'est un énième vendeur ambulancier de dix-neuf ans, qui joint les deux bouts en vendant des vêtements, peut-être d'occasion, au marché d'Aïn Benian, à l'Ouest d'Alger. Ce qui provoque le suicide, c'est un coup de filet de la police qui, dès le petit matin, s'emploie avec zèle et brutalité à nettoyer le marché des vendeurs non autorisés. Le seul à résister, c'est ce jeune, qui menace de se livrer aux flammes si les agents essaient de s'approcher. Malgré la tension dramatique de ce moment, un policier, avec la stupidité caractéristique de qui exerce le pouvoir avec arrogance, s'avance vers lui et provoque le drame : d'un geste subit, le jeune s'embrase. Les flammes enveloppent avec lui un ami, qui avait essayé de s'interposer, et ils finissent tous deux à l'hôpital dans un état très grave. Les institutions réagissent en envoyant sur le lieu de la tragédie la police anti-émeutes¹⁰².

101 *Après s'être immolé par le feu à Jijel: Hamza Rechak sera enterré aujourd'hui à Jijel, L'Echo de Jijel*, 2 mai 2012 : <http://jijel-echo.com/Apres-s-etre-immole-par-le-feu-a,4406.html>

102 D. SAFTA, *Aïn Benian : un jeune de 19 ans s'immole et brûle son ami*, *Liberté*, 17 juillet 2012

Comme on l'a dit pour la Tunisie, dans le contexte algérien aussi, on est frappé par la simultanéité entre mouvements populaires et auto-immolations, leur appartenance au même contexte et cycle historique, bref, la spirale révolte-suicide-révolte. C'est peut-être même cette spirale qui, en faisant de l'auto-immolation un acte potentiellement subversif, peut expliquer l'indifférence des gouvernements, d'autres institutions, des intellectuels et chercheurs eux-mêmes face à un phénomène social qui, dans les pays du Maghreb, semble être devenu, dans ces dernières années, une des principales causes de mort. En fait, il s'agit d'un sujet tabou, de sorte que les pays maghrébins, pas seulement la Tunisie, sont parmi les rares pays qui ne figurent pas dans la liste des statistiques mondiales.

En Algérie en particulier, la mort volontaire est entourée (ou elle l'était jusqu'à il y a quelques années) d'une sorte de culture du secret. Parfois, elle est cachée par les familles mêmes des suicidés et même par le personnel sanitaire: souvent, les médecins ne notent sur les registres que la cause finale du décès, sans mentionner le suicide (Moutassem-Mimouni, 2008 : 28). On pourrait penser que cette tendance est destinée à s'accroître, s'il est vrai que, dans ce pays, ceux qui survivent à la tentative de se donner la mort risquent de trois à quatre ans de prison. Cette sanction est, semble-t-il, normalement appliquée, comme le montrent quelques épisodes.

Par exemple, le 4 juillet 2011, un sit-in a lieu devant le tribunal d'Ouargla pour exiger la libération de Diwane Hamza et Aldjia Addi, membres du Comité national pour la défense des droits des chômeurs, en prison depuis quatre mois. Le porte-parole du Comité, Tahar Belabès, déclare aux journalistes d'un quotidien électronique que *le seul tort des deux hommes est de s'être immolés* pour

protester contre le chômage¹⁰³. Une autre source (S. N., in « Algérie360 », 2011) rapporte qu'un petit vendeur ambulancier du quartier populaire de Bab El Oued, à Alger, dont la police avait confisqué la marchandise, s'était livré aux flammes par protestation. Il réussit à survivre, mais, à peine sorti de l'hôpital, le 6 décembre 2011, il est arrêté et mis en jugement.

Or, ce qui frappe, ce n'est pas seulement l'absurdité de la peine de prison contre ceux qui tentent de se donner la mort, mais aussi, en ce qui concerne le premier épisode, le fait que des activistes, qu'on peut supposer politisés, trouvent presque normal qu'une action de protestation s'accompagne d'un acte d'auto-immolation.

Tout cela forme un écheveau de faits en apparence contradictoires et assurément paradoxaux. En premier lieu, on pourrait penser que ceux qui essaient d'utiliser la mort volontaire comme une arme de dénonciation et de protestation sont contraints à recourir à sa forme la plus publique et spectaculaire, le suicide par le feu, précisément parce qu'elle est frappée d'un tabou. En second lieu, justement dans ces pays où le suicide est tabou, car *perturbant*, même socialement, et, en outre, *harām*, c'est-à-dire interdit par la religion, alors qu'il prend la forme de l'auto-immolation, il est célébré comme un acte héroïque par toute la société ou certains de ses secteurs. En Tunisie, Bouazizi est devenu le héros-martyr national par autotransformation. Au Maroc et en Algérie, comme en Tunisie, ceux qui s'immolent ou tentent de le faire, par protestation ou révolte contre un abus de pouvoir ou une injustice, sont considérés comme des martyrs ou des héros par la partie de la société à laquelle ils appartiennent ; et celle-ci, qui partage les raisons qui les ont poussés au geste extrême,

103 M. BELALIA, S. AMINE, *Rassemblement de chômeurs à Ouargla, TSA-Tout sur l'Algérie*, 4 juillet 2011.

semble parfois le considérer comme un corollaire presque normal de la protestation.

Autre paradoxe, dans des pays dirigés par des régimes caractérisés, entre autres choses, par l'opacité de l'information et le secret d'État, arrive pourtant à se faire jour la *transparence* d'un acte qui, s'il peut être affaibli, privé d'une large résonance publique, ne peut presque jamais être caché ou complètement refoulé. Il n'y a pas d'appareil de sécurité ou de propagande qui puisse occulter une torche humaine à la vue d'un nombre petit ou grand de témoins. Et c'est aussi pour cela que l'auto-immolation, comme nous l'avons dit, est un acte objectivement subversif. Les régimes et les pouvoirs constitués le savent bien : ce n'est pas un hasard si Ben Ali dut courir au chevet de Bouazizi agonisant ; ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, le gouvernement provisoire et les appareils d'État tunisiens, toujours pollués par l'héritage de l'ancien régime, essaient d'ignorer ou de minimiser la longue suite de torches humaines.

Ouvrtement ou implicitement, elles sont en effet la voix du peuple qui, « ingénument », révèle que le roi est nu, c'est-à-dire que beaucoup des conditions économiques et sociales qui ont fait mûrir la Révolution du 14 janvier n'ont absolument pas changé. Les suicidés, la « longue cohorte de prisonniers que la société traîne derrière son char » (Halbwachs, 1930 : 156), peuvent bien être « les vaincus de la vie » (*ibidem*), mais assurément ils parlent encore aux vivants de chaînes à briser.

L'héritage de la culture du martyr

Il est indubitable que ce sont avant tout la situation socio-économique, l'autoritarisme de régimes plus ou moins despotiques, leur dramatique décalage par rapport aux besoins et aux demandes des classes populaires qui ont créé le climat favorable à la vague de

suicides publics au Maghreb et dans d'autres pays à majorité musulmane. Toutefois, certains facteurs culturels, plus que religieux au sens strict, peuvent contribuer à expliquer non pas pourquoi on choisit la forme de l'auto-immolation publique – qui se retrouve dans les contextes culturels et religieux les plus variés –, mais bien pourquoi se brûler vif est devenu le schéma « normal » du suicide démonstratif ou de protestation. Et, ce, bien que cette façon de se donner la mort, surtout si elle est exécutée en s'aspergeant de liquides inflammables, soit la plus douloureuse dans l'absolu. En effet, si on ne meurt pas à l'instant, on est condamné à une longue agonie ; si on survit, on reste défiguré, invalide, forcé de se soumettre à des opérations et des thérapies continuelles, bref, destiné à une vie de souffrances.

Les raisons pour lesquelles on choisit, malgré tout cela, la façon la plus atroce de se suicider ne peuvent pas être ramenées principalement au domaine de la psychologie individuelle ou à une quelconque aliénation momentanée¹⁰⁴, ni attribuées seulement au fait banal que, dans les classes les plus pauvres, un liquide inflammable est le moyen le plus immédiatement disponible, si on est décidé à mettre fin à ses jours.

On peut supposer, avec beaucoup de prudence, que, dans les sociétés à majorité musulmane, l'héritage de la culture du martyr a contribué, dans une certaine mesure, à rendre concevable une telle façon de se suicider ; dans ce type de société, bien plus que dans les sociétés *actuelles* à majorité chrétienne, le culte du martyr est toujours présent, ou, du moins, les mots « martyr » et « martyre »

104 Les quelques études sur le thème de l'auto-immolation ont exclu que ce soit principalement des pulsions suicidaires profondes et pathologiques qui poussent les individus à cet acte. Voir, par exemple, BIGGS, 2005.

gardent une forte densité symbolique. Il suffit, pour le montrer, de dire qu'est défini comme martyr à peu près quiconque est mort de mort violente¹⁰⁵. Aussi ne doit-on pas s'étonner que ceux qui ont été tués pendant l'insurrection contre le régime de Ben Ali soient dits, non « victimes » ou « tombés pour la patrie », mais, justement, « martyrs ». Ce qui pourrait sembler n'être qu'une question terminologique révèle la permanence et l'importance non seulement de la notion de martyr, mais aussi de la fonction principale qui lui est attribuée : est martyr celui qui, par son sacrifice, entend *témoigner*.

Il est probable que ceux qui s'immolent par désespoir et protestation entendent aussi témoigner, non pas de la vérité de leur foi, de leur amour de la patrie ou de la fidélité à une cause politique, mais bien de leur dignité, face à un contexte social et un pouvoir constitué qui la leur ont déniée ou confisquée. A ce propos, on pourrait reprendre le concept de *parrêsia* (littéralement « dire tout »), tel que l'a développé Michel Foucault (2009: 14) en l'empruntant à la Grèce classique:

La parrêsia est donc, en deux mots, le courage de la vérité chez celui qui parle et prend le risque de dire, en dépit de tout, toute la vérité qu'il pense, mais c'est aussi le courage de

105 SAMIR-KHALIL (2008) rapporte à ce propos un exemple intéressant : « Au mois de novembre 2007, on a repêché, au large des côtes italiennes, les corps de quelques Égyptiens et leurs dépouilles ont été rapatriées en Égypte. Il s'agissait d'immigrés qui tentaient de pénétrer illégalement en Europe. L'université islamique al-Azhar, la plus haute instance de l'islam sunnite, a déclaré "martyrs" ces Égyptiens morts noyés en essayant de rejoindre clandestinement l'Europe et a présenté ses sincères condoléances aux familles de ces "martyrs" morts alors qu'ils voyageaient "à la recherche d'une façon licite de gagner leur vie" ».

l'interlocuteur qui accepte de recevoir comme vraie la vérité blessante qu'il entend.

Il est vraisemblable que la mort volontaire en public et dans les flammes, bien que partant, comme nous l'avons dit, d'une intention communicative de type politique ou parapolitique – dire la vérité au prix de sa vie – conserve aussi un sens ou, du moins, un accent sacrificiel. De fait, pour dénoncer une injustice et/ou revendiquer une réparation, on offre non seulement sa vie, mais même *sa plus haute souffrance physique*. Il est paradoxal, observons-le entre parenthèses, que ceux qui se sacrifient soient pour la plupart des personnes appartenant à des catégories sociales qui ont déjà été sacrifiées par l'ordre social en vigueur et par le régime néolibéral, qui produit sans cesse des déchets sociaux (Kilani, 2006 : 107-109).

On pourrait faire l'hypothèse qu'il y a un rapport entre la gravité du sentiment d'humiliation, frustration et marginalisation intériorisées et la signification de défi extrême attribuée au geste de se transformer en torche humaine. Le « martyr » est, en effet, senti comme un acte de réhabilitation, de refondation, en tout cas de réaffirmation du soi, ou d'affirmation d'un soi digne sinon triomphant. Quand on est tourmenté par des humiliations quotidiennes qui mettent en crise ou détruisent votre propre auto-estime, opprimé par le sentiment de frustration dû à l'impossibilité, dans une situation historique donnée, de réaliser ses aspirations, même très modestes, dominé par la sensation de son insignifiance et de son impuissance, et de la faiblesse de sa voix, qui n'est pas entendue, la mort peut être perçue et recherchée comme une forme de réhabilitation ou même de *rédemption*, comme dispensatrice d'identité et de dignité, créatrice d'une subjectivité courageuse et fière, et de ce fait digne et respectable.

La culture du martyr a dû être réévaluée ou du moins a dû de nouveau frapper la sensibilité collective grâce au large écho public qu'ont eu les attaques-suicides, en particulier celles des Palestiniens, même – sinon plus – chez les classes subalternes et les déshérités. Rappelons que, parmi les organisations palestiniennes qui ont pratiqué – ou pratiquent encore – cette tactique, le Hamas fait partie de celles qui ont construit le culte des martyrs avec le plus de constance, de détermination et d'intransigeance idéologique : ils sont rappelés dans les calendriers, célébrés dans les manifestations publiques, honorés par des rues et des places à leur nom...À partir surtout du début de la deuxième Intifada (28 septembre 2000), avec l'intensification des missions suicides, l'imaginaire collectif d'une partie des populations de culture musulmane doit s'être pénétré de l'idée que la mort volontaire, en tant qu'acte politique, est, d'une manière ou d'une autre, une façon de se racheter de l'humiliation et des rapports de domination subis au niveau international. Il est donc probable que tout cela a contribué dans une certaine mesure à conférer respectabilité et légitimité même au suicide public et de protestation non violent, sinon envers soi-même.

Toutefois, la tradition musulmane n'a nullement l'exclusivité de la culture du martyr, pas plus qu'elle ne lui est spécifique ; au contraire, elle l'a héritée de la tradition chrétienne qui trouve dans le Christ crucifié, mort et ressuscité pour le salut de l'humanité, son mythe et son symbole fondateur. Rappelons qu'avant la ferme condamnation du suicide due à Augustin (cinquième siècle), nombre de chrétiens avaient choisi la mort volontaire pour échapper aux persécutions, pour ne pas parler des courants hérétiques ou schismatiques qui continueraient à légitimer pleinement et à pratiquer le suicide individuel et collectif.

Ces deux déclinaisons du martyre, chrétienne et musulmane, doivent probablement quelque chose à la tradition romaine – à son tour héritière de la Grèce –, qui permettait aux citoyens *libres* de se donner la mort face à l'impossibilité d'affirmer sa dignité. Dans la Rome républicaine surtout, du fait aussi de l'influence du stoïcisme sur les élites, la mort volontaire était non seulement tolérée, mais bien considérée comme une forme noble et élevée d'expression de la liberté personnelle. Marco Rizzi (2005) a observé, à la suite d'autres chercheurs, que les lieux d'élection du martyre romain étaient les tribunaux et l'activité judiciaire : dans ce cadre, le suicide était un geste extrême destiné à *témoigner*, justement, et faire triompher sa *cause*, y compris au sens littéral de ces deux termes.

Dans un tel scénario – écrit Rizzi – la mort était une issue possible, mais non certaine ni même probable, peut-être. Au contraire, la prise de position face au juge acquérait un relief et un impact public tel qu'il n'était pas rare qu'elle aboutisse à un renforcement du prestige social et politique de celui qui avait, à divers titres, défié le pouvoir constitué à ses divers niveaux (2005 : 25).

À cet égard, un fait intéressant est que, dans la récente suite d'auto-immolations de protestation en Tunisie, on trouve au moins une tentative qui a comme théâtre un tribunal : le 3 février 2012, un homme de vingt-huit ans, condamné en première instance, avec son père et son frère, aux travaux forcés à perpétuité pour homicide, se livre aux flammes au cours d'une audience devant la Cour d'Appel de Tunis¹⁰⁶.

106 À la cour d'Appel de Tunis : il s'immole par le feu en pleine audience, *Business News*, 3 février 2012 : <http://www.businessnews.com.tn/a-la-cour-dappel-de-tunis--il-simmole-par-le-feu-en-pleine-audience%2C520%2C29130%2C1>

Pour reprendre le fil de notre discours en nous arrêtant sur la tradition musulmane, rappelons que la « Sourate du Repentir » admet, pour un fidèle qui combat sur la voie de Dieu, la possibilité du martyr, c'est-à-dire de la *shahāda* (« martyr »), d'où *shahīd*, (« martyr ») et *shuhadā* (« martyrs »). Littéralement, le terme désigne l'acte de témoigner de l'authenticité de sa foi, même au prix de sa vie, et le *shahīd* est avant tout *celui qui témoigne*. Comme le confirme Ugo Fabietti (2007), il s'agit d'« une convergence sémantique plus que certaine dérivée du modèle christiano-antique du martyr, qui fait de celui ou celle qui le subit, ou qui le recherche volontairement, le « témoin » de la foi (en grec, le *martys* est le « témoin ») ». Toujours à propos de la centralité du concept de témoignage, il suffit de considérer que les missions suicides sont dites *amaliyyāt istishādiyya*, c'est-à-dire « opérations de témoignage », et celui qui a l'intention de témoigner de façon extrême de sa foi peut être défini comme *istishādi*, personne vouée à devenir un *shahīd*.

Bien loin de rester confinée dans la sphère religieuse, l'idéologie martyriale s'est transmise aux nationalismes modernes. Le culte des martyrs et l'exaltation du sacrifice suprême, accompli pour une cause considérée comme absolue, ne sont en rien exclusifs de pays non-occidentaux. Au contraire, presque tous les nationalismes européens, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, se sont caractérisés par des récits qui se servent de telles *figures profondes*, pour utiliser la formule qu'Alberto Maria Banti propose dans son analyse des rhétoriques du Risorgimento italien. Les images, les systèmes allégoriques, les constellations narratives qui tendent à construire le discours communicatif, pédagogique, propagandiste du nationalisme italien peuvent être dits profonds, précise-t-il, « parce qu'ils traitent de faits « primaires » – naissance/mort, amour/haine, sexualité/reproduction – et parce qu'ils les élaborent en se situant dans un continuum discursif vieux de plusieurs siècles » (Banti,

2011 : VII). Parmi ces figures, une place prépondérante revient à la représentation de la nation comme *communauté sacrificielle*, thème directement hérité de la tradition chrétienne. Comme il l'écrit :

L'incorporation de la souffrance dans l'horizon axiologique du discours du Risorgimento italien s'effectue, de façon géniale, au moyen d'un calque de la tradition chrétienne. Les termes clés, dans ce cas, sont « sacrifice » et « martyr », mots qui reprennent intégralement le sens originnaire qu'ils ont déjà à l'intérieur du lexique chrétien, le faisant toutefois passer de la dimension purement religieuse dans le champ de la sémantique politique : dans cette nouvelle déclinaison, le martyr est celui qui porte témoignage de sa foi politique au reste de la communauté qui attend encore de se réveiller, de comprendre le mystère de l'appartenance nationale et de participer avec les militants aux actions nécessaires pour restituer la liberté et l'indépendance à la nation italienne déchue depuis des siècles (ivi: 28).

C'est une telle transposition et transfiguration sémantique, dans un sens nationaliste et patriotique, de la tradition religieuse du martyr-témoin qu'on retrouve dans l'histoire politique des pays du Maghreb, surtout dans l'histoire de la lutte anticoloniale et de la construction des nouveaux États-nations indépendants.

En ce qui concerne l'histoire tunisienne, et pour prendre un exemple bien délimité, il suffit de dire que ce qu'on peut considérer comme le manifeste du premier parti tunisien de type moderne (Ben Hamida, 2003), c'est-à-dire le Parti libéral constitutionnel, plus connu comme Destour (« Constitution »), s'intitulait *La Tunisie martyre : ses revendications*. Le texte, attribué à Abdelaziz Thaalbi, écrit avec le concours d'Ahmed Saqqa, expert en droit tunisien, et d'André Berthon, avocat parisien et député communiste (Gallissot, 2006: 137), fut publié à Paris en 1920 par les Editions Jouve. Une fois

devenu une sorte de classique, il sera lu, à partir de l'école primaire, par plusieurs générations de Tunisiens. Ceci peut contribuer à expliquer comment et pourquoi la culture du martyr, liée à des expériences concrètes de souffrance et de mort au cours de la domination coloniale et de la lutte pour l'indépendance, a laissé des traces ou des suggestions dans la mémoire et l'imaginaire collectifs.

Certes, les nouvelles générations, en général, n'ont pas le souvenir et la conscience du nationalisme des pères fondateurs de la République, ou elles ne le partagent pas. Pourtant, certaines « figures profondes » se transmettent par-delà la conscience et la volonté des acteurs sociaux et se sédimentent souvent dans le subconscient collectif. Le mot d'ordre lui-même de la dignité personnelle et collective – qui a accompagné et suivi la Révolution du 14 janvier, non seulement crié au cours des mobilisations collectives, mais même revendiqué par les candidats au suicide – est au fond lui aussi une resémantisation de la rhétorique de la dignité nationale. Après avoir caractérisé la lutte anticoloniale puis contre le sous-développement, cette notion a été reformulée au cours du soulèvement populaire au sens de la dignité collective humiliée et offensée par le régime de Ben Ali et de son clan (Ayari, 2011).

Malgré son titre, *La Tunisie martyre* (1920/1985) est par bien des côtés un texte novateur, puisqu'il affirme des principes comme les libertés individuelles, le droit au travail, la liberté de pétition, d'association, d'expression, de presse... En outre, bien que la mystique du sacrifice et du martyr patriotiques s'accompagne habituellement d'une description de la nation en termes de communauté de sang et de lignée, dotée d'une généalogie propre, ce texte propose une notion de la citoyenneté fondée sur le droit du sol : « Sera considéré comme Tunisien et jouira de tous les droits et devoirs du citoyen tunisien s'il en manifeste le désir, tout individu qui

sera né ou aura résidé volontairement pendant dix ans en territoire tunisien » (1985 : 195 ; cité in Ben Hamida, 2003).

Ceci confirme que la mystique du sacrifice pour une cause absolutisée et du martyr comme témoignage peut coexister avec des revendications et des contenus laïques, avancés et parfaitement modernes. Aujourd'hui encore, nous la retrouvons dans des contextes où le suicide public dans les flammes fait partie de la lutte pour l'indépendance ou pour l'auto-détermination de populations ou de minorités historiques dominées, opprimées, discriminées. Ce genre d'auto-immolations n'est pas toujours soutenu et légitimé par l'influence et/ou la référence explicite à un système de croyances religieuses, comme c'est, en revanche, le cas des Tibétains en lutte contre l'occupation chinoise.

Par exemple, dans les années 90, ce sont des nationalistes kurdes qui se sont livrés aux flammes, pour protester contre la discrimination, l'oppression, la dure répression turque et pour attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur leur cause. Comme le rappellent Biggs (2005) et d'autres auteurs, tout de suite après le 15 février 1999, quand Abdullah Öcalan fut enlevé et séquestré par les services secrets turcs, les Kurdes organisèrent dans plusieurs pays européens des manifestations de protestation au cours desquelles jusqu'à sept d'entre eux s'immolèrent en un seul jour. Plus tard, en février 2011, à l'occasion du douzième anniversaire de cet événement crucial, Mustafa Malchok, 17 ans, se tua par le feu à Diyarbakir, suivi par Murat Aktash, prisonnier politique dans la prison de Medyad¹⁰⁷.

107 Self-immolation of the Kurds in protest to Öcalan's abduction, Rojhelat. The Kurdish Observer, 17 février 2011 : <https://bit.ly/3lIG8Sf>

Ce que nous avons dit vaut aussi pour l'attaque suicide, la forme extrême, la plus violente, de pratique du martyr et du sacrifice de soi, une tactique de guérilla à laquelle on recourt quand on dispose de peu de moyens financiers et militaires par rapport à ses oppresseurs, de sorte que le rapport de forces est trop déséquilibré en leur faveur (Khosrokhavar, 2002). Pour prendre un seul exemple historique, il suffit de dire qu'il fut pratiqué non seulement par les anarchistes, mais aussi par les maximalistes russes, comme le rappelle, parmi d'autres, Victor Serge (1951) dans les mémoires que nous avons cités plus haut : le 12 août 1906, trois d'entre eux, dont une femme, firent irruption dans la villa de Stolypine, président du Conseil, dans l'île d'Aptekarsky, à Petrograd, et se firent sauter, la détruisant presque complètement.

Pour revenir à notre époque, le PKK lui-même (Parti des Travailleurs du Kurdistan), laïque et léniniste, dans des années antérieures et lors de périodes d'affaiblissement militaire, a utilisé à plusieurs reprises, non seulement l'auto-immolation, mais aussi l'attaque suicide. Cette dernière tactique fut relancée en 1982 par les militants du Hezbollah (le « Parti de Dieu ») dans le Liban occupé par l'armée israélienne, soutenue par des forces militaires US et françaises. Ce fut surtout le succès et le retentissement de la mission suicide contre les marines US accomplie le 23 octobre 1983 – elle contraignit les USA à retirer leurs forces du Liban – qui amena d'autres organisations, même laïques, comme le PKK et les Tigres Tamouls, à adopter cet instrument de lutte.

Dans ces dernières années aussi, il y a eu, en Turquie, des attaques suicides accomplies au nom de la cause kurde : pensons à celle du 31 octobre 2010, à Istanbul, dans la très centrale place Taksim, qui fut revendiquée par les TAK (Faucons de la Liberté du Kurdistan), branche dissidente du PKK, qui, cette fois, désavoua cet acte

terroriste. Un an après, le 29 octobre 2011, à Bingol, dans le Sud de la Turquie, c'est une femme qui accomplit la mission suicide. En ce qui concerne les attaques suicides accomplies par des femmes, il semble que le record revienne en effet au PKK, au moins pour les années 1980-2003 : durant cette période, elles auraient représenté 70 % des missions, donc plus que dans le cadre des missions suicides tchéchènes contre la domination de la Russie, où elles atteindraient 60 % (Pape, 2005). Dans de nombreux cas, l'action militante en faveur de la cause kurde permet aux femmes de se soustraire à des pressions familiales, des mariages précoces, des crimes d'honneur et autres souffrances infligées au genre féminin par l'ordre patriarcal.

Un tel mélange entre résistance contre l'occupation ou l'oppression politique, et réaction contre le machisme et la misogynie des sociétés locales apparaît aussi comme motivation personnelle dans d'autres cas (Victor, 2003). Dans les dernières décennies, les femmes ont joué un rôle croissant dans les attentats suicides au Moyen Orient et, encore plus, comme on peut l'imaginer, dans les actions des LTTE (*Liberation Tigers of Tamil Eelam*), connus sous le nom de Tigres Tamouls, qui ont créé les Tigres Noirs, qui comprenaient une brigade volontaire de femmes vouées au sacrifice suprême. D'ailleurs, contrairement à ce qu'on croit, ceux qui ont détenu le record des attaques suicides, ce sont justement les Tigres Tamouls, formation qui se revendiquait comme laïque, marxiste, féministe et qui, organisée militairement, a conduit, depuis les années 70, une lutte très dure contre les gouvernements du Sri Lanka et la domination des Cinghalais, avec pour objectif la création d'un État tamoul indépendant et socialiste dans le Nord et l'Est du pays. Il est significatif que même cette formation soit passée par la tactique des auto-immolations publiques, avant de choisir celle des attaques suicides.

Dans tous ces cas et d'autres, dans les plus diverses parties du monde, un élément essentiel pour préparer le terrain à la tactique suicide – que ce soit l'attaque ou l'auto-immolation – est constitué par la « construction de la figure du martyr qui supplante progressivement celle du combattant. L'atmosphère saturée de mort produite par la violence des troupes d'occupation et par la glorification de ceux qui résistent prépare au sacrifice suprême, censé être préférable à la vie terrestre » (Conesa, 2004).

« Je préfère l'enfer de Dieu à l'enfer que m'infligent les hommes »

La phrase qui donne son titre à ce paragraphe a été prononcée pendant une interview (Benfodil, 2012b) par Lakhdar Malki, l'Algérien de quarante ans qui, le 30 janvier 2011, tenta de s'immoler avec sa fille handicapée, enveloppés tous deux dans le drapeau national. Nous l'avons choisie non seulement parce que cet épisode illustre bien ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la double dimension, religieuse et patriotique, du martyr, mais aussi parce qu'elle nous servira à introduire le thème de ce paragraphe, où nous discutons de façon critique la thèse selon laquelle la progression des suicides, surtout par le feu, en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Mauritanie et dans d'autres pays à majorité musulmane, serait l'indice d'une disparition *récente* de l'interdit religieux.

Au cours du débat qui s'est développé après le suicide de Bouazizi, on a réaffirmé à maintes reprises que la mort volontaire est incompatible avec l'Islam. Tout comme les deux autres religions abrahamiques, l'Islam considère le suicide comme un des péchés les plus graves : c'est un acte d'insubordination contre la volonté de Dieu ; selon certaines interprétations, c'est même une preuve de manque de foi envers sa miséricorde. En effet, le Coran (4, 29-30)

semble condamner le suicide : « O vous qui croyez [...], ne vous tuez pas vous-mêmes ; Dieu, certes, sera clément envers vous. Et celui qui fera cela par excès et iniquité, nous le ferons brûler dans un feu, chose bien facile pour Dieu ». Toutefois, ce qui l’emporte ici comme dans les textes sacrés des deux autres religions abrahamiques, c’est l’ambiguïté, en premier lieu linguistique, si bien que les interprétations varient au cours du temps et selon les diverses traditions et écoles théologiques. Quelques *’ahādīt* sont plus explicites : celui qui s’ôte la vie, détruisant ainsi un bien qui ne lui appartient pas, est destiné non seulement à l’enfer, mais même au châtement de l’éternelle réitération du suicide, et selon la modalité même avec laquelle il fut consommé. D’autres *’ahādīt*, au contraire, attribuent à la miséricorde divine la faculté de pardonner même au suicidé.

On a en outre observé que, dans la culture musulmane, le feu a des sens symboliques ambivalents : pur et impur, il détruit et régénère, représente la Géhenne et la punition éternelle pour certaines catégories de pécheurs, mais il est aussi un symbole de purification et de transformation. Ce n’est pas vrai seulement pour la religion musulmane ; il suffit de penser à l’énorme diffusion qu’avaient (et qu’ont toujours en partie) les « fêtes du feu » dans les pays européens les plus divers : les feux de joie cérémoniels qui s’allumaient à l’occasion de la fête de la Saint-Jean, de Pâques, de la Toussaint, de Noël et de l’Epiphanie, avaient une signification non seulement protectrice et propitiatoire, mais aussi purificatrice (Rivera, 1988).

Malek Chebel (in Clarini, 2011), anthropologue des religions, a soutenu que l’actuelle progression des auto-immolations serait le symptôme de la disparition d’un triple tabou : du suicide, du suicide par le feu, et du suicide public en tant que geste de révolte ou de

protestation. Comme lui, d'autres ont affirmé que, marquant la chute de l'interdit religieux, elle serait un des symptômes du processus de sécularisation qui s'étend dans les sociétés maghrébines. Dominique Avon (2011), historien des religions et spécialiste, entre autres, des rapports entre catholicisme et islam, écrit à ce propos :

Selon les témoignages recueillis des rescapés du feu, ou des proches des victimes, s'il y a effectivement conscience d'une transgression de type confessionnelle, ce n'est pas pour cela que l'on cherche à se donner la mort mais en dépit de cela. Quel que soit le motif, cependant, la signature indique que l'interdit n'opère pas comme une barrière ultime, absolue. Et c'est en ce sens qu'il est possible de parler de sécularisation. Les sociétés majoritairement musulmanes ne sont pas – et n'ont jamais été – hermétiques : pratiques et valeurs, normes et comportements sont, ici comme ailleurs, le fruit d'un mouvement très complexe de synthèse entre un « propre » et un « apport » qui ne cesse de se modifier au fil des siècles¹⁰⁸.

On ne peut qu'être d'accord avec l'accent mis sur le caractère ouvert des sociétés à majorité musulmane et le caractère non absolu de l'interdit religieux au niveau de la conscience et des pratiques individuelles et collectives. C'est encore Lakhdar Malki qui le confirme, par cette phrase aux airs d'aphorisme : on peut continuer à croire en Dieu, être conscient de mériter l'enfer, et néanmoins accomplir un acte interdit par sa foi. Surtout – dit-il implicitement – un dieu de justice et de miséricorde ne peut permettre que ce soient les humains qui infligent l'enfer. De façon guère différente, le catholique Alfredo Ormando, avant de mettre en scène son *sacrifice* (c'est ainsi qu'il le

108 En français dans le texte.

concevait), avait écrit que, dans l'au-delà, personne ne se scandaliserait de son orientation homosexuelle (Vaccarello, 2004).

En ce qui concerne Dominique Avon, on peut cependant objecter que la propension des acteurs sociaux à manipuler les préceptes et les interdits religieux, à en interpréter et négocier les significations, n'est aucunement une nouveauté et n'est pas nécessairement un indice de sécularisation, donc d'accroissement de l'autonomie individuelle. Bref, il nous semble que les choses sont plus complexes et que le concept de sécularisation est insuffisant pour expliquer les suicides par le feu dans les pays du Maghreb.

En premier lieu, dans les sociétés qui se disent sécularisées, l'auto-immolation n'est certainement pas la façon la plus habituelle de se suicider, même si, comme nous le verrons, dans certains pays européens aussi, elle commence à s'affirmer comme moyen extrême pour crier en public son désespoir et sa protestation. En second lieu, même si le choix de s'immoler a souvent et principalement des motivations séculières et une intentionnalité communicative et protestataire, il peut, dans certains cas, garder un accent sacrificiel, comme on l'a dit, et, tout au moins, renvoyer aussi à des connotations ou des valeurs transcendantes : il suffit de considérer qu'aujourd'hui encore le pourcentage le plus élevé d'auto-immolations s'enregistre dans les aires de tradition bouddhiste et hindouiste. En outre, même lorsque ce sont des personnes non croyantes qui s'immolent, dans des contextes parfaitement laïques, cet acte – il convient de le répéter – peut contenir, de façon plus ou moins explicite, un sens de rédemption, que ce soit celle de la société, du groupe, de la minorité ou de la catégorie sociale dont relève le suicidé, ou que ce soit la rédemption de sa propre défaite, de ses échecs personnels et sociaux.

Quant à la thèse de la disparition *récente* du tabou religieux, on peut arguer qu'en réalité il y a bien longtemps que l'interdit doit s'être pour

le moins affaibli, s'il est vrai que les attentats suicides pour une cause politique, en tout premier lieu la cause palestinienne, ont été parfaitement intégrés dans la conscience collective, ou du moins dans le subconscient, de nombreux pays à majorité musulmane.

Il suffit de dire que désormais on peut même voir un imam recourir à l'auto-immolation, comme dans l'épisode rapporté, entre autres, par le quotidien algérien *Ennahar Online* le 2 juillet 2011¹⁰⁹. L'imam de la mosquée El Makassem de Hennaya, près de Tlemcen, – rapporte le journal – s'est aspergé d'essence et a tenté de s'immoler pendant que les employés de la municipalité, accompagnés de la gendarmerie, démolissaient son logement, le seul à avoir été déclaré illégal parmi les quarante d'une agglomération, qu'on peut supposer avoir été entièrement illégale. Il avait protesté en affirmant être en possession de documents prouvant sa propriété légitime de la maison. Secouru à temps par les gendarmes, le malheureux imam fut conduit au commissariat.

Que ce soit le fruit d'un processus plus ou moins récent, de nombreux indices témoignent que l'interdit du suicide, outre qu'il est devenu moins contraignant, est bien des fois manipulé, renversé, au point qu'on justifie le suicide, en invoquant un principe théologique ou du moins transcendant. Par exemple, comme le rapporte Ameer Cherni (2011 : 113), un cheikh important (dont il ne donne pas le nom), qui prêche sur une grande chaîne de télévision, après avoir longuement et sévèrement condamné la pratique de l'auto-immolation au nom de l'Islam, changea tout à coup d'opinion quelques jours plus tard, alors que l'insurrection populaire en Tunisie prenait des allures de révolution. De façon plus explicite, le déjà cité Avon (2011) fait

109 *Un imam à Tlemcen tente de se suicider par immolation*, ALG 24, 1^{er} juillet 2011 : <https://www.alg24.net/un-imam-a-tlemcen-tente-de-se-suicider-par-immolation/>

référence au cheikh Youssef Al Qaradawi, président de l'Union mondiale des savants musulmans et animateur de l'émission d'*Al Jazira*, « La Shari'a et la vie », suivie par des dizaines de millions de téléspectateurs, qui a appuyé résolument la révolution tunisienne et a considéré le geste de Bouazizi comme l'expression d'un *jihād* contre l'injustice et la corruption.

Un second indice, c'est que les attentats suicides palestiniens ont été déclarés légitimes, sur la base de certains *'ahādīth*, ou du moins justifiés, par le même Al Qaradawi et d'autres savants musulmans, en tant qu'instrument de défense contre les ennemis de la patrie, de la religion, de l'*oumma* (Avon, 2011). Cela a contribué à renforcer une sorte de mystique du *jihād* et des *mujāhidīn* (ceux qui combattent au nom de l'Islam).

Un autre facteur récent qui, bien que secondaire, peut avoir renforcé la culture du martyr, c'est l'influence ou la suggestion qu'ont exercée ces dernières années, même sur le public des pays du Maghreb, les chaînes arabophones par satellite d'Arabie Saoudite, des pays du Golfe et de l'Iran, qui se sont multipliées depuis la fin des années 90. Une de leurs finalités, évidente ou dissimulée, est de faire du prosélytisme en faveur, selon les cas, de l'islam wahhabite ou chiite: traditions entièrement étrangères à la culture religieuse sunnite, de rite malékite, de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie. Certains téléprédicateurs, imams et cheikhs, devenus de véritables stars, ne reculent devant aucun expédient pour frapper leur public, offrant ainsi une version toute spectacularisée de leurs messages religieux, visant à impressionner et à suggestionner. Leurs prêches sont souvent appuyés par des séquences d'images qui proposent une version résolument sacrificielle et martyriste de l'Islam (Barnat, 2012).

La tradition chiite est fondée, comme on sait, sur le martyr rédempteur de l'imam Hussein, petit-fils du Prophète, mort à Karbala en 680, et constituée d'une longue suite de martyres, persécutions et morts violentes. Elle semble surtout avoir hérité de traits de la tradition du mazdéisme, comme le soulignent les auteurs d'un article publié le 21 janvier 2011 par le quotidien algérien *El Watan* (Amari et aa., 2011). Selon eux, l'influence du mazdéisme contribuerait à expliquer l'escalade des auto-immolations. À cet égard il suffit de rappeler que dans le mazdéisme, religion de la Perse préislamique, le culte du feu est central. Conformément à la doctrine dualiste qui en est la base, le Royaume de la Lumière, où brûle le feu de la vie, s'oppose au Royaume des Ténèbres, habité par le feu de la mort (Duchesne-Guillemin, 1990: 1300-1308). Cette tradition, reprise d'abord en Iran, où ces dernières années de nombreux militants se sont immolés par protestation, aurait ensuite été diffusée par les chiites dans l'espace arabe à majorité sunnite.

Il n'est donc pas trop hasardeux de faire l'hypothèse que la suggestion exercée par des téléprédicateurs wahhabites et surtout chiites a contribué, dans une certaine mesure et avec de nombreux autres facteurs, à insinuer dans l'imaginaire collectif de certains secteurs populaires maghrébins que sacrifier sa vie, et le faire dans les flammes, est un acte qui est dans l'ordre du possible ou du moins du pensable. Tout cela a probablement peu de choses à voir avec la sphère du religieux proprement dit : cela relève plutôt de celle du monde des messages et des images qui, circulant à travers les médias à l'échelle mondiale, conditionnent, même sournoisement, les mentalités, les imaginaires, les sensibilités et contribuent ainsi, dans une certaine mesure, à former les représentations collectives. La propagande religieuse ou parareligieuse peut donc concourir à créer un climat social et culturel favorable à l'exaltation de la mort et du martyr ; utilisée intentionnellement comme une sorte de pédagogie

de masse, elle peut laisser des traces dans le subconscient et l'imaginaire collectifs. C'est ce que soulignent les auteurs de l'étude sur le suicide des jeunes à Oran l'islam en version intégriste et fondamentaliste doit avoir contribué à banaliser la mort et à glorifier le suicide (Moutassem-Mimouni, 2008).

Ajoutons qu'aujourd'hui, dans la Tunisie post-révolution, on constate la présence, toujours plus visible, provocante, agressive, de courants religieux, en particulier le courant salafiste ou, pour mieux dire, de tendance jihadiste et takfiriste¹¹⁰, qui proposent des idéologies importées, sinistres et mortifères, bien symbolisées par les drapeaux noirs des salafistes¹¹¹ dont les pratiques tyranniques et les rituels célébrant la violence ouvrent une période sombre et funeste dans la transition tunisienne. En effet, leurs agressions aux dépens de personnes et choses tenues pour immorales ou impies, l'imposition de leurs directives dans certaines mosquées et quartiers populaires, les attaques contre les sièges d'institutions et partis les plus variés sont souvent réalisées en compagnie ou avec la complicité de sicaires et mafieux de l'ancien régime. Leur idéologie se caractérise non seulement par la version littérale et intégriste de l'islam, les penchants totalitaires, le projet d'instauration d'un régime théocratique, la misogynie profonde, radicale et mise en pratique, mais aussi par l'exaltation de la guerre contre les mécréants, de la violence et du martyre. Certes, cette réalité n'a pas pu influencer le

110 C'est la tendance qui soutient que le *jihād* doit être conduit non seulement contre l'Occident et les « infidèles », mais aussi contre des régimes, pouvoirs et groupes internes aux pays à majorité musulmane considérés comme apostats.

111 Etymologiquement, « salafisme » (en arabe: *as-salafiyya*), d'où « salafistes », vient du mot *salaf*, « prédécesseur » ou « ancêtre », qui désigne les compagnons du prophète Mohamed et les deux générations suivantes, c'est-à-dire les quatre premiers califes.

phénomène tunisien des auto-immolations, qui a une histoire vieille de plusieurs décennies, mais elle pourrait contribuer, avec de nombreux autres facteurs, à créer un climat social lui-même propre à accroître le courant suicidogène et ainsi à renforcer, dans les secteurs les plus défavorisés de la population, la propension à retourner contre soi-même l'agressivité qui accompagne le sentiment de frustration, d'humiliation et de désespoir social.

Chapitre III

Des bonzes aux *morts-vivants*

Les modèles « classiques » : Thích Quảng Đức et Jan Palach

Les considérations sur la permanence ou l'héritage de la culture du martyr ne concernent pas la sphère des causes, des mobiles ou des buts de l'auto-immolation démonstrative ou de protestation, mais celle de l'imaginaire, des systèmes symboliques, des schémas cognitifs et des représentations collectives qui peuvent la rendre pensable pour une collectivité. Comme le montre la même démarche sinueuse du raisonnement que nous avons jusqu'ici conduit, ce n'est que par approximation que nous pouvons arriver à en donner une explication plausible. Pour éclairer un tel « objet » d'analyse, même les témoignages de ceux qui ont survécu à l'auto-immolation ou qui ont seulement menacé de se livrer aux flammes sont de peu d'utilité : les réponses les plus fréquentes, parmi le petit nombre qu'on réussit à obtenir, sont, de façon prévisible, réticentes ou stéréotypées, du genre « je voulais en finir de façon spectaculaire » ou « je voulais impressionner, comme ça, ils me/nous auraient finalement écouté/s ».

Même les interprétations qui soulignent les particularités des cultures et traditions religieuses sont insuffisantes, quand elles ne risquent pas de renforcer des clichés et lieux communs. Certes, la culture – c'est-à-dire le système d'institutions, normes, coutumes, croyances, significations et symboles d'une collectivité donnée – peut contribuer à rendre pensable l'auto-immolation. Toutefois, les sociétés les plus diverses, dans le temps et l'espace, ont connu cette forme extrême

de dénonciation, de protestation et de lutte, de la société de la Rome antique à la société médiévale (qu'on pense aux Cathares) : de sociétés et milieux de tradition shintoïste, hindouiste, confucéenne, bouddhiste, mais aussi chrétienne ou musulmane, jusqu'à des contextes contemporains parfaitement terrestres et laïques. Ce qui varie selon les traditions culturelles, ce sont tout au plus les détails, la forme de la mise en scène publique, les rituels et autres actions collectives qui précèdent ou suivent l'auto-immolation de protestation. Mais même dans le cadre d'une même tradition religieuse, les typologies, les attitudes, les motivations et les intentions subjectives de ceux qui se transforment en torches humaines sont variables. Par exemple, ce qui renforce le choix de l'auto-immolation, ce peut être la croyance en la renaissance ou la métempsychose, qui, cependant, dans les mêmes milieux, n'est pas partagée par tous : comme l'observe Biggs (2005), au Vietnam, beaucoup des moines politiquement engagés ont embrassé le bouddhisme plus comme un instrument de lutte contre l'injustice et pour la libération nationale que comme une voie vers la perfection spirituelle.

Pour montrer l'insuffisance des explications sur le mode culturaliste, il suffit de citer les deux cycles d'auto-immolations les plus célèbres de l'époque contemporaine, qui voient se transformer en torches humaines des bouddhistes tout comme des quakers, des luthériens, des catholiques, des non croyants...

Le suicide par le feu de Thích Quảng Đức, survenu le 11 juin 1963, à Saïgon, au Vietnam du Sud, suivi de ceux d'autres moines bouddhistes, alluma la mèche de la révolte contre le régime autoritaire, intolérant et antibouddhiste du catholique Ngô Đình Diệm, protégé par les USA. Moins d'un mois avant, le 8 mai, une grande manifestation de bouddhistes contre les discriminations dont ils

faisaient l'objet – bien que constituant 80 % de la population – avait été durement réprimée par la police avec un bilan d'au moins huit victimes.

L'auto-immolation de protestation, ou pour mieux dire, politique, de Quảng Đức fut décidée, préparée et accomplie avec un soin extrême. Ce matin-là, il se détacha d'une manifestation bouddhiste, accompagné de deux autres moines. Puis, sous les yeux de milliers de personnes, il s'arrêta, prit la position du lotus, se fit asperger d'essence par ses assistants et s'embrasa. Puis, immobile et imperturbable jusqu'au bout, il se laissa dévorer par les flammes.

Biggs (*ibidem*) observe que l'acte de Quảng Đức fut aussi le fruit d'une combinaison inédite entre une tradition religieuse – celle du bouddhisme mahāyāna, prédominant au Vietnam – et la technologie moderne : en effet, ce fut la disponibilité de liquides inflammables comme le pétrole ou le kérosène qui rendit possible l'action de s'immoler en public sans que la police puisse intervenir aussitôt pour l'empêcher. En outre, ajoute Biggs, les technologies pour la transmission et la reproduction rapides et à bas coût des images permirent à un seul sacrifice d'avoir un impact immédiat et dramatique et une très large résonance, au point de discréditer définitivement le régime de Diệm. Comme on sait, les images de la séquence de l'auto-immolation de Quảng Đức, captées par le photographe professionnel Malcolm W. Browne, firent le tour du monde et lui valurent le Prix Pulitzer.

D'autres torches humaines s'allumèrent par la suite contre l'intervention militaire US au Vietnam – en 1966, il y en eut treize en une seule semaine – dans ce secteur et ailleurs, surtout en Corée du Sud et en Inde, mais même aux USA.

Rappelons que le 16 mars 1965, Alice Herz, une pacifiste quaker de 82 ans, ex-déportée dans un camp de concentration, s'immola dans

une rue de Detroit pour protester contre la guerre impérialiste (Ryan, 1994). Elle fut suivie par un autre quaker, Norman Morrison, un homme de 31 ans, père de trois jeunes enfants, qui se livra aux flammes le 2 novembre 1965 devant le Pentagone (Hendrickson, 1996). Une semaine après, le 9 novembre de cette même année, Roger Allen LaPorte, un ouvrier de 22 ans, du *Catholic Worker Movement*, s'aspergea de gazole et s'embrasa à New York, devant la bibliothèque « Dag Hammarskjöld », dans le quartier du siège des Nations Unies. Avant de mourir, il eut le temps de déclarer qu'en tant que catholique cohérent il avait voulu protester contre la guerre au Vietnam. Moins de deux ans plus tard, le 15 octobre 1967, Florence Beaumont, mère de deux jeunes enfants, se transforma en torche humaine en face du siège du *Federal Building* de Los Angeles, elle aussi pour protester contre l'escalade de la « guerre sale ».

Aux USA, ce cycle – renouvelé par l'horreur qu'avait suscitée dans l'opinion publique démocrate le massacre de 347 civils, principalement des vieillards, des femmes, des enfants et des nourrissons, perpétré par des soldats US à Mỹ Lai, le 16 mars 1968 – se prolonge jusqu'en 1970, sur fond de manifestations de protestation, parfois réprimées dans le sang. Le 10 mai de cette année, un étudiant de vingt-trois ans, George Winne Jr., s'immole à San Diego, sur le campus de l'Université de Californie, lui aussi dans une intention explicite de protestation. Il meurt le lendemain.

L'auto-immolation de Thích Quảng Đức inspirera, à la fin des années 60, d'autres actes semblables, surtout dans les pays du bloc soviétique, où la vague de suicides des moines bouddhistes avait été décrite et valorisée par la propagande officielle comme une lutte politique contre l'impérialisme US. Paradoxalement, l'arme du suicide dans les flammes sera retournée par un certain nombre d'opposants contre ces mêmes régimes autoritaires et les « occupants »

soviétiques. Quinze mois après le sacrifice de Thích Quảng Đức, il y aura, en effet, une autre auto-immolation politique destinée à faire grand bruit et à devenir célèbre, celle de Jan Palach contre l'invasion de son pays, la Tchécoslovaquie, par les troupes du Pacte de Varsovie, intervenues pour réprimer militairement la tentative du gouvernement Dubček et d'une bonne partie de la société d'expérimenter un socialisme « à visage humain ».

En réalité, Palach avait été précédé par Ryszard Siwiec, un Polonais de cinquante-neuf ans, père de cinq enfants, qui s'était immolé à Varsovie le 8 septembre 1968, pour protester, lui aussi, contre l'invasion de la Tchécoslovaquie, accomplie avec la participation de l'armée de son pays. Bien que Siwiec se fût livré aux flammes dans le Stade Dziesięciolecia, au cours d'un festival national suivi en direct par cent mille personnes, et qu'il eût laissé un message enregistré pour expliquer les raisons politiques de son suicide, la force communicative de son acte, même s'il avait été soigneusement préparé, fut réduite à néant par l'intervention de la censure : les journaux se turent et, même en Tchécoslovaquie, son sacrifice ne fut connu que deux mois après la mort de Palach. Toutefois, même affaibli par la censure, le geste de Siwiec ne devait pas rester isolé : cette même année, dans d'autres pays du bloc soviétique, d'autres torches humaines s'allumèrent. Par exemple, le 5 novembre 1968, Vasyl Makukh se brûla vif à Kiev, en Ukraine, pour protester contre la russification forcée de son pays.

Mais revenons à Palach. L'étudiant en philosophie destiné à devenir le héros du Printemps de Prague, un militant de vingt ans qui se définissait comme communiste et luthérien, s'immola Place Venceslas, dans le centre de la ville, le 16 janvier 1969, cinq mois après l'intervention des tanks soviétiques, après avoir pris cette décision avec ses camarades et avoir tout préparé avec un soin

minutieux, y compris quelques déclarations écrites. Dans l'une d'elles, il expliquait que, par son acte, il entendait protester de la façon la plus éclatante possible contre l'occupation soviétique, surtout contre la réintroduction de la censure, pour essayer de briser la passivité qui semblait avoir fermé la bouche de ses concitoyens. Le 25 janvier, six cent mille personnes, venant de toutes les parties du pays, participèrent à ses obsèques.

Quelques dizaines de personnes, suivant l'exemple de Palach, s'immolèrent en Tchécoslovaquie et dans d'autres pays de l'Est, parmi lesquelles, le 25 février 1969, sur la même Place Venceslas, Jan Zajíc, un étudiant et activiste de dix-huit ans, et, le 4 avril de la même année, Evžen Plocek, un ouvrier de trente-neuf ans qui avait été militant du Parti communiste tchécoslovaque et actif partisan du processus de rénovation du même parti et de la société tchécoslovaque¹¹².

De même qu'on dit aujourd'hui que la mort volontaire, plus encore sous la forme de l'auto-immolation, serait étrangère à la culture musulmane (tout comme à la culture chrétienne), de même le sacrifice de Jan Palach et de ses compagnons apparut alors « comme un geste [...] éloigné de la culture occidentale et tchécoslovaque en particulier, qui pourtant avait et a toujours, dans le bûcher de l'hérétique Jan Hus, condamné à être brûlé vif par le Concile de Constance, son plus haut symbole de libération culturelle et religieuse contre l'oppression » (Di Francesco, 2009). Ce geste évoquait les

¹¹² Voir *Jan Palach – Charles University Multimedia Project*: <http://www.janpalach.cz/en>. Ce site contient non seulement une ample bibliographie de Palach, mais aussi les profils biographiques et les histoires de ceux qui suivirent son exemple dans les pays du bloc soviétique.

bonzes vietnamiens, constatait-on avec surprise et effarement, donc un tout autre contexte culturel. Bien plus tard, en janvier 1990, quand la BBC et puis la télévision italienne diffusèrent l'enregistrement, jusqu'alors inédit, des dernières paroles de Palach, on découvrit que le Vietnam n'était pas seulement pour lui « une source d'inspiration dramatique » (*ibidem*), mais un modèle et une référence politique précis. Il affirmait, en effet, qu'il s'était sacrifié non seulement « pour la Tchécoslovaquie piétinée par les tanks de Brejnev, mais aussi pour le Vietnam bombardé par les B52 américains » (*ibidem*).

Un autre exemple parmi tous ceux qui se sont succédé entre 1963 et 1970 : le 19 septembre 1970, à Gênes, sur la Place Matteotti, l'étudiant en géologie Kōstas Geōrgakīs , opposant grec de culture laïque, exaspéré par les menaces et les représailles subies de la part d'agents des services secrets grecs en Italie, s'immola pour protester contre la junte des colonels. Entres autres, Geōrgakīs avait été reconnu par les services secrets comme l'auteur d'une interview anonyme accordée, deux mois auparavant, à un journal génois, dans laquelle il dénonçait que des affiliés aux services secrets grecs s'infiltraient, avec la complicité de l'extrême-droite italienne, dans les principales universités italiennes en se faisant passer pour des étudiants, dans le but de fichier et dénoncer les étudiants démocrates. Son suicide fut donc aussi le résultat de pressions et de menaces devenues désormais intolérables¹¹³ .

Plus tard, le 14 mai 1972, à Kaunas, en Lituanie, Romas Kalanta, un ouvrier catholique de dix-neuf ans, se transforma en torche humaine devant le Théâtre Musical, le plus important de la ville, pour protester contre le système soviétique, seul coupable de sa mort, comme il le

¹¹³ Voir, entre autres : P. Petruzzelli, *Agosto in città* [En août, en ville], blog *Il Fatto Quotidiano*, 9 août 2010 : <http://www.ilfattoquotidiano.it/2010/08/09/agosto-in-citta/49021/>

déclara par écrit. Son sacrifice suscita la protestation de masse, accompagnée de désordres et de heurts avec la police, de milliers de jeunes qui revendiquaient la liberté de la Lituanie. La même année, treize autres personnes se tuèrent pour le même motif. Un autre exemple : le 18 août 1976, à Zeiz, en République Démocratique Allemande, Oskar Brüsewitz, un pasteur luthérien de quarante-sept ans, s'immola sur le marché en face de l'église (il mourut quatre jours après), pour dénoncer la négation du droit à l'expression religieuse et la répression des croyants. Kalanta et Brüsewitz ne furent pas les seuls à s'immoler par protestation au cours des années 1970 : dans cette décennie et la suivante, les pays de l'Est virent d'autres suicides par le feu, qui furent cependant occultés ou rabaissés au niveau de gestes de psychopathes.

Bien qu'il soit assez tardif par rapport à la période considérée, nous pouvons inclure dans ce catalogue un autre cas italien, celui du catholique Alfredo Ormando, qui, nous semble-t-il, rentre de façon exemplaire dans la catégorie des auto-immolations politiques ou de protestation influencées par le modèle vietnamien. Le 13 janvier 1998, cet écrivain et poète sicilien de quarante ans, d'origine sociale très modeste, discriminé en tant qu'homosexuel – au point de se sentir comme un « Marocain » dans son propre pays, comme il l'avait écrit –, arrive à Rome après un long voyage depuis Palerme pour mettre en scène son sacrifice de la façon la plus spectaculaire. Il achète un bidon d'essence qu'il cache dans un sac et, arrivé Place Saint Pierre, il en asperge ses vêtements et y met le feu. Bien que secouru sur-le-champ, il ne survivra pas à ses brûlures. Par cet acte terrible, accompli dans un lieu hautement symbolique, préparé de longue main et avec le plus grand soin – lui aussi, comme Jan Palach, laissa des lettres pour expliquer le sens de son geste –, Ormando voulait, lucidement, dénoncer sa situation d'homosexuel « non

accepté par sa famille et par la société » et, surtout, protester contre l'Église catholique « qui diabolise l'homosexualité »¹¹⁴.

Tout cela nous suggère que l'auto-immolation de Thích Quảng Đức, en entrant dans le répertoire global des formes de protestation (Tilly, 1986: cité in Biggs, 2005), a inspiré ou modelé par la suite, directement ou indirectement, de nombreux suicides publics par le feu dans les plus diverses parties du monde, dans celles qui avaient une ancienne tradition de cet ordre, comme dans les régions qui ne l'avaient pas: au Sri Lanka, en Corée du Sud, en Inde..., mais aussi en Europe et aux USA. Les cas US, en particulier, prouvent que l'exemple de Quang Duc était désormais devenu le paradigme par excellence du suicide politique et de protestation, de sorte qu'il franchit les barrières culturelles et religieuses.

Certes, selon Biggs (2005), qui a analysé le phénomène des auto-immolations pour la période 1963-2002, les trois quarts se concentraient alors dans trois pays – Inde, Vietnam (Vietnam du Sud jusqu'en 1975) et Corée du Sud¹¹⁵ – ; mais la brève énumération que nous avons proposée confirme, s'il en était besoin, que les traditions culturelles et religieuses ne sont pas immobiles ni imperméables, que les modèles nés dans le cadre d'une tradition peuvent migrer et influencer les comportements sociaux de personnes appartenant à

¹¹⁴ Avant de partir de Palerme pour Rome, il avait envoyé quelques lettres à l'agence ANSA pour qu'elles soient rendues publiques ; et dans une missive adressée à un ami, il avait écrit : « Je me transformerai en torche humaine et j'écrirai des paroles qui ne pourront pas être ignorées. Puisqu'ils ont mis le Christ en croix, ils comprendront ce qu'est le sacrifice, et, au fond d'eux-mêmes du moins, l'écho de mes paroles provoquera un sursaut [...]. J'espère qu'ils comprendront le message que je veux exprimer : c'est une forme de protestation contre l'Église qui diabolise l'homosexualité, diabolisant en même temps la nature, parce que l'homosexualité est sa fille ».

¹¹⁵ Sur 533 cas rapportés par les médias et examinés par Biggs dans ce laps de temps, 47,8 % sont survenus en Inde, 17,3 % au Sud-Vietnam et au Vietnam, 8,1 % en Corée du Sud.

des cultures assez différentes et lointaines. Et ce n'est pas tout : des modèles analogues à ceux des plus célèbres suicides politiques dans les flammes des années 60 et 70 caractérisent nombre des auto-immolations actuelles dans les pays du Maghreb, au-delà de modalités et détails qui proviennent de spécificités sociales et culturelles. Certes, avant de se livrer aux flammes, Quàng Đức prit la position du lotus, ce qui n'est concevable que dans le cadre de la tradition bouddhiste. Mais n'est-il pas vrai que la séquence où on le voit s'éloigner d'une manifestation publique pour mettre en scène son sacrifice sera reproduite dans de nombreuses auto-immolations presque anonymes en Tunisie, au Maroc, en Algérie ? Autre analogie : le suicide de protestation de Roman Kalanta déclencha un soulèvement de masse, avec des désordres et des heurts avec la police. N'est-ce pas là le schéma le plus habituel dans les cas maghrébins que nous avons racontés ?

En conclusion, l'acte de se transformer en torche humaine, afin de témoigner, dénoncer, protester, revendiquer, soutenir une cause collective, faire pression sur les institutions, réaffirmer sa dignité personnelle et/ou celle des siens (que ce soit une catégorie sociale, une minorité, une religion, un peuple, une nation) est un phénomène qui, remontant à des époques assez anciennes, semble avoir pris actuellement une dimension quasi universelle. C'est peut-être aussi, comme l'écrivait Gaston Bachelard (1938 : 43), que « la mort dans les flammes est la moins solitaire des morts ». Pendant qu'elle brûle, la torche humaine proclame aux autres : je suis, je suis là, je vous dis, je vous accuse, je vous délégitime, je vous défie. Au fond, se donner la mort par le feu est une attestation publique de notre supériorité morale.

Banalisation du *tremendum* ?

Contrairement aux deux modèles « classiques » d'auto-immolations de protestation, inaugurés respectivement par Thích Quảng Đức et Jan Palach, le phénomène des suicides par le feu dans les pays du Maghreb n'a pas seulement une valeur démonstrative, politique ou « héroïque » : on ne peut pas ramener tous les cas au choix délibéré d'accomplir un acte de protestation extrême, tous n'ont pas, comme on l'a vu, un écho et un effet publics importants.

En analysant les faits divers et en interrogeant des témoins, surtout tunisiens, on a l'impression que l'auto-immolation, qui avait d'abord un caractère exceptionnel, est si bien devenue pensable, surtout pour les classes subalternes, qu'elle s'est presque banalisée, ou, pour mieux dire, qu'elle est devenue un schéma intériorisé et partagé, au moins dans certains milieux sociaux. Un témoin, habituellement fiable, raconte que, vers la fin des années 1970, dans la *cité* El Khadra, dans la banlieue de Tunis, caractérisée par une forte rivalité entre le « quartier neuf » et le « quartier ancien », il y aurait eu, après les deux premières tentatives de suicide par le feu, une sorte de défi entre les jeunes des deux quartiers, à qui remporterait la palme des auto-immolations.

Il est possible que ce ne soit là qu'une légende urbaine. Mais le seul fait qu'on raconte de telles légendes, où l'acte de s'immoler est réduit à un défi, guère plus qu'une bravade, est l'indice de l'extension et de l'enracinement, même symboliques, du schéma de l'auto-immolation. C'est ce que confirment quelques cas rapportés par des organes d'information, qui font apparaître la disproportion entre la banalité, au moins en apparence, du motif, et la gravité extrême de l'acte, son issue mortelle.

Parmi les cas tunisiens, nous n'en rapporterons qu'un, plutôt représentatif, qui reproduit le schéma d'un autre cas, survenu en pleine phase insurrectionnelle : l'auto-immolation mortelle de l'étudiant de dix-neuf ans Ayoub Hamdi, que nous avons déjà cité. Un an après, le 28 février 2012, à Sbeitla, petite ville du gouvernorat de Kasserine, un lycéen, de nouveau, se livre aux flammes dans la cour de son lycée, après avoir appris qu'il avait été renvoyé pour mauvaise conduite. Il ne survit que quelques heures. Comme il arrive presque toujours, la nouvelle de sa mort déclenche des réactions violentes : un groupe de lycéens saccage et détruit les locaux du lycée, les désordres se prolongent pendant toute la journée, jusqu'à l'arrivée de l'armée¹¹⁶.

Quant à l'Algérie, parmi les nombreux cas similaires, nous nous limitons à en mentionner deux. Le 3 octobre 2011, à Oran, un étudiant de dix-neuf ans se livre aux flammes dans le lycée « Souiah El Houari », devant la salle des professeurs et sous les yeux d'étudiants et d'enseignants horrifiés. Il est transporté à l'hôpital en fin de vie. Recalé au baccalauréat, il avait vu refusée sa demande de se représenter aux examens l'année suivante¹¹⁷. Le 5 avril 2012, dans

¹¹⁶ W. Sdiri, *Tunisie : Violences dans un lycée à Sbeitla après le suicide d'un élève par le feu*, « Tunisie Numérique », 29 février 2012 : <http://www.tunisienumerique.com/tunisie-violences-dans-un-lycee-a-sbeitla-apres-le-suicide-dun-eleve-par-le-feu/109081>

¹¹⁷ K.Assia, *Oran. Un lycéen s'immole par le feu*, *mob.dz*, 3 octobre 2011 : <http://mob.dz.over-blog.com/article-oran-un-lyceen-s-immole-par-le-feu-85754804.html>

Algérie : un lycéen tente de s'immoler, « Le Figaro », 4 octobre 2011 : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/10/04/97001-20111004FILWWW00405-algerie-un-lyceen-tente-de-s-immoler.php>

Lycée Souiah El Houari: Un élève gravement brûlé après s'être immolé, *DjaZairess*, (source: *El Watan*, 4 octobre 2011 : <https://www.djazairess.com/fr/elwatan/342005>)

la *cit * Sonatiba de Tiaret, un autre  tudiant,  g  de seize ans, Walid Ras Ghanem, s'immole dans une salle du lyc e qu'il fr quentait¹¹⁸. Quelques camarades de classe racontent que Walid, qui succombera   ses br lures une semaine apr s⁸, avait  t  bl m  et exclu par un enseignant, peut- tre   cause de ses absences r p t es.

Les faits divers alg riens rapportent d'autres  pisodes, certains   l'issue funeste, dont le facteur d clenchant semblerait encore plus banal. Le 27 f vrier 2011, un jeune de Bordj Bou Arr ridj se transforme en torche humaine dans le si ge de la *wilaya* (pr fecture) seulement parce qu'un employ  s' tait refus    lui fournir une attestation pour le renouvellement de sa carte d'identit ¹¹⁹. Le 8 juin 2012, le quotidien alg rien *El Watan* informe de la mort   l'h pital d'Oran d'un homme de trente-six ans qui s' tait livr  aux flammes la veille, dans une localit  de la r gion de Mascara, pour protester contre le retrait de son permis de conduire par un agent de police¹²⁰. Le 30 juillet 2012, dans la *wilaya* de Souk Ahras, un certain Bilal, de vingt-neuf ans, s'arrose d'essence et y met le feu devant le si ge de l'APC, pour protester contre son exclusion de la liste des indigents b n ficiaires du paquet-cadeau du Ramadan. Dans ce cas aussi, la goutte qui fait d border le vase est la r ponse m prisante d'un fonctionnaire¹²¹.

¹¹⁸ *Un  l ve de 16 ans s'immole par le feu   Tiaret*, «Le Quotidien d'Alg rie», 5 avril 2012 (source: *El Watan*, 4 avril 2012) : <http://lequotidienalgerie.org/2012/04/06/un-eleve-de-16-ans-simmole-par-le-feu-a-tiaret/>

¹¹⁹ *Alg rie: nouveau d c s apr s une immolation par le feu*, *Ennahar Online*, 28 f vrier 2011 (source: *El Watan*): <http://ennaharon-line.com/fr/news/6690.html>

¹²⁰ *Un homme s'immole par le feu apr s le retrait de son permis de conduire*, « La Voix de Sidi Bel Abbes », 8 juin 2012 (source: *El Watan*): <http://lavoixdesidibelabbes.info/un-homme-simmole-par-le-feu-apres-le-retrait-de-son-permis-de-conduire/>

¹²¹ *Souk Ahras : un jeune s'immole pour un couffin du Ramadan*, «Savoir ou se faire avoir. Blog de Sami Aldeeb», 1^{er} ao t 2012: <https://blog.sami->

Il est évident que, si insignifiant que puisse apparaître l'ultime épisode qui déclenche l'acte suicidaire, il faudrait évaluer son importance, là aussi, en rapport avec un processus accumulatif : ce qui provoque le passage à l'acte, ce n'est pas l'événement « banal », qui n'est que la fameuse goutte qui fait déborder le vase, mais sans doute l'accumulation de mille événements et causes qui ont produit un vécu intériorisé en termes de frustration et d'humiliation. Il faudrait donc mettre en parallèle l'épisode « banal » et la signification que le sujet lui attribue, sa personnalité, sa biographie, sa situation sociale. Le renvoi du système d'instruction publique – ou seulement le risque de ce renvoi – peut être vécu, de façon compréhensible, comme un événement catastrophique qui transforme soudain le sens du rapport de soi avec le monde et anéantit tous vos espoirs. Le refus de fournir une attestation, ou le retrait du permis de conduire peuvent être vécus comme la perte, tout aussi catastrophique, d'un document indispensable pour chercher du travail ou accomplir d'autres actions nécessaires à votre survie. Se voir refuser un paquet-cadeau signifie, quand on subit misère et marginalisation, l'effondrement de l'espoir de manger à sa faim pour quelques jours et la preuve de votre abandon par les pouvoirs publics.

En dépit des généralisations, inévitables, chaque suicide est singulier et, si c'était possible, il faudrait l'analyser dans ses rapports avec le milieu familial et social, la situation matérielle, la personnalité, la biographie, les stratégies existentielles de chaque sujet et sa façon particulière de vivre les frustrations, les humiliations, la souffrance sociale et psychologique. Toutefois, certains des cas que nous avons

aldeeb.com/2012/08/01/soukh-ahras-un-jeune-simmole-pour-un-couffin-du-ramadan

rapportés nous font supposer que l'auto-immolation n'est plus un acte exceptionnel, démonstratif ou de protestation, chargé de solennité, de force symbolique et communicative, dans certains cas, même, politique, mais qu'elle s'est dans une certaine mesure normalisée, ou encore, qu'elle est devenue le *code* habituel de la rébellion et du refus de sa condition. Elle nous apparaît ainsi parfois comme une expression, aussi tragique soit-elle, de révolte subjective et même de défi et de provocation, ou comme un simple instrument de menace, de pression, de chantage. Pour certains cas, y compris celui de Bouazizi, on a parfois fait l'hypothèse qu'une des raisons qui poussent à se brûler vif serait le sens de l'honneur.

À ce sujet, il convient de faire une parenthèse. Le thème de l'honneur a été valorisé par ce courant de recherches ethnographiques qui, conduites surtout par des anthropologues britanniques et américains – par exemple, Joseph K. Campbell (1964), John G. Peristiany (1965) et Julian A. Pitt-Rivers (1965) – à partir des années 60, ont privilégié l'aire de la Méditerranée. Les thèmes récurrents de cette anthropologie étaient les structures familiales et communautaires, les rapports de protection et de clientélisme, le rapport entre cycle agraire et rites religieux et surtout le réseau de valeurs centrées, justement, sur la dialectique honneur-honte, le premier terme étant compris comme la contrepartie positive du second. S'ils ont eu le mérite de montrer toutes les convergences historiques et les affinités culturelles qui lient les sociétés du bassin méditerranéen, les anthropologues « méditerranéistes » ont souvent commis l'erreur de généraliser de façon arbitraire et de réifier ces thèmes, jusqu'à les ériger en caractères distinctifs d'une prétendue « société méditerranéenne ». Ce n'est donc pas sans raison que, dans les années 80, cette notion sera soumise à une critique radicale, surtout par l'anthropologue Michel Herzfeld (1987), qui la stigmatisera en tant qu'arbitraire, ethnocentrique, anhistorique. Pour souligner le fait

qu'elle était le fruit d'un regard extérieur, ethnocentrique et au fond néocolonial, Herzfeld forgea le terme de « méditerranéisme », lui donnant le même sens qu'Edward Saïd (1978) lorsqu'il parlait d'*orientalisme*: un ensemble de rhétoriques et de dispositifs de discours qui ont fini par réifier la « société méditerranéenne » et par produire l'idéologie d'une prétendue altérité et spécificité absolue de celle-ci.

Cette critique n'est pas sans fondements : il est vrai que certains traits culturels censés être distinctifs de la « société méditerranéenne » ont été valorisés aux dépens d'autres, jusqu'à se présenter comme des clichés sinon comme de véritables stéréotypes. Cela vaut aussi et surtout pour le thème de l'honneur, qu'il convient au contraire de déréifier et de comprendre surtout comme une variante ou une composante du sentiment universel de la *dignité personnelle*, sans exclure pour autant qu'il puisse, dans de nombreux cas à contextualiser, s'identifier avec le sentiment de l'honneur masculin. Si on le conçoit de façon plus large et plus flexible, sa contrepartie négative serait, non pas tant la honte, que le sentiment d'*humiliation* qui vous envahit lorsque votre dignité personnelle est mise à dure épreuve par le manque de respect d'autrui. Et c'est dans ce sens qu'on peut dire que « Les violations de l'honneur, les « attaques » dont il fait l'objet, sont considérées comme des attaques contre la personne dans sa totalité, y compris donc le corps » (Zingerle, 1996).

Pour revenir à la question de la diffusion et de la « normalisation » du schéma du suicide public par le feu, il convient de dire que l'explication en termes d'« effet Werther », c'est-à-dire de « contagion » ou d'émulation, si elle n'est pas sans fondements, peut s'avérer faible et circulaire. La théorie de la propagation imitative – nous l'avons déjà dit – est assez tautologique : elle ne rend pas compte des causes profondes, psychologiques et sociales, qui font

qu'un acte aussi atroce est imité par des personnes de classes d'âge et de groupes sociaux hétérogènes, par des individus aux profils biographiques et sociaux les plus divers, bien qu'appartenant, pour leur plus grande part, à des catégories subalternes, en termes de classe, de pouvoir et de statut.

Comme on sait, la formule « effet Werther », forgée par le sociologue David P. Phillips (1974), fait référence à l'extraordinaire vague de suicides de jeunes bourgeois qui suivit la publication, en 1774, du roman de Johann Wolfgang Goethe, *Die Leiden des jungen Werther* (*Les Souffrances du jeune Werther*), dont le héros se donne la mort à cause d'un chagrin d'amour. Une vague semblable eut lieu en Italie après la publication, en 1804, du roman d'Ugo Foscolo, *Ultime lettere di Jacopo Ortis* (*Dernières Lettres de Jacopo Ortis*).

Phillips (*ibidem*) a soutenu à ce sujet que la simple mention par les médias d'un suicide accroîtrait dans les semaines suivantes le nombre de personnes qui s'ôtent la vie de la même façon. Or, à une époque où les médias ont pris une grande importance sociale, l'imitation peut certes être un facteur important, mais dans le sens où elle peut activer des dynamiques déjà présentes chez des individus et des groupes sociaux qui peuvent s'identifier avec les raisons du suicide. D'ordinaire, ceux qui se laissent influencer par la nouvelle d'un suicide public jusqu'à s'ôter la vie en nourrissent depuis longtemps l'idée.

À propos des classes d'âge, des groupes et des profils sociaux de ceux qui, en Tunisie, au Maroc et en Algérie, choisissent de mourir dans les flammes, si nous considérons l'ensemble des cas, même approximatif et insuffisant, que nous restituent les moyens d'information, il semble y avoir deux typologies prédominantes : celle du déshérité, le plus souvent jeune, qui pratique une activité commerciale informelle et est donc exposé à des vexations et des chantages de la part de représentants des institutions; et celle du

chômeur, parfois avec un niveau de formation plus ou moins élevé, qui cherche en vain un débouché professionnel, participe souvent à des luttes sans issue et finalement perd *presque* toute espérance, sauf celle de réussir à « se faire entendre » par son acte extrême.

Toutefois, comme on l'a vu, les profils du vendeur informel et du chômeur n'épuisent pas l'éventail typologique de ceux qui s'immolent ou tentent de le faire, qui comprend également des étudiants très jeunes, des femmes seules avec enfants, des pères de famille, des mères de migrants disparus, des hommes d'un certain âge...Il serait donc plutôt risqué de soutenir que le modèle de l'auto-immolation ne s'est diffusé dans l'aire maghrébine qu'en vertu d'une pulsion mimétique : habituellement, les phénomènes de simple « contagion » culturelle et comportementale surviennent dans le cadre de groupes sociaux plus ou moins homogènes ou de classes d'âge déterminées.

Même pour les auto-immolations de protestation contre la guerre du Vietnam, qui migrèrent d'un continent à l'autre, on ne peut pas parler d'imitation proprement dite : ce qui rendit, pour ainsi dire, reproductible le schéma de la torche humaine, ce fut avant tout la formation d'un courant d'opinion vaste, profond et radical, hostile à l'intervention armée US. Certes, il n'y a aucun rapport déterministe entre un climat social et politique, un courant d'opinion et les torches humaines. Pour que ce courant devienne suicidogène, pour qu'il se transforme en un état d'esprit collectif qui génère une production en série d'auto-immolations, il faut beaucoup d'étapes intermédiaires, qui concernent non seulement la « température morale » d'une société, mais aussi la situation sociale et psychologique de groupes

de population déterminés, ainsi que des individus singuliers, chacun avec son propre degré de *psychache*¹²².

« Vous ne pouvez pas nous tuer : nous sommes déjà morts »

De toute façon, la théorie de la diffusion par imitation pourrait éclairer le *comment*, mais pas le *pourquoi* on s'approprie un certain modèle, un certain schéma, au point de s'anéantir de la façon la plus atroce. Si un acte aussi terrible est reproduit par un nombre important de personnes, qui ne forment pas forcément un ensemble homogène, c'est avant tout parce que nous pouvons en faire l'hypothèse – est à l'œuvre un processus d'identification avec la condition et les raisons qui ont précédemment poussé d'autres personnes à l'accomplir. Ce qui réunit probablement ceux qui aujourd'hui se livrent à ce genre de suicide, qui le tentent ou qui en profèrent la menace, c'est la condition, perçue ou réellement vécue, non seulement d'insignifiance et d'impuissance sociale, comme nous l'avons écrit, mais même de *mort sociale*. Bien qu'il n'utilise pas cette expression, Pierre Bourdieu (1998: 96) la décrit avec efficacité :

[La précarité] produit des effets toujours à peu près identiques, qui deviennent particulièrement visibles dans le cas extrême des chômeurs : la destruction de l'existence, privée entre autres choses de ses structures temporelles, et la dégradation de tout rapport au monde, au temps, à l'espace, qui s'ensuit. La précarité affecte profondément celui ou celle qui la subit ; en rendant tout l'avenir incertain, elle interdit toute anticipation rationnelle et, en particulier, ce minimum de croyance et d'espérance en l'avenir qu'il

¹²² Terme forgé par le suicidologue Edwin Shneidman, qu'on traduit au Québec par *psymal*, NdE.

*faut avoir pour se révolter, surtout collectivement, contre le présent, même le plus intolérable.*¹²³

Cette dernière affirmation, cependant, ne peut pas être absolutisée : l'insurrection tunisienne a éclaté grâce aux secteurs de la jeunesse les plus précarisés de la société. Et, d'autre part, le désespoir ou même le sentiment de mort sociale n'empêchent pas toujours qu'on se révolte, ne serait-ce que sous la forme de l'émeute ou de l'auto-immolation. Et même, comme on l'a vu, ceux qui se rebellent en offrant publiquement leur corps enveloppé de flammes font bien souvent partie d'un mouvement collectif de protestation et pas seulement dans les pays du Maghreb.

« Vous ne pouvez pas nous tuer : nous sommes déjà morts » : c'est ce que criaient, en 2001, en Algérie, les jeunes Kabyles révoltés contre la gendarmerie rangée en ordre de bataille, reprenant un slogan des insurgés zapatistes du Chiapas, au Mexique. Puisqu'ils se considéraient des morts-vivants, ils n'avaient plus peur des projectiles des gendarmes. Leur longue et courageuse insurrection, qui avait éclaté après la mort, à Beni Douala, en Kabylie, de Massinissa Guermah, un jeune lycéen de 18 ans, mortellement blessé, le 18 avril 2001, par un gendarme dans l'enceinte d'une caserne, dura presque trois ans et fit 126 morts (majoritairement jeunes) et plus de 5 000 blessés, frappés par les forces de la répression. Elle fut cependant totalement ignorée par la soi-disant communauté internationale, en particulier par les pays de la rive septentrionale de la Méditerranée. Comme l'écrit Karim Metref (2008), « elle ne répondait pas à l'image habituelle de la rive Sud de la Méditerranée : les manifestants n'étaient pas barbus et ils n'avaient pas d'armes. Ils avaient seulement envie de liberté, de dignité et de justice ».

¹²³ En français dans le texte.

Si nous nous sommes arrêtée sur cette affaire, c'est que nous pensons que le cri des jeunes Kabyles de 2001 ne fut pas seulement un slogan efficace et terrible, mais qu'il recelait aussi une leçon : on peut se sentir socialement mort et, néanmoins, précisément pour cela, être prêt à mettre en jeu sa vie par la révolte ou par le suicide de protestation. On pourrait supposer que ceux qui participent à des mouvements de revendication n'ont pas encore franchi le seuil qui mène du désespoir et de la tension intérieure autodestructrice à l'acte suicidaire ; et que, si un suicide est destiné à déclencher des émeutes, son auteur n'était pas vraiment seul. Mais si le groupe tout entier des camarades de lutte est constitué de personnes qui se ressentent comme des morts-vivants et cherchent malgré cela à combattre leur sentiment de mort sociale par l'activisme et la révolte, alors on peut comprendre pourquoi certains réalisent le passage à l'acte et comment le modèle de l'auto-immolation se propage.

Le lien entre la révolte collective et l'acte suicidaire, individuel mais accompli à partir de motivations largement partagées, est bien évident non seulement en Tunisie et dans d'autres pays du Maghreb, mais aussi en Grèce, comme nous verrons plus loin, et même en Israël. Là, l'auto-immolation n'est pas un phénomène inconnu, s'il est vrai qu'entre 2004 et 2005, pour des raisons diverses, trois personnes se transformèrent en torches humaines: Mordehai Cohen, âgé de trente ans, pour protester contre le refus d'un permis de travail ; Yelena Businov, émigrée de Russie, âgée de cinquante-quatre ans (Galili, 2005) et Baruch Ben Menachem, récemment émigré des USA, âgé de trente-deux ans¹²⁴, les derniers deux comme geste de révolte contre le soi-disant Plan de désengagement unilatéral israélien, proposé par le Premier Ministre Ariel Sharon et adopté le 6 juin 2004,

¹²⁴ *Second self-immolated protester dies*, « J. Weekly.com », 9 septembre 2005: <http://www.jweekly.com/article/full/27045/shorts-mideast/>

qui décrétait l'évacuation des habitants israéliens de la Bande de Gaza et de quatre colonies en Cisjordanie.

Ce qui est inédit ici, c'est plutôt le lien avec le conflit social, lien qui établit une analogie singulière entre nombre des cas maghrébins que nous avons décrits et ceux qui sont récemment survenus en Israël. Ces derniers sont en effet en rapport, pas seulement de façon théorique, avec le mouvement de protestation, qui débute dans l'été 2011 et se poursuit encore, contre la cherté de la vie, l'augmentation vertigineuse du coût du logement, les coupes dans l'État social, la croissance de la pauvreté et des inégalités.

À Tel Aviv, le 14 juillet 2012, au cours de la manifestation pour l'anniversaire du début des protestations, c'est un activiste du mouvement, Moshé Silman, de Haïfa, âgé de cinquante-huit ans, qui se livre aux flammes avec une issue mortelle. Ex-transporteur, puis chauffeur de taxi, ruiné à cause d'une dette envers la Sécurité Sociale qui avait confisqué tout ce qu'il possédait, victime, à la suite de cela, d'un accident cérébral et désormais inapte au travail, Silman survivait péniblement avec une retraite misérable qui ne lui permettait même pas de se soigner. Quand, malgré sa situation, on lui refuse même le droit à un logement social, il décide de sauver sa dignité par le geste extrême de l'auto-immolation¹²⁵. Silman laisse une lettre dans laquelle, après avoir affirmé qu'il avait trop le sens de la dignité pour accepter de devenir un clochard, il accuse de façon explicite et avec dureté l'État d'Israël de l'avoir « détroussé » et d'avoir commis un « déni de justice », ainsi que le Premier ministre Netanyahu et le ministre des Finances Steinitz « pour les humiliations infligées tous les jours aux citoyens tombés dans la misère, en volant les pauvres

¹²⁵ Y. Kubovich, I. Lior, T. Neshet, *Israeli man sets himself on fire during Tel Aviv social protest*, « Haaretz », 14 juillet 2012 : <http://www.haaretz.com/news/national/israeli-man-sets-himself-on-fire-during-tel-aviv-social-protest-1.451041>

et en donnant aux riches » (Eglash, 2012 ; Hovel, 2012 ; Stabile, 2012).

Le 22 juillet, deux jours après la mort de Silman, à Yehud, dans la périphérie de Tel Aviv, un autre handicapé, Akiva Mafa'i, quarante-cinq ans, s'asperge de gazole et se livre aux flammes devant un arrêt d'autobus, pour des raisons assez semblables à celles de Silman¹²⁶. Lui aussi avait participé au mouvement de protestation, bien qu'immobilisé sur un fauteuil roulant à cause d'un incident arrivé pendant son service militaire. Lui aussi succombera à ses brûlures. Outre ce cas, six autres personnes tenteront de s'immoler cette même semaine. Un journal commentera cyniquement que certains semblent avoir pris au pied de la lettre le slogan « Nous sommes tous Moshé Silman ! », crié pendant les manifestations qui suivirent son auto-immolation.

Si, en Israël comme dans les pays du Maghreb, le rapport entre auto-immolation et protestation sociale est évident, il n'en reste pas moins qu'un suicide est toujours un suicide. Aussi renvoie-t-il presque toujours, comme nous l'avons dit, à quelque chose qui excède les raisons de la protestation et qui a trait à la manière propre à chacun/e de vivre sa souffrance sociale et psychologique. Par exemple, tout suicide implique une conceptualisation particulière de la mort et du corps : pour qui a décidé de s'ôter la vie, son corps est dès lors devenu demeure et symbole de l'humiliation subie. Quant à la conceptualisation de la mort, si la mort sociale est conçue comme plus grave que la mort physique, si bien que le suicide est compris comme un acte sacrificiel de rédemption en échange de l'offre de sa plus haute souffrance, nous pouvons repérer ici une des étapes

¹²⁶ . Lior, *Disabled IDF veteran sets himself on fire in Yehud*, « Haaretz », 22 juillet 2012 : <https://www.haaretz.com/israeli-man-sets-himself-on-fire-in-yehud-1.5269613>

intermédiaires qui conduisent un courant d'opinion à devenir *suicidogène*.

Le sentiment de mort sociale, quant à lui, provient non seulement de la précarité, la marginalisation, la difficile situation matérielle des classes modestes et des secteurs appauvris et abandonnés à leur destin, mais aussi du rapport avec le pouvoir. Arrêtons-nous de nouveau sur la Tunisie : ici prévalent encore la conception disciplinaire et normalisatrice du pouvoir et la tendance à stigmatiser le conflit et exalter le consensus (Hibou, Meddeb, Hamdi, 2011). En outre, ici comme dans d'autres pays du Maghreb et au-delà, qui se trouve plus haut dans la hiérarchie de classe, statut et rôle, et représente l'autorité se sent en droit de traiter qui se trouve plus bas de façon ostensiblement méprisante, humiliante, voire brutale. Ceci se produit aussi, indubitablement, dans les pays européens, mais, là, c'est souvent plus masqué, moins généralisé et visible à tous les niveaux des asymétries sociales et de statut, pas aussi manifeste dans les relations sociales les plus quotidiennes. Certes, l'exercice arbitraire et violent du pouvoir est bien installé dans les prisons, dans les casernes des forces de l'ordre, dans toutes les institutions ; mais, en public, il est moins déployé, sauf lorsqu'il s'agit de manifestations et révoltes de rue, ainsi que du traitement réservé aux migrants, à certaines minorités, surtout aux Roms, et à d'autres catégories sociales vulnérables, marginalisées et/ou stigmatisées.

L'histoire de la Tunisie indépendante, qui a connu de longues périodes de ce qu'on peut définir comme un réformisme autoritaire, indissociable du mythe de l'homme fort (Hibou, 2006 : 260), a modelé la mentalité autoritaire et l'a diffusée jusqu'aux niveaux les plus bas des relations sociales, de sorte que le pouvoir a adopté une morphologie vraiment microphysique, pour employer le terme de Foucault (1977). Sous Bourguiba et encore plus sous Ben Ali, la

férocity et l'omniprésence policière, l'intrusion même dans la vie privée des citoyens, la surveillance constante, village par village, quartier par quartier, de la part de membres du parti-État, ont veillé à enseigner une leçon fondamentale : « ce qu'on doit respecter, ce n'est pas la loi, mais la loi du plus fort » (Hibou : 2006 : 99).

La Révolution du 14 janvier a assurément brisé l'écrasante chape de peur qui réduisait à l'impuissance la majorité des citoyens tunisiens. Mais, jusqu'à présent, elle n'a guère touché à la mentalité autoritaire, à la structure hiérarchique de la société, la dureté des rapports de pouvoir : il suffit de porter n'importe quel uniforme pour se sentir omnipotent, autorisé à exercer l'autorité, sans limites légales, à l'égard d'individus ou de groupes subordonnés, donc libre même de rançonner, molester, maltraiter, racketter.

D'autre part, en Tunisie et dans d'autres pays de cette aire, les pratiques sociales et les activités professionnelles qu'on définit par un euphémisme comme informelles sont assez répandues, des commerces illégaux de toute espèce, y compris la contrebande, à la pratique de l'auto-construction de logements. À ce sujet, parmi les nombreuses légendes sur lui-même que le régime benaliste a su inventer, il y a celle selon laquelle 80 % des familles tunisiennes seraient propriétaires de leur appartement grâce à l'aide de l'État. En réalité, les auto-constructions « sauvages », surtout dans les quartiers populaires, prolifèrent à tel point que la moitié des immeubles ne sont pas déclarés (Hibou, Meddeb, Hamdi, 2011).

Ces pratiques et activités se substituent évidemment à l'intervention de l'État et compensent ou atténuent la pauvreté, le chômage, l'absence de protection sociale, sinon l'abandon. Dans le même temps, elles exposent une partie considérable des classes modestes au chantage, à la répression, à l'arrogance des autorités les plus diverses. Comme nous l'avons vu, derrière bien des cas d'auto-

immolation, il y a une exaction, un acte de violence ou d'extorsion, exercé par des représentants d'institutions aux dépens de la personne qui se livrera ensuite aux flammes. La corruption, le racket, le clientélisme sont en effet aujourd'hui encore des corollaires de la dureté des hiérarchies sociales et des relations de pouvoir.

Il peut encore vous arriver, en Tunisie, d'assister à des scènes publiques d'une grande brutalité à l'égard de personnes de classes modestes de la part d'individus en uniforme, même privé. Par exemple, il nous est arrivé de voir, dans le hall d'un grand hôtel du centre de Tunis, rempli de clients absolument indifférents, deux robustes videurs au service de l'hôtel arrêter, frapper et emprisonner dans un réduit un petit homme malingre sous une quelconque accusation ; d'être témoins, dans le train, de l'expulsion d'un jeune sans billet, violemment jeté dehors par deux contrôleurs, puis bourré de coups de poing par le chef de train, descendu exprès sur le quai de la petite gare, en proie à la fureur, pour maltraiter le malheureux , pendant que les autres le tenaient fermement – tout cela sans qu'aucun des voyageurs n'intervienne pour tenter d'empêcher cette violence ou du moins pour la blâmer explicitement.

Comme nous l'avons vu, un des facteurs récurrents qui poussent le candidat au suicide à accomplir le geste fatal, c'est le défi méprisant qui lui est lancé, ouvertement ou implicitement, par un agent ou d'autres représentants d'institutions. C'est arrivé le 3 mars 2010, à Monastir, en Tunisie, quand Trimech, qui s'était arrosé d'essence, fut rebuté pour la énième fois par des fonctionnaires communaux. C'est arrivé encore le 15 janvier 2011, en Algérie, quand le maire de Boukhadra incita Boutertif à « faire comme Bouazizi » ; et le 26 janvier 2012, de nouveau en Algérie, à Tiaret, lorsqu'un agent, cette fois, mit Missoumi au défi de se faire brûler. Reçues en public et de la part de quelqu'un « placé plus haut », l'offense, l'insulte,

l'humiliation sont bien plus cuisantes (l'adjectif ne saurait être plus approprié). L'auto-immolation est donc la réponse, encore plus publique, qui compense, de façon extrême et irrévocable, la dignité blessée.

Ce schéma s'est reproduit récemment encore, cette fois en Tunisie. Dans l'épisode que nous allons raconter, on trouve à la fois les deux éléments de violence institutionnelle : le racket de la victime et l'instigation au suicide. Selon la version de quelques témoins oculaires – évidemment différente de celle des autorités –, le soir du 11 mai 2012, au marché de Moncef Bey, un certain H'med, dit Sarjane (ou Sarjen) était en train de décharger et entreposer dans sa boutique des paquets de cigarettes de contrebande, lorsqu'il est arrêté et racketté par deux agents qui lui demandent une certaine somme d'argent en échange de leur silence. H'med essaie de négocier l'importance de la somme, mais on se moque de lui. Alors il s'éloigne, revient avec son fils et un bidon d'essence, que tous deux se versent dessus. Un des agents lui tend un briquet et l'invite à s'immoler pour de bon. H'med y met le feu sous les yeux de son fils, qui tente en vain de le secourir, et de nombreux témoins. Transporté à l'hôpital de Ben Arous, il meurt quelques heures après. Une fois de plus, cet événement choquant provoque une réaction collective de rage et de protestation chez les commerçants, qui se heurtent à la police¹²⁷. Quelques jours plus tard, un énorme incendie criminel détruit une grande partie du marché, provoquant d'immenses dommages matériels. Le ministère de l'Intérieur s'empresse de démentir toute responsabilité et annonce une enquête. Plutôt que d'en attendre les

¹²⁷ Chawki, *Tunisie: Incident du Souk Moncef Bey, deux versions et laquelle croire?* « Tunisie Numérique », 13 mai 2012: <https://bit.ly/3xQ6tTQ>

résultats, les commerçants tentent de donner l'assaut à la caserne de police¹²⁸.

Ainsi donc, le mécanisme qui rend possible la chaîne d'auto-immolations est bien plus complexe que ce que présuppose la théorie de la propagation mimétique. Pour qu'un courant d'opinion et le schéma du suicide par le feu, intériorisé par une collectivité, conduisent au passage à l'acte, il faut une certaine « température morale » de la société, des relations de classe, de statut et de pouvoir bien définies, un sentiment collectif d'injustice, d'exclusion sociale, d'humiliation, et une commune conceptualisation particulière de la mort. Il est superflu de remarquer que ce processus s'accomplit aussi en vertu de sentiments et de prédispositions psychologiques subjectifs et individuels. Mais tout cela laisse entrevoir avant tout une forme de pathologie de la société.

¹²⁸ Tunisie/Incendie Moncef Bey : commerçants et pompiers témoignent, « gnet-Global Net », 24 mai 2012 : <https://bit.ly/31vBcti>

Chapitre IV

Du Maghreb à l'Europe : migrations réelles et symboliques

Feu et eau : deux façons de brûler le présent

Dans la nuit du 16 au 17 janvier 2011, une vedette militaire algérienne intercepte deux embarcations de fortune ayant à leur bord quarante-trois migrants, algériens eux aussi, âgés de seize à trente-sept ans, qui se dirigeaient vers les côtes espagnoles. Lorsque les militaires leur enjoignent d'arrêter les moteurs, des jeunes, une vingtaine, versent de l'essence dans l'une des barques et l'incendient dans l'intention de se brûler vifs. Ils sont secourus par les militaires qui réussissent à en sauver dix-huit. Deux autres disparaissent entre les flammes et la mer, se soustrayant ainsi soit à l'échec intolérable du projet migratoire, soit à la perspective de la prison¹²⁹. Depuis 2009, en effet, le code pénal algérien prévoit le délit de « sortie illégale du territoire national » et punit sévèrement, surtout les récidivistes, de peines de prison et de lourdes amendes.

Dans le mois d'octobre 2011, à Hadjadj, petite ville de la région de Mostaganem, toujours en Algérie, éclatent de violentes émeutes au cours desquelles le bâtiment de l'Assemblée populaire et un poste de police sont incendiés. Les jeunes révoltés exigent le rapatriement immédiat des corps de quatre migrants, morts en Méditerranée sur la route de l'Espagne. Ils savent bien que l'État algérien ne réclame

¹²⁹ M. F. Gaïdi *Une vingtaine de harraga brûlent leur embarcation*, « El Watan », 18 janvier 2011 <https://www.djazairress.com/fr/elwatan/307691>

pas toujours les dépouilles de ses citoyens morts en mer, de sorte que ceux-ci finissent réduits en cendres ; et il ne les récupère pas toujours lorsque c'est de sa compétence. Mais les révoltés revendiquent aussi la libre circulation, « furieux de voir leur vie et leur avenir bloqués par les frontières », selon le commentaire d'un des blogs qui donnent cette information¹³⁰. En effet, les survivants de cette traversée tragique, une fois la côte espagnole atteinte, avaient été immédiatement enfermés dans un centre de détention.

Si elles n'étaient pas confirmées par plusieurs sources journalistiques, ces deux histoires pourraient être prises pour des paraboles. L'une et l'autre présentent les éléments de l'eau et du feu ; et elles parlent de gens qui se révoltent contre l'état présent des choses et mettent en jeu leur vie en échange de la liberté et de l'avenir, ou « seulement » de la dignité. Dans la deuxième, il y a aussi le schéma que nous avons retrouvé dans de nombreux épisodes d'auto-immolation: l'explosion d'indignation collective et la révolte qu'elle déclenche pour que ces vies « brûlées » et leurs raisons n'aient pas été consumées en vain.

Ces deux histoires semblent surtout parler, de façon allégorique, du rapport entre eau et feu. Ces éléments sont tous deux symboles de *hiérophanie*, c'est-à-dire de manifestation du sacré ; tous deux sont vus comme des moyens de purification et de régénération, mais ce sont aussi des symboles ambivalents qui font référence à la vie et à la mort. Le feu régénère, mais il détruit aussi et représente l'enfer. L'eau n'est pas seulement un élément central de la symbologie de la naissance, elle est aussi métaphore de l'irrévocable : c'est le temps qui s'écoule, c'est la mort et elle aussi est symbole du royaume des enfers (Durand, 1960). Et la mort par l'eau, on le sait, est la plus

¹³⁰ Hadjadj (Mostaganem, Algérie): émeutes suite à la mort de harragas en Méditerranée, « Cette semaine », 30 octobre 2011 :

http://cettesemaine.info/spip/imprimersans.php3_id_article=4472.html

désolée et la plus odieuse des morts puisqu'elle interdit les rites du deuil et du chagrin.

Cette digression pourrait sembler incongrue si l'eau et le feu n'étaient pas aussi réunis par le terme qui désigne, dans les pays du Maghreb, les migrants « clandestins » : *harrāg*, *harrāga* (ou *harrāq*, *harrāqa*), dérivé du verbe de l'arabe classique *harrāqa*, qui signifie « brûler », « incendier ». Ce terme, qui peut se traduire par « celui/ceux qui brûlent », désigne les migrants irréguliers, illégaux, non autorisés. On a supposé qu'ils ont été appelés ainsi parce que, naguère, avant de partir, ils brûlaient leurs papiers d'identité. En réalité, l'explication la plus vraisemblable est celle qu'a avancée Mehdi Mabrouk (2010 : 246-247). Si, écrit-il, le sens de *harrāga* n'a, en apparence, aucun rapport avec l'émigration dite clandestine, certains de ses sens métaphoriques, utilisés dans des expressions idiomatiques, doivent avoir été étendus à la situation et la condition de ceux qui émigrent « clandestinement » : qu'on pense à l'expression « brûler les étapes », empruntée au français dans les variantes maghrébines de l'arabe, qui se prête bien à signifier le choix de partir de toute façon, en dépit des lois prohibitionnistes et du voyage risqué, dès que s'en présentera l'occasion, pour réaliser un projet migratoire nourri depuis longtemps.

Selon Mabrouk (*op. cit.*: 247), le terme *harrāg* (*harrāga*) s'impose à la fin des années 80 du XXe siècle, lorsqu'émerge la nouvelle figure sociale du migrant « clandestin » ou, pour mieux dire, *clandestinisé* par les nouvelles politiques restrictives de certains Etats européens, la France en premier lieu, puis aussi l'Italie, parmi d'autres.

Ces politiques, les contrôles et l'organisation de patrouilles de plus en plus sévères – qui va jusqu'à exiger des pays du Maghreb l'ouverture de leurs eaux territoriales à Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, pour pouvoir donner la chasse aux

« clandestins » par mer – n’ont pas réduit le nombre des *harrāga*, elles n’ont fait que favoriser la naissance d’une vaste économie transfrontalière souterraine, constituée de filières larges ou restreintes, structurées ou spontanées, qui vont jusqu’à l’échelle du quartier ou de la famille (*op. cit.*: 141-143).

Il faut souligner en outre que l’émigration « clandestine » est dans bien des cas un projet établi et décidé avec ses proches, étant donné que, pour les familles prolétaires, c’est souvent le seul investissement possible, si risqué soit-il, pour garantir sa survie ou un minimum de bien-être grâce aux mandats du proche à l’étranger. C’est là une des raisons qui font que les immigrés, même quand ils vivent, dans le pays d’arrivée, une situation difficile – chômage et situation irrégulière chronique, discrimination, marginalité et abandon social – persistent généralement à y rester, pour ne pas avoir à admettre leur échec. Revenir dans sa patrie en vaincu et les mains vides, se soustraire à l’obligation sociale de munificence et d’ostentation de *status symbols*, c’est perdre la face.

Le durcissement des contrôles, des normes et des sanctions n’a pas réduit, mais rendu progressivement plus risqués les déjà hasardeux voyages en mer dans de fragiles embarcations de fortune : les passeurs évitent de plus en plus fréquemment de mettre au gouvernail leurs hommes, si bien que le pilotage des barques peut être confié à un migrant pris au hasard, dépourvu de toute expérience maritime. En outre, il est de plus en plus rare que les pêcheurs apportent leur secours en mer, pour ne pas risquer d’être arrêtés et de se voir confisquer leurs embarcations, ce qui est arrivé bien des fois dans le passé. Les navires de guerre et les hélicoptères de l’OTAN font encore pire, et leur tendance systématique à la non-assistance a provoqué ces dernières années nombre d’hécatombes de migrants et réfugiés.

Les autorités tunisiennes ont aussi contribué à cette hécatombe en Méditerranée. Le 11 février 2011, une vedette des garde-côtes tunisiens – portant le nom involontairement ironique de « Hourria 302 » (« Liberté 302 ») – éperonne, hors de ses eaux territoriales et à seulement une heure des côtes italiennes, une embarcation de compatriotes partie de Zarzis, ayant à bord cent-vingt migrants¹³¹. La barque coule, cinq personnes meurent noyées et une trentaine sont toujours portées disparues. Selon les témoignages des survivants, la vedette tunisienne a délibérément éperonné leur embarcation, tandis qu'un hélicoptère italien, qui survolait alors la zone, s'est abstenu de les secourir.

On comprend alors pourquoi le même Mabrouk expliquait (avant de devenir ministre de la Culture du gouvernement Jebali) que, derrière le désir de nombreux jeunes de partir à tout prix, même au risque de leur vie, il y a une culture suicidogène qui se généralise « de façon inquiétante » (*op. cit.*: 195), parallèlement à la disparition de toute perspective de sortie de la précarité, d'insertion sociale et de construction de leur avenir. Ce raisonnement semble corroboré par le fait que le phénomène de la *harga* et celui de l'auto-immolation se manifestent tous deux dans les années 80, le premier étant dû surtout à l'effet retardé de la nouvelle législation française, instaurée en 1972, qui, dans les faits, a sanctionné la fin de l'immigration régulière.

Quant à l'Italie, elle rejoint le groupe des pays d'immigration au moment même où, dans toute l'Europe, se mettent en place des politiques de fermeture ou de limitation drastique des entrées (Macioti et Pugliese, 2010). Si, d'un côté, cette situation augmente les départs vers la Péninsule, du fait qu'il est de plus en plus difficile

¹³¹ *Drame des émigrés clandestins de Zarzis: les citoyens de Zarzis exigent une enquête*, « Citoyens des deux rives » (source: «TAP», 16 février 2011), 17 février 2011 : <https://bit.ly/3DmaaBM>

d'atteindre les pays d'immigration ancienne, elle contribue, d'un autre côté, à donner aux politiques d'immigration un net caractère prohibitionniste et répressif ; par conséquent, elle concourt aussi à alimenter la xénophobie, surtout à l'égard des « clandestins », souvent arbitrairement associés à la délinquance et au terrorisme, en particulier après le 11 septembre 2011.

On rappellera en outre que, en 1992, entre en vigueur le Traité de Maastricht qui, inaugurant ce qu'on appelle la citoyenneté européenne, contribue résolument à instituer une distinction et une séparation plus nettes entre citoyens communautaires et citoyens non communautaires. Pour ne pas parler de la normative italienne sur l'immigration, qui devient de plus en plus sévère, punitive, discriminatoire, jusqu'à la loi n° 189 du 30 juillet 2002, dite Bossi-Fini, qui durcit les règles sur les étrangers, en dépit des garanties constitutionnelles et des droits humains les plus élémentaires, conditionnant, entre autres, l'entrée légale à une chimérique possession préalable d'un contrat de travail régulier.

Bref, qu'on se livre aux flammes pour s'anéantir, ou qu'on brûle les étapes pour prendre téméairement la voie maritime vers la Forteresse européenne, dans les deux cas, on brûle, réellement et symboliquement, un présent intolérable, une existence misérable, en tout cas sans voix ni sens ni futur, en tentant de se rendre maître de son destin (Laacheer, 2011).

Mais la maîtrise sur son corps et son destin peut être éphémère et elle n'est parfois qu'illusoire. Parfois, s'immoler dans la rue ne sert même pas à attirer l'attention publique sur vos raisons, si le hasard, les circonstances et les moyens d'information en décident ainsi. Parfois, l'audace et la détermination des *harrāga* sont vaincues par la puissance des eaux et le pouvoir des gardiens de la Forteresse européenne et de leurs serviteurs de la rive opposée. Pourtant, ceux

qui se brûlent comme ceux qui brûlent les étapes et les frontières sont, du moins symboliquement, des figures opposées à l'aliénation et la passivité : s'immoler est un acte délibéré pour se soustraire à une situation intolérable ou vécue comme telle ; émigrer illégalement est une manière, un peu moins agressive envers soi, de se soustraire à la mort sociale et, en tout cas, de poursuivre un avenir différent du destin fixé par la géographie, l'histoire et la politique.

Les *harrāga* sont aussi des figures qui, prises une par une, se situent dans l'ordre de l'*exceptionnel*, malgré l'apparente récurrence de leurs vicissitudes et de leurs histoires. Réussir à aborder au pays européen vers lequel on se dirigeait veut dire qu'on a dû, en prenant plus ou moins de risques, défier la mort en mer, violer les frontières, bref, faire une expérience qui se situe, précisément, dans la sphère de l'exceptionnel. De cette expérience, on pourrait même dire qu'elle est en continuité avec les mythes qui ont fondé la civilisation méditerranéenne et donc avec des figures héroïques comme Ulysse, Enée et autres légendaires profanateurs de frontières et d'interdits maritimes sacrés.

Si l'exceptionnel peut nous apparaître sous l'apparence de l'*ordinaire*, c'est seulement parce que les lois, les politiques, la propagande et donc le sens commun ont *naturalisé* un fait parfaitement historique: la construction d'un « monde-frontière » (Cuttitta, 2007), dans lequel les frontières se multiplient, devenant de plus en plus complexes, diverses et disséminées. Ce n'est que l'accoutumance due au martèlement médiatique qui fait que l'opinion publique européenne peut percevoir comme ordinaire la succession ininterrompue d'histoires d'exodes risqués, aventureux ou fatals.

Selon Emmanuel Terray (2009:12),

En effet les migrants illégaux sont aussi des acteurs, qui prennent en main leur destin, qui déploient une intelligence et une énergie remarquable pour faire aboutir leur projet et qui pourraient donner des leçons de courage à la plupart des habitants des pays riches. Dans un avenir que j'espère pas trop lointain, lorsque les frontières barricadières auront disparu et la libre circulation sera devenue un droit pour tous, le migrant illégal sera peut-être célébré comme un « héros de notre temps », celui dont la vaillance et les sacrifices auront préparé ce monde nouveau¹³².

Pour le moment, les « héros de notre temps », bien loin d'être célébrés, sont d'ordinaire stigmatisés, méprisés, maltraités, discriminés, mis à l'écart, expulsés des pays où ils abordent hasardeusement. Après avoir soutenu par tous les moyens les régimes autoritaires de la rive Sud de la Méditerranée, certains États européens, bien que devenus les chantres – qui chantent bien faux – du « printemps arabe », n'en apprécient guère les vols d'oiseaux migrants.

Quant à la libre circulation, elle reste une utopie. Aussi « brûler » les frontières – une des quelques alternatives réalistes, bien qu'elle soit risquée, à la transformation en torches humaines – exige, comme nous l'avons dit, de plus en plus de courage et de ressources. L'impossibilité d'émigrer librement et légalement, le prohibitionnisme de plus en plus sévère, sanctionné par les normes des divers pays européens et par les accords bilatéraux conclus par les États de la rive Sud de la Méditerranée avec ceux de la rive Nord – en général sous la pression d'un chantage, en tout cas en échange de protection,

¹³² En français dans le texte.

soutien politique et avantages économiques – sont parmi les différents facteurs responsables du mal-être et du désespoir social qui ont généré l’insurrection tunisienne et les cycles récents de révoltes et d’émeutes en Algérie et au Maroc.

En Tunisie – pays dont plus de 10 % de la population vit à l’extérieur, mais aussi pays d’immigration et de transit – l’insurrection pour le travail et la dignité s’est faite aussi pour la liberté. Et pour les jeunes Tunisiens, comme pour tout le monde, la liberté, c’est aussi la liberté de mouvement. Les révoltés, qui ont fait l’expérience virtuelle du droit à la mobilité – par les blogs, Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux – et qui ont déjà le sentiment d’appartenir à une communauté globale sans frontières, acceptent encore moins que par le passé le confinement obligé à l’intérieur des clôtures nationales. Dans ce sens, surtout après la Révolution du 14 janvier, leurs voyages « sont des voyages de la citoyenneté, pas seulement de l’espoir » (Manconi, Anastasia, 2012 : 18).

Les raisons qui les poussent à mettre en jeu leur vie en s’embarquant sur les habituelles « charrettes de la mer » – selon une expression souvent employée – sont assurément aussi multiples que leurs biographies respectives. Toutefois, la plus grande partie des candidats à l’émigration illégale sont des jeunes sans travail ou ayant un sous-travail dans le secteur informel qui leur rapporte un salaire, si on peut l’appeler ainsi, de sept à dix dinars (2 à 3 €) par jour, privés, de plus, de toute forme de protection sociale. Il faut penser que, selon des estimations fiables, en 2010 déjà, pour les Tunisiens de la tranche d’âge de 15 à 25 ans, les taux de chômage oscillaient entre 30 et 50 % (Boubakri, 2010 : 9). Pour beaucoup de jeunes, la transition, avec l’effondrement du secteur touristique et des multiples emplois informels induits – le petit commerce ambulancier, les activités d’intérimaires dans le secteur hôtelier, de rabatteurs de clients ou

d'accompagnateurs touristiques non autorisés –, a signifié la perte même de leur travail précaire, occasionnel, saisonnier, et donc l'impossibilité de faire vivre leur famille, l'humiliation de se faire entretenir, la renonciation obligée à toute construction de leur futur.

Mais tous n'appartiennent pas aux couches les plus misérables, étant donné que, pour tenter l'aventure de l'émigration, il faut avoir quelques ressources. En outre, un pourcentage significatif et croissant des migrants illégaux est constitué de jeunes chômeurs ou n'ayant qu'un sous-travail, dotés d'une formation universitaire (Benouaret, 2011): signe du caractère de masse qu'a pris le phénomène de l'émigration « clandestine », et pas seulement en Tunisie, mais aussi au Maroc et en Algérie¹³³.

Il y a un autre typologie des migrants « illégaux » qu'il convient enfin de mentionner, pour signaler aussi une autre analogie entre le fait social de la *harga* et celui des auto-immolations : dans les deux cas, l'extension du phénomène a produit aussi des processus d'émulation et de banalisation. En effet, les facteurs principaux, objectifs et subjectifs, qui poussent à émigrer de façon risquée ne sont pas *toujours* la précarité, l'absence de futur, le sentiment de mort sociale. Dans certains cas, surtout en ce qui concerne les mineurs, la *harga* est un acte de révolte, de transgression, de défi, de fuite de son milieu, finalement une bravade suggérée par le désir d'évasion à tout prix, ou une sorte de dangereux rite d'initiation au statut d'homme adulte (Lydie, 2011).

Pour tous, en tout cas, partir, même aussi dangereusement, aller voir ce qu'il y a sur l'autre rive, c'est simplement le corollaire de la liberté conquise par l'insurrection, parfois à un prix bien lourd.

¹³³ Comme l'a révélé Wikileaks, même le petit-fils de l'ex-président de la République algérienne, Chadli Bendjedid, a tenté d'émigrer illégalement: voir Benouaret, 2011.

Une insurrection ne suffit pas à ébranler les frontières

Une partie importante des *harrāga* partis pour Lampedusa après la chute du régime benaliste – dont au moins 504 sont encore portés disparus, bien qu'ils soient arrivés en Italie – est constituée par les mêmes jeunes prolétaires, sans travail ni revenu, ou en situation d'absolue précarité, qui ont participé en première ligne au soulèvement populaire (Sossi, 2012). En effet, le nouveau flux de départs « clandestins » commence vers la mi-janvier 2011 et s'intensifie entre février et mars, pour des raisons facilement compréhensibles : le chaos qui a suivi la chute de la dictature et donc le relâchement de la surveillance par la police et les garde-côtes sont l'occasion rêvée pour s'aventurer vers les côtes italiennes.

Parmi les jeunes migrants tunisiens que nous avons rencontrés et interviewés en Italie, quelques-uns ont encore sur le corps les traces des projectiles de la police ou des milices spéciales. Assurément, ils ont considéré ou seulement pressenti que la durée d'un processus révolutionnaire est bien plus longue que le temps de la jeunesse et de l'urgence des besoins existentiels. Certains doivent avoir perçu que l'instant du rôle de protagoniste de la *racaille* était déjà fini, avalé par le temps de politiciens et de dirigeants plus ou moins improvisés, impatients de restaurer l'ordre, la sécurité et le pouvoir, plutôt que de tenter d'instaurer la dignité, la justice économique et l'égalité sociale.

Ceux qui revendiquaient la dignité n'ont certes pas reçu en Italie un traitement marqué par la considération et le respect. Un événement parfaitement prévisible et de proportions elles aussi prévisibles¹³⁴,

¹³⁴ Rappelons que pendant l'année 2008 déjà, dans une période d'apparente stabilité du régime de Ben Ali, 6.762 migrants tunisiens illégaux étaient arrivés à Lampedusa.

c'est-à-dire l'arrivée de nombreux Tunisiens à Lampedusa en 2011 – 25 000, selon Roberto Maroni, le ministre de l'Intérieur, membre de la Ligue du Nord – a été traité par le gouvernement dirigé par Silvio Berlusconi de la pire des façons : proclamation de l'état d'urgence « humanitaire » sur le territoire national, *victimisme* anti-européen, spectacularisation et alarmisme social, chaos et irrationalité administrative.

Comme corollaire de tout cela, on a vu la prolifération des camps de détention – en soi déjà des structures carcérales d'exception – improvisés et de toute sorte, et même flottants¹³⁵, le traitement inhumain des migrants, les rapatriements collectifs et les refoulements en mer, même de réfugiés et de potentiels demandeurs d'asile, c'est-à-dire d'éclatantes violations du droit international et des obligations morales les plus élémentaires (Naletto, 2011).

Finalement, après avoir exercé des pressions et des chantages, le 5 avril 2011, le gouvernement italien réussit à arracher à la Tunisie un nouvel accord bilatéral, signé par Maroni et Habib Hessib, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire de Béji Caïd Essebsi : il oblige la Tunisie à renforcer les contrôles des côtes et à accepter le refoulement direct, avec des formalités réduites au minimum, des migrants qui arriveraient après le 5 avril : dernier jour utile fixé par le décret, qui accordait un permis de séjour de six mois, pour motifs humanitaires, à tous ceux qui étaient arrivés en Italie depuis l'Afrique

¹³⁵ Entre septembre et octobre 2011, quelques centaines de migrants tunisiens, dont cinq mineurs et une femme, arrivés à Lampedusa dans les semaines précédentes et destinés au rapatriement, furent séquestrés par les autorités italiennes dans des ferry-boats de compagnies privées, habituellement utilisés par des touristes. Selon de nombreux témoins, ils subirent même des mauvais traitements. L'affaire a fait l'objet de plaintes devant le tribunal d'Agrigente, déposées par diverses associations ainsi que par la Chambre pénale de Palerme, dans lesquelles on parle de délits comme séquestration de personnes, violence privée et abus d'autorité. A ce sujet, voir : Rivera, 2011b.

du Nord. Tout cela en échange de la promesse d'aides économiques et de la remise de six vedettes et autres moyens pour patrouiller le long des côtes.

Le chiffre des « débarquements » à Lampedusa en 2011 apparaît comme limité, comparé au nombre d'arrivées en Tunisie, pays qui n'atteint pas dix millions et demi d'habitants, contre presque soixante-deux millions pour l'Italie. Or, de février à mai 2011 – donc dans une période de grande confusion et de turbulences– la Tunisie a accueilli pas moins de cinq cent mille réfugiés en provenance de Libye (pour ne pas parler des émigrés tunisiens contraints à rentrer dans leur patrie), méritant ainsi l'éloge solennel de l'UNHCR, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. La première phase, qui a vu arriver surtout des travailleurs égyptiens, s'est en effet caractérisée par un admirable élan de solidarité des populations et des autorités locales des régions proches de la frontière. Par la suite, après la vague massive d'arrivées de réfugiés subsahariens, ce qui s'était clairement annoncé comme un accueil généreux et sans préjugés sera assombri par quelques incidents, y compris mortels (Bouabid, 2011). Dans la semaine du 21 au 27 mai 2011 et, plus tard, en mars 2012, des centaines de Tunisiens, habitant aux environs de la frontière libyenne, donnent l'assaut et incendient plusieurs fois le village de tentes de Choucha, près de Ben Gardane, qui héberge surtout des Érythréens, des Somaliens et des Soudanais. Les incidents en obligent un certain nombre à s'enfuir dans le désert, et font six morts, tous des réfugiés érythréens¹³⁶.

¹³⁶ UNHCR, *Affrontements violents au camp de Choucha près de la frontière entre la Tunisie et la Libye*, 27 mai 2011 : <http://www.unhcr.fr/4ddaf97c.html>

Voir aussi : *La Tunisie s'inquiète de la situation des réfugiés*, « Kapitalis », 28 mai 2011 : <http://www.kapitalis.com/politique/4126-la-tunisie-sinquiete-de-la-situation-des-refugies.html>

Pour en revenir aux migrants tunisiens, bien que, comme on l'a dit, les jeunes qui ont pris la route maritime après la chute du régime soient en grande partie les mêmes qui ont rendu celle-ci possible, certains commentateurs tunisiens, encore intoxiqués par la propagande benaliste, ont écrit que les images de la fuite massive vers l'Europe après la fin de la dictature seraient déshonorantes pour la Tunisie libérée, bref que les migrants seraient des traîtres à la révolution. On peut deviner l'une des raisons de ce jugement méprisant et moralisateur si l'on considère que le régime de Ben Ali avait favorisé le dénigrement classiste des *harrāga* en même temps qu'un certain mépris raciste envers les « clandestins » présents sur le territoire national, surtout ceux en provenance de pays subsahariens ; et il avait encouragé, y compris par des dispositifs légaux, la délation de masse aux dépens des uns et des autres.

Toutefois, même si les préjugés, le soupçon, le mépris envers les migrants subsahariens – ainsi que l'infériorisation de la minorité historique locale constituée par les descendants des esclaves noirs – sont un sujet tabou, ils sont bien présents dans la société tunisienne et ne peuvent être imputés exclusivement à l'œuvre du président déchu, ni seulement aux lois voulues par lui. Ainsi donc, bien que la Tunisie ait été l'un des premiers pays à abolir l'esclavage – elle le fit en 1842–, elle n'est pas exempte d'un racisme négrophobe qui remonte loin, souvent inconscient et, jusqu'à hier, jamais appelé par son nom. Comme le relevait Stéphanie Pouessel (2012), la difficulté qu'a la Tunisie à affronter ce débat et les réticences autour de son racisme sont aussi liées à son histoire nationale, qui s'est construite sur l'idée de l'unité du peuple contre les colonisateurs. En outre, on tend à éviter cette question en faisant du racisme un phénomène qui ne concernerait, presque par nature, que les pays du Nord du monde,

ceux vers lesquels on émigre. Et pourtant, à propos d'histoire nationale, un des piliers idéaux du projet d'indépendance de la Tunisie, c'est-à-dire *La Tunisie martyre*, déjà citée, imaginait un pays à la citoyenneté ouverte et basée sur le droit du sol.

Il est bien connu que Ben Ali excellait dans l'habileté propagandiste, surtout à l'usage des occidentaux, ayant pour but de le présenter comme un fier paladin des droits de l'homme et de présenter son pays comme le berceau de la tolérance et de la cohabitation pacifique avec des minorités de traditions diverses. En même temps, non seulement il signait des accords bilatéraux pour la surveillance et le patrouillage des côtes, pour empêcher les départs illégaux, pour la « réadmission » des migrants irréguliers, souvent collectivement et brutalement rapatriés par les pays d'arrivée, contre toute convention internationale ; mais il durcissait même la législation nationale et incitait à la délation afin de décourager les départs illégaux et punir les immigrés irréguliers présents en Tunisie.

Il suffira de dire qu'une loi de 2004¹³⁷ – encore en vigueur au moment où nous écrivons – prévoit des peines de détention comprises entre trois et vingt ans de prison et des amendes entre huit mille et dix mille dinars pour quiconque serait impliqué, directement ou indirectement, quel que soit son rôle et sa responsabilité, dans un fait de migration illégale ou seulement une tentative ou une action préparatoire. Même si on a connaissance de ce « crime » et qu'on ne le dénonce pas, éventuellement parce qu'on est tenu à respecter le secret professionnel (qu'on soit médecin, pharmacien, sage-femme, avocat, etc.), on risque de lourdes sanctions pénales (Boubakri, 2010: 58; Mabrouk, 2010: 116). En définitive, est traité en criminel quiconque *favoriserait*, même involontairement, même seulement

¹³⁷ C'est la loi organique n° 2004-6 du 3 février 2004, dite « Loi relative aux passeports et aux documents de voyage ».

pour des raisons déontologiques ou par esprit de solidarité, *l'entrée, le séjour ou le départ illégaux* d'une personne dans et hors du territoire tunisien.

Boubakri (2010: 52) rapporte que, selon des sources gouvernementales de l'époque, la période entre 1998 et 2003 aurait vu 40 000 arrestations pour violation des normes sur les migrations, c'est-à-dire une moyenne de 8 000 personnes par an : chiffre énorme, commente le sociologue, pour un petit pays comme la Tunisie. Parmi les « clandestins » arrêtés, on comptait 52 nationalités : la majorité étaient maghrébins ; les Tunisiens représentaient 30% du total des arrestations.

Les *harrāga* tunisiens sont aujourd'hui encore passibles d'arrestation et de sanctions pénales. L'épisode qui suit le démontre. Le 6 juillet 2012, quelques organes d'information rapportent une tragédie survenue le jour précédent : une petite barque de pêche coule au large de Monastir ; elle transportait vingt-deux jeunes *harrāga* vers une embarcation plus grande qui devait les conduire en Italie. Les garde-côtes réussissent à sauver quatorze personnes et récupèrent seulement trois cadavres sur huit. Bien loin d'avoir quelques mots de compassion pour les victimes du prohibitionnisme, le quotidien *Tunisie Numérique*, déjà cité, conclut avec une froideur bureaucratique que « les auteurs et les intermédiaires de cette tentative d'immigration clandestine ont été arrêtés, pour être traduits devant la justice »¹³⁸.

Du reste, le deuxième histoire que nous allons raconter montre bien le mal qu'a la Tunisie de la transition à remettre en cause le monde-

¹³⁸ W. Sdiri, *Tunisie -immigration clandestine : 3 cadavres repêchés par la garde côtière de Monastir*, « Tunisie Numérique », 6 juillet 2012 : <http://www.tunisie-numerique.com/tunisie-immigration-clandestine-3-cadavres-repeches-par-la-garde-cotiere-de-monastir/133202>

frontière et le nationalisme, certes forgé au cours de la lutte anticoloniale, mais ensuite souvent mis au service de causes bien moins nobles ; et à quel point elle peine à prendre en considération le droit universel de quitter librement son pays et de s'installer ailleurs.

Le 21 juin 2012, le président de la République, Moncef Marzouki, suivi par le sous-secrétaire aux Affaires arabes et africaines, Abdallah Triki, puis par d'autres membres du gouvernement provisoire, annonce par la voie officielle la prochaine ouverture des frontières aux citoyens du Maghreb arabe, avec, pour objectif déclaré, la relance du projet de l'Union entre pays de cette zone. En vertu d'un décret-loi, à partir du 1^{er} juillet 2012 – informent Marzouki et les autres – l'obligation du passeport, du visa et du permis de séjour sera abrogée, de sorte que les Algériens, les Marocains, les Libyens et les Mauritaniens pourront entrer et séjourner en Tunisie avec leur seule carte d'identité. Mieux : ils auront le droit de voter aux élections municipales, de résider de façon stable, de travailler, d'investir et de posséder des propriétés en Tunisie. Pour saisir l'importance de ce projet, il faut penser qu'aujourd'hui, pour pouvoir travailler légalement en Tunisie, un étranger doit avoir non seulement un contrat de travail, qui est toujours à durée déterminée, mais aussi une autorisation formelle du ministère du Travail, qui décide avant tout selon le fameux critère de la « préférence nationale » : l'activité de l'étranger ne doit pas concerner des secteurs où il y ait des « compétences tunisiennes » (Boubakri, 2010 : 58-59).

Ce qui semblait se présenter comme un tournant historique, digne du principe de la libre circulation et des valeurs de la Révolution du 14 janvier – une des très rares mesures novatrices conçues par les gouvernements provisoires qui se sont succédé jusqu'à présent – s'avère vite n'être qu'une escroquerie ou peut-être « seulement » une

énorme erreur politique : selon quelques commentateurs, ce n'aurait été qu'un ballon d'essai, imprudent et maladroit, pour tester la réaction du reste de l'exécutif et d'autres institutions, ainsi que des autres États du Maghreb. Torpillé par l'improvisation même et l'opacité avec laquelle il avait été imaginé et par la précipitation avec laquelle il avait été annoncé, le « tournant » échoue aussitôt : le ministre des Affaires étrangères se hâte de n'en faire qu'un projet parmi bien d'autres, une éventualité à venir ; l'Algérie et la Libye manifestent leur opposition, pour des raisons facilement imaginables.

Mais ce qui fait naufrager le rêve d'une Tunisie sans frontières c'est avant tout la réaction presque unanime d'hostilité exprimée par l'opinion publique tunisienne ou, pour mieux dire, par cette partie privilégiée qui peut s'exprimer publiquement à travers internet. En effet, de nombreux réseaux sociaux et médias en ligne, y compris les moins conventionnels et conformistes, s'insurgent aussitôt avec indignation, allant parfois déranger des universitaires censés avoir quelque autorité (Oueslati, 2012), ainsi que quelques « experts », l'un desquels a vécu longtemps en Suisse, sa patrie d'adoption, comme il aime le répéter¹³⁹. Certains des trop célébrés bloggers et groupes Facebook lancent sur le net une manifestation de protestation devant le siège de l'Assemblée nationale constituante¹⁴⁰ et une pétition au titre explicite : « Non à l'ouverture des frontières, non au panarabisme »¹⁴¹. Le texte débute par une critique plutôt

¹³⁹ Il s'agit de Sami Remadi, président de l'ATTRF (Association Tunisienne pour la Transparence Financière), interviewé par de nombreux titres on line, parmi lesquels « Kapitalis », édition du 26 juin 2012 : *L'entrée des Maghrébins sans passeport est une menace pour la sécurité de la Tunisie* : <http://www.kapitalis.com/politique/national/10558-lentree-des-maghrebins-sans-passeport-est-une-menace-pour-la-securite-de-la-tunisie.html>

¹⁴⁰ <https://www.facebook.com/events/315785478509276/>

¹⁴¹ <https://bit.ly/3rvxYkt>

fondée: le gouvernement provisoire, mis en place avec l'objectif principal d'accompagner le parcours vers la nouvelle constitution, n'aurait aucune légitimité pour accomplir un tel choix, en plus sans aucune consultation populaire. Cependant, ce préambule apparaît comme un simple prétexte : le cœur de ce texte bref est en effet le refus catégorique du « plan panarabe », de l'ouverture des frontières, de la libre circulation des Maghrébins.

Il est hors de doute que l'annonce de Marzouki et des autres a été hâtive et non conforme aux règles. Si ce projet avait été aussi sérieux qu'il est positif, il aurait mérité une tout autre préparation et mise en forme, en raison des nombreux problèmes et tensions politiques qui traversent l'aire du Maghreb : de l'instabilité prolongée de la Libye à la présence active de groupes séparatistes, de la question non résolue du Sahara Occidental aux fermetures nationalistes qui caractérisent tous les pays de la région. Mais ce sur quoi il convient de s'arrêter, ce sont les *argumentations* – de caractère nationaliste, protectionniste et ouvertement xénophobe – par lesquelles ce projet est rejeté par la plupart des auteurs tunisiens d'articles et de commentaires qui s'expriment à travers le ouèbe, à de rares exceptions près (par exemple : Soudani, 2012).

Ainsi donc, éditoriaux et commentaires de journaux en ligne mobilisent de façon unanime non seulement la thèse habituelle du complot – « À qui cela profite-t-il, sinon à la création d'une internationale jihadiste? » – mais aussi l'arsenal tout entier des rhétoriques nationalistes et xénophobes (y compris les thèmes les plus caricaturaux), que les naïfs croyaient être l'apanage des droites populistes ou néo-nazies et des opinions publiques réactionnaires d'Europe : c'est un acte de guerre et de haute trahison (Ben Ammar, 2012); c'est une décision unilatérale qui menace notre sécurité; c'est un attentat contre l'identité et la souveraineté nationales; nous serons

envahis par des terroristes et des délinquants; ils nous voleront nos quelques postes de travail...

Il est probable que cette orientation, encore plus curieuse du fait qu'elle en appelle aux valeurs de la Révolution du 14 janvier, est aussi le reflet du mépris et du moralisme à l'égard des *harrāga*, poussé, comme on l'a dit¹⁴², jusqu'à la pratique de la délation. On peut imaginer que ceux qui ont exprimé leur opposition et leur dédain envers la perspective de l'ouverture des frontières aux autres Maghrébins n'ont jamais vécu ou tenté la *harga* et n'ont jamais perdu en mer une personne chère. De même, le mépris moralisateur envers les migrants « clandestins », les clichés nationalistes et xénophobes semblent renvoyer, entre autres, à un manque de réflexion sur les tragédies provoquées par le monde-frontière, dont le cimetière marin qu'est devenue la Méditerranée est une image exemplaire.

À ce sujet, selon « Fortress Europe », une source habituellement fiable, il y aurait eu, dans les onze premiers mois de 2011, et *dans le seul Canal de Sicile*, au moins 1 822 victimes, mortes ou portées disparues. Le bilan de l'ECRE (Conseil Européen pour les Réfugiés et les Exilés) est encore plus dramatique : les disparus seraient plus de deux mille (Strik, 2012; ECRE, 2012). Sur la route de la Tunisie, les morts prouvées ont été au nombre d'au moins 334, sans tenir compte des disparus et « de tous les naufragés fantômes, dont nous ne saurons jamais rien »¹⁴³. En ce qui concerne les *harrāga* algériens – nous parlons seulement de ceux partis des côtes d'Annaba vers la

¹⁴² Sur le mépris envers les *harrāga*, voir: Ben Daoud, 2009

¹⁴³ G. Del Grande, « Fortress Europe»: <http://fortresseurope.blogspot.com/2006/02/nel-canale-di-sicilia.html>

Sardaigne¹⁴⁴ – les victimes établies dans la même période sont d’au moins 189, sans compter les nombreux disparus et ceux qui ont perdu la vie le long des routes terrestres¹⁴⁵.

Ces chiffres – déjà impressionnants comparés au nombre de migrants illégaux disparus les années précédentes et confrontés à la quantité de navires de guerre de l’OTAN qui sillonnaient dans cette période la Méditerranée – sont encore plus frappants considérés d’un point de vue social et symbolique. Au fond, le jeune *harrāg* qui brûle les étapes et s’aventure en mer, c’est, comme on l’a dit, quelqu’un qui s’est soustrait à la tentation de se transformer en torche humaine, choisissant ou acceptant une alternative un peu moins funeste. Que l’ordre politique et social des pays d’origine et la loi du monde-frontière ne leur accordent pas une troisième solution plus rationnelle et sûre est l’indice le plus dramatique du destin encore réservé aux jeunes des classes subalternes, surtout dans les pays non hégémoniques.

Ceci est confirmé par les cas cités jusqu’ici d’auto-immolations publiques qui comptent parmi leurs facteurs déclenchant l’impossibilité d’émigrer. On peut leur ajouter l’épisode tunisien que nous avons évoqué dans le *Prologue* : le 15 août 2012, un chômeur de vingt-cinq ans, venant d’une commune rurale du gouvernorat de Mahdia, se transforme en torche humaine et meurt aussitôt. Il avait attendu avec impatience le retour au pays, à l’occasion de la fête de l’Aïd el Fitr, d’un cousin émigré en Italie, qui lui avait promis un

¹⁴⁴ Au mois de novembre 2011, en une semaine, 186 *harrāga*, parmi lesquels un nombre considérable de femmes et de mineurs, sont partis, dans des conditions assez risquées, de la seule ville d’Annaba : voir Benouaret, 2011.

¹⁴⁵ 11 % des 11.800 migrants irréguliers interceptés en Grèce par les forces de Frontex, durant la seule période du 2 novembre 2010 au 1^{er} mars 2011, ont été identifiés comme algériens, 16 % comme pakistanais et 23 % comme afghans : voir Benouaret, 2011.

contrat de travail, nécessaire pour émigrer légalement. Quand il constate la fausseté de cette promesse, le jeune homme s'immole en public¹⁴⁶.

Les flammes des « martyrs » lèchent l'Europe

À propos des deux plus importantes vagues d'auto-immolations démonstratives – inaugurées respectivement par Thích Quảng Đức et Jan Palach –, nous avons parlé de deux cycles. Nous pourrions, sur les traces de Durkheim, les définir aussi comme « des ondes de mouvement, distinctes et successives, qui ont lieu par poussées, se développent pendant un temps, puis s'arrêtent pour recommencer ensuite »¹⁴⁷ (Durkheim, 1897 : 17). Il n'est pas à exclure que les pays du Maghreb soient les précurseurs d'une nouvelle vague destinée à s'étendre aussi aux pays de l'autre rive de la Méditerranée, frappés, à des degrés variables, par la crise financière et économique, par les politiques, nationales et communautaires, dites d'austérité, qui l'ont suivie, et par leurs effets: récession, chômage de masse, surtout chez les jeunes, appauvrissement croissant même de secteurs des classes moyennes, compression du pouvoir d'achat des familles, contraction drastique de la consommation, déclin des systèmes de protection sociale.

À leur tour, les effets sociaux de la crise accroissent aussi l'incertitude identitaire et l'anomie – la perte ou l'affaiblissement du cadre de référence normatif ainsi que des liens sociaux et, donc, de la solidarité – dans un climat marqué par une certaine dépression de masse. La

¹⁴⁶ S. Mourad, *Tunisie: Pour n'avoir pas reçu un contrat de travail à l'étranger, un jeune de Mahdia s'immole par le feu*, «T.N. -Tunisie numérique», 15 Août 2012 : <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-pour-navoir-recu-un-contrat-de-travail-a-letranger-un-jeune-de-mahdia-simmole-par-le-feu/139239/>

¹⁴⁷ En français dans le texte.

résultante de tout cela, c'est la crise de la démocratie et de la souveraineté populaire, plus ou moins accentuée dans les divers pays européens. En Italie, par exemple, selon le récent rapport du CENSIS, *Où réside aujourd'hui la souveraineté* (2012), l'impression de ne plus compter pour rien en tant qu'État et en tant que citoyens est très répandue dans l'opinion publique. 75 % de l'échantillon interrogé estime que sa voix ne compte pour rien en Europe, pourcentage seulement dépassé en Grèce (84%) et plus élevé que celui de l'Espagne (68%), lui aussi supérieur à la moyenne de l'Union européenne (61%).

Nous n'en sommes pas encore au sentiment d'impuissance absolue qui pousse tant de personnes à s'immoler en public dans les pays du Maghreb, mais nous en voyons certains signes. Les torches humaines de moins en moins rares qui s'allument dans quelques pays européens et en Israël ressemblent étrangement à celles de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc... Certes, ce sont des chiffres bien inférieurs à ceux de l'aire maghrébine, mais leur récente apparition ou progression fait penser à une tendance plutôt qu'à un hasard éphémère. Cela doit nous faire réfléchir au considérable changement du climat moral des sociétés européennes au temps de la troisième Grande Dépression.

Au moins depuis l'époque de Durkheim, la corrélation entre crises économiques et augmentation du taux de suicides est démontrée. Néanmoins, en ce qui concerne la crise actuelle – crise économique, mais aussi sociale et politique – cette relation est mise en doute par certains chercheurs, surtout des sociologues italiens. Du reste, il est difficile, dans l'état actuel des données statistiques, de tirer des conclusions certaines et définitives. En effet, tandis que les données économiques sont « disponibles presque en temps réel, pour tous les autres phénomènes de société, pourtant fondamentaux, les bureaux

de statistiques prennent tout leur temps pour recueillir, élaborer et diffuser les données » (Livi Bacci, 2012).

Cependant, il existe des travaux sérieux concernant ces dernières années, surtout basés sur des techniques statistiques fiables. Par exemple, un groupe de chercheurs (Stuckler et al., 2009 et 2011) a tenté de démontrer dans deux articles successifs, portant respectivement sur les périodes 1970-2007 et 2007-2009, le rapport entre augmentation du taux de chômage et augmentation du taux de suicides dans un certain nombre de pays européens¹⁴⁸. Dans le deuxième article, on soutient que, dans la période 2007-2009, alors que la crise s'abat sur le système économique européen et mondial, tous les pays européens considérés, sauf l'Autriche, auraient vu une augmentation des suicides de plus de 5%, ce qui marquerait l'inversion de la tendance à la réduction enregistrée les années précédentes.

En ce qui concerne le contexte italien, on a soutenu, sur la base de données fournies par les forces de l'ordre, que la poussée des suicides dits économiques (en réalité, il n'y a pas de mort volontaire qui ait un motif exclusif) enregistrée dans ces mêmes années (2007-2009) serait suivie d'une nette tendance à la diminution (Salerno, 2012). Le caractère aujourd'hui évident de l'augmentation des suicides serait donc l'effet pur et simple de la narration et de la manipulation médiatiques, qui rendraient « ainsi visible ce qui, jusqu'à hier, ne l'était pas » (Diamanti, 2012).

Au contraire, le Deuxième Rapport de l'EURES (Institut de Recherches Economiques et Sociales), intitulé *Le suicide en Italie au temps de la crise*, signale, sur la base de données relatives aux années 2009 et

¹⁴⁸ A l'augmentation de 1% du taux de chômage correspond une augmentation de 0,79% des suicides de personnes de moins de 65 ans.

2010, la tendance à l'augmentation progressive de ce genre de morts volontaires qui ont comme mobiles principaux le chômage, le manque de perspectives de travail, la pauvreté, l'endettement et/ou la crise irrémédiable de son entreprise.

C'est à des conclusions analogues qu'arrive une étude sur les suicides et para-suicides en Italie « liés à la récession », menée par trois chercheurs universitaires britanniques, Roberto De Vogli, Michael Marmot et David Stuckler, et publiée le 2 août 2012 dans la revue « Journal of Epidemiology & Community Health ». Voici comment De Vogli lui-même (2012) en synthétise les résultats dans un article de divulgation :

En utilisant les données provenant de l'Institut National de Statistique, nous avons observé que, bien que les suicides et tentatives de suicide pour motif économique aient été en augmentation dès avant le début de la crise financière, à partir de 2008 ils ont augmenté à un rythme indubitablement plus rapide. Les suicides et tentatives de suicide se sont accrus à un taux de 10,2 suicides l'année précédant la crise financière, mais après cette période, le pourcentage est monté à 50,9 suicides par an. En utilisant un modèle de régression multiple, avec une variable fictive pour les années de la crise, et avec une correction par la tendance temporaire pré-crise, nous avons estimé un nombre de 290 suicides et tentatives de suicides en excès imputables à la Grande Récession.

Admettons qu'il soit pour le moment difficile de prouver statistiquement que, dans les pays européens les plus frappés par la crise et la récession, le taux de suicides ait augmenté de façon sensible dans les deux dernières années: il est cependant étrange

que, parmi les sociologues italiens qui avancent avec suffisance la thèse de l'invention des médias, il n'y en ait pas un qui s'arrête à considérer qu'on ne peut attribuer à la seule insistance des médias sur le phénomène l'émergence progressive des *suicides publics et de protestation*, et même sous la forme de l'auto-immolation. Le sociologue Marzio Barbagli, auteur de l'ouvrage sur la mort volontaire que nous avons cité, arrive à déclarer, contre toute évidence, que le suicide « comme forme de protestation contre la politique qui ne réussit pas à gérer l'économie est une idée étrangère à notre culture catholique et chrétienne » (cité dans Mirenzi, 2012).

À ce sujet, il suffirait de rappeler que la France a vu en un peu plus de trois ans (de 2008 jusqu'en avril 2012) jusqu'à soixante et un suicides « économiques » et de protestation – pour ne pas parler des para-suicides –, tous accomplis par des employés d'une seule entreprise, France Télécom (devenue Orange en 2013). Certes, on pourrait faire l'hypothèse que le principal facteur qui a poussé ces travailleurs à la mort volontaire ait été le stress. Mais, étant donné que dans quelques cas ces suicides ont été accomplis en public, peut-on exclure qu'ils aient aussi été des actes de protestation « contre la politique qui ne réussit pas à gérer l'économie » ? Enfin, à démentir une assertion aussi catégorique il y a surtout la réalité aveuglante – et pas seulement au sens métaphorique – des corps qui brûlent dans les rues de pays à majorité chrétienne, comme l'Italie, la Grèce et la France.

En réalité, les torches humaines qui illuminèrent la nuit de l'occupation soviétique de la Tchécoslovaquie – pays à majorité chrétienne, jusqu'à preuve du contraire – suffiraient pour insinuer des doutes quant à la valeur contraignante de l'interdit du suicide dans des contextes de culture chrétienne. Par ailleurs, à propos de christianisme, la culture du martyr comme témoignage et de l'auto-

sacrifice pour une cause lui est, comme nous l'avons vu, rien moins qu'étrangère. Certes, on ne peut pas démontrer que cette culture soit encore capable d'influer sur les croyances, les orientations et les comportements collectifs ; et il n'est pas avantageux, comme nous l'avons dit, de raisonner seulement en termes culturalistes, puisque les faits démontrent le caractère quasiment universel du suicide public et même de l'auto-immolation.

En ce qui concerne le contexte italien, l'exemple de l'auto-immolation de l'ouvrier Angelo Di Carlo suffirait à réfuter aussi bien la thèse de l'invention médiatique que l'idée essentialiste d'un suicide de protestation étranger « à notre culture » : elle fut intentionnellement accomplie sur la place de Montecitorio, devant le siège de la Chambre des députés, comme un acte « de désespoir lucide et militant », comme on l'a écrit. Di Carlo, qui était aussi un activiste engagé depuis dix ans dans l'association environnementaliste « Clan-Destino » de Forlì, s'immola dans la nuit du 10 au 11 août 2012 pour crier son refus d'un système qui l'avait réduit, à cinquante-trois ans, à une situation d'absolue précarité. Il mourra après huit jours d'agonie¹⁴⁹.

Bien loin d'insister sur une nouvelle pourtant sensationnelle – qui pouvait surtout être l'occasion de construire une des habituelles « urgences » médiatiques de l'été –, les quotidiens *mainstream*, après avoir consacré à ce cas quelques lignes hâtives, s'empressent de le clore¹⁵⁰ : trop embarrassant pour le gouvernement de l'époque

¹⁴⁹ . M. Montefiori, *E' morto Angelo Di Carlo. Veglia in piazza per non dimenticare*, «Il Resto del Carlino», 20 agosto 2012:

<https://www.ilrestodelcarlino.it/forli/cronaca/2012/08/20/760362-fuoco-montecitorio-angelo-di-carlo-morto-veglia-per-non-dimenticare.shtml>

¹⁵⁰ Par exemple, la version papier du quotidien « la Repubblica » du 20 août 2012 donne l'information de la disparition de Di Carlo dans un entrefilet au bas de la page 18. Le quotidien avait été aussi succinct en donnant l'information de l'auto-immolation : *Disoccupato si dà fuoco davanti Montecitorio: ustioni su 85% del corpo, è in gravi condizioni* (Un chômeur se livre aux flammes devant Montecitorio : brûlé à 85 %, il est

et pour des ministres qui ont soutenu à maintes reprises que le travail n'est *pas* un droit. Quant aux sociologues italiens que nous avons évoqués, il est curieux qu'en des temps où on réévalue l'empathie en tant qu'instrument de connaissance, ils partagent le cynisme qui concourt à annuler la valeur d'actes publics de protestation accomplis au prix de sa propre vie.

Comme nous le disions, des pays comme la France, l'Italie et la Grèce enregistrent des auto-immolations publiques de moins en moins rares. La Grèce, le pays de l'Union Européenne frappé le premier et le plus gravement par les effets de la crise financière et économique et par les politiques de récession, a été traversée par une vague de protestations sociales qui a débuté, sous des formes même violentes, en 2008, en réaction à l'assassinat d'Alexandros Andreas Grigoropoulos, un lycéen de quinze ans tué par la police. Cette vague monte de nouveau à partir de 2010, en réaction contre les très dures mesures d'austérité adoptées par le gouvernement et leurs catastrophiques effets sociaux. Dans ce cadre d'appauvrissement massif, de désespoir social, mais aussi de crise politique – un des signes en est la montée de violence raciste, de caractère néo-nazi –, il y a eu, à partir de 2011, une augmentation soudaine des suicides. Selon des données officielles du ministère de la Santé, confirmées par « Klimaka », une association qui s'occupe de prévention du suicide, dans les cinq premiers mois de 2011, les morts volontaires avec issue fatale auraient augmenté de presque 40 % par rapport au même laps de temps de l'année précédente. Le taux de suicides – qui, en 2009, était, selon Eurostat, de 3 pour 100 000 habitants, le plus bas

dans un état grave), « la Repubblica.it », 11 août 2012 : http://roma.repubblica.it/cronaca/2012/08/11/news/si_d_fuoco_davanti_moncitorio_italiano_in_gravi_condizioni-40759261/

d'Europe et parmi les plus bas du monde – aurait ainsi doublé, arrivant à 6 pour 100 000 habitants (Walker, 2011; Blair, 2012).

En Grèce, comme dans d'autres pays européens, les suicides et parasuicides publics se multiplient, certains d'entre eux par auto-immolation, avec un caractère ouvertement et explicitement protestataire. C'est le cas, par exemple, de Dimitris Christoulas, pharmacien retraité de soixante-dix-sept ans, qui, le 4 avril 2012, se tue d'un coup de pistolet à Athènes, sur la Place Syntagma, devant le Parlement. Christoulas, une personne engagée, d'une conscience politique aiguë, était un activiste du mouvement « Je ne paie pas », qui a boycotté activement le paiement des impôts décidés par le gouvernement. Il laisse une lettre-testament d'une dureté lucide et sans ambiguïté, où il explique avoir choisi le suicide pour sauvegarder sa dignité et souhaite qu'un jour « la jeunesse sans avenir prenne les armes » contre les gouvernants qui ont organisé la liquidation du pays¹⁵¹.

Avant Christoulas et pour des raisons assez semblables, à Salonique, le 16 septembre 2011, Apostolos Polyzonis, âgé de cinquante-cinq ans, père de trois enfants, petit entrepreneur ruiné et désormais privé de ressources, s'était livré aux flammes devant une banque, dont les employés avaient refusé de le recevoir. La séquence qui le montre,

¹⁵¹ « Le gouvernement d'occupation de Tsolakoglu [Premier ministre d'un gouvernement de collaboration avec les forces d'occupation de l'Axe entre 1941 et 1942] a littéralement réduit à néant pour moi toute possibilité de survie, basée sur une modeste retraite que j'ai payée au cours de trente-cinq années de travail, sans aucune aide de l'État. Et puisque mon âge avancé ne me permet pas de réagir de façon active (toutefois, si un de mes concitoyens grecs saisissait une kalachnikov, je serais prêt à me tenir à ses côtés), je ne vois pas d'autre solution que cette fin digne, pour éviter de me voir obligé de fouiller dans les poubelles pour calmer ma faim. Je suis sûr qu'un jour, la jeunesse sans avenir prendra les armes et pendra les traîtres à ce pays sur la Place Syntagma, comme le firent les Italiens pour Mussolini en 1945 » (trad. de l'auteure). Voir à ce sujet : Papasimakopoulos, Mac Con Uladh, 2012.

muni d'un mégaphone, criant son désespoir et accusant le gouvernement, avant de s'asperger d'essence et d'y mettre le feu, est l'image vivante et paradigmatique d'une tentative de suicide public de protestation, individuel mais lié par ses idées au mouvement de lutte qui parcourt le pays depuis maintenant quatre ans. Sauvé in extremis, Polyzonis expliquera par la suite à un journaliste que, ayant perdu le droit d'être un citoyen libre, il voulait au moins préserver par son geste le respect de soi et le sentiment de sa dignité personnelle¹⁵².

Ces deux histoires, parmi les plus représentatives, confirment de la façon la plus nette ce que nous avons répété à propos du lien entre la protestation collective et l'acte suicidaire individuel, mais accompli en public et lié aux raisons et motifs de la protestation. Ce qu'écrivait Durkheim (1897, Livre II: 105) il y a plus d'un siècle s'applique parfaitement à ces cas, comme à quelques cas italiens de petits entrepreneurs, commerçants, artisans, membres de professions libérales qui s'immolent parce que ruinés par la crise économique, étranglés par les taxes, les dettes ou l'avidité des banques :

En effet, dans les cas de désastres économiques, il se produit comme un déclassement qui rejette brusquement certains individus dans une situation inférieure à celle qu'ils occupaient jusqu'alors. Il faut donc qu'ils abaissent leurs exigences, qu'ils restreignent leurs besoins, qu'ils apprennent à se contenir davantage. Tous les fruits de l'action sociale sont perdus en ce qui les concerne ; leur

¹⁵² Why Apostolos Polyzonis set himself on fire in Greece, BBC, 19 octobre 2011 : <https://www.bbc.co.uk/news/av/world-africa-15357318/why-apostolos-polyzonis-set-himself-on-fire-in-greece>

éducation morale est à refaire [...]. Il en résulte qu'ils ne sont pas ajustés à la condition qui leur est faite et que la perspective même leur en est intolérable ; de là des souffrances qui les détachent d'une existence diminuée avant même qu'ils en aient fait l'expérience.¹⁵³

En France, un des pays européens à taux de suicide élevé, les années 2011 et 2012 ont vu un nombre considérable de torches humaines.

Parmi les auto-immolations françaises, un certain nombre ont été accomplies par des femmes. Un cas qui a fait grand bruit est celui qui est survenu le 13 octobre 2011, quand une enseignante de mathématiques s'est livrée aux flammes dans la cour du lycée Jean-Moulin de Béziers, dans l'Hérault, pour mourir le lendemain¹⁵⁴. Selon des témoins, elle avait des rapports conflictuels avec quelques étudiants qui contestaient ses méthodes.

C'est certes une histoire plutôt atypique par rapport aux modèles les plus habituels, surtout quant à ce qui semble en être le mobile et l'intention ; en revanche, d'autres épisodes répètent le schéma typique de l'auto-immolation publique, démonstrative ou de protestation. Le 26 octobre 2011, une femme de soixante-huit ans tente de s'immoler devant le Palais de l'Élysée, pendant que se déroule le Conseil des Ministres : elle demandait à rencontrer l'un d'eux pour lui exposer ses problèmes de logement. Elle est sauvée

¹⁵³ En français dans le texte.

¹⁵⁴ *L'enseignante de Béziers est morte*, « Le Monde.fr » et AFP, 14 octobre 2011 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/14/l-enseignante-de-beziers-est-morte_1588087_3224.html

par l'intervention opportune d'une femme, agent de police¹⁵⁵. Le 2 février 2012, un sans-abri de trente-trois ans, obligé de ce fait de dormir dans sa voiture, s'arrose d'essence, en boit abondamment et y met le feu devant la mairie de Saint-Priest, dans la périphérie de Lyon. Lui aussi revendiquait un logement digne de ce nom¹⁵⁶. Le 15 février 2012, c'est encore une femme, âgée de trente-huit ans, d'origine roumaine, mère célibataire de six enfants, qui s'immole dans le hall de la mairie de Saint-Denis, en Île-de-France, historique municipalité de gauche¹⁵⁷. Bien qu'elle eût fait depuis dix ans une demande de logement social, elle était obligée de se déplacer avec ses enfants d'un asile de nuit à l'autre. Elle meurt le lendemain¹⁵⁸.

Avant elle, de 2007 à 2011, au moins trois autres personnes s'étaient transformées en torche humaines dans le même lieu, la mairie de Saint-Denis, et pour le même motif : le drame social du manque d'un toit ou de la privation d'un logement digne. Selon le Rapport 2012 de la Fondation Abbé-Pierre, en France, 3 651 079 personnes sont privées de logement ou ont des logements de très mauvaise qualité ; si on leur ajoute tous ceux qui se trouvent en situation de précarité à court ou à long terme en ce qui concerne leur résidence, on arrive

¹⁵⁵ *Une femme tente de s'immoler par le feu devant l'Élysée*, « Le Monde.fr » et AFP, 24 octobre 2011 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/26/une-femme-tente-de-s-immoler-par-le-feu-devant-l-elysee_1593933_3224.html

¹⁵⁶ *Un SDF tente de s'immoler devant la mairie de Saint-Priest*, « L'express », 3 février 2012 : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/un-sdf-tente-de-s-immoler-devant-la-mairie-de-saint-priest_1078678.html

¹⁵⁷ Nous ne savons pas si d'autres personnes d'origine immigrée, et combien, ont accompli ce genre d'actes suicidaires. En France, on n'a pas l'habitude de faire référence à l'origine nationale des protagonistes de faits divers et, en cas de suicides, la plupart du temps, on ne rapporte pas les noms des victimes.

¹⁵⁸ *La femme qui s'est immolée à la mairie de Saint-Denis est décédée*, « l'Express », 16 février 2012 : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/la-femme-qui-s-est-immolee-a-la-mairie-de-saint-denis-est-decedee_1083319.html

à dix millions de personnes concernées, d'une façon ou d'une autre, par la crise du logement. Cette situation est évidemment aggravée par la crise économique et elle va s'ajouter –souligne-t-on dans le rapport– à ses effets sociaux catastrophiques.

Un autre des mobiles habituels qui, en France, poussent des personnes de moins en moins rares vers l'auto-immolation publique et de protestation concerne le domaine du travail. L'histoire arrivée le 26 avril 2012, dont la victime est un homme de cinquante-sept ans, père de quatre enfants, est bien significative. Si nous ignorons son nom, nous savons de lui que c'était un cadre syndical très actif et qui travaillait depuis plus de trente ans pour France Télécom, entreprise tristement célèbre pour être devenue, comme on l'a dit, une véritable fabrique à suicides. En 2008, treize employés s'étaient ôté la vie ; en 2009, ils étaient dix-neuf ; en 2010, entre suicides et para-suicides de travailleurs, il y en eut jusqu'à quarante-trois, dont vingt-sept avec une issue mortelle ; l'année 2011 avait aussi été endeuillée par la mort d'un employé, mort volontaire mais, comme les autres, suscitée par la politique de l'entreprise. Cette politique de « modernisation » à marches forcées entraîna la suppression de seize mille postes de travail entre 2006 et 2008 et de très nombreux cas de mobilité forcée pour les travailleurs, avec les conséquences psychologiques et sur la vie privée qu'on peut deviner. Et c'est là, finalement la principale raison qui a poussé ce travailleur, déjà moralement anéanti par la persécution des dirigeants de l'entreprise, à s'anéantir physiquement par le feu sur le parking d'un des sièges de l'agence, à Mérignac, près de Bordeaux¹⁵⁹.

¹⁵⁹ France Télécom: un salarié se suicide en s'immolant par le feu, « Le Monde.fr » et AFP, 26 avril 2011 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/04/26/france-telecom-un-salarie-s-est-suicide-en-s-immolant-par-le-feu_1512911_3224.html

Pour conclure, mentionnons deux cas parmi les plus récents. Le 23 juillet 2012, à Argenteuil, une femme de trente-trois ans se livre aux flammes sur la voie publique pour des motifs que nous ignorons et est transportée à l'hôpital dans un état très grave¹⁶⁰. Le 8 août 2012, dans un quartier populaire de Mantes-la-Jolie, un chômeur de cinquante et un ans, après avoir appris que, cette fois encore, il ne recevrait pas l'aide sociale, dont le paiement était suspendu depuis plusieurs mois à cause d'une quelconque chicanerie administrative, se livre aux flammes dans les bureaux de la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*). Hospitalisé dans un état désespéré, il mourra quelques jours plus tard¹⁶¹. Un journaliste commentera sarcastiquement que, malgré le caractère spectaculaire de ce *fait divers*, en août, les médias français ont préféré se consacrer avec passion, insistance et minutie à la question, bien plus dramatique, des effractions de distributeurs d'argent (Schneidermann, 2012).

Parmi les cas français, nous avons choisi ceux-ci, parce qu'ils montrent bien que certains des mobiles qui, dans les pays du Maghreb, incitent à se transformer en torches humaines se retrouvent au cœur de l'Europe la plus « développée » et touchent même un pays comme la France, qui fait pourtant partie des plus avancés en matière de systèmes de protection sociale et de politiques de logement social.

¹⁶⁰ Une femme s'immole par le feu en pleine rue à Argenteuil, « Le Progrès», 23 juillet 2012: <https://www.leprogres.fr/faits-divers/2012/07/23/elle-s-immole-par-le-feu-en-pleine-rue-a-argenteuil>

¹⁶¹ L'homme qui s'est immolé à la CAF de Mantes-la-Jolie est mort, «Libération», 9 août 2012, mis à jour le 13 août 2012) http://www.liberation.fr/societe/2012/08/09/immolation-d-un-allocataire-les-caf-des-yvelines-fermees-au-public-jeudi_838707

L'Italie, en revanche, avait eu jusqu'ici un taux de suicides inférieur à la moyenne européenne, à l'exception des suicides en prison: rien que dans les sept premiers mois de 2012, trente-huit détenus se sont ôté la vie¹⁶². Dans un tel cadre, ce qui ressort est l'augmentation des auto-immolations publiques – restées à l'état de menace, de tentative, ou bien réussies –, qui étaient plutôt rares dans le passé, même récent.

Depuis 1998, lorsqu'Alfredo Ormando se transforma en torche humaine, jusqu'en 2009, les faits divers italiens ne nous restituent pas plus de six cas de suicides ou tentatives de suicide par le feu chaque année. Il s'agit seulement, comme nous l'avons déjà signalé, de ceux qui ont laissé une trace dans les médias et les archives consultables sur le net. Même s'ils pourraient bien ne représenter que ce qui a réussi à émerger, c'est néanmoins un indice de leur fréquence relativement faible dans les années passées.

Les auto-immolations accomplies durant cette décennie ne sont pas, en grande partie, et à proprement parler, publiques, démonstratives ou de protestation, à l'exception de celle d'Ormando et d'un petit nombre d'autres: par exemple, le 29 mai 2008, à Rome, Marianna Randazzo, une femme de soixante-quatre ans, s'immole devant le Quirinal pour dénoncer les déficiences du système de Santé publique dont elle avait été victime ; le 25 mars 2009, de nouveau à Rome, Vincenzo C., âgé de trente-neuf ans, se livre aux flammes sur la Place du Capitole pour dénoncer la situation de grave marginalisation sociale à laquelle il était réduit. Secouru à temps, il déclara aux

¹⁶² Voir: « Ristretti Orizzonti», 2014, *Suicidi e tentativi di suicidio nella popolazione detenuta dal 1990 al 2014. Dati del Dipartimento Amministrazione Penitenziaria - Elaborazione del Centro Studi di Ristretti Orizzonti*: http://www.ristretti.it/commenti/2015/luglio/pdf6/suicidi_storico.pdf

médecins qui le soignaient que son geste avait été un geste démonstratif.

C'est en 2010 que commence l'augmentation progressive : au moins 7 cas en 2010, au moins 12 en 2011 et, quant à l'année 2012, rien que dans les sept premiers mois, 24 personnes au minimum s'immolent en public ou tentent de le faire. Pour huit d'entre elles, nous savons avec certitude qu'elles sont décédées des suites de leurs brûlures ; pour cinq d'entre elles qui furent transportées à l'hôpital dans un état critique, nous supposons qu'elles n'ont pas survécu. Les auteurs de ces actes de suicide par le feu sont, dans 19 cas, citoyens italiens, les autres sont deux Roumains, un Marocain, un Égyptien, et un Tunisien qui succombera à ses brûlures. La plupart s'immolent principalement pour des raisons socio-économiques et pour protester contre des humiliations et des injustices. Ce sont des personnes d'âge variable – de 27 à 66 ans – qui, à l'exception d'un invalide quinquagénaire, d'un détenu roumain et de deux retraités (un homme et une femme, la seule), sont des ouvriers licenciés, des personnes au chômage et, dans certains cas, privées même de logement, ou des artisans restés sans travail et écrasés par les dettes. Tous, à trois exceptions près, se livrent aux flammes – ou tentent de le faire – en public, dans la plupart des cas devant ou à l'intérieur de sièges d'institutions publiques. Dans un cas seulement, celui de la personne invalide, la tentative d'auto-immolation est accomplie au cours d'une initiative collective de protestation, en l'occurrence contre le Premier Ministre de l'époque qui, à ce moment, était en visite officielle à Naples¹⁶³.

¹⁶³ *Vertice con Monti a Napoli. Disabile cerca di darsi fuoco (Réunion au sommet avec Monti à Naples. Un handicapé tente de se livrer aux flammes)*, « la Repubblica.it », 5 avril 2012 :

Néanmoins, la progression s'accompagne du caractère de plus en plus explicitement public et démonstratif du suicide, marqué aussi par la protestation contre la privation du droit élémentaire à une vie digne. Mais ici comme en France – au contraire des pays du Maghreb, d'Israël, de la Grèce –, si la protestation exprime des humeurs, des sentiments et des drames sociaux partagés, elle est plutôt individuelle ou, pour mieux dire, solitaire : il n'y a aucun chœur pour accompagner le cri du candidat au suicide et son écho n'est pas recueilli par des groupes de personnes qui, dans la même situation, se reconnaissent dans ses raisons; encore moins voit-on des foules furieuses voulant venger son humiliation et noyant dans la révolte le sentiment du *qahr*. Le feu peut bien le dévorer jusqu'à la mort, personne ne l'appellera martyr.

Dans un seul cas, celui de Noureddine Adnane, survenu en 2011, les flammes du suicide public allumeront, comme nous le verrons, les esprits non seulement de son entourage, mais aussi d'une partie de la société civile italienne. Dans le cas d'Angelo Di Carlo, il y aura au moins une petite foule d'amis et activistes pour rendre hommage à sa mémoire par une veillée silencieuse¹⁶⁴ et quelqu'un proposera de rebaptiser à son nom la Place de Montecitorio¹⁶⁵.

http://napoli.repubblica.it/cronaca/2012/04/05/news/napoli_disabile_cerca_di_darsi_fuoco_prima_di_vertice_con_monti-32798535/

¹⁶⁴ Milena Montefiori, *È morto Angelo Di Carlo. Veglia in piazza per non dimenticare* (Angelo Di Carlo est mort. Veillée publique pour ne pas oublier), « Il Resto del Carlino », 20 août 2012 :

<http://www.ilrestodelcarlino.it/forli/cronaca/2012/08/20/760362-fuoco-montecitorio-angelo-di-carlo-morto-veglia-per-non-dimenticare.shtml>

¹⁶⁵ Checchino Antonini, *Piazza Angelo Di Carlo, uno di noi*, « globalist. syndacation », 20 août 2012 : <https://www.globalist.it/news/2016/05/08/piazza-angelo-di-carlo-uno-di-noi-32123.html>

C'est une semblable impression de solitude que nous restituent les « nouvelles » formes de revendication et de protestation qui se multiplient en Italie dans ces dernières années : des actes démonstratifs spectaculaires qui consistent à monter sur une grue, un pylône, une tour abandonnée et à y rester pour un temps plus ou moins long, parfois des mois, dans l'espoir d'attirer l'attention des institutions, de l'opinion publique et des médias sur une cause peu connue ou qui ne recueille pas de soutien public ou sur sa situation de *météque* et la revendication du droit d'avoir des droits. En effet, les protagonistes de ces actes sont souvent des immigrés, donc des personnes marginalisées et vulnérables, même s'il ne manque pas aussi des groupes d'ouvriers « autochtones ». Certes, dans ces cas, au contraire des torches humaines, il y a toujours un cercle, si restreint soit-il, de partisans de la protestation, qui, toutefois, réussit rarement¹⁶⁶.

Tout comme les auto-immolations de protestation, surtout celles accomplies par des chômeurs, des ouvriers surexploités et/ou licenciés, ce genre de luttes révèle, entre autres, la difficulté qu'éprouvent les syndicats à saisir et représenter totalement le désespoir social pour le traduire en revendications et en luttes. Les unes et les autres confirment encore une fois la crise et l'inadéquation de la politique, comprise aussi bien comme représentation des droits et des revendications des citoyens, que comme capacité à unifier,

¹⁶⁶ . Dans le petit nombre d'exemples de luttes de ce genre qui ont réussi, il y a celle des travailleurs de la compagnie des Wagons-Lits, qui avaient été licenciés du fait de la suppression des trains de nuit du Nord au Sud et inversement. Ils ont résisté pendant six mois – de janvier à juin 2012 – sur une tour de contrôle de la Gare centrale de Milan. Ils ont finalement gagné cette bataille : Trenitalia a rétabli les trains nocturnes. Voir: Giorgio Salvetti, *Tornano i «treni notte»*, la vittoria dei lavoratori Wagon Lits, « il manifesto », 19 juin 2012, p. 7: <https://bit.ly/3EmLCiC>

organiser, médiatiser les revendications et conflits sociaux. Toutefois, certains indices amènent à supposer que, comme dans les pays du Maghreb, l'auto-immolation publique **pourrait** devenir une des expressions, la plus désespérée, d'un conflit social de moins en moins latent et étouffé.

Quelques histoires italiennes exemplaires

Dans les dernières années, un pourcentage non négligeable (relativement au pourcentage d'« étrangers » par rapport à la population italienne) des suicides ou tentatives de suicide par le feu a été accompli par des personnes immigrées (5 sur 12 en 2011; au moins 5 sur 24 dans les sept premiers mois de 2012). Cela semble confirmer la tendance, déjà relevée par le Second rapport EURES, cité plus haut, qui signale, entre autres, qu'en Italie, dans le laps de temps de cinq ans, les suicides parmi les « étrangers » – sous quelque forme qu'ils soient accomplis – ont augmenté de 31,3 % (de 201 en 2006 à 264 en 2010) et que leur importance est passée de 6,6 % à 8,7 %. L'indice de risque de suicide parmi les « étrangers » est ainsi arrivé en 2010 à 6 (pour 100 000 habitants), tandis que chez les Italiens il est égal à 5. On peut facilement en comprendre le pourquoi si on considère que, en Italie en particulier, les « étrangers », c'est-à-dire les migrants et les réfugiés, sont, comme on a dit, parmi les catégories sociales les plus marginalisées et vulnérables.

C'est pourquoi, nous arrêtant maintenant sur quelques histoires exemplaires, nous partirons de celle d'une citoyenne sénégalaise, Penda Kébé, dont l'auto-immolation publique, à l'intention politique explicite, a eu un écho aussi faible en Italie –sauf dans un petit nombre de milieux– qu'il a été grand au Sénégal. Là, à cause surtout de la situation sociale et politique du pays, difficile et agitée, on aura, surtout pendant l'année 2011, une longue série de suicides publics par le feu.

Dans la plupart des cas – écrivait le 2 janvier 2012 Thebeu Ndiaye, dans un article paru sur le journal sénégalais *Le Quotidien* – ces « démissionnaires de la vie », qui appartiennent à la tranche d'âge de trente à quarante ans, se transforment en torches humaines à Dakar, devant le Palais de la République, « dans l'intention évidente de manifester de la façon la plus spectaculaire l'indignation socio-politique qui traverse le pays ». La colère collective avait surtout été provoquée par l'annonce d'une nouvelle candidature d'Abdoulaye Wade, qui avait déjà atteint la limite de deux mandats présidentiels prévue par la Constitution, et d'un projet de loi scélérat visant à faire élire le président aux élections de 2012 avec à peine 25 % des voix au premier tour de scrutin. La révolte populaire, qui s'est soldée par huit morts et de nombreux blessés, a mené, comme on sait, à la fin de la longue saison politique du vieux président despotique, battu aux élections de mars 2012 par son rival, Macky Sall. Bref, au Sénégal aussi, entre 2011 et 2012, la phase des protestations et des émeutes a été ponctuée par une succession d'auto-immolations.

Ironie du sort, Penda Kébé, qui s'est transformée en torche humaine à Rome, sur la Place du Capitole, était la petite-fille de l'alors chef de l'Etat sénégalais, Me Abdoulaye Wade, et responsable en Italie de son parti, le PDS (Parti démocratique sénégalais). Le 6 décembre 2007, cette mère de cinq enfants, âgée de 41 ans, se livre aux flammes pendant qu'à l'Hôtel de Ville se déroule une réception officielle en l'honneur de son grand-père. Elle meurt le 30 décembre, après vingt-trois jours d'agonie. Elle était bien connue comme syndicaliste et infatigable activiste pour les droits des migrants, non seulement à Brescia, où elle vivait depuis 1996, mais aussi dans les milieux du mouvement anti-raciste italien. Peu avant de s'immoler, elle avait tenté en vain de se faire recevoir par Wade pour lui présenter publiquement le cahier de doléances de la diaspora sénégalaise en

Italie, mais avait été interceptée et frappée par les gardes du corps du Président (Faye, 2008; S.N., 2010).

Ce suicide spectaculaire est donc l'acte extrême contre la discrimination et les vexations, et contre les autorités de son pays. L'été précédent, à Milan, elle avait été arbitrairement arrêtée et battue à l'intérieur du consulat sénégalais ; puis là, c'est-à-dire en territoire non italien, elle avait été arrêtée par la police italienne qui l'avait gardée à vue pendant 72 heures. Tout ça parce qu'elle avait osé réclamer des procédures plus rapides, plus transparentes surtout, pour la délivrance à ses compatriotes des passeports et des documents du consulat.

Un peu plus de trois ans après, le 10 février 2011, à Palerme, Noureddine Adnane, un immigré marocain de vingt-sept ans, vendeur ambulante « en règle avec le permis de séjour et la licence », précisent les chroniques, s'asperge d'essence et y met le feu dans une rue de la zone universitaire, au cours du énième contrôle de la police municipale. Il meurt le 19 février, après neuf jours d'agonie. Son histoire est étonnamment semblable à celle de Bouazizi et d'autres petits marchands ambulants maghrébins : lui aussi, qui avait pourtant tous ses papiers en règle, était continuellement molesté, mis à l'amende, peut-être même racketté par les policiers municipaux, une « fine équipe » bien connue pour son zèle et son acharnement contre les marchands ambulants immigrés, dans une ville où l'illégalité est largement répandue et tolérée.

Adnane faisait vivre par son travail sa femme et sa petite fille, restées au Maroc, et aidait ses frères plus jeunes. Deuxième de huit enfants de parents indigents, il venait de Benahmed, bourg agricole de la région de Settât, pauvre et dépeuplée par l'émigration. C'est ainsi qu'en 2002, il était, lui aussi, parti comme *harrāg*, âgé de seulement

dix-huit ans, vers les côtes italiennes et avait finalement débarqué à Palerme.

Son histoire eut un certain retentissement, plus politique que médiatique, grâce à la solidarité de la population du quartier, de la communauté marocaine, de la CGIL¹⁶⁷ de Palerme et surtout du mouvement anti-raciste sicilien, qui s'activèrent aussitôt pour dénoncer, par des manifestations de protestation, le racisme institutionnel qui s'acharne plus particulièrement contre les plus vulnérables parmi les migrants. Son cousin, Rachid Adnane, a parlé d'une véritable persécution à l'égard de Noureddine et d'autres marchands ambulants étrangers et a accusé les policiers de n'avoir rien fait pour empêcher qu'il s'immole (Lunaria, 2011 : 156-157).

Après avoir recueilli les témoignages d'une dizaine de vendeurs étrangers, le Parquet de Palerme ouvrit deux dossiers d'instruction, l'un contre X pour instigation au suicide, l'autre contre les policiers de l'équipe municipale, pour calomnie, coups et blessures, abus de pouvoir, déclarations mensongères et faux : les témoins avaient parlé d'acharnement, discrimination, confiscations abusives, procès-verbaux falsifiés, accusations montées de toutes pièces contre les ambulants immigrés... En mars 2012, l'enquête est classée : la conduite des policiers « n'a été en aucune façon vexatoire »¹⁶⁸.

Une semaine plus tard, à Palazzo San Gervasio, dans la province de Potenza (Basilicate), c'est un certain Nadir, Tunisien originaire de Sfax, qui tente de se livrer aux flammes pour protester contre les agents qui voulaient l'arrêter. Il n'avait pas de permis de séjour, bien que travaillant durement depuis plus de sept ans dans le bâtiment et

¹⁶⁷ Confédération générale italienne du travail, principal syndicat italien

¹⁶⁸ Andrea Cottone, *La Procura* : « Nessuna colpa per il suicidio di Noureddine » (*Le Parquet* : « Aucune faute dans le suicide de Noureddine »), « Live Sicilia », 7 mars 2012 : http://livesicilia.it/2012/03/07/nessuna-colpa-per-il-suicidio-di-noureddine_127482/

dans l'agriculture, surtout dans la récolte des tomates : aucun employeur n'avait voulu le régulariser. Confronté à la perspective du rapatriement, il décide d'en finir. Il est sauvé par l'intervention opportune des carabinieri. Nadir dénoncera par la suite l'exploitation dont il était l'objet et ses modalités. Comme beaucoup de journaliers étrangers employés dans les tâches de récolte, il était payé aux pièces : trois euros par caisson de 350 kg de tomates (trois quintaux et demi) – c'est ce qui restait pour lui de la paye de douze euros, une fois diminuée de la somme due au « caporale »¹⁶⁹. Il racontera aussi que, quelques années auparavant, il avait été frappé par quelques-uns de ces « caporali » pour avoir parlé avec des journalistes (Cosentino, 2011).

Le 16 mars 2011, à Vittoria, dans la province de Raguse (Sicile), une situation analogue d'exploitation, de racket, d'humiliation pousse un citoyen albanais de trente-trois ans, Georg Semir, à se livrer aux flammes dans la rue, devant le Théâtre municipal. Père de deux enfants, résidant en Italie depuis plusieurs années, Semir vivait et faisait vivre sa famille de son travail de journalier dans les serres, une activité pénible et mal payée, réalisée dans des conditions d'esclavage, que les locaux ne sont plus disposés à faire: là on travaille « au noir » pendant plus de douze heures par jour, avec une température qui, en été, dépasse soixante degrés, pour un salaire maximum de trente euros la journée (Cosentino, 2011). En outre, depuis plusieurs mois, Semir ne recevait pas son salaire. Il meurt le 26 mars, après dix jours d'agonie. Cet acte désespéré de protestation contre ceux qui traitent les *mètèques* comme de la « chair à travail », au sens le plus littéral de l'expression, trouvera peu de retentissement public. Il suscitera en effet un petit nombre de bons articles, mais

¹⁶⁹ Les caporali (caporaux) sont les recruteurs mafieux de travailleurs agricoles taillables et corvéables à merci ; ils font aussi office de contremaîtres de « plantations » [NdE]

aucune réaction politique, si l'on excepte la prise de position de la section locale de la FLAI-CGIL, la Fédération des Travailleurs de l'Agro-industrie.

Un autre cas est passé presque inaperçu, celui d'un immigré tunisien de 60 ans, dont nous ignorons la biographie, le sort, même le nom. Nous savons seulement que, le 25 février 2012, il se livre aux flammes à Gênes, dans la gare de Brignole, et est hospitalisé dans un état très critique. A partir d'une phrase succincte que nous restituons les faits divers, nous pouvons supposer qu'il avait perdu son travail et, avec lui, son logement. L'acte de s'anéantir en public de la façon la plus courageuse et atroce n'a pas servi à attirer l'attention sur sa situation, il a, au contraire, constitué son énième échec personnel, irrévocable cette fois. Défini de façon expéditive comme « clochard », ou du terme plus pudique de « sans-abri », il n'a mérité qu'une courte dépêche d'agence. *Il Secolo XIX*, quotidien génois, a repris l'information de façon encore plus concise (du moins dans l'édition en ligne)¹⁷⁰, démontrant non seulement l'indifférence à l'égard des derniers des déshérités, mais aussi le manque de professionnalisme de certains journalistes.

D'un autre côté, lors d'un épisode ultérieur, survenu à Turin le 8 mars 2012, la nationalité italienne ne vaudra pas à la victime plus de considération : son histoire sera aussi liquidée en quelques lignes, avec la mention du nom et peu de détails supplémentaires. Lui aussi, Gaetano Menale, était un rien du tout : un pauvre maçon de cinquante-neuf ans, père de trois enfants, qui, resté sans travail, se

¹⁷⁰ *Nessuno lo aiuta, clochard si dà fuoco in stazione, (Personne ne l'aide, le clochard se livre aux flammes à la gare) «Il Secolo XIX», 25 febbraio 2012 :*

http://www.ilsecoloxix.it/p/genova/2012/02/25/APA2hsxB-stazione_clochard_tunisino.shtml

tue en se livrant aux flammes dans le parc de la Colletta, au cœur de la ville¹⁷¹.

Les médias accorderont quelques lignes de plus à un autre maçon, immigré marocain de vingt-sept ans, resté, lui aussi, sans nom, comme le « clochard ». Le 29 mars 2012, à Vérone, il s'asperge d'essence et y met le feu sur la Place Bra, en face du Palais Barbieri, siège de la mairie, et à quelques pas des Arènes. Il est sauvé par les carabinieri, qui étaient là pour assurer le service d'ordre pendant une manifestation de parents qui se déroulait sur cette place, et qui réussissent à éteindre les flammes. Il racontera par la suite qu'il y avait quatre mois que la coopérative pour laquelle il travaillait ne lui versait plus son salaire. Resté sans ressources et sans logement, il en était réduit à fréquenter les asiles de nuit et les soupes populaires¹⁷².

Si ce dernier épisode a attiré l'attention des médias, c'est surtout parce qu'il suit immédiatement un geste analogue, mais encore plus manifestement protestataire, accompli par un citoyen italien. À Bologne, le matin du 28 mars 2012, Giuseppe Campaniello, maçon établi à son compte, s'était livré aux flammes à l'intérieur de sa voiture, garée devant l'immeuble des Commissions de Recours Fiscal, qui, jusqu'à quelques mois auparavant, était aussi le siège du Trésor Public. Ruiné et accablé par ses dettes avec le fisc, l'artisan avait laissé à côté de sa voiture des lettres, dont l'une, adressée à l'une des Commissions de Recours, assurait qu'il avait toujours payé les

¹⁷¹ *«Si uccide dandosi fuoco in un parco. Depresso dopo aver perso il lavoro»* [Il se tue en se livrant aux flammes. Déprimé après avoir perdu son travail], « la Repubblica.it », 10 mars 2012 : <https://bit.ly/3GhbBmZ>

¹⁷² *« Sono senza stipendio da 4 mesi ». Si dà fuoco davanti all'Arena* (« Je suis sans salaire depuis 4 mois ». Il se livre aux flammes devant les Arènes), « Corriere del Veneto.it », 29 mars 2012 : <https://corrieredelveneto.corriere.it/verona/notizie/cronaca/2012/29-marzo-2012/si-da-fuoco-all-arena-era-4-mesi-senza-stipendio-2003876636164.shtml>

taxes et implorait qu'on laisse au moins sa femme tranquille. Il meurt après neuf jours d'agonie¹⁷³.

Le 11 mai 2012, à San Cataldo, dans la province de Caltanissetta, c'est encore un artisan de nationalité italienne qui se livre aux flammes pour des raisons analogues. Giovanni Vancheri, un plombier de cinquante-quatre ans, resté sans travail après un infarctus, accablé par la masse de factures et d'avis d'imposition à payer, angoissé par la perspective de ne plus pouvoir assurer une vie digne à sa femme et sa fille, s'asperge d'essence et y met le feu à l'intérieur de son automobile. Quelques heures après, ses proches trouvent son corps carbonisé¹⁷⁴.

Un autre exemple : à Trezzano sul Naviglio, un maçon de nationalité égyptienne, « pourvu d'un permis de séjour en règle », dont nous ne connaissons pas le nom, désespéré d'avoir perdu son travail, se livre aux flammes devant la caserne des carabinieri, qui le secourent in extremis. Il est transporté à l'hôpital dans un état critique¹⁷⁵. L'information est reléguée dans les entrefilets et nous ne saurons plus rien de lui.

¹⁷³ *Si dà fuoco davanti all'Agenzia delle Entrate, muore dopo 9 giorni (Il se livre aux flammes devant le Trésor Public, il meurt 9 jours après)*, « Il Resto del Carlino », 6 avril 2012 : <http://www.ilrestodelcarlino.it/bologna/cronaca/2012/04/06/693474-bruciato-agenzia-entrate-morto.shtml>

¹⁷⁴ R. Marceca, *Rimasto senza lavoro, un idraulico si toglie la vita (Resté sans travail, un plombier s'ôte la vie)*, « la Repubblica.it », 11 mai 2012 : https://palermo.repubblica.it/cronaca/2012/05/11/news/non_trova_pi_lavoro_si_uccide_a_54_anni-34922329/

¹⁷⁵ *Milano, muratore 44enne si dà fuoco davanti a caserma dei carabinieri*, «LPD, Laboratorio per una Polizia Democratica», 20 giugno 2012: <https://laboratoriopoliziademocratica.blogspot.com/2012/06/milanomuratore-44enne-si-da-fuoco.html?m=1>

Deux mois plus tard, le 19 août 2012, à Turin, sur une esplanade qui est « une espèce de décharge à ciel ouvert », rapportent les faits divers, on retrouvera le cadavre carbonisé de Maurizio P., ouvrier mécanicien de quarante-huit ans. Garée non loin de là, se trouvait sa vieille voiture ; près du corps, une bouteille d'essence; plus loin, un message pour ses proches dans lequel il expliquait les raisons de son geste: il était accablé de dettes, y compris des dettes de jeu, à un point désormais insupportable¹⁷⁶.

À moins de deux jours de là, dans la nuit du 20 au 21 août, à Turin encore, un septuagénaire, Arnaldo D., se tue par le feu, juste devant ce qui fut l'usine des aciéries ThyssenKrupp, tristement célèbres¹⁷⁷ : dans la nuit du 5 au 6 décembre 2007, sept ouvriers moururent dans un incendie criminel, provoqué par la négligence des responsables de l'entreprise, qui furent par la suite condamnés à des peines sévères, jusqu'à seize ans et demi de réclusion. Nous ne connaissons pas, jusqu'à maintenant, les motifs du geste extrême d'Arnaldo D., mais ce ne doit pas être une coïncidence fortuite qu'il ait choisi un lieu aussi symbolique pour se faire dévorer par les flammes.

Nous avons déjà parlé du cas d'Angelo Di Carlo. Il semble marquer un tournant dans la vague actuelle des auto-immolations italiennes causées par la crise économique, du fait de son caractère intentionnellement public et politique et parce qu'il a été accompli par quelqu'un qui participait habituellement à des manifestations et des

¹⁷⁶ Massimo Numa, « *Ho perso tutto al videopoker* ». *Travolto dai debiti si dà fuoco* (« J'ai tout perdu au vidéo-poker. Accablé par les dettes il se livre aux flammes »), « La Stampa.it », 20 août 2012 : <http://www.lastampa.it/2012/08/20/cronaca/perde-il-lavoro-e-si-da-fuoco-in-un-campo-Woc0gFkGlag7qQhYo48B3L/pagina.html>

¹⁷⁷ *Rogo davanti alla Thyssen. Un uomo si dà fuoco in auto* (*Incendie devant l'usine Thyssen. Un homme se livre aux flammes dans sa voiture*), « La Stampa.it », 22 août 2012 : <http://www.lastampa.it/2012/08/22/cronaca/rogo-davanti-alla-thyssen-un-uomo-si-da-fuoco-in-auto-mQZikeuR5fMkvVaw6TBKGM/pagina.html>

protestations, qui donc n'était pas isolé et avait un niveau élevé de conscience politique. Il est possible que Di Carlo était angoissé non seulement par sa situation de précarité professionnelle, mais aussi par la récente disparition de sa femme et de sa mère. Mais ce dernier fait ne semble pas être son mobile principal. En effet, par une journée étouffante de la mi-août, alors qu'il n'est pas possible de sublimer son angoisse, son désespoir et son sentiment d'impuissance en participant à des protestations collectives, il quitte Forlì, où il habitait, pour rejoindre la capitale et se transformer en torche humaine devant le siège de la Chambre des députés. Quelques heures auparavant, il avait envoyé à une amie, conseillère municipale, une carte postale sous enveloppe : il était préoccupé, lui écrivait-il, par les factures et les termes à payer et « plein d'amertume pour la façon dont les choses se passent dans ce pays »¹⁷⁸. Dans le sac à dos posé par terre, à distance suffisante pour ne pas pouvoir être frôlé par les flammes, il avait laissé deux enveloppes contenant deux lettres : dans celle adressée à son fils, il y avait cent soixante euros, sans doute ses dernières ressources.

En conclusion, le Marocain Noureddine Adnane semble avoir inauguré en Italie la nouvelle vague d'auto-immolations publiques qui ont pour principaux mobiles des raisons socio-économiques, ou plus précisément le refus extrême d'une situation de précarité et d'incertitude économique et existentielle, qui est de plus vécue comme injuste, honteuse et humiliante. En outre, dans son cas comme dans d'autres cas de personnes immigrées, leur situation de particulière vulnérabilité, qui favorise toutes sortes de chantages, les expose davantage non seulement à l'exploitation économique et à la

¹⁷⁸ *Il testamento di Angelo Di Carlo* : « Senza soldi, sono amareggiato » (Le testament d'Angelo Di Carlo : « Sans argent, je suis plein d'amertume »), « Il Resto del Carlino », 21 août 2012 : <http://www.ilrestodelcarlino.it/forli/cronaca/2012/08/21/761125-testamento-angelo-di-carlo-bruciato-davanti-montecitorio.shtml>

pauvreté, mais aussi au racisme institutionnel et aux vexations de ceux qui ont plus de pouvoir ou seulement un statut supérieur.

Bref épilogue

Sans prétendre avoir atteint le point d'arrivée d'une réflexion qui reste entièrement ouverte, il est légitime de dire en conclusion que la nouvelle vague d'auto-immolations qui se propage des pays du Sud globalisé à ceux du Nord nous confirme dans l'intuition qui nous à poussée à traiter un sujet aussi délicat. Ce phénomène aux racines anciennes et en même temps parfaitement moderne renferme le sens, les contradictions et les conflits d'une phase de crise et de transition. Parties de l'histoire d'un petit vendeur ambulancier qui s'est transformé en torche humaine dans une périphérie perdue du monde globalisé, les flammes qui brûlent ce qui existe - la factualité nue du présent, dominé par l'économie néo-libérale avec sa vocation intrinsèquement autoritaire et destructrice -en arrivent aujourd'hui à lécher la rive septentrionale de la Méditerranée et jusqu'à ses extrémités orientales.

Ainsi donc, dans le contexte d'une crise économique dont les effets deviennent de plus en plus évidents et dramatiques, aggravés par la prétention des gouvernants de l'affronter en reconduisant la même vision socio-économique qui l'a déterminée, un phénomène qui semblait appartenir à d'autres contrées et d'autres cultures s'installe dans certains pays européens, y compris l'Italie, et même en Israël. C'est le signe que le sentiment d'humiliation ou de mort sociale et la revendication de dignité - de quelque façon qu'elle s'exprime - ne connaissent pas de frontières.

Nous ne faisons pas ici un éloge du suicide dans les flammes, mais une simple constatation : les torches humaines qui brûlent sur la scène publique ne témoignent pas seulement d'un malaise social

profond et général, elles sont aussi un cri étouffé, une parole mutilée qu'il reviendrait à la politique, comprise dans le sens le plus noble du terme, de recueillir pour l'accomplir et l'organiser dans un discours adapté à la phase actuelle. Notre hypothèse est que les auto-immolations appartiennent, même si c'est seulement potentiellement, et de façon variable selon les pays, au même cycle historique du conflit social actuel, sinon à la même catégorie phénoménale : si elle est fondée, il s'agit de rendre ce conflit explicite et de l'organiser dans des formes telles qu'il puisse se passer de corps qui brûlent sur les places publiques.

BIBLIOGRAPHIE

Achouri M., 2012, *Nos condoléances à Mohamed*, "The Tunisian Way", 2 mars 2012: <http://thetunisianway.com/nos-condoleances-a-mohamed/>

Alaa A., 2012, *L'immolation par le feu, le suicide et la harga : Les différents aspects d'un drame en prolifération*, « Réflexion, quotidien national d'information », 5 janvier 2012 : http://www.reflexiondz.net/L-immolation-par-le-feu-le-suicide-et-la-harga-Les-differents-aspects-d-un-drame-en-proliferation_a15272.html

Allal A., 2011, *Révoltes des marges et des « marginalisés » en Tunisie*, « Thala Solidaire », 11 avril 2011. Première partie : <http://thalasolidaire.over-blog.com/article-des-marges-et-des-marginalises-en-tunisie-partie-i-11-04-2011-71453612.html>; Deuxième partie : <http://thalasolidaire.over-blog.com/article-revoltes-des-marges-et-des-marginalises-en-tunisie-suite-partie-i-11-04-2011-71453344.html>

Allaoui L., 2011, *Reportage: Diplômés-chômeurs: travailler ou mourir*, « Le Soir », 3 février 2011 : <http://www.lesoir-echos.com/reportage-diplomes-chomeurs%E2%80%89travailler-ou-mourir%E2%80%89societe/18763/>

Ambrogi S., 2012, *Migranti tunisini dispersi, ancora silenzio. Madre si dà fuoco: "Vogliamo verità"*, "La Repubblica.it", 21 avril 2012: http://www.repubblica.it/solidarieta/immigrazione/2012/04/21/news/madre_di_migrante_tunisino_disperso_si_da_fuoco_per_protesta_contro_l_italia_una_delegazione_di_donne_rappresentanti_delle_f-33693577/index.html

Arefi A., 2012, *Maroc : les immolés oubliés*, « Le Point », 26 janvier 2012 : http://www.lepoint.fr/monde/maroc-les-immoles-oublies-26-01-2012-1423767_24.php

Arnsäter P., 2012, *Tunisia, the Internet and Democracy. A study of the Internet's impact on the Tunisian democratization process* (thèse), Department of Government, Uppsala University:

<http://student.statsvet.uu.se/modules/student/studentinfo/visadokument.aspx?id=3669>

Avon D., 2011, *Suicides, islam et politique. Retour sur les événements de Tunisie*, « La Vie des idées », 1^{er} février
2011: <http://www.laviedesidees.fr/Suicides-islam-et-politique.html> .

Ayad C., 2011, *La révolution de la gifle*, « Libération », 11 juin 2011 :
<http://www.liberation.fr/monde/01012342664-la-revolution-de-la-gifle>

Ayari M. B., 2011, *De maux de la misère aux mots de la « dignité »*, in : Ben Néfissa S., Destremau B. (s.l.d.), *Protestations sociales, révolutions civiles. Transformations du politique dans la Méditerranée arabe*, Revue « Tiers Monde » (numéro hors série), Armand Colin, Paris, pp. 209-218.

Bachelard G., 1938, *La Psychanalyse du feu*, Gallimard, Paris

Banti A. M., 2011, *Sublime madre nostra. La nazione italiana dal Risorgimento al fascismo*, Laterza, Roma-Bari.

Barbagli M., 2010 (2009), *Congedarsi dal mondo. Il suicidio in Occidente e in Oriente*, Il Mulino, Bologna.

Barnat R., 2012, *Comment des jeunes Tunisiens succombent-ils à l'extrémisme religieux ?* « Kapitalis », 21 mars 2012 :
<http://www.kapitalis.com/afkar/68-tribune/8926-comment-des-jeunes-tunisiens-succombent-ils-a-lextremisme-religieux.html>

Baudrillard J., 1976, *L'échange symbolique et la mort*, Gallimard, Paris

Beau N., Tuquoi J.-P., 1999, *Notre ami Ben Ali : l'envers du miracle tunisien*, La Découverte, Paris.

Beau N., Graciet C., 2009, *La régente de Carthage. Main basse sur la Tunisie*, La Découverte, Paris.

Bekkat R., 2012, *Immolations contre la « hogra »* (éditorial), « El Watan », 29 janvier 2012, p. 1 :
http://www.elwatan.com/dyn/imprimer.php?link=http%3A%2F%2Fwww.elwatan.com%2Fedito%2Fimmolations-contre-la-hogra-29-01-2012-156818_171.php

Ben Achour-Abdelkéfi R., 2012, *Tunisie. A qui profite la «danse des loups» salafistes?*, "Kapitalis", 15 juin 2012
: <http://www.kapitalis.com/afkar/68-tribune/10411-tunisie-a-qui-profite-la-l-danse-des-loupsr-salafistes.html>

Ben Ammar S., 2012, *L'ouverture des frontières tunisiennes est un acte de guerre et de haute trahison*, « Tunisie news.com », 1^o juillet 2012, http://www.tunisie-news.com/chroniques/dossier_601_ouverture+frontieres+tunisiennes+est+acte+guerre+haute+trahison.html

Ben Cheikh L., 2012, *La génération Takriz veut le pouvoir*, « Mag14 », 15 mars 2012 : <http://mag14.com/actuel/35-societe/431-la-generation-takriz-veut-le-pouvoir.html>

Ben Daoud S., 2009, *Harraga (s), ces éternels incompris*, Éditions El Maârif, Alger.

Benfodil M., 2012a, *Le feu, moyen de revendication sociale : Voyage dans l'Algérie des immolés*, « El Watan », 29 janvier 2012, également dans : <http://lequotidienalgerie.org/2012/01/29/voyage-dans-lalgerie-des-immoles/>

Benfodil M., 2012b, *Lakhdar Malki : «Je ne suis pas un Bouazizi, je veux juste un logement décent»*
"El Watan", 12 juillet 2012, également dans : http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/soc/voyage_algerie_immoles.htm

Ben Ghazi M., 2011, *Hopelessness, Desperation, and Marginalization: Five Attempted Suicides in Kasserine*, "TunisiaLive", 17 septembre 2011: <http://www.tunisia-live.net/2011/09/17/hopelessness-desperation-and-marginalization-five-attempted-suicides-in-kasserine/>

Ben Hamida A. , 2003, *Identité tunisienne et représentation de l'Autre à l'époque coloniale*, « Cahiers de la Méditerranée », n° 66 (2003), mis en ligne le 21 juillet 2005 : <http://cdlm.revues.org/index100.html>

Ben Mabrouk A., 2012, *Tunisie. Manoubia Bouazizi n'est pas au dessus de la loi mais qu'en est-il des juges?*, « Kapitalis », 20 juillet 2012 : <http://kapitalis.com/afkar/68-tribune/10908-tunisie-manoubia-bouazizi-nest-pas-au-dessus-de-la-loi-mais-quen-est-il-des-juges-.html>

Ben Mansour A. L., 2011, *Tunisie: Kébil, une contrée oubliée du développement!?*, « Webmanagercenter », 2 avril 2011 : <http://www.webmanagercenter.com/hebdo/article.php?no=0064&id=104031>

Ben Mhenni L., 2010, *Sidi Bouzid brule!*, "A Tunisian Girl", 19 décembre 2010: <http://atunisiangirl.blogspot.it/2010/12/sidi-bouzid-brule.html>

Benn J. A., 2007, *Burning for the Buddha*, University of Hawaii Press, Honolulu.

Benouaret N., 2011, *Le record de la Harga aux algériens*, « El Watan », 18 décembre 2011 (également dans : http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/migration/record_algeriens.htm)

Benouaret N., 2012, *Le creusement des inégalités déstabilise la société* (interview d' Ali Bensaâd) : http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/migration/record_algeriens.htm

Ben Sedrine S., Mestiri O., 2011 (2004), *L'Europe et ses despotes*, Med Ali Édit., Sfax et RMR Édit., Tunis.

Benslama F., 2011a, *Plutôt le feu que le déshonneur*, " Jeune Afrique », 24 janvier 2011 :

<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2611p048-049.xml0/tunisie-democratie-plainte-suicidefethi-benslama-plutot-le-feu-que-le-deshonneur.html>

Benslama F., 2011b, *Soudain, l'immolation*, « Libération », 1^o février 2011 : <http://www.liberation.fr/monde/01012317117-soudain-l-immolation>.

Benslama F., 2011c, *Le geste de Bouazizi a changé le modèle du martyr*, « Jeune Afrique », 4 mars 2011 :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2615p040-044.xml1/>

Biggs M., 2005, *Dying Without Killing: Self-Immolations, 1963–2002*, in: D. Gambetta (ed.) *Making sense of suicide missions*. Oxford University Press, Oxford, pp. 173-208.

Blair D., 2012, *Greece sinks to its knees*, "The Telegraph", 26 février 2012: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/greece/9107647/Greece-sinks-to-its-knees.html>

Bouabid N., 2011, *Les oubliés du camp de réfugiés de Choucha*, « Le Temps», 9 septembre 2011 : <http://www.letemps.com.tn/article-58800.html>

Bouamoud M., 2011, *Bouazizi ou l'étincelle qui a destitué Ben Ali*, Almaha Éditions, Tunis.

Boubakri H., 2010, *Tunisie. Migration, marché du travail et développement*, ILO (Organisation Internationale du Travail- Institut international d'études sociales):

<http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/tunisie.pdf>

Bouarène M., 2007, *Suicide, toxicomanie, émeutes, harraga, jeunesse et désespérance*, in: «Harraga-harragas», 29 septembre 2007:

<http://elharraga.wordpress.com/2007/09/29/suicide-toxicomanie-emeutes-harraga-jeunesse-et-desesperance-1ere-partie/>

Boudarène M., 2008, Suicide en Algérie : mystification et réalité, 23 mai 2012 : <http://docteurboudarene.unblog.fr/2012/05/23/suicide-en-algerie-mystification-et-realite/>

Bourdieu P., 1998, *La précarité est aujourd'hui partout*, in : Id. *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Raisons d'agir, Grenoble, pp. 96-102 (également dans : <http://www.gurn.info/en/topics/precarious-work/social-impacts/la-precarite-est-aujourd'hui-partout>)

Bouzidi A., 2012, *Tiaret, un jeune se suicide* : « *Ahrag rouhek la rak rajel (brûle toi si tu es un homme)* », « DNA - Dernières nouvelles d'Algérie », 31 janvier 2012 : <http://www.dna-algerie.com/interieure/tiaret-un-jeune-se-suicide-ahrag-rouhek-la-rak-rajel-brule-toi-si-tu-es-un-homme>

Bradley A., 2011, *Kasserine: Five Men Stage Public Suicide Amidst Calls for a New Revolution*, "TunisiaLive", 16 septembre 2011: <http://www.tunisia-live.net/2011/09/16/five-men-stage-public-suicide-in-kasserine-amidst-calls-for-a-new-revolution/>

Campbell, J. K., 1964, *Honour, family and patronage. A study of institutions and moral values in a Greek mountain community*, Oxford University Press, Oxford-New York.

Camus A., 1942, *Le Mythe de Sisyphe. Essai sur l'absurde*, Gallimard, coll. « Folio Essais », Paris (également dans : http://classiques.uqac.ca/classiques/camus_albert/mythe_de_sisyphe/mythe_de_sisyphe.html)

Camus A., 1945, *Remarque sur la révolte*, in : A. Camus, B. Fondane, M. de Gandillac, É. Gilson, L. Lavelle, R. Le Senne, B. Parain, A. de Waelhens, *L'existence*, Gallimard, Paris, pp. 9-13 .

CENSIS, 2012, "Dove sta oggi la sovranità": http://www.censis.it/censis/xeditor/visual_edit/35?r=http%253A%252F%2

52Fwww.censis.it%252Fcensis%252Fattachment%252Fprotected_downlo
d%252F4283%253Fview_id%253D35

Cherni A., 2011, *La Révolution tunisienne. S'emparer de l'histoire*,
Albourak, Paris.

Chetoui A., 2007, *La prise en charge des tentatives de suicide à l'hôpital
Kebili*,
«efurgences » : <http://www.efurgences.net/index.php/accueil/pratique/87-suicide-kebili>

Chouikha L., Geisser V., 2010, *Retour sur la révolte du bassin minier. Les
cinq leçons politiques d'un conflit social inédit*, « L'Année du Maghreb »,
VI, 2010.

Clarini J., 2011, Les immolations, des morts sacrificielles ?, « France
Culture » :
24 janvier 2011: <http://www.franceculture.fr/emission-les-idees-claires-les-immolations-des-morts-sacrificielles-2011-01-24.html>

Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie
(CRLDHT),
Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR),
2008,
*Tunisie: Janvier - Juillet 2008. Le mouvement de protestation du bassin
minier de Gafsa face à la répression* (dossier),
in: <http://berthoalain.files.wordpress.com/2008/07/dossier-ftcr-crldht-final-3.pdf>

Conesa P., 2004, *Le controversa origini degli attentati suicidi*, "Le Monde
Diplomatique-il manifesto", juin 2004: <http://www.monde-diplomatique.it/LeMonde-archivio/Giugno-2004/pagina.php?cosa=0406lm10.01.html&titolo=Le%20controversa%20origini%20degli%20attentati%20suicidi>

Cosentino R., *Un bracciante albanese si dà fuoco e rivela l'oscuro mercato del 'caporalato*, "La Repubblica.it", 17 mars 2011:
http://www.repubblica.it/solidarieta/immigrazione/2011/03/17/news/albanese_che_si_da_fuoco-13740871/

Cuttitta P., 2007, *Segnali di confine. Il controllo dell'immigrazione nel mondo-frontiera*, Eterotopie-Mimesis, Milano.

Dali S., 2011, *Feu identique, conséquences différentes : un aperçu des inégalités régionales en Tunisie*, « El Mouwaten », 1^o mars 2011 :
<http://www.elmouwaten.com/modules.php?name=News&file=article&sid=61>

Dastgiri S., Kalankesh L. R., Pourafkary N., 2005, *Epidemiology of self-immolation in the North-West of Iran*, "Eur J Gen Med" , 2005, 2 (1), pp. 14-19:
<https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/5863/1/gm05004.pdf>

Davies W., 2012, *Tunisia one year on: New trend of self-immolations*, BBC, 2 janvier 2012:
<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-16526462>

Del Grande D., 2009, *Il mare di mezzo al tempo dei respingimenti*, Infinito ed., Castel Gandolfo (Roma).

De Vogli R., 2012, *Crimini finanziari contro l'umanità*, "Cado in piedi", 24 août 2012:
http://www.cadoinpiedi.it/2012/08/24/crimini_finanziari_contro_lumanita.html

De Vogli R., Marmot M., Stuckler D., 2012, *Excess suicides and attempted suicides in Italy attributable to the great recession*, "Journal of Epidemiology & Community Health", 2 août 2012:
<http://jech.bmj.com/content/early/2012/08/01/jech-2012-201607.full>
Diamanti I., 2012, *Che senso ha morire per il lavoro*, "La Repubblica.it", 14 mai

2012: http://www.repubblica.it/politica/2012/05/14/news/morire_lavoro-35092435/

Di Francesco T., 2009, *Un rogo lungo quarant'anni*, "il manifesto", 16 janvier 2009 (également dans:

<http://amoscrivere1258.wordpress.com/2009/01/19/jan-palach-un-rogo-lungo-quarantanni-di-tommaso-di-francesco-e-la-primavera-di-praga/>

Duchesne-Guillemain J., 1990 (1985), *Mazdeismo*, in: P. Poupard (dir.), *Grande Dizionario delle Religioni*, Cittadella Editrice, Assisi-Edizioni Piemme, Casale Monferrato, pp. 1300-1308.

Dunglas D., 2011, *Tunisie an 1. Révolution. Récit des incroyables journées qui ont fait basculer un pouvoir absolu*, « Le Point », 20 janvier

2011 : http://www.lepoint.fr/monde/tunisie-an-1-20-01-2011-130556_24.php

Durand G., 1960, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Allier, Grenoble.

Durkheim É., 1897, *Le suicide. Étude de sociologie*, Alcan, Paris ; anche in : UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), Collection « Les classiques des sciences sociales »:

http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/suicide/suicide.html.

ECRE (Consiglio Europeo per i Rifugiati e gli Esuli), 2012, *Morti nel Mediterraneo. Intervista a Tineke Strik*, rapporteur per l'Assemblea Parlamentare del Consiglio d'Europa, 30 janvier 2012: <http://www.cir-onlus.org/Ecre%20Morti%20nel%20mediterraneo.htm>

Eglash R., 2012, "Moshe Silman was too proud to live on the streets", "The Jerusalem Post", 15 juillet 2012:

<http://www.jpost.com/MiddleEast/Article.aspx?id=277565>

El Kahlaoui M., 2012, *Tunisie : Le ministre, les faussaires, et les blessés de la Révolution*, « Mag14 », 28 avril 2012 :

<http://www.mag14.com/actuel/35-societe/556-tunisie-le-ministre-les-faussaires-et-les-blesses-de-la-revolution.html>

Essaid A., 2012, *L'immolation remplacera-t-elle le vote?*, « Triangle », 3 mai 2012 : <http://www.tryangle.fr/immolation-remplacera-t-elle-le-vote>

EU.R.E.S., 2012, *Il suicidio in Italia al tempo della crisi: caratteristiche, evoluzione e tendenze* (Secondo rapporto: sintesi):

http://www.eures.it/upload/doc_1305878239.pdf

Fabietti U., 2007, *Terrorismo, martirio, sacrificio. Antropologia di una forma di violenza politico-religiosa*, "Oltrecorrente", vol. 13 (2007), pp. 31-53 (également dans: <http://www.parcobarro.it/meab/Fabietti.pdf>)

Farhat S., 2012, *La face cachée de l'Iceberg*, « Le Temps », 17 février 2012 : <http://www.letemps.com.tn/article-63576.html>

Faye M. M., 2008, *L'immolation par le feu de la petite-fille du Président Wade : crimes, trahisons et fin du régime libéral*, L'Harmattan, Paris.

F. K., *Tunisie : Le suicide par le feu en tant que nouveau rituel contestataire*, « Tunivision.net »,

<http://www.tunivisions.net/27411/152/149/tunisie-le-suicide-par-le-feu-en-tant-que-nouveau-rituel-contestataire.html>

Fondation Abbé Pierre, 2012, *L'état du mal-logement en France. 17^e Rapport annuel* : http://www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/rml-17.pdf

Foucault M., 1977 (1971), *Microfisica del potere. Interventi politici* (a cura di A. Fontana e P. Pasquino), Einaudi, Torino.

Foucault M., 1983, *Discourse and Truth: the Problematization of Parrhesia. 6 lectures given by Michel Foucault at the University of California at Berkeley*, octobre-novembre 1983:

<http://foucault.info/documents/parrhesia/>

Galili L., 2005, *For the land she loved to death*, "Haaretz", 30 août 2012: <http://www.haaretz.com/news/features/for-the-land-she-loved-to-death-1.168473>

Gallissot R., 1999, *Émeutes : ordre étatique et désordre social*, in Le Saout D., Rollinde M. (dir.), *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, Paris, Karthala/Institut Maghreb-Europe, pp. 19-46.

Gallissot, 2000, *Les émeutes, phénomène cyclique au Maghreb : rupture ou reconduction du système politique*, in Id., *Le Maghreb de traverse*, Éditions Bouchène, Paris, pp. 169-180.

Gallissot R. (s.l.d.), 2006, *Berthon André*, in : Id., *Algérie. Engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance, de 1830 à 1962*, Les Éditions de l'Atelier, Paris, p. 137.

Ginzburg C., 1979, *Spie. Radici di un paradigma indiziario*, in A. Gargani (a cura di), *Crisi della ragione*, Einaudi, Torino, pp. 57-106.

Girard R., 1972, *La violence et le sacré*, Grasset, Paris.

Gritti R., 2005, *La vita in cambio dell'identità: il caso del terrorismo suicida*, "La Critica Sociologica", n. 152 (hiver 2004-2005), pp. 26-42.

Guerid J., 2007, *L'exception algérienne, La modernisation à l'épreuve de la société*, Alger, Casbah Éditions.

Halbwachs M., 1930, *Les causes du suicide*, Alcan, Paris ; également dans : UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), Collection « Les classiques des sciences sociales » : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/causes_du_suicide/causes_du_suicide.html

Hallaoui L., 2011, *Reportage: Diplômés-chômeurs: travailler ou mourir*, « Le Soir », 3 février 2011 :

<http://www.lesoir-echos.com/reportage-diplomes-chomeurs%E2%80%89-travailler-ou-mourir%E2%80%89/societe/18763/>

Haroon Y., 2010, *Bhutto or saint*, "The News on Sunday":
<http://jang.com.pk/thenews/apr2010-weekly/nos-04-04-2010/dia.htm>

Hendrickson P., 1996, *The Living and the Dead*. Alfred Knopf, New York.

Herzfeld M., 1987, *Anthropology through the Looking-Glass: Critical Ethnography in the Margins of Europe*, Cambridge University Press, Cambridge.

Hibou B., 2006, *La force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie*, La Découverte, Paris.

Hibou B., Meddeb H., Hamdi M., 2011, *La Tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale. Les enjeux d'une reconfiguration de la politique européenne*, Réseaux Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme, juin 2011 : <http://international.blogs.ouest-france.fr/media/00/01/1133020722.pdf>

Honneth A., 1992, *Kampf um Anerkennung. Grammatik sozialer Konflikte*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main ; trad. it. *La lotta per il riconoscimento*, il Saggiatore, Milano 2002.

Hovel R., 2012, *Moshe Silman vs. the State of Israel*, Haaretz, 16 juillet 2012: <http://www.haaretz.com/news/national/moshe-silman-vs-the-state-of-israel-1.451286>

Hubert H., Mauss M., 1899, *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, « Année sociologique », tome II, pp. 29-138 :
http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/melanges_hist_religions/t2_sacrifice/sacrifice.html

I. B., 2012, *Tunisie. La terrible histoire du marchand de Moncef Bey immolé par le feu*, « Kapitalis », 13 mai 2012 : <http://www.kapitalis.com/fokus/62->

national/9845-tunisie-la-terrible-histoire-du-marchand-de-moncef-bey-immole-par-le-feu.html

Jamoussi A., 2012, *La Tunisie et l'éternel retour de la révolution*, « Kapitalis », 21 mars 2012 : <http://www.kapitalis.com/afkar/68-tribune/8927-la-tunisie-et-leternel-retour-de-la-revolution.html>

Khosrokavar F., 2002, *Les nouveaux martyrs d'Allah*, Flammarion, Paris.

Kilani M., 2006, *Guerre et sacrifice. La violence extrême*, PUF (Presses Universitaires de France), Paris .

Laacher S., 2011, *L'immolation publique est un acte politique* , « Le Monde », 21 janvier 2011 : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/01/21/l-immolation-publique-est-un-acte-politique_1468725_3232.html

Lassal G., 2011, Désespoir des Algériens et mutisme officiel, « Harraga-harragas », 18 janvier 2011: <http://elharraga.wordpress.com/>

Lattimer M., 2007, Burning and women's self-immolation in Iraqi Kurdistan, "The Guardian", 13 décembre 2007: <http://www.violenceisnotourculture.org/node/135>

Livi Bacci M., 2012, *Il suicidio e il lato oscuro della crisi*, "neodemos.it", 23 mai 2012:

http://www.neodemos.it/index.php?file=onenews&form_id_notizia=607

Lunaria, 2011, *Il suicidio di Nouredine Adnane*, in: Lunaria (a cura di), *Cronache di ordinario razzismo*, edizioni dell'asino, Roma, pp. 156-157.

Macioti M. I., Pugliese E., 2010, *L'esperienza migratoria. Immigrati e rifugiati in Italia*, Laterza, Roma-Bari.

Mandraud I., 2011, *Algérie : les désespérés*, « Le Monde », 10 octobre 2011 : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/10/10/algerie-les-desesperes_1585077_3212.html

Mansour A., 2012, *Le chômage des jeunes: la poudrière*, « Maroc Hebdo International », n. 965 (10-16 février 2012), pp. 14-17 :

http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives_965/pdf_965/Mhi_965.pdf

Marsaud O., 2002, *Le calvaire d'Ettoussi*, "Afrik.com", 22 novembre 2002:

<http://www.afrik.com/article5301.html>

Mauss M., 1923-1924, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, in « L'Année Sociologique »; également dans : UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), Collection « Les classiques des sciences sociales »:

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.html

Meftah S., 2012a, *Un blessé de la Révolution se suicide à Tunis et deux chômeurs tentent de se suicider à Gabès : L'étincelle d'une deuxième Révolution ?*, « Le Temps », 1^o juin 2012 :

<http://www.letemps.com.tn/article-66617.html>

Meftah S., 2012b, *Sit-in et tentative (désespérée) de suicide devant le ministère de l'Emploi*, « Le Temps », 1^o mai 2012 :

http://www.letemps.com.tn/pdf/1335814235_P%20UNE%2001%2005%20PDF.pdf

Messadi A., Louati L., Mahjoub E., Nouira R., Dlimi S., Braham F., 1998, *Contribution à l'étude des aspects épidémiologiques des brûlures suicidaires en Tunisie: à propos de 94 cas*, in « Annals of Burns and Fire Disasters », vol. XI, n. 1 (mars 1998):

http://www.medbc.com/annals/review/vol_11/num_1/text/vol11n1p7.htm

Metref K., 2008, *Algeria, Cabilia: Cultura di montagna, cultura di resistenza*, "BabelMed", 6 août 2008:

<http://www.babelmed.net/index.php?c=3462&m=&k=&l=it>

Mirenzi N., 2012, *Crisi e suicidi: parla il sociologo Barbagli*, "Il mondo di Annibale", 10 mai 2012:
http://ilmondodiannibale.globalist.it/Detail_News_Display?ID=15875

Mouatassef-Mimouni B. (a cura di), 2008, *Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran : Entre désespoir et affirmation de soi*, Éditions CRASC (Centre Recherches Anthropologie Sociale et Culturelle), Oran.

Naletto G., 2011, *Un diario disumano*, in: Lunaria (a cura di), op. cit., pp. 123-130.

Ndiaye T., 2012, *L'immolation, ultime manifestation de l'indignation politique : Le Palais, cible préférée*, « Le Quotidien », 2 janvier 2012:
http://www.piccmi.com/L-immolation-ultime-manifestation-de-l-indignation-politique-Le-Palais-cible-preferee_a8424.html

Newcomb R., 2011, One Moroccan Woman's Fiery Protest, "Huffington Post", 28 février 2011: http://www.huffingtonpost.com/rachel-newcomb/fadwa-laroui-morocco_b_829467.html

Oueslati S., 2012, *La Tunisie a besoin d'une dizaine de millions de frères Maghrébins*, "Kapitalis", 7 juillet 2012: <http://www.kapitalis.com/afkar/68-tribune/10712-la-tunisie-a-besoin-dune-dizaine-de-millions-des-freres-maghrebins.html>

Papasimakopoulos M., Mac Con Uladh D., *Note found on Syntagma suicide victim*, « Athens News », 4 avril 2012 :
<http://www.athensnews.gr/portal/1/54580>
Pape R., 2005, *Dying to win. The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, Random House, New York.

Peristiany, J.G. (ed.), 1965, *Honour and shame: the values of Mediterranean society*, Weidenfeld and Nicolson, London.

Phillips D. P., 1974, *The Influence of Suggestion on Suicide: Substantive and Theoretical Implications of the Werther Effect*, in "American

Sociological Review. Official Journal of the American Sociological Association », vol. 39 (1974), pp. 340-354.

Piot O., 2011a, *Lettre de Tunisie. La semaine qui a fait tomber Ben Ali*, blog « Le Monde Diplomatique », 19 janvier 2011 : <http://blog.mondediplo.net/2011-01-19-La-semaine-qui-a-fait-tomber-Ben-Ali>

Piot O., 2011b, *La Révolution tunisienne. Dix jours qui ébranlèrent le monde arabe*, Le Petits Matin, Paris.

Rivera A., 1988, *Il mago, il santo, la morte, la festa. Forme religiose nella cultura popolare*, Dedalo, Bari.

Rivera A., 2009, *Regole e roghi: metamorfosi del razzismo*, Dedalo, Bari.

Rivera A., 2011a, *La rivoluzione del 14 gennaio. L'imprevisto prevedibile abbatte una dittatura al tempo dell'umanitario*, in: A. Pirri (a cura di), *Libeccio d'Oltremare. Il vento delle rivoluzioni del Nord Africa si estende all'Occidente*, Ediesse (collana "Sessismoerazzismo"), Roma, pp. 207-245.

Rivera A., 2011b, *Maroni: ministro dell'interno o Magistrato delle Galere?*, blog "MicroMega", 5 octobre 2011 (également dans: <http://domani.arcoiris.tv/maroni-ministro-dellinterno-o-magistrato-delle-galere/>).

Rizzi M., 2005, *Da testimoni a martiri. Pratiche di martirio e forme di leadership nella tradizione cristiana*, "Quaderni Nangeroni", Mimesis, Milano, pp. 23-32.

Rollinde M., 1999, «Les émeutes en Tunisie: un défi à l'Etat? », in Le Saout D., Rollinde M. (a cura di), op. cit., p.113-126.

Ryan C., 1994, *The One Who Burns Herself for Peace*, in: "Hypatia", vol. 9, n° 2 ("Feminism and Peace"), pp. 21-39: <http://www.jstor.org/stable/3810168>

Said E., 1978, *Orientalism*, Pantheon Books, New York.

Salerno N., *Suicidi per ragioni economiche: non c'è escalation*, "neodemos.it", 23 mai 2012:

http://www.neodemos.it/index.php?file=onews&form_id_notizia=606

Samir-Khalil S., 2008, *Centralità del martirio nell'Islam odierno*, "Oasis", 7 mai 2008: <http://www.oasiscenter.eu/node/2558>

Stambouli D., 2012, *Mars 2010-2011, Monastir : la mémoire scandée en hommage à Abdessalem Trimech*, « La Presse », 6 mars 2012 :

<http://www.lapresse.tn/15032011/24673/mars-2010-2011-monastir-la-memoire-scandee-en-hommage-a-abdessalem-Trimech.html>

Schneidermann D., 2012, *L'immolé oublié du mois d'août* ; « Libération », 19 août 2012 : http://www.liberation.fr/medias/2012/08/19/l-immole-oublie-du-mois-d-aout_840552

Sciolto G., 2012, *I rivoluzionari senza volto: da Takriz al Partito Pirata Tunisino*, "Il ghetto dei fenicotteri", 29 avril 2012:

<http://ilghettodeifenicotteri.blogspot.it/2012/04/da-takriz-al-partito-pirata-tunisino-il.html>

Seddik O., Gantin K., 2008, *Révolte du « peuple des mines » en Tunisie*, « Le Monde Diplomatique », juillet 2008 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/07/GANTIN/16061>

Selhami M., 2005, *Le travail ou la mort* (éditorial), « Maroc Hebdo International », n. 679 (23-29 décembre 2005), p. 4 : http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives_679/pdf_679/mhi_679.pdf

Serge V., 1951, *Mémoires d'un révolutionnaire, 1901-1941*, Éditions du Seuil, Paris .

Shneidman E. S., 1993, *Suicide As Psychache: A Clinical Approach To Self-Destructive Behavior*, Jason Aronson, Northvale.

S.N., 2010, *Penda Kébé immolée au feu en 2007 à Rome : La vérité cachée sur la mort de la petite-fille du président Wade*, « Dakar on-line.net », 18 mai 2010: http://www.rewmi.com/ENQUETE-PENDA-KEBE-IMMOLEE-AU-FEU-EN-2007-A-ROME-La-verite-cachee-sur-la-mort-de-la-petite-fille-du-president-Wade_a26617.html

S.N. (redazionale), 2011, *Après les harraga, le gouvernement décide. Ceux qui ratent leur suicide iront en... prison*, « Algérie 360 », 8 janvier 2011 : <http://www.algerie360.com/algerie/apres-les-harragale-gouvernement-decideceux-qui-ratent-leur-suicide-iront-en-prison/>

S.N. (redazionale), 2011, Ouargla : Abdallah voulait juste un emploi, « El Watan », 25 novembre 2011 (également dans: <http://lequotidienalgerie.org/2011/11/25/ouargla-abdallah-voulait-juste-un-emploi/>).

S. N., 2012, *L'entrée des Maghrébins sans passeport est une menace pour la sécurité de la Tunisie* (interview de Sami Remadi) : "Kapitalis" , 26 juin 2012: <http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/10558-lentree-des-maghrebins-sans-passeport-est-une-menace-pour-la-securite-de-la-tunisie.html>

Soudani S., 2012, *Billet. L'ouverture des frontières menace-t-elle vraiment la souveraineté de la Tunisie ?*, « Le Courrier de l'Atlas », 28 juin 2012 : <http://www.lecourrierdelatlas.com/292628062012Billet-L-ouverture-des-frontieres-menace-t-elle-vraiment-la-souverainete-de-la-Tunisie.html>

Stabile A., 2012, *Tel Aviv, si dà fuoco in piazza contro il governo*, "La Repubblica", 16 juillet 2012, p. 13.

Strik T. (for Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons), 2012, *Report: Lives lost in the Mediterranean Sea: who is responsible?*, 29 mars 2012: http://assembly.coe.int/CommitteeDocs/2012/20120329_mig_RPT.EN.pdf

Stuckler D., Basu S., Surhcke M., Coutt A., McKee M., 2009, *The public health effect of economic crises and alternative policy responses in Europe: an empirical analysis*, "Lancet", 8 juillet 2009, vol. 374, pp. 315-323.

Stuckler D., Basu S., Surhcke M., Coutt A., McKee M., 2011, *Effects of the 2008 recession on health: a first look at European data*, "Lancet", 9 juillet 2011, vol. 378, pp. 124-125 (également dans: <http://www.significancemagazine.org/SpringboardWebApp/userfiles/sig/file/Effects2008RecessionOnHealth.pdf>)

Thaalbi A. e aa., 1985 (1920) *La Tunisie martyre : ses revendications*, Dar al-Gharb al Islami, Beyrouth.

Tilly C., 1986, *European Violence and Collective Action since 1700*, in: "Social Research », n. 53, pp. 159-84.

Vaccarello D., "Io, torcia umana lanciata contro il Vaticano", "L'Unità", 13 janvier 2004 (également dans: <http://www.cinziaricci.it/nosilence/archivio008.htm>).

Victor B., 2003, *Femmes kamikaze*, Flammarion, Paris.

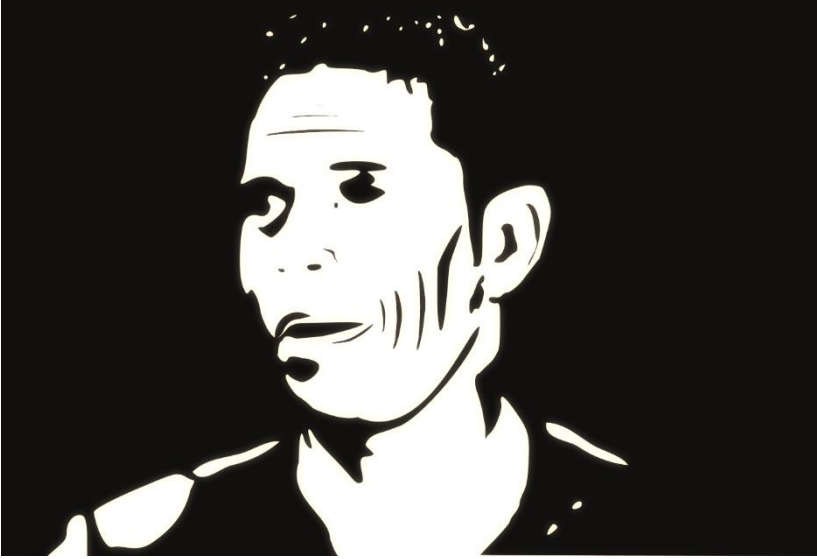
Walker M., 2011, *Greek Crisis Exacts the Cruellest Toll*, "Wall Street Journal-Europe", 20 septembre 2011: <http://online.wsj.com/article/SB10001424053111904199404576538261061694524.html>

Weslati S., 2011, *Chronologie de la révolution tunisienne : démocratie ou guerre civile?*, Nirvana, Tunis.

Winston Smith (pseud. di Ramzi Bettibi), 2011, *L'épopée des blessés de la révolution*, « Nawaat », 9 novembre 2011 : <http://nawaat.org/portail/2011/11/09/lepopée-des-blessés-de-la-revolution/>

Winston Smith (pseud. di Ramzi Bettibi), 2012, *Wael Karrafi: "Ils refusent de me rendre ma jambe amputée pour que je l'enterre"*, « Nawaat », 23 avril 2012 : <http://nawaat.org/portail/2012/04/23/wael-karrafi-ils-refusent-de-me-rendre-ma-jambe-amputee-pour-que-je-lenterre/>

Zingerle A., 1996, *Onore e vergogna*, Enciclopedia delle Scienze Sociali, Treccani.it: http://www.treccani.it/enciclopedia/onore-e-vergogna_%28Enciclopedia-delle-Scienze-Sociali%29/



Mohamed Bouazizi

La collection « Révoltes logiques » tire son nom du poème d'Arthur Rimbaud, *Démocratie*, dans le recueil *Les Illuminations*, écrit entre 1873 et 1875 :

Le drapeau va au paysage immonde, et notre patois étouffe le tambour.

Aux centres nous alimenterons la plus cynique prostitution. Nous massacrerons les révoltes logiques.

Aux pays poivrés et détrempés ! - au service des plus monstrueuses exploitations industrielles ou militaires.

Au revoir ici, n'importe où. Conscrits du bon vouloir, nous aurons la philosophie féroce ; ignorants pour la science, roués pour le confort ; la crevaison pour le monde qui va. C'est la vraie marche. En avant, route !

The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal

Une initiative commune de...

Éditions workshop19, Tunis

Tlaxcala, le réseau international des traducteurs pour la
diversité linguistique

tlaxcala-int.blogspot.com/

Promosaik - Dialogue entre cultures et religions

promosaik.org/

...et de nombreux individus et groupes associés

Vous avez un manuscrit à nous proposer ?

drafts@glocalworkshop.com

L'auto-immolation de Mohamed Bouazizi, le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid en Tunisie, fut, pour paraphraser Mao Ze Dong, l'étincelle qui mit le feu à la plaine tunisienne, arabe et méditerranéenne. Dix ans après, cette forme ultime de révolte et de protestation continue d'être pratiquée à travers le monde. Peu d'études scientifiques lui ont été consacrées à ce jour. Comment caractériser, classer, interpréter ce geste porteur de messages universels, à la fois très moderne et aux racines anciennes ? L'anthropologue italienne Annamaria Rivera nous livre une chronique des auto-immolations au Maghreb, en Israël et en Europe, avec des flashbacks sur le Vietnam, les USA et la Tchécoslovaquie. Elle replace ces actes dans leurs contextes politiques, sociaux et culturels, les compare et tente de comprendre l'énigme qu'elles constituent. Puisse son travail de recherche original et rare en inspirer d'autres sur les insurrections des multitudes qui clament, avec les insurgés zapatistes du Chiapas, de la Kabylie algérienne et de tous les « bleds dissidents » : « Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts ».



Annamaria Rivera (Tarente, 1945) est une anthropologue, écrivaine et militante italienne qui a enseigné l'ethnologie et l'anthropologie à l'Université de Bari. Auteure de nombreux livres, essais et articles de presse, elle a consacré sa vie à analyser et combattre le racisme, le machisme et le spécisme. Elle a publié en français *L'Imbroglia ethnique en quatorze mots clés* (avec René Gallissot et Mondher Kilani, Payot, Lausanne, 2000) et *Les dérives de l'universalisme, Ethnocentrisme et islamophobie en France et en Italie* (La Découverte, 2010) ; Son livre le plus récent en italien est *Razzismo. Gli atti, le parole, la propaganda* (Dedalo, 2020)

ISBN 978-9938-862-34-8



Prix Imprimé 23,60€ Ebook 7,08€

<https://glocalworkshop.com>